Nos Anciens

HISTORIOGRAPHES

ET AUTRES ETUDES

d'Histoire Canadienne

PAR

L'ABBÉ SCOTT, S. T. D., L. L. D.,

CURE DE SAINTE-FOY, CHANOINE HONORAIRE DE QUEBEC,
MEMBRE DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA,
DE LA *CHAMPLAIN SOCIETY*, ETC.

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS,
LEVIS
1930

Nihil obstat.

IVANHOE CARON, Ptre,

CENSOR DELEGATUS,

QUEBECI, DIE 28â FEB. 1928.

Imprimatur.

† F. RAYMUNDUS Mª, CARD. ROULEAU, O. P.,

ARCHO/PUS QUEBECENSIS.

13, 2, 29.

DÉDIÉ

A mon excellent ami,

M. Pierre-Georges Roy, L.L.D., M.S.R.C.,

Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire le Grand,

Chevalier de la Légion d'Honneur, etc.,

Archiviste de la Province de Québec,

En témoignage

de haute estime pour l'importance et l'étendue

de son oeuvre historique,

et de vive gratitude pour la vaste collection

de documents inédits

que ses patientes et intelligentes recherches

et son labeur incessant

ont mise à la portée de tous ceux qui ont

le culte de l'Histoire du Canada.

H.-A. Scott, Ptre.

Ste-Foy, 10 *janvier*, 1930.

AU LECTEUR

Les études réunies en ce volume, bien que nées en des circonstances diverses, ont pour commune origine l'amour de l'histoire du Canada.

J'ai voulu voir de mes yeux les vieux auteurs cités si souvent par nos historiens, et je m'empresse de déclarer que j'y ai pris un plaisir extrême. De cette excursion à travers d'anciens ouvrages aujourd'hui trop délaissés, j'ai rapporté de copieuses analyses, des notes assez nombreuses et assez complètes pour me dispenser de recourir désormais à des livres qui, sans être introuvables, restent cependant — malgré quelques rééditions— toujours rares et partant fort chers.

On sait que des notes et des fiches sont de simples pierres de réserve. Comment les miennes — en attendant mieux — ont-elles pris la forme présente? D'abord la Société Royale exige de tous ses membres actifs un écot: tous les trois ans, il faut, ou faire acte de présence à la réunion annuelle, ou présenter un travail sur un sujet littéraire, historique ou scientifique. Mon humeur peu voyageuse m'a fait, la plupart du temps, opter pour la dernière alternative. Pourquoi ne pas utiliser à si bonne fin mes cueillettes dans nos historiens des siècles passés?

A cela, qu'on ajoute la célébration d'un ou deux centenaires, QUORUM PARS *parva* FUI, *et l'on saura comment il s'est trouvé que, de 1922 à 1928, j'ai parcouru presque en entier le cycle de nos anciens historiographes. Les amis de notre histoire qui aimeront à faire plus ample connaissance avec ces écrivains, les trouveront ici tous ensemble. C'est, je pense, un avantage, que ne présente aucun autre ouvrage que je connaisse. Un point qui*

vaut peut-être aussi d'être rappelé, c'est qu'ils sont jugés par quelqu'un qui les a lus. — Mais est-ce que.... que....? — Vous en doutez, cher lecteurs? Hé bien, voyez ces mille articles bibliographiques que vous apporte chaque livraison des revues les moins exposées au soupçon de légèreté. Est-ce que vraiment on a lu? Ce serait d'un héroïsme au-dessus des forces de la patience humaine. On a feuilleté, lu quelques lignes, la table des matières — s'il y en a une. S'il s'agit de poésie, on cite quelques vers qui tiennent assez ferme sur leurs pieds, on donne, en témoignage de sincérité, un coup de griffe à fleur de peau — et l'on signe ou l'on ne signe pas. Deux aruspices autrefois ne pouvaient se regarder sans rire. Les critiques d'aujourd'hui pourraient en faire autant.

Si la sincérité est dans les griffes, on peut se fier à moi: j'ai parfois enfoncé les miennes jusqu'aux os. Et quelles sont les douloureuses victimes de tant de férocité? Hélas! quelques-uns de nos historiens récollets. Notre pays a vu trois générations de Franciscains. De la première — 1675-1629 —, à laquelle appartient Sagard — l'honnête Sagard, comme je me plais à l'appeler —, on ne peut faire que des éloges. De même pour la troisième qui a repris parmi nous, en 1890, les travaux apostoliques des anciens Récollets. C'est la deuxième, celle qu'amenait Talon, en 1670, pour faire pièce aux Jésuites et à l'évêque, et qui, pendant plus d'un quart de siècle, a pris ce rôle trop au sérieux, c'est celle-là qui prête flanc à une juste animadversion. Un de nos historiens les plus éminents, l'auteur très distingué de la VIE DE TALON, *l'a fait remarquer: L'appui du pouvoir civil a été souvent, pour ces religieux, un dangereux écueil. L'histoire ne raconte pas seulement les faits: elle en recherche les causes. On trouvera là facile-*

ment celle de certains regrettables conflits où ni Mgr de Laval, ni même Mgr de Saint Vallier ne sont les plus grands coupables.

*Les écrivains qu'on fustige ici — sans peut-être assez de pitié — Chrestien Leclercq, Sixte le Tac, Hennepin, sont de cette époque et de cet esprit. De là leur tendance à méconnaître, à diminuer, ou même à décrier ce qu'ont fait nos autres missionnaires. Quant à Hennepin, son cas est tout particulier et encore plus grave. Vraiment j'aurais volontiers laissé dormir dans sa tombe ignorée le vaniteux explorateur, si en 1925, dans l'*ARCHIVIUM FRANCISCANUM HISTORICUM, *publié à Quaracchi, n'avait paru une apologie du fameux moine voyageur, où l'on ne sait qu'admirer davantage, la fausseté, la violence, la maladresse, ou l'ignorance des choses de notre pays. La Salle, même Frontenac — comment l'admettre quand on sait l'histoire vraie? —, tous les historiens qui ont jugé sévèrement Hennepin, voire des Franciscains authentiques qui n'ont pas su le priser—ils étaient Français, et lui Belge ainsi que son champion—, sont là cavalièrement morigénés, réduits, non en poudre, mais en vulgaires moellons pour ériger un piédestal au prétendu découvreur de la Louisiane et des bouches du Mississipi. Fallait-il laisser passer ces fantaisies bizarres, auxquelles l'autorité d'une grande revue servait de garant? fallait-il permettre à la légende de supplanter l'histoire? Personne ne voulant se charger d'une réfutation, je me suis dévoué! et j'ai — du moins je m'en flatte — esquissé, du P. Louis Hennepin, d'après ses œuvres, une silhouette* NE VARIETUR.

Quelques-uns trouveront ces jugements trop sévères. On ne les impose à personne. Mais tout lecteur non prévenu reconnaîtra qu'ils sont solidement motivés. D'ailleurs, pour savoir au juste ce

que valent les appréciations d'un Leclercq, d'un Sixte Le Tac, il n'y a qu'à les comparer avec celles d'un témoin contemporain, la Mère Marie de l'Incarnation, dont la hauteur d'âme, la largeur d'esprit égalaient la plénitude d'information. Qu'on ajoute, si l'on veut, le jugement récent de l'Eglise sur nos missionnaires jésuites.

Il va sans dire que ma sévérité à l'égard de ces historiens n'altère en rien ma vénération pour l'ordre franciscain où je compte d'excellents amis, ni mon admiration pour les services qu'il a rendus et rend encore à l'Eglise. Mais il n'y a pas d'ordre — religieux ou civil — qui n'ait eu ses déchets. On peut en gémir, il serait naïf de s'en étonner. Vouloir, par esprit de corps, tout défendre serait aussi injuste que maladroit: il faut savoir faire la part du feu. Il s'agit au reste de simples délits historiques et non de la foi ni des mœurs. Que l'histoire les relève, c'est son droit. Même c'est son devoir. Elle donne ainsi une salutaire leçon. Ne laissez pas la passion empoisonner votre plume. Et elle inflige un châtiment mérité. Ces écrivains religieux en ont d'ailleurs reçu un autre — plus cruel encore — lorsque leurs écrits ont inspiré certaines diatribes grossières d'un Michelet ou d'un Eugène Réveillaud, avec, hélas ! quelques vilaines pages de notre Benjamin Sulte — un brave homme, au fond, pourtant, mais il pouvait, lui laïque, se dire: Ils sont de la famille d'Aaron, ils ne nous tromperont pas (1)!

Outre cette nécessaire mise au point, on trouvera, dans ce volume, la solution de quelques problèmes intéressants de notre histoire primitive. Ainsi : à quoi faut-il s'en tenir sur la question débattue des aumôniers de Jacques Cartier? — Où

---

(1) On ne prétend pas insinuer que ces bons Récollets étaient Juifs : c'est une simple allusion à VII. 14, du I liv. des Machabées.

et quand a vraiment été dite la première messe en ce pays? — Pourquoi, sur Marc Lescarbot, les jugements de nos historiens sont-ils si contradictoires?

A ces études sur nos anciens historiographes on a donné comme introduction un travail sur le choix et la critique des matériaux de l'histoire. Deux esquisses historiques serviront d'épilogue: l'une sur Mgr de Laval et l'Eglise de la Nouvelle-France; l'autre sur le culte de la Sainte Vierge au Canada. Sans avoir la même importance que les précédentes, peut-être, aux yeux de certains lecteurs, ne paraîtront-elles pas dépourvues de tout intérêt.

H.-A. SCOTT, PTRE.

Ste-Foy, 10 janvier, 1930.

MATERIAUX DE L'HISTOIRE

CHOIX ET CRITIQUE (1)

" L'étude de l'Histoire est non seulement intéressante, elle est nécessaire. " Balmès (*Art d'arriver au Vrai*).

Emploi des matériaux de l'Histoire, voilà ce que le programme confie à ma sollicitude. Quel est exactement ce poupon? Une autre version porte: *Matériaux historiques; choix, triage.* C'est moins vague. Evidemment il ne s'agit pas d'un traité de composition littéraire: cela irait mieux à un professeur de rhétorique qu'à un dilettante de l'histoire du Canada. Reste donc à étudier les matériaux qui servent à écrire l'Histoire, à en faire le triage ou la critique.

Le poète crée son sujet ou du moins le pétrit comme bon lui semble sans qu'on songe à lui en faire des reproches, pourvu que son œuvre soit grande et belle, qu'elle élève l'intelligence et touche le cœur. L'Histoire n'est pas une création, elle est une résurrection. Faire revivre le passé, peindre les temps évanouis, les événements, les hommes disparus, les remettre sous nos yeux, telle est la tâche de l'historien. L'on comprend qu'elle n'est pas facile.

Etre exact, voilà la première règle, prendre tous les moyens de s'informer d'une façon complète et sû-

---

(1) Ce travail a été présenté à la *Semaine Historique* de Montréal en novembre 1925.

re, voilà le premier devoir de celui qui veut mériter le nom d'historien.

Les histoires, purs objets d'art, à la manière de l'abbé de Vertot, si elles peuvent encore amuser les oisifs (au même titre que les romans), laissent parfaitement froids les gens sérieux qui lisent pour s'instruire. Non que l'art doive être étranger à l'histoire. Mais il n'est qu'un accessoire, une parure; il doit orner un être vivant, non un simple mannequin.

Et voilà pourquoi, aujourd'hui, quand on étudie une œuvre historique, on exige que l'auteur fasse connaître ses sources, donne une bibliographie, des références. Tant vaut la documentation, tant vaut l'œuvre, et si, à la richesse du fond, elle joint l'élégance de la forme, elle a droit à tous les suffrages.

Y a-t-il des méthodes efficaces pour atteindre ce but et donner à ses récits, sinon la certitude absolue (impossible en ces matières), du moins cette certitude morale que tout bon esprit exige et dont il sait se contenter?

C'est ce que nous allons voir en étudiant les matériaux qui entrent dans la composition de l'histoire, et les règles qui en assurent la juste mise en œuvre.

Comme le dicton: *Magister dixit* n'a plus cours, et que d'ailleurs je ne me reconnais aucun droit au titre de maître, je m'appuierai, pour la partie technique de ce travail, sur des écrivains spécialistes, dont l'autorité est universellement admise (1).

---

(1) J'indique ici les principaux: le P. Chs de Smedt, S. J. bollandiste: *Principes de la Critique Historique*, Paris, 1883, et aussi *Etudes Religieuses*, 1869, 1870; *Introductio in Hist. Eccl. critice tractandam*, Louvain 1876; Jean Moeller, professeur d'histoire à l'université de Louvain: *Traité des Etudes Historiques*, Paris, Thorin, 1892: Balmès, *Art d'arriver au Vrai, traduction Manec, 15ème édition, Paris*, 1903, etc, etc.

I

Les sources historiques se partagent en trois classes:

1°—Les traditions qui, transmises d'abord de vive voix, se sont ensuite fixées dans les cérémonies, les coutumes, les institutions, d'où elles ont passé dans le récit des historiens;

2°—Les monuments, temples, palais, tombeaux, objets divers, d'art ou d'utilité, en usage chez les peuples disparus;

3°—Les relations écrites, inscriptions, chartes, annales et chroniques, histoires proprement dites, mémoires personnels, journaux et revues. Si ces relations sont contemporaines, ou du moins rapprochées des événements qu'elles rapportent, elles sont considérées comme des sources originales; si elles sont d'un temps postérieur, ce sont des sources dérivées ou de seconde main (1).

Chacune de ces sources de renseignements est soumise à des règles dont l'observance permet d'y puiser avec sécurité, du moins sans grave danger d'erreur.

Mais, avant de les donner, l'auteur que je cite en ce moment (2), pose quatre principes généraux qui embrassent tous les documents historiques. Les voici à peu près textuellement:

1°—Il faut rejeter tout fait contraire à la nature physique. Toutefois l'écrivain, qui est un excellent catholique, fait immédiatement remarquer qu'il n'ex-

---

(1) Ceci est emprunté textuellement (ou presque) au *Traité des Etudes Historiques*, pp. 8, 9.
(2) Moeller, op. cit.

clut pas pour cela le miracle qui est un fait surnaturel, mais non contre nature.

2°—On ne peut accorder de confiance aux récits qui renferment des contradictions, à ceux dont le texte ne s'accorde pas avec le contexte; ni aux récits qui contiennent des détails invraisemblables, romanesques, poétiques.

3°—En cas de contradiction dans les relations écrites, il faut décider plutôt d'après la valeur des témoins que d'après leur nombre. Un seul témoignage vaut parfois plus de vingt autres qui se répètent les uns les autres: *Imitatores, servum pecus,* comme disait Horace.

4°—Le silence d'un témoin sur un événement contemporain n'a qu'une valeur relative qui dépend du caractère du témoin, de son exactitude, du degré de connaissance qu'il pouvait avoir du fait dont il ne parle pas.

Cette règle est d'une grande importance. Elle a trait à ce fameux argument négatif dont on a tant usé et abusé. Je crois qu'il faut la préciser davantage.

Pour pouvoir conclure avec une vraie certitude morale qu'un fait n'a pas existé, parce qu'un auteur contemporain n'en parle pas, ce n'est pas assez, me semble-t-il, que l'écrivain ait pu, ou même dû, le connaître. Il faut de plus qu'il ait dû en parler, parce que ce fait cadrait bien avec la nature de son récit et qu'il était de son intérêt de ne le pas omettre. Le P. de Smedt se sert de l'argument négatif, entendu de cette manière, contre la fameuse *Pragmatique Sanction* où S. Louis aurait considérablement limité, en France, les droits du Saint-Siège. Un document public de cette importance — et qui favorisait si bien l'opposition contre Rome —, aurait-il pu échapper

aux recherches des légistes de Philippe-le-Bel, être ignoré des conciles gallicans du XIVème siècle? N'y auraient-ils pas pris des armes de trempe excellente, les uns contre Boniface VIII, les autres contre la cour d'Avignon?

Mais si le fait ne s'adapte pas bien au dessein de l'auteur, ou n'a pas pour lui un intérêt particulier, ou n'a pas besoin de mention spéciale parce qu'il est d'usage ordinaire, l'omettre dans un récit, ne prouve rien contre sa réalité. Dans mon étude sur nos vieux historiographes, présentée en 1922 à la Société Royale, je crois avoir démontré que l'argument négatif invoqué par quelques-uns de nos écrivains contre la présence de prêtres dans les équipages de Jacques-Cartier, n'a, pour les raisons que je viens d'exposer, absolument aucune valeur (1). Jointe à la mise en évidence d'une circonstance peu remarquée jusqu'ici, mais qui ne manque pas de poids quand on la rapproche des règles de l'Eglise, en ce temps-là, sur la célébration de la messe en mer, cette argumentation semble avoir satisfait M. Georges Goyau. Il me fait en effet l'honneur d'écrire: " La présence effective d'au-" mônier dans l'équipage de Jacques-Cartier a été " confirmée par (l'abbé) H.-A. Scott, dans les Mé-" moires de la Société Royale du Canada " (2).

II

Ces règles générales posées, des trois classes de sources historiques dont nous avons parlé, les deux premières s'appliquent surtout à l'histoire des peuples anciens.

---

(1) Voir l'étude suivante, pp. 67-76. *Mém. Soc. R.* 1922, pp. 39-74.

(2) Voir *Les Origines religieuses du Canada;* Références du Ch. 1, p. 250, note 5 (5ème édition). V. *Mém. Soc. Roy.* IIIème série, XVI, 1922, pp. 39-74.

Les deux premiers âges du monde, l'âge mythique et l'âge héroïque n'ont guère d'autres souvenirs que les traditions orales transmises de génération en génération. Les temps historiques proprement dits,—la Bible mise à part, naturellement,—ne commencent qu'au VIIIème siècle avant Jésus-Christ. Et encore, même à cette époque, les trois siècles qui précèdent Hérodote ne peuvent fournir qu'une certitude fort relative (1).

Par tradition on entend "tout ce qui n'est pas "constaté par des monuments contemporains ou par "des relations écrites au plus tard cent ou cent cin-"quante ans après l'événement."

Ainsi la définit Moeller (2) et il nous donne, pour en juger, les règles suivantes que j'abrège:

1°—Il faut en rejeter tout ce qui tient du prodige. Le reste peut être considéré comme probable mais non comme certain.

2°—La répétition de la même histoire extraordinaire à différentes époques et chez différentes nations, attribuée à différentes personnes, la rend suspecte et invraisemblable. Notre auteur en donne pour exemple le trait fameux dont la tradition populaire fait honneur à Guillaume Tell.

3°—Une tradition déjà invraisemblable en elle-même et contredite par une autre, et surtout par un témoignage positif, doit être rejetée, bien qu'on y puisse admettre un certain fond de vérité.

Le P. de Smedt, à son tour, étudie le problème des traditions orales (3):

---

(1) Moeller, *op. cit.* p. 10.
(2) *Loco cit.*
(3) *Op. cit.* pp. 160-202.

" Des faits se présentent, dit-il, dont on n'a pas " surpris la trace dans aucun écrit, dans aucun mo- " nument contemporain; ils sont demeurés ensevelis " pendant des siècles dans d'épaisses ténèbres, et tout- " à-coup, après un si long intervalle, on les voit se " produire avec éclat et se faire accepter comme in- " dubitables. Des milliers de bouches les racontent " souvent avec force détails mais sans apporter une " garantie sérieuse qui permette de s'assurer de la fi- " délité de ces récits. On dit alors que ces faits nous " sont révélés par la tradition.

" Quelle confiance mérite ce témoignage "?

Par les uns, ces traditions sont célébrées comme les gardiennes incorruptibles de la vérité, tandis qu'elles sont honnies par les autres comme les sources de toutes les fables nées de l'imagination populaire.

" *In medio virtus,* dit sagement le savant bollandiste: " La tradition n'a fait à la science ni tout le " bien ni tout le mal qu'on lui a attribué. "

Et alors, après avoir soigneusement distingué la tradition au sens théologique, admise par l'Eglise, dans de certaines conditions, comme un critère certain de vérité, il assimile la tradition orale purement historique à la rumeur populaire qui jette aujourd'hui à tous les échos des événements réels ou supposés. De part et d'autre, même multitude de témoins inconnus, même ignorance sur la valeur des témoignages primitifs, même accord sur la substance des faits, même désaccord sur les circonstances et les détails, même tendance à les grossir, même amour du merveilleux. Faut-il tout rejeter? En mainte occasion la rumeur populaire s'est trouvée vraie. Faut-il tout accepter ? En mainte occasion elle s'est trouvée fausse. Un homme prudent s'efforcera de se renseigner par tous les moyens à sa disposition. S'il n'y peut réussir par-

faitement, il suspendra son jugement, pourra admettre le fait comme probable sans y donner une complète adhésion. Ainsi faut-il en agir à l'égard des traditions anciennes.

Le témoignage des monuments est beaucoup plus sûr, dès qu'on est certain qu'ils sont bien authentiques et de l'époque à laquelle on les attribue. Aussi quelle ardeur n'a-t-on pas mise au dernier siècle, et ne déploie-t-on pas encore de nos jours, à découvrir et à étudier ces témoins d'un passé vieux de trente ou quarante siècles, et à en déchiffrer les secrets! On a exploré les ruines des grandes villes disparues: fouilles de Ninive et de Babylone, de Troie et de Mycènes, de l'île de Crète et de Carthage, pour ne rien dire de Pompeï si connu; recherches dans les hypogées égyptiens et les catacombes romaines. Et, c'est le cas de le dire, les pierres ont parlé — même celles qui étaient muettes —, elles ont agrandi le domaine déjà si vaste de l'histoire, confirmé non seulement mainte assertion des Livres Saints, mais même les récits réputés légendaires des historiens profanes, rendu témoignage à la haute civilisation et au développement des arts, atteints par les peuples antiques.

Mais tous ces monuments n'étaient pas muets. Plusieurs, comme les fameux marbres d'Ancyre ou la stèle de Mésa, portaient de précieuses inscriptions qui les rattachent à la troisième source de documents historiques.

III

C'est cette troisième source, les témoignages écrits, qui nous intéresse davantage et doit nous retenir plus longtemps. L'histoire du nouveau monde en effet ne plonge pas ses racines dans la nuit de temps si reculés, et, sauf pour les Incas du Pérou et les Az-

tèques de l'Amérique Centrale, les traditions antiques et les monuments n'y tiennent que peu ou point de place. Notre pays en particulier ne présente aux investigations de l'historien ni temples, ni palais, ni tombeaux — on ne serait donner ce nom aux lieux de sépulture de nos sauvages — qui puissent l'éclairer sur le passé lointain. Les races errantes qui l'ont peuplé primitivement n'élevaient que de transitoires demeures, éphémères comme elles-mêmes. Toutefois leurs traditions naïves n'ont pas laissé d'apporter leur appoint aux croyances fondamentales de l'humanité, comme l'existence d'un grand Esprit, auteur et maître de toutes choses, l'immortalité de l'âme. Les règles de la critique ne trouvent guère en tout cela leur application.

Notre histoire nationale compte à peine quatre siècles et l'on peut affirmer sans crainte qu'elle est contenue tout entière dans les documents écrits. Et encore toutes les espèces n'y sont-elles pas représentées. Médailles et monnaies, par exemple, il faut le dire au risque d'indigner les numismates, y jouent un rôle assez effacé, et les inscriptions sont plutôt rares. On ne saurait parer de ce nom grandiloquent le puéril *Chien d'Or,* dont la légende a tant fait dépenser d'encre et donné le jour à tant de fantaisies. On pourrait le passer entièrement sous silence si, parmi ces fantaisies, ne se trouvait un roman où la société de la fin du régime français en ce pays est représentée sous des couleurs trop factices et parfois injustes (1).

Ainsi, pour nous, pièces d'archives, publiées ou non, relations de nos vieux historiographes, historiens postérieurs, d'autorité et de valeur reconnues, voilà où nous pourrons puiser nos renseignements. De sor-

(1) Qu'Angélique des Méloizes, par exemple, ait été légère et frivole, est-il tolérable qu'on en ait fait l'être pervers qui y est représenté?

te que l'épigraphie, l'archéologie, la numismatique historique, la paléographie et autres sciences auxiliatrices de l'Histoire, si elles sont indispensables à l'histoire des vieilles nations, ne le sont pas chez nous.

Mais le champ de nos explorations reste encore assez vaste et l'on peut en répéter ce que La Fontaine dit de la fiction, que c'est...

> .....“un pays plein de terres désertes.”
> “Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.”

Encore faut-il savoir y faire des recherches et s'y guider d'après des principes sûrs. Tous les matériaux en effet n'y doivent pas être pris au titre de vingt-quatre carats.

C'est ce qui me reste à étudier.

IV

Je disais en commençant que le premier devoir de l'historien est de se renseigner d'une manière complète. Les bonnes intentions, les motifs les plus nobles, fût-ce l'amour de l'Eglise, fût-ce le patriotisme le plus pur, ne peuvent l'en dispenser. Dans l'épilogue de son traité sur les *“Principes de la Critique Historique”*, le P. de Smedt écrit ces lignes fort graves: “En “ terminant ce travail, nous ne devons point dissimu- “ ler à nos lecteurs certains reproches dont il a été “ l'objet...” On lui avait en effet reproché “ de s'at- “ taquer surtout à des écrivains catholiques du plus “ pur esprit; de chercher dans leurs livres ses allu- “ sions et ses exemples lorsqu'il était question de si- “ gnaler d'odieux défauts.”

“ Nous l'avouerons donc sans détour, continue-t- “ il, oui, nous avons visé tout spécialement quelques

" écrivains catholiques. Et même, ce qui nous a fait " entreprendre notre travail, c'est la douleur, l'indi- " gnation qu'a excitées en nous le succès de certains " ouvrages, tels que l'*Histoire générale de l'Eglise* de " l'abbé Darras et les *Erreurs et Mensonges Histori-* " *ques* de Chs Barthélémy, dont les auteurs semblaient " prétendre racheter par le bon esprit le manque d'é- " tude sérieuse et de probité scientifique. Il y avait là " pour la science catholique un scandale et un danger " qu'il fallait combattre à tout prix. A nos yeux c'é- " tait un devoir de conscience... "

" Au reste, dit-il un peu plus loin, les sévérités " que nous avons cru pouvoir nous permettre... ont " été accentuées avec plus d'énergie encore par des " hommes d'une incontestable compétence. "

" M. l'abbé Ulysse Chevalier (1), dans les *Let-* " *tres Chrétiennes,* M. l'abbé Duchesne (2), dans le " *Bulletin Critique* (3), leur ont fait entendre des pa- " roles autrement dures; et nous lisons dans la der- " nière livraison du *Bulletin,* que M. l'abbé Douais " (4), professeur d'histoire à la Faculté Catholique " de Toulouse, dans une brochure qu'il vient de pu- " blier sur l'*Enseignement de l'histoire ecclésiastique,* " signale " l'insuffisance des histoires générales de " Rohrbacher et de Darras qui, parce qu'elles furent " écrites dans un sens anti-gallican, parurent combler " toutes les lacunes, mais dont le succès a été considé- " ré à l'étranger comme la preuve la plus significative " de la décadence des études historiques au sein du " clergé français " (5).

---

(1) Plus tard chanoine.

(2) Plus tard Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome.

(3) Publication de l'Institut Catholique de Paris.

(4) Plus tard Mgr Douais, évêque de Beauvais, si je ne me trompe.

(5) *Op. cit.* 284-286.

Tout cela était en Europe d'une éclatante notoriété, mais ici la science, — du moins il y a quelques années —, marchait à pas plus lents. Je fis toute une sensation, pour ne pas dire pire, en rappelant ces appréciations dans une conférence publique à l'Université Laval. Je m'étais en outre irrévérencieusement permis de qualifier de pamphlétaire le truculent continuateur de ces deux grandes histoires, l'incommensurable Mgr Fèvre. Cela me valut, de la part de l'irascible prélat — averti je ne sais comment — deux lettres chargées de foudres, heureusement refroidis par huit jours de voyage sur mer. Et pourtant quel qualificatif a jamais été mieux mérité? Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire ce qu'il écrit de notre pays et de notre Eglise dans le XVe volume de sa continuation de Rohrbacher et dans les derniers de sa continuation de Darras (1), — (il se vante quelque part d'avoir écrit deux cents volumes (2) ! —, ses attaques violentes contre les Sulpiciens et contre maint évêque de France. Il nous a, d'ailleurs, dans cet ouvrage et en d'autres, initié à ses méthodes. Il n'y a qu'à lever les épaules et à passer.

Ce n'est donc pas en entassant les volumes qu'on mérite le nom d'historien. Bossuet, n'eût-il pas fait l'*Histoire des Variations,* l'est bien plus que ceux que je viens de nommer par son seul petit *Discours sur l'Histoire Universelle.*

Ce qu'on demande à l'historien c'est un récit bien enchaîné, intéressant, surtout appuyé de si bonnes preuves qu'il ne puisse être raisonnablement contesté.

Pour ce dernier point, les règles de la critique historique sont indispensables. Elles n'ont pas tou-

(1) Vol. 44.
(2) C'est dans l'autobiographie qu'il se consacre à lui-même, vingt-huit ou vingt-neuf pages! *Darras*, vol. 44, pp. 408-437.

jours été en honneur. C'est au dix-septième siècle que le célèbre bénédictin Mabillon, l'érudit et janséniste Le Nain de Tillemont, le fougueux docteur en Sorbonne, Jean de Launoy, commencèrent à les appliquer à l'examen des anciens textes. Ce dernier y mit assez d'ardeur pour mériter le nom de *Dénicheur de Saints.* Mais déjà, en Belgique, avant ces savants hommes, le jésuite Bolland, avec ses premiers et plus célèbres collaborateurs, Henschenius et Papebroch, avait commencé à promener ce flambeau à travers les légendes des saints. Le but de ces hommes aussi pieux que savants était de débarrasser l'hagiographie de cette végétation de légendes qui l'avait envahie au cours des âges. De là cette colossale publication arrivée à son soixante-cinquième in-folio et qui se continue encore (1). Mais cette œuvre d'émondage, absolument nécessaire pour l'honneur même de l'Eglise, ne fut pas sans soulever de violentes tempêtes. Pourquoi troubler des gens qui dormaient tranquilles sur l'oreiller moelleux de légendes plusieurs fois séculaires? Les Bollandistes n'en continuèrent pas moins leur œuvre et le fruit de leurs longs et pénibles travaux est aujourd'hui acquis à la science.

Les règles qui les guidaient étaient l'expression même du bon sens. Ainsi, ce n'est pas tout qu'on vous présente un document. Encore faut-il qu'il soit authentique. Fausses chartes et faux diplômes, fausses lettres des papes, n'étaient pas rares au moyen âge, non plus que les vies de saints fabriquées de toute pièce. Or, dit Mgr Duchesne, "mieux vaut encore l'absence de tout document qu'un faux document." (2),

---

(1) Sur les Bollandistes on lira avec autant d'intérêt que de profit les articles du P. Delehaye, S. J. dans les *Etudes Religieuses*, 1919, vol. 158, pp. 660, ss; vol. 159, pp. 190, ss; 692, ss; et vol. 160, pp. 163 ss, 444 ss.

(2) A propos de l'apostolat de S. Madeleine en Provence. Deux gros volumes de documents apocryphes, publiés par M. Faillon. J'ai l'avantage (?) de les posséder.

parce qu'alors on peut au moins trouver une certaine probalité dans les traditions orales. Le faux document détruit toute probabilité parce qu'on peut supposer avec raison qu'il est la source de la tradition.

Et les moyens ne manquent pas, grâce à ces sciences auxiliatrices de l'histoire, qu'on a mentionnées plus haut, de découvrir si une pièce est bien du temps et de l'auteur auxquels on les attribue.

Autre règle primordiale non moins efficace et non moins juste: Entre les témoignages il faut préférer ceux qui sont contemporains des événements, — qu'il s'agisse de manuscrits ou de relations imprimées.

Le principe est général et suppose que le témoin a été bien placé pour être informé exactement et qu'il ne veut pas tromper.

Aussi Balmès le précise-t-il au moyen de quelques règles secondaires dont le simple énoncé fait voir la justesse (1).

1°—" Toutes choses égales, on devra, dit-il, préférer un témoin oculaire". Il compare les récits transmis de bouche en bouche, à l'eau du torrent qui entraîne un peu — ou même beaucoup — du sable et de la terre de ses rives.

2°—" Parmi les témoins oculaires, ajoute-t-il, " choisissez, si d'ailleurs il y a égalité pour le reste, " celui qui n'a point de part à l'événement ou qui n'y " a rien perdu, rien gagné. "

L'importance de cette observation saute aux yeux. On doit choisir un témoin désintéressé parce que l'intérêt peut voiler le regard, mettre obstacle à l'impartialité de l'appréciation. Mais il n'y a pas que l'intérêt personnel qui puisse produire un pareil effet.

(1) *Op. cit.* p. 85.

L'amour, la haine, le dépit, l'ambition, la crainte, toutes les passions peuvent égarer le jugement. J'ai dit plus haut, même le patriotisme!

Quant à l'honnêteté et à la bonne foi du témoin, le même philosophe nous donne, pour nous en assurer, ce sage conseil:

"Avant de lire une histoire, étudiez la vie de "l'historien. Voulez-vous avoir la clef de ses décla- "rations ou de ses réticences? Voulez-vous savoir "pourquoi sur telles scènes il passe un pinceau si lé- "ger, tandis qu'il charge certains tableaux des plus "noires couleurs? Cherchez dans ses vertus ou dans "ses vices, dans sa position particulière, dans l'esprit "de son temps, dans les formes politiques de sa pa- "trie, le plus souvent tout est là" (1).

Pour qu'un ouvrage historique inspire la confiance, évidemment il ne faut pas que l'auteur en professe, sur la véracité, les principes de Voltaire écrivant à son ami Thiériot: "Le mensonge n'est un vi- "ce que quand il fait du mal: c'est une très grande "vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus ver- "tueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, "non pas timidement, non pas pour un temps, mais "hardiment et toujours... Mentez, mes amis, men- "tez, je vous le rendrai dans l'occasion" (2).

Notre auteur nous dit encore (3): "Les écrits "anonymes méritent peu de confiance." C'est une conséquence de la règle précédente. Comment croire à la véracité d'un homme qui se masque? Ce peut être un modeste; c'est plus souvent un lâche. En tout cas il n'a plus ce frein puissant de la crainte du déshonneur qui s'attache au mensonge dévoilé.

(1) *Ibid*, p. 88.
(2) Lettre du 21 oct. 1736, citée par le P. de Smedt, *Op. cit.* p. 122.
(3) *Ibid*, 5ème règle.

Pour la même raison il faut être en garde contre les histoires secrètes, les anecdotes scandaleuses sur la vie privée des personnages célèbres, les ténébreuses intrigues et autres faits du même genre qu'il est impossible de contrôler (1). Procope est resté l'opprobre du genre historique.

Il y a encore d'autres règles de critique historique, mais je fais une causerie et non un traité; celles que j'ai rappelées au cours de cette étude suffisent amplement pour nous éclairer sur la valeur des sources où nous puisons et nous guider dans le choix de nos documents.

Nous pouvons en faire l'application à certaines sortes d'ouvrages. Que penser, par exemple, des mémoires personnels publiés en si grand nombre et toujours si intéressants? On est en présence de contemporains et partant il y a beaucoup à prendre et à apprendre. Mais tous les événements où l'auteur a été personnellement mêlé ne sauraient être acceptés sans un sérieux contrôle. Son amour-propre peut avoir souffert, son ambition avoir été trompée; en tout cas, il est homme, sa vanité ne peut manquer d'y jouer un rôle — inconscient, je le veux, — mais fort dangereux pour la vérité. Qu'on se rappelle les Mémoires de Retz et de Saint-Simon: chefs-d'œuvre, tant qu'on voudra, mais documents historiques, point du tout.

Et que dire de ces relations de voyage dont notre pays a été si souvent le sujet et la victime? Balmès a sur cette littérature des pages fort piquantes et qui sont toujours d'actualité (2). On parcourt en trois semaines une immense contrée, on l'étudie du pont d'un bateau à vapeur ou de la fenêtre d'un wagon de chemin de fer, ou aujourd'hui, d'une automobile lan-

(1) *Ibid*, p. 91. Règle 9ème.
(2) *Op. cit.* pp. 77, ss.

cée à toute vitesse et, au retour, on écrit un volume sur l'histoire, les coutumes, les productions, la politique, l'industrie, les richesses, la population, la langue — surtout la langue — du pays auquel on a fait cet honneur de le visiter.

Qu'est-ce que cela vaut? Rien évidemment, sauf peut-être ce qui a été emprunté et qu'on aura eu l'honnêteté d'indiquer au moyen de références.

Nous sommes en présence de contemporains: — oui, mais mal informés et mal équilibrés.

Prendra-t-on pour des sources historiques les lettres et rapports de Lamotte-Cadillac sur les affaires du Canada et nos mesquines querelles religieuses? Pas à la lettre, du moins *non sine grano salis.* C'est le ton d'un esprit fort, du Voltaire avant la lettre, du persiflage, du dénigrement, de l'exagération parfaitement consciente (1). Toujours un contemporain, mais égaré par la passion. Venons à des faits plus importants, aux débats entre Poutrincourt et les jésuites en Acadie. Nous avons deux récits contradictoires, la *Relation* du P. Biard en 1616, l'histoire de Lescarbot, édition de 1618 (2). Où est la vérité ? Les deux témoins sont contemporains et on peut dire oculaires; bien que Lescarbot n'ait passé qu'un an en Acadie, il tenait ses renseignements de témoins oculaires. Tous deux sont au-dessus du soupçon d'insincérité. Qui a raison ? Il suffit de se rappeler que Lescarbot n'était renseigné que par Poutrincourt, partie dans le débat, et que ce dernier l'était par son fils Biencourt, jeune homme de vingt ans auquel sa position de gouverneur, peu faite pour son âge, avait évidemment monté la tête. Au reste le témoignage du P. Biard—bien qu'on puisse le dire intéressé—est

(1) Voir rapport de l'archiviste, P.-G. Roy. 1923-24, pp. 71, ss.
(2) Rééditée par la Champlain Society.

confirmé d'une manière fort inattendue par le violent *factum* publié contre les jésuites dans leur procès avec Poutrincourt (1).

Mais il ne faut pas pour cela tenir Lescarbot pour un mécréant. C'est un historien de valeur (2).

Un dernier exemple pour illustrer l'importance des règles de la critique. On sait que Champlain blâme sévèrement Roquemont d'avoir imprudemment engagé un combat inégal contre la flotte des Kirke. Sagard au contraire nous dit que le malheureux commandant a fait tout en son pouvoir pour l'éviter. Laquelle admettre de deux si grandes autorités ? Examinons un moment les faits. Ni Champlain, ni Sagard, bien que contemporains, n'ont été témoins oculaires. De qui tiennent-ils leur connaissance de l'événement? Champlain l'a appris de la bouche de Desdames qui avait quitté Roquemont avant que le combat eût lieu. Or, il est bien possible que Roquemont connaissant la présence de l'ennemi, sans connaître sa force, ait manifesté l'intention de combattre, et qu'ensuite, mieux informé et réflexion faite, il ait jugé prudent de n'en rien faire. C'est ce qui est arrivé. Comment le savons-nous? Il y avait avec Roquemont deux récollets, et c'est de leur bouche que Sagard tient ses renseignements.

Il n'y a donc pas plus à hésiter en ce cas-ci que dans l'autre.

On pourrait de même, sans faire injure à Champlain et sans déprécier son autorité, atténuer beaucoup ses sévérités à l'égard de Guillaume et d'Emeric de Caen. Le Père de la Nouvelle France a si cruellement souffert de la ruine—due tout au moins à leur

(1) Publié par Gabriel Marcel en 1887.
(2) Voir l'étude suivante, pp. 53—ss.

négligence—de son oeuvre la plus chère qu'il leur a trop cordialement décerné une couronne d'ignominie.

Mais il faut finir. Concluons en disant, que s'il est essentiel de peser les documents, il ne l'est pas moins de n'en négliger d'aucune sorte. Il est peut-être inutile aujourd'hui d'en faire l'observation, mais négliger la documentation que peut nous fournir la République voisine, serait nous exposer volontairement à des lacunes et même à des erreurs. On connait le magnifique effort qu'on a fait aux Etats-Unis pour publier tous les vieux auteurs qui peuvent être considérés comme sources de notre histoire et mettre à la portée des chercheurs les trésors des archives. Beaucoup d'ouvrages faits selon toutes les exigences scientifiques y ont paru où nous pouvons trouver à nous instruire, et même à nous corriger. Qu'on me permette d'en citer un exemple assez éclatant : la mort du P. Rasle (1), missionnaire des Abénakis, en 1724.

Le récit émouvant qu'en a fait Charlevoix a été indéfiniment reproduit,—du moins en substance—dans ses détails les plus révoltants, par les historiens postérieurs. Le grand historien a utilisé les documents qu'il a pu atteindre. C'est d'après les lettres de l'héroïque missionnaire lui-même qu'il peint sa vie d'incessant labeur et de privations au milieu de ses

(1) C'est l'orthographe traditionnelle. Est-ce la bonne? Benjamin Sulte posait la question dans le *Bulletin des Recherches historiques* et l'on y répond (Vol. I, 1895-96, p. 78) de deux façons différentes.—*scinduntur doctores.* Sous la signature S.—probablement Sulte lui-même.—on lit: "A la page 256 de son *Histoire* "*populaire du Canada* M. Jacques de Baudoncourt dit que le vrai "nom est *Sébastien Racle* né à Sombacourt, en Franche-Comté. "Il y a apparence que nous devons abandonner Rasle pour Ra-"cle". Mais immédiatement après M. J.-E. R. (Jos.-Edmond Roy) écrit: "Dans le livre de M. Justin Winsor: *Narrative and critical* "*History of America,* Vol. IV, p. 273, M. Sulte trouvera un fac-"similé de la signature autographe du P. Jésuite Rale. On lit "bien distinctement; Seb. Rale, S. J."

"Il faudrait donc écrire Rale et non Rasle ou Racle."

ouailles. Pour sa fin tragique, il en emprunte les circonstances et les détails à la lettre du P. de la Chasse. Il fait sans le vouloir ce qu'on appelle en anglais: *One-sided history* — de l'histoire qui ne présente qu'un côté de la médaille. Peut-on mettre en doute la sincérité de la victime ou celle de son supérieur ? Personne n'y songera jamais. Mais sur les desseins des Anglais contre lui, le P. Rasle ne pouvait avoir que de vagues rumeurs, et le P. de la Chasse n'a pu connaître la fin sanglante de son confrère que par les récits des sauvages qui, à l'approche de l'ennemi, se sont dispersés comme une volée de perdreaux.

Y a-t-il grand fond à faire sur tout cela ? Est-il bien certain que la tête du missionnaire des Abénakis avait été mise à prix—pour la jolie somme de mille louis sterling ? Est-il bien certain que le détachement américain envoyé à Narantsouak était chargé de massacrer le P. Rasle ? qu'on avait mobilisé, pour une tâche si facile, presque une armée—onze cents hommes ? que le jésuite fut tué en se présentant aux Anglais pour protéger ses fidèles sauvages ? que plus de deux mille coups de fusil furent tirés contre lui et ses ouailles ? etc.

Qu'on lise l'ouvrage intitulé : *New-France in New-England* (1) de James Phinney Baxter, A. M., publié en 1894. On y trouvera, non sans quelque surprise, d'après des pièces d'archives bien authentiques (2), que la tête du P. Rasle n'a jamais été mise à prix, mais qu'une récompense de cent louis—non 1,000—a été offerte pour sa capture; que le détachement envoyé contre le village abénakis comptait en tout deux cent onze hommes—et encore une bonne partie fut-elle laissée à la garde des embarcations qui les avaient

(1) C'est le no. 21 de l'importante *Historical Series* publiée chez Munsel. N. Y.

(2) *Council Records, Massachusetts Archives*, vol. VIII.

amenés; qu'il avait mission, non d'égorger le missionnaire, mais de s'emparer de sa personne; que la mort du Père fut le fait d'un soldat qui enfreignit l'ordre formel de son chef et en fut réprimandé. Ce soldat se défendit par un mensonge—bien facile à comprendre —; il prétendit avoir trouvé le missionnaire chargeant un mousquet et refusant tout quartier.

De plus, n'était-on pas en droit—apparemment du moins—dans la Nouvelle-Angleterre, d'après les nombreuses lettres de nos gouverneurs trouvées en sa possession (1) de considérer le P. Rasle comme un agent de la France au milieu de ces sauvages soumis à la Grande Bretagne par la foi des traités ? On donnait du moins, cette extension aux termes vagues du traité d'Utrecht (2).

Hé bien, sans doute, la substance de la tragédie reste. Mais est-ce que l'odieux n'en est pas beaucoup atténué ?

Et que de faits de ce genre une information plus complète permettrait de présenter sous des couleurs moins agaçantes, moins propres à exciter les rancunes nationales ! On a dit que rien n'est étroit comme l'ignorance. L'homme instruit rend aisément justice à un adversaire parce que ses regards embrassent un plus vaste horizon et qu'il sait que le bon droit—du moins la bonne foi—peut se trouver aussi chez les autres.

---

(1) La fameuse cassette où cette correspondance fut saisie existe encore; elle est en possession de la Société historique du Maine. — V. Baxter *op. cit.* p. 125.

(2) En France on n'a jamais su ce qu'on abandonnait. On sait que cette incroyable ignorance a persévéré jusqu'à nos jours! En Angleterre on connaissait très bien ce qu'on voulait prendre. Hennepin était réédité, Charlevoix, qui n'a jamais eu en France que l'édition de 1744, 3 vols in 4° et 6 vols in 12°, l'était aussi, et ces livres étaient lus!

C'est la différence entre les deux peuples; elle n'est pas à l'avantage du premier. Les Français aimaient mieux s'amuser.

Ecrire l'histoire avec cette largeur d'esprit, avec cet amour de la pleine vérité qui est la véritable disposition scientifique, ne manquerait pas de favoriser le travail qu'on a commencé, de rapprochement, de mutuelle sympathie, de fraternelle estime, entre les deux grandes races qui peuplent ce pays. C'est par leur union, non par leur perpétuel antagonisme, qu'il atteindra ses nobles destinées.

NOS ANCIENS HISTORIOGRAPHES

Cartier, Champlain, Lescarbot, Sagard, Chrestien Leclercq, Sixte le Tac (1).

I

Nous plaçons modestement le berceau de notre histoire au temps de Jacques Cartier. Ce n'est pas qu'il n'y ait auparavant rien qui nous touche ou qui puisse nous intéresser. Il suffit, pour voir le contraire, d'un coup d'oeil sur l'important rapport intitulé : *The precursors of Jacques Cartier,* publié en 1911 par M. H.-P. Biggar, des archives fédérales. On peut y lire nombre de documents italiens, espagnols, portugais, français, anglais, où il est question de notre terre d'Amérique, de monarques qui ont jeté un regard de convoitise, de hardis navigateurs qui ont tendu leur voile vers nos lointains rivages.

Mais comme ces notes n'ont aucune visée à l'érudition, nous laissons volontairement dans l'ombre Henri VII et les Cabots, François I et Verrazano, le roi Emmanuel et les Corte Real. De même, bien que trois quarts de siécle séparent Cartier de Champlain et qu'ils aient fourni au très méritant Dr N.-E. Dionne la matière d'un volume intéressant, nous passons de notre premier découvreur au Père de la Nouvelle-France, sans rien dire ni du marquis de la Roche, ni de la *France Antarctique* d'André Thévet, ni des *Voyages Avantureux* du Capitaine Jean Alfonce, dont

(1) *Mém. de la Soc. Royale,* 1922, pp. 39-74, sous le titre: Au Berceau de notre Histoire.

Lescarbot écrit fort irrévérencieusement: "Et peut-il " bien appeler ses voyages *aventureux,* non pour lui, " qui ne fut jamais en la centième partie des lieux " qu'il décrit...mais pour ceux qui voudront suivre les " routes qu'il ordonne de suivre aux mariniers " (1).

Cartier et Champlain, voilà les deux grandes figures qui dominent toutes les autres au commencement de l'histoire du Canada. Tous nos historiens anciens et modernes leur ont donné le relief qui leur est dû. Mais ceux qui écrivent l'histoire générale sont contraints de ne s'arrêter qu'aux sommets des choses, et, faute d'espace, de négliger les détails. Or, en histoire, c'est le détail qui est intéressant, caractéristique, instructif, et c'est le détail qui se grave dans la mémoire. Il est incontestable que la simple lecture d'un récit circonstancié laissera dans l'esprit plus de traces, des connaissances plus précises, qu'une étude de mêmes faits sommairement racontés. Ainsi, quoique cela puisse paraître paradoxal, ce n'est pas seulement acquérir une science plus étendue, plus complète, que de préférer les longues histoires aux récits abrégés, même les meilleurs, c'est encore sauver du temps !

Pour l'époque reculée dont il est ici question, nous avons la bonne fortune de posséder des relations dont les auteurs non seulement ont été mêlés aux événements qu'ils racontent, mais y ont tenu parfois le premier rôle.

Tels sont le "*Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux Terre-neuves de Canada,* etc., en 1534; le *Brief récit et succinte narration,* etc., qui décrit le voyage de 1535; *les Voyages de Champlain*; *l'Histoire de la Nouvelle-France* de Lescarbot;

(1) *Hist. de la No.-France.* Ed. Tross. II, p. 476.

l'Histoire du Canada et le *Grand Voyage au pays des Hurons* du frère récollet Gabriel Sagard Théodat; les *Relations* du Père Biard, en 1611 et 1616, sur les établissements de l'Acadie.

Malgré ma longue intimité avec les livres, je ne m'aventurerai pas à disputer sur les différentes éditions. La bibliographie est une mer semée d'écueils où seuls les spécialistes peuvent se frayer une voie—et pas toujours sans danger (1). D'ailleurs, ce qu'il faut au travailleur, c'est un texte fidèle, authentique, fût-il récent et imprimé sur papier à envelopper la chandelle. Même, en ce cas-ci, il y aurait double avantage; ménager les petites bourses, toujours nombreuses parmi les lettrés, et vous permettre, au lieu d'un travail ennuyeux de copie, de déchirer un feuillet pour enrichir votre manuscrit. Quand on est son propre secrétaire, comme il arrive ordinairement *in nostro docto corpore,* hé bien, c'est une aubaine. Ainsi procédait, dit-on, le célèbre Rohrbacher—c'est peut-être une calomnie?—mais comme il n'opérait pas toujours sur ses propres livres, il était devenu plus redoutable aux bibliothèques que les souris et les vers.

Pour nos vieux auteurs, nous n'en sommes pas là. Nous avons des éditions qui, tout en se présentant avec les grâces d'une belle impression, sur beau papier, ne sont cependant ni trop rares ni trop chères. La plupart nous viennent de la librairie Tross, à Paris, qui les a fait exécuter par différents imprimeurs.

En 1863 paraissait d'abord le *Brief Récit,* etc., du second voyage de Cartier d'après la rarissime édi-

(1) Une preuve se trouve dans l'édition, faite par M. Thwaites, de la *Nouvelle Découverte* du P. Hennepin. Chicago, McClurg & Co., 1903. M. Paltsits, pp. XLXVI, ss, qualifie de futiles les essais de bibliographie du célèbre moine voyageur tentés par des hommes comme Shea, Justin Winsor, le Dr. Dionne et Philéas Gagnon.

tion de 1545. En 1865, le *Discours du voyage* etc., de 1534 était publié sur une édition de 1598, puis réédité, deux ans plus tard—1867—d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale (1). Entre temps avaient successivement paru six volumes de Sagard, de 1865 à 1866, et trois de Lescarbot, 1866.

Ces éditions, sans être en fac-similé, répondent aux exigences de la science historique, reproduisent le texte original avec son orthographe archaïque et sa pagination indiquée à la marge. Pour Sagard surtout, qui n'avait jamais été réédité et qui, pour la période qu'il raconte, est un témoin de premier ordre, ces réimpressions étaient un service inappréciable rendu à notre histoire.

Quant aux *Voyages de Champlain,* plus importants encore, c'est un érudit canadien, versé autant, sinon plus, qu'homme du monde dans l'histoire du Canada, l'abbé Laverdière, qui nous en a donné, sous le patronage de l'Université Laval, une édition vraiment à la hauteur de l'oeuvre (1870). Elle se fait rare ; cependant les amateurs peuvent encore la trouver sans trop de peine — moyennant finances (2).

Si l'on ajoute à ces textes la monumentale édition des *Relations des Jésuites avec documents connexes,* publiée en soixante-treize volumges, de 1897 à 1901, par les frères Burrows, à Cleveland, Ohio, sous la direction de M. Reuben Gold Thwaites, on aura un outillage, sinon complet, du moins suffisant pour une étude approfondie des commencements de la NouvelleFrance au point de vue religieux et civil; on pourra

(1) Dionne, *Jacques Cartier*, pp. 219, 221. Nous avons maintenant la précieuse édition publiée en 1924 par M. Biggar et enrichie de gravures et surtout de cartes anciennes fort rares.

(2) La *Champlain Society*, de Toronto, en prépare une réédition. Cette société a déjà publié Lescarbot, Denys, la *Relation de la Gaspésie* du P. Leclercq, avec traduction anglaise, etc.

se faire une opinion personnelle et motivée de quelques problèmes forts intéressants propres à cette ancienne époque, et dont nous dirons incidemment un mot en appréciant nos vieux auteurs : Quels ont été les premiers prêtres qui sont venus dans notre pays ? Où et quand la première messe, la première église ?

Parmi les sources de notre histoire primitive, nous n'avons nommé ni le P. Chrestien Leclercq, ni son confrère, l'auteur de *l'Histoire Chronologique de la Nouvelle-France,* ni le P. Hennepin. Sont-ils donc —surtout le P. Leclercq—des auteurs à dédaigner ? Point du tout. Et même, dans cet essai d'appréciation historique nous allons leur accorder la place d'honneur. C'est-à-dire, qu'au lieu de commencer par les temps les plus anciens, nous allons commencer par les plus rapprochés de nous,—procéder à la manière des écrévisses, ou de maître Martin descendant d'un arbre, *poupe* en avant. La méthode au moins sera originale. Quant à Hennepin, vu les brûlantes discussions qu'a soulevées sa mémoire, nous lui consacrons l'étude suivante tout entière.

II

Du P. Chrestien Leclercq, nous avons deux ouvrages, publiés tous les deux en 1691 : *Le Premier Etablissement de la Foy* et *La Nouvelle Relation de la Gaspésie* (1).

En 1890, une traduction anglaise, suivie d'un texte français soigneusement reproduit, a été donnée, de la *Nouvelle Relation,* par M. Ganong, pour la Société Champlain (2). Mais le *Premier Etablissement de la Foy,* sauf une traduction anglaise due à M.

(1) Nous ne donnons que les mots essentiels. Les titres seuls ont plusieurs aunes de longueur.
(2) The *Champlain Society,* de Toronto.

John Gilmary Shea, en 1881, n'a jamais été reproduit, que nous sachions. Au dire de M. Thwaites, il aurait même été " supprimé dès son apparition " (1), ce qui n'a pas dû contribuer à la diffusion de l'ouvrage. Il est devenu, en tous cas, une rareté bibliographique qui ne se trouve plus guère que dans quelques grandes bibliothèques. Nous avons eu l'avantage d'étudier l'exemplaire qui appartient au séminaire de Québec. Du commencement de février à la fin de juillet, une couple de fois par semaine, pendant plusieurs heures chaque jour, commodément installé, grâce à la bienveillance de notre excellent ami, Mgr. Am. Gosselin, alors Recteur de l'Université Laval, nous avons pu lire à loisir les deux volumes du *Premier Etablissement, la Nouvelle Relation de la Gaspésie,* et aussi, dans l'édition originale, *l'Histoire du Canada* de Sagard, que nous n'avions pas encore. Pour une simple lecture, c'eût été beaucoup trop de temps : les volumes sont de petite taille et les pages de taille plus petite encore (2). Mais, comme il s'agissait de textes rares, nous avons voulu, afin de n'y pas revenir, en faire une étude approfondie, et même prendre copie textuelle des passages les plus remarquables. Nous pouvons donc en parler sans trop de témérité.

Le P. Chrestien Leclercq, récollet, envoyé en 1675 dans les missions de la Gaspésie, où il succédait à ses confrères, les PP. Hilarion Guesnin et Exupère Dethunes (3), y a passé presque tout le temps de son séjour au Canada. Son unique absence est un voyage

(1) Réédition anglaise de la *Nouvelle Découverte* du P. Hennepin, Chicago, 1903. Introduction, p. XXXIV. Nous n'avons vu ce détail nulle part ailleurs.

(2) Comme, pour ces éditions rares, on donne le nombre des feuillets, nous pouvons faire remarquer—à ceux que le fait peut intéresser—que le premier volume du *Premier Etablissement* n'a que 454 pages, au lieu de 458, parce que la pagination saute de 452 à 457 sans crier gare.

(3) *Nv. Relation de la Gaspésie,* p. 22, éd. originale; *Premier Etablissement,* V. 11, p.—115, s.

fait en France à la demande de ses supérieurs, afin d'obtenir des secours qui permissent d'établir un hospice à Québec pour les religieux et une maison à Montréal. Il apporte, en 1681, à M. Dollier, supérieur des Sulpiciens de Montréal, des lettres de l'abbé Tronson, supérieur du séminaire de Paris, qui accordent aux récollets " 4 arpents de terre sur le bord du fleu-"ve, proche la chapelle de la Sainte Vierge" (1). Il retourne ensuite à ses missions. Ce dut être la même année, puisqu'il y avait six ans avant son voyage et que, repassé en France en 1686, il nous dit qu'il a été douze ans missionnaire chez les sauvages (2).

Ce sont ses travaux apostoliques, avec les dangers qu'il a courus, le succès de ses efforts, les insuccès aussi et les tentations de découragement, qu'il nous décrit dans sa *Nouvelle Relation.* Mais la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à la description des mœurs, des coutumes, des superstitions, du langage des Gaspésiens. Chose curieuse, la relation s'ouvre,—dédicace à part, bien entendu,—par le récit de la destruction de la mission de la Gaspésie, en 1690, " par les Anglais, Hollandais et Français réné-" gats. " C'est une lettre du P. Juneau, son confrère et successeur en ces parages, qui apporte au P. Leclercq la sinistre nouvelle.

La lecture de la *Nouvelle Relation* est intéressante et instructive, bien qu'il ne faille pas mettre une importance exagérée dans l'histoire des sauvages porte-croix (3), ni une créance trop robuste dans les diableries du jongleur (4) qui fait " paraître les ar-" bres tout en feu qui brûlent visiblement sans se con-" sumer et donne le coup de mort à des sauvages, fus-

(1) *Nv. Rel.* p. 570, s.
(2) *Ibid.*, p. 30.
(3) Chap. XI.
(4) Chap. XIII, p. 334.

" sent-ils éloignés de quarante à cinquante lieues, lors-
" qu'il enfonce son couteau ou son épée dans la terre
" et qu'il en tire l'un ou l'autre tout plein de sang, di-
" sant qu'un tel est mort, qui effectivement meurt et
" expire dans le même moment qu'il prononce la sen-
" tence de mort contre lui. "

Ces merveilles à part—bien au diapason pourtant de notre siècle de spiritisme à outrance—, on est ici en présence d'un écrivain sincère, d'un témoin.

Il n'en va pas de même, pour le *Premier Etablissement de la Foy,* qui raconte notre histoire depuis l'exploration de Verrazano, en 1524, jusqu'à la victoire de Frontenac en 1690. Il est vrai que l'auteur passe à tire-d'aile sur les premiers temps et ne dit rien des établissements français en Acadie. La fondation de Québec est le premier grand événement qui fixe son attention, avec—et c'est tout naturel—la venue des récollets en 1615. C'est ici, d'ailleurs, le principal objet de son livre, comme le titre même l'indique : *Le Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle-France.* Jusqu'à quel point le titre est justifié, jusqu'à quel point l'auteur a droit d'écrire ironiquement quelque part: " C'est une gloire pour les ré-
" collets d'être les précurseurs des jésuites dans tous
" les pays et de préparer la voie à ces hommes apos-
" toliques " (1), on pourra le voir suffisamment au cours de cette étude.

Ce que nous nous contentons de dire en ce moment, c'est que ce livre n'est pas l'œuvre d'un témoin, ni d'un contemporain. Non qu'il faille toujours, pour faire une bonne histoire, être contemporain des faits qu'on raconte, ou témoin oculaire: aucune histoire générale, à ce compte, ne serait possible. Mais on doit toujours s'appuyer sur les témoignages, les docu-

(1) *Premier Etablissement,* ch. XV, vol. 1, p. 468.

ments de l'époque. Que le P. Leclercq ait eu à sa disposition d'excellentes sources d'information, nous l'admettons volontiers et nous reconnaissons que, dans les parties purement historiques, sa narration a du prix. Mais c'est une règle de bonne critique historique qu'on doit préférer le récit d'un contemporain, d'un témoin oculaire surtout, aux dires d'un écrivain postérieur et éloigné du théâtre des événements — à moins que le premier ne se montre évidemment égaré par la passion. Et ainsi, pour les débuts de l'histoire du Canada, au P. Leclercq, nous préférons l'honnête Sagard, les lettres et relations des premiers missionnaires jésuites, et, par-dessus tout, l'observateur judicieux, le fidèle annaliste qu'est Champlain.

Par exemple, quand le P. Leclercq fait mourir le frère Pacifique en août 1618, je retiens la date donnée par Sagard — le 23 août 1619. Parfois le bon Père n'est pas d'accord avec lui-même. Ainsi dans la *Nouvelle Relation* (1), il écrit: " Le P. Bernardin, un " de ces illustres missionnaires, mourut de faim et de " fatigues en traversant les bois pour aller de Miscou " et de Nipisiguit à la rivière de Saint-Jean, à la Ca- " die, où ces Révérends Pères avaient leur établisse- " ment principal. " Dans le *Premier Etablissement de la Foy* (2), le P. Bernardin est devenu le P. Sébastien. Mais ceci n'est qu'un *lapsus* tout à fait pardonnable. Il y a des choses plus graves.

Le P. Leclercq nous affirme que les jésuites, en 1632, ont pris possession du couvent, de l'église des pères récollets à la rivière Saint-Charles, se sont servis de leur argenterie laissée en 1629 — dans l'espoir du retour. Hé bien, j'aime mieux m'en tenir à la *relation* de 1632, où le P. Le Jeune, témoin hors de pair

(1) P. 204.
(2) Vol. I, p. 242.

en l'occasion, nous dit (1) que le monastère des récollets était en pire état que le couvent des jésuites. Des deux bâtiments qui composaient ce dernier, l'un était à moitié brûlé, l'autre " dépouillé de ses portes et fenêtres qui avaient été ou brisées ou enlevées. " Et c'est ici pourtant que se réfugièrent les jésuites. De l'église des récollets, pas un mot. S'était-elle donc évanouie? Il vaut mieux se demander si elle a jamais existé.

Le P. Leclercq nous dit bien, en parlant du lieu choisi par ses confrères pour leur couvent: " Ce fut " donc en cet endroit que nos pères entreprirent de " bâtir la première église, le premier couvent et le pre- " mier séminaire qui furent jamais dans ces vastes " pays de la Nouvelle-France " (2). Plus loin, il ajoute que le P. Denis Jamet, nouveau supérieur, arrivé en 1620 avec des ouvriers, pousse si activement la construction commencée, le 3 juin de la même année, par le P. Dolbeau, que bientôt les religieux peuvent s'y loger. Ensuite " il fit accommoder durant l'hiver " les dedans de l'église de sorte qu'elle fut en état " d'être bénite le 25 mai 1621 " (3).

D'autre part, le P. Jamet, dans sa lettre à Charles des Boves, vicaire général de Pontoise (4), ne parle que d'une pièce du corps de logis " Nous divisons le " bas en deux; de la moitié, nous en faisons notre cha- " pelle en attendant mieux. " La lettre est du 15 août. Si, du 15 août, 1620, au 25 mai, 1621, on a construit, au couvent des récollets, une église en pierre — il s'agit d'une église en pierre — il faut avouer qu'on allait plus vite en besogne en ce temps-là qu'aujourd'hui.

---

(1) Edit. Burrows, V. p. 44. Cf. aussi, pp. 58, 68, 216.
(2) *Premier Etablissement*, I, 58.
(3) *Premier Etablissement*, I, 58.
(4) Citée par Sagard, *Hist. du Canada*, I. pp. 68-75.

Dans l'introduction—d'ailleurs très bienveillante— de sa traduction de la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* (1), M. Ganong nous dit que le P. Leclercq est " par tempérament porté à embellir et à exagérer " les choses qui peuvent faire honneur à sa profes- " sion. " En d'autres termes, il aime le panache, et dans son livre, sous d'humbles formules, il en donne maint exemple. Mais, dira-t-on, dans le cas présent, " son récit est corroboré par le fameux mémoire de " 1637 " (2). N'y voit-on pas en effet que les récollets ont été les premiers missionnaires de la Nouvelle-France, y ont porté les premiers la lumière de l'Evangile, y ont construit la première église, etc.?

Une remarque au sujet de ce mémoire souvent cité ne sera peut-être pas inutile.

La critique historique nous met en garde contre les panégyriques parce que, destinés à exalter la mémoire d'un homme, ils sont sujets à des prétéritions et à des exagérations qui s'accordent mal avec la sévérité de l'histoire.

Nous ne sommes pas ici en présence d'un panégyrique proprement dit, mais d'un plaidoyer qui en tient légèrement. Il s'agit en effet d'obtenir pour les récollets l'autorisation de retourner dans leurs missions du Canada—et, à cette louable fin, on fait valoir leurs travaux. Qui?—Un récollet, sans doute: il nous semble donc qu'il faille accepter ce document *cum grano salis*. L'excellent Sagard, d'ailleurs, qui est de la maison, nous fournira lui-même un sel de valeur non suspecte.

---

(1) Edit. de la *Champlain Society*, 1910, avec texte français à la fin. " He had a marked temperamental tendency to magnify " and embellish matters which could be turned to account in his " calling, " p. 17.

(2) Publié par Margry, *Mémoires et documents*, etc. Vol. I, p. 3, ss., 1879.

Il arrive en 1623.—S'il y a, au couvent des récollets, une église bâtie en 1620-1621, il a dû la voir, parce qu'il voit très clair. Dans son *Histoire du Canada* (1), il nous décrit minutieusement le couvent des Pères: " Ressemblant plustost à une maison de no-
" blesse des champs que non pas à un monastère de
" frères Mineurs, ayant été contraints de le bastir de
" la sorte, tant à cause de notre pauvreté que pour le
" fortifier contre les sauvages. " " Le corps de logis
" est au milieu de la court, comme un donjon, puis les
" courtines et remparts faits de bois avec quatre petits
" bastions de même estoffe, aux quatre coins, eslevez
" de environ 11 ou 15 pieds du raiz chaussée sur les-
" quels nos religieux ont dressé des petits jardins à
" fleurs et à sallades, d'où ils peuvent aller à nostre
" chapelle bastie de pierres au-dessus de la maîtresse
" porte du couvent. "

Ce n'est pas clair comme de l'eau de roche,—du moins ces dernières lignes. Cette chapelle ainsi juchée au-dessus de la maîtresse porte ne laissait pas que de nous intriguer un peu. C'est tout de même autre chose que la pièce intérieure dont parle le P. Jamet. Mais qu'était-ce au juste? Où trouver quelque lumière? Dans le *Grand Voyage au pays de Hurons?*

C'était peu probable. On sait que le texte du *Grand Voyage au pays des Hurons* publié en 1632, est littéralement reproduit dans l'*Histoire du Canada,* publiée en 1636. Le bon frère Sagard se copie lui-même—et c'est bien permis; il y en a tant qui copient les autres sans le dire! S'il y a des différences entre les deux textes, c'est que certains détails, comme il arrive dans cette description de l'établissement des récollets, sont plus développés dans l'*Histoire* que dans le *Voyage.* Malgré cela, le texte du *Grand Voyage,* sur le point particulier que nous étudions, est moins obs-

(1) Edit. Tross, p. 161, s. (164-165 de l'orig.).

cur. Après les premiers détails, en tout semblables dans les deux ouvrages, on retrouve " les quatre pe-" tits bastions faits de mesme, eslevez environ douze à " quinze pieds du raiz de terre, sur lequel (1) on a " dressé et accommodé des petits jardins, puis la grand' " porte avec une tour carrée au-dessus faicte de pierre, " laquelle nous sert de chapelle "(2). Et voilà! Le monastère était entouré de remparts de bois, avec courtines, bastions, fossés formés naturellement par les replis de la rivière, et, au-dessus de la grand'porte de l'enceinte, il y avait une tour carrée en pierre, — à douze ou quinze pieds de hauteur. C'est cette tour que le mémoire de 1637 et le P. Leclercq, et ceux qui s'y sont fiés, veulent nous faire prendre pour une église. C'était tout au moins une église en l'air.

Si nous nous sommes attardés sur ce détail, c'est que sans doute il est fort intéressant pour celui qui étudie l'histoire de l'Eglise du Canada, de savoir quelle a été la première église de Québec,—si toutefois on ne veut pas accepter pour telle la petite chapelle de 1615. Mais nous avons surtout voulu montrer que pour cette période de notre histoire qui s'arrête à la prise de Québec en 1629, non seulement nous pouvons nous passer du P. Leclercq, mais encore qu'il est moins sûr que son humble confrère, le frère Sagard. Certes, il écrit mieux que Sagard. Il parle la langue de la bonne époque du XVII siècle, son récit est alerte et clair: pour employer une expression banale, il se lit comme un roman. Par contre Sagard a pour lui la bonhomie, la simplicité, le naturel et—l'honnêteté. Il n'enjolive pas, il ne brode pas, il peint sans prétention ce qu'il a vu. Ce n'est pas un styliste. Lui-même, d'ailleurs, nous le déclare: " On pourra dire que je " devrais avoir emprunté une plume meilleure que la

(1) Il faut: lesquels, — ou bien, corriger le texte précédent.
(2) *Grand Voyage*, etc., édit. Tross, I, 39 (56, éd. orig.).

" mienne pour polir mes écrits et les rendre recomman-
" dables, mais c'est de quoy je me soucie le moins " (1). Cependant son style n'est pas aussi négligé qu'il veut bien le dire : il est remarquablement correct et clair pour l'époque. Le bon frère sème son récit de réflexions primesautières et, comme il reste toujours près de la nature, il brosse sans en avoir l'air maint tableautin digne d'être encadré. Ainsi, non seulement au point de vue de l'information, mais même à ce point de vue du mérite littéraire, du plaisir et du profit que peut procurer une lecture, Sagard peut nous consoler de la rareté de son célèbre confrère. Mais il s'arrête à 1629 et Leclercq pousse son histoire jusqu'à 1690.

Examinons si c'est pour notre plus grand bien et pour sa plus grande gloire.

Il n'y a pas, dans le *Premier Etablissement de la Foy,* d'autres divisions que les chapitres qui se succèdent sans interruption, de sorte que le XVII ouvre le second volume. Si le premier se ferme avec le chapitre XV, cela est dû à des erreurs de numération. Le chapitre IX est répété et l'erreur se continue jusqu'au XIVme qui reprend son véritable chiffre ainsi que le XVème. Ce dernier s'en trouve bien, puisqu'il le conserve au chapitre suivant. Ainsi deux chapitres IX, deux chapitres XV, pas de chapitre XIII; c'est un mauvais chiffre! Pas de chapitre XVI non plus (2). Mais, à défaut de grandes divisions chronologiques, le sujet du livre se partage naturellement en trois parties: la première, dont nous avons parlé, comprend treize chapitres; la deuxième, de 1631 à 1671, époque du retour des récollets dans la Nouvelle-France, se compose des chapitres XIV-XVIII; et la troisième, de

(1) *Hist. du Canada*, I. p. 11.
(2) Les erreurs de pagination ont été indiquées plus haut, p. 28, note 2.

1671 à 1790, qui traite d'abord des premiers travaux des pères après leur retour, puis des voyages et découvertes de Cavelier de la Salle, occupe le reste de l'ouvrage, chapitres XIX-XXVI.

Autant la première partie est d'une lecture agréable, autant la seconde est pénible, agaçante, révoltante parfois. L'auteur commence par relater les efforts des récollets en 1631, 1632, pour revenir au Canada, efforts sans cesse renouvelés toutes les années suivantes. C'est la matière de deux interminables et fastidieux chapitres de près de cent pages: XIV et XV pp. 417-514.

Certes, nous sommes le premier à regretter que les récollets ne soient pas revenus dès 1632. Nous professons la vénération la plus profonde, la plus sincère admiration pour les Joseph Le Caron, les Dolbeau, les Jamet, les de la Roche d'Aillon, comme du reste, pour les Lalemant, les Garnier et les Brébeuf. Que les héroïques missionnaires aient été évincés d'un champ de labeur qu'ils avaient cultivé les premiers, que l'illustre Père Joseph le Caron en soit mort de chagrin, nous le déplorons, nous en sommes profondément touché. Mais cette injustice, qui en a été la cause? Sans recourir aux Cent-Associés, qui y furent bien pour quelque chose, Richelieu, à lui seul, suffit à expliquer le fait. Lui qui confiait aux capucins, en 1632 (1), les missions de l'Acadie et qui ordonnait d'en exclure tous les autres missionnaires réguliers et séculiers, (2) pouvait bien en faire autant pour cette partie-ci de la Nouvelle-France. C'est d'autant plus probable que ces missions furent aussi offertes aux capucins avant d'être — sur le refus de ces derniers,—confiées aux jésuites (3).

(1) Rameau, *Une Colonie Féodale*, I, 77.
(2) Faillon. *Hist. de la Col. Fr.*, I, 280, note d'après les archives des affaires étrangères, Vol. Amérique, fol. 100 et 106.
(3) Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nv.-France*, I. p. 182.

Quoi qu'il en soit — et ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond ce point d'histoire — pour le P. Leclercq, l'obstacle au retour des récollets, ce sont les jésuites. Il ne le dit pas avec la belle impudence qu'y met l'auteur de l'*Histoire Chronologique de la Nouvelle-France* (1). Mais il le croit fermement et il l'insinue en maint endroit. Les jésuites se disculpent par plusieurs lettres. Le P. Le Jeune écrit au gardien du couvent de Paris, le 16 août 1632; le P. Charles Lalement, au P. Baudron, le 7 septembre, 1637, et aussi au frère Mohier. " C'étaient là, dit le P. Leclercq, des " preuves authentiques de leur sincérité qui ne laissè- " rent plus aucun doute de la vérité. " Il l'écrit, mais il n'en croit rien. Il continue le long et ennuyeux récit des démarches et des déconvenues de ses confrères. On touche au but " mais des gens plus fins et plus " puissants que nous jouèrent si bien leur petit rol- " let " (2) que tout est à recommencer. On sent qu'il s'exaspère, sa plume devient acerbe, ironique, enfiellée. Quand ensuite il arrive aux travaux apostoliques des jésuites, on devine quel esprit l'anime. De l'héroïque épopée des missions huronnes et de leur glorieux martyrologe, rien! Les *Relations* elles-mêmes, publiées en France sous le nom des jésuites, ne sont vraisemblablement pas authentiques: " J'ai toujours été persua- " dé, nous dit-il avec une feinte naïveté, que ne se fai- " sant honneur que de leurs travaux et de leurs souf- " frances, les jésuites n'ont point de part aux Rela- " tions qu'on a imprimées du Canada, apparemment " sur de faux mémoires, au moins en ce qui regarde " l'avancement de la foy parmi les nations sauva- " ges " (3).

Et alors, c'est entendu, tous ces récits de conversions, de néophytes dont la piété rappelle la ferveur

(1) P. 168.
(2) *Prem. Etablissement*, etc., I. p. 465.
(3) *Op. cit.*, I, 522.

des premiers chrétiens, sont de pieuses inventions " des contes, " comme dit crûment l'*Histoire Chronologique* (1). " On apprenait avec une agréable sur- " prise, par les amples relations imprimées, les grands " progrès de l'Evangile dans ces pays... O Dieu! quels " empressements ces heureux succès faisaient naître " dans le cœur de toute la province pour aller prendre " part à de si merveilleux changements; s'ils étaient " aussi véritables qu'on les débitait; car dans ce temps " toute la France en était duppe " (2).

" Plut à Dieu, écrit-il encore, que toutes ces égli- " ses des *Relations* fussent aussi réelles que le pays les " reconnaît chimériques " (3)!

Les travaux des récollets, par exemple, n'avaient pas eu cet insuccès!

" Ce n'est pas, dit le P. Leclercq, que les petites " églises naissantes que nous y avons laissées se soient " démenties, à l'exception de deux ou trois "... Il faut " cependant " espérer que Dieu leur aura fait la grâce " de se reconnaître quoique certains écrivains les aient " damnés de plein droit " (4).

Ainsi les jésuites n'avaient pu faire en cinquante ans, ce qu'en quinze, avaient fait les récollets.

De cette partie du *Premier Etablissement de la Foy,* où le faux le dispute à l'odieux, John Gilmary Shea a dit: " Aucun missionnaire n'a pu l'écrire, ou, " s'il l'a fait, il doit se résigner à prendre rang au-des- " sous de Hennepin — No missionary ever could have

(1) P. 4.
(2) *Op. cit.* I, 445. V. aussi 337, s. 527 ss.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, 461, 462. Ce trait est à l'adresse de Champlain qui dit clairement que les fameux convertis, Napagabiscou, Nanéagachit et Pastedechouan (Pierre-Antoine), ne persévèrent point. Oeuvres, VI, 137 (1121). Pour ce dernier, nous avons le récit de sa triste mort dans la relation du P. Le Jeune—Ed. Burrows, IX. 69, 71.

" written this part, or, if he did, he must be content to " rank below Hennepin " (1).

Au-dessous de Hennepin, généralement considéré comme un plagiaire, un faussaire et un menteur, ce n'est pas bien haut dans l'opinion du célèbre historien américain, qui ajoute d'ailleurs: " Cette seconde par- " tie ne peut être considérée comme historique. — The " second part, then, is not to be considered as histori- " cal " (2).

M. Ganong, il est vrai, cherche à se persuader et à persuader aux autres qu'elle n'est pas l'œuvre du P. Leclercq (3). Il s'appuie sur des différences de style. Mais, comme il n'a lu que la traduction de Gilmary Shea, il n'est pas en bonne posture pour faire de la critique interne.

Shea, d'autre part, qui note avec soin les anomalies, les faussetés, les injustes assertions du *Premier Etablissement de la Foy,* rappelle,—sans y croire, bien entendu—une prétention du P. Hennepin. D'après le trop fameux voyageur, le livre aurait été publié sous le nom emprunté du P. Leclercq, par le P. Valentin le Roux, et la relation du P. Zénobe Membré qui y est publiée, ne serait que son propre journal—à lui, Hennepin,—qu'il avait laissé entre les mains du P. le Roux, à Québec (4). Sans s'arrêter à ces affirmations que personne ne prendra jamais au sérieux, il demeure établi, en bonne critique historique, qu'un ouvrage publié au vu et su d'un écrivain et sous son nom, sans protestation de sa part ni d'autre, doit être tenu pour son œuvre. Quant à la supposition que la seconde partie serait d'une autre main que les deux

(1) *Discovery and exploration of the Mississipi Valley,* 2de édit. Albany, N. Y., McDonough, 1903, p. 95. La 1re éd. est de 1852.

(2) *Ibid.*, p. 86.

(3) *Nv. Relation de la Gaspésie.* Introduction, p. 20, s.

(4) *Loc. cit.*, p. 83.

autres, outre qu'elle est refutée par la règle de critique qu'on vient d'énoncer, elle est encore gratuite: pour celui qui lit attentivement l'ouvrage entier, il n'y a pas à douter que la même main n'ait partout tenu la plume.

Au P. Leclercq, il faut donc attribuer ce qui est bon—et il y en a beaucoup,—et ce qui est mauvais—et il y en a bien trop.

Au commencement de la troisième partie se trouvent plusieurs détails intéressants : construction, à N.-D.-des-Anges, d'un bâtiment pour servir de chapelle, et où Mgr. de Laval dit la première messe le 4 octobre 1671 (1), fête de S. François; la pose de la première pierre de l'église du couvent, le 22 juin 1671, par l'intendant Talon (2) ; les travaux artistiques du frère Luc Lefrançois "assez connu de toute la France "pour un des plus habiles peintres de son temps" et qui orne de ses tableaux, outre l'église et la chapelle des récollets, la paroisse de Québec, l'Hôtel-Dieu, les églises des jésuites, de l'Ange-Gardien, du Château-Richer, de la Sainte-Famille, à l'île d'Orléans (3). On y trouve aussi le commencement des missions de la Gaspésie en 1673 (4).

Mais l'objet principal, ce sont les voyages de Cavelier de la Salle. Bien qu'il y ait eu un Père Leclercq (5) parmi les compagnons du célèbre et infortuné explorateur, ce n'était pas le nôtre, et celui-ci, pour sa narration, a utilisé ou même textuellement reproduit le journal du P. Zénobe Membré et la relation du P. Anastase Douay. Il s'y trouve une attaque

(1) Vol. II, p. 92.
(2) *Ibid.*, p. 94.
(3) *Ibid.*, p. 96.
(4) *Ibid.*, p. 103.
(5) Le P. Maxime Leclercq, frère du P. Chrestien, d'après les RR. PP. Hugolin et Odoric. V. Ganong—*Nv. Relation de la Gaspésie.* Introd., p. 3, note 5.

contre la véracité du journal du P. Marquette qui, avec Joliet, avait eu le tort de découvrir le Mississipi avant la Salle. Le P. Marquette n'est pas nommé—il est rare que le P. Leclercq attaque franchement,—il préfère les insinuations—, seul Joliet a l'honneur d'être considéré comme un faussaire. Il est entendu que sa relation "qui de fait n'est pas donnée sous son nom ne contient "pas un mot de vérité" et a été "imprimée sur de faux mémoires" (1). Hélas! retour des choses ! Joutel, dans son '*Journal du dernier Voyage du sieur de la Salle,* en dira autant des relations sur lesquelles se fonde l'auteur du *Premier Etablissement de la Foy*" (2) !

Néanmoins on ne révoque pas en doute la véracité des relations du bon P. Membré et du P. Douay. Le P. Membré, comme le P. de la Ribourde, comme la Salle lui-même et bien d'autres, a laissé ses os là-bas en témoignage de sa sincérité.

Tous ces récits sont du plus grand intérêt, et vraiment, s'il n'y avait que le P. Leclercq pour nous en fournir le texte, il faudrait souhaiter qu'on le réimprime. Mais ils ont été traduits et édités par Shea, en 1852, avec le journal du P. Marquette, les relations du P. Allouez, s. j. et du P. Hennepin, et réédités avec l'ouvrage entier en 1881. En 1861, le même érudit a publié les relations de l'abbé Cavelier, frère de la Salle, des abbés Saint-Cosme et Le Sueur et du P. Guignas. Pour continuer la même série, paraissait, en 1884, le journal de Joutel, déjà publié par Margry, en 1879, avec les lettres de la Salle et beaucoup d'autres documents relatifs à la découverte du Mississipi. Nous avons donc sur cette question une documentation copieuse, de sorte que cette partie du livre du P.

(1) *Premier Etablissement*, II, 364, ss. Shea, *Discoveries*, éd. citée, p. 227.
(2) Margry, *Op. cit.*, III, pp. 190, s. texte et note.

Leclercq, la plus importante de son œuvre,—où, du reste, il a surtout joué le rôle de compilateur,—tout en étant fort intéressante,—n'est pas nécessaire.

En résumé, sur trois parties, deux ne sont pas indispensables au travailleur, et l'autre n'aurait jamais dû voir le jour.

Cette conclusion peut s'appliquer—*a fortiori*—à *l'Histoire Chronologique de la Nouvelle-France,* que nous avons citée plus haut.

C'est à l'obligeance vraiment excessive de M. Eugène Réveillaud que nous devons cette vieille histoire qui dormait dans les cartons de la Bibliothèque nationale, à Paris, d'un sommeil deux fois séculaire qu'il eût mieux valu ne jamais interrompre. Mais quand on se nomme M. Réveillaud, évidemment ce n'est pas pour rien.

De cet honorable personnage, nous ignorons les destins. Habite-t-il encore notre monde sublunaire? Est-il allé rêver sur les rives sombres du Styx? Nous ne savons,—c'est pourquoi nous en parlons au passé.

Il nous avait déjà gratifiés, en 1884, d'une *Histoire du Canada.* Elle est dédiée à "Jules Ferry, Pré-
" sident du Conseil des Ministres, etc., comme témoi-
" gnage de la reconnaissance d'un français pour la
" double œuvre accomplie sous son gouvernement, de
" l'instruction nationale généralisée, " etc., etc.

Ainsi M. Réveillaud dédiait son livre à l'auteur des lois scélérates contre les écoles catholiques de France, et la raison—une des raisons—de cette dédicace, c'était cette œuvre de sectaire étroit et malfaisant! Pas besoin de dire dans quel esprit a été conçue la nouvelle *Histoire du Canada.* L'auteur était huguenot et cela se voit tout de suite. Il lève une antienne à la gloire de ce grand Français qu'était Coli-

gny, et en l'honneur des "huguenots du XVI siècle (qui) étaient parmi les plus valeureux, les plus entre-" prenants, les plus éclairés et les plus industrieux des " enfants de la France " (1). Partant, Richelieu eut grand tort de leur faire la guerre et de leur fermer les portes de la Nouvelle-France (2). Ce n'est pas ce que pensait Champlain, ni Sagard, ni Leclercq, ni même l'auteur de l'*Histoire Chronologique*. Mais M. Réveillaud pensait ainsi. Naturellement il ne peut manquer de s'élever contre les empiètements du clergé catholique. Qu'évêque et missionnaires, pour défendre la foi et même l'existence de leurs néophytes, se soient ligués contre la traite néfaste de l'eau-de-vie, c'est de la tyrannie cléricale. Pourtant, M. Réveillaud qui, en sa qualité de calviniste, devait régler sa foi sur l'Ecriture, ne pouvait ignorer la parole des Saints Livres: " La justice grandit les peuples, l'iniquité les rend malheureux (3)." Alors, comme aujourd'hui, c'est ce que prêchait le clergé. Si les jésuites n'avaient été le but de quelques traits choisis, c'eût été merveille. On cite contre eux quelques-unes des pages les plus venimeuses de Michelet (4) : " Les jé-" suites, rois du Canada, avaient là de grands biens, " une vie large, épicurienne (jusqu'à garder de la gla-" ce pour rafraîchir leur vin l'été). Ce séjour était " commode à l'ordre qui y envoyait d'Europe ce qui " l'embarrassait, parfois des saints idiots, parfois des " membres compromis qui avaient fait quelque glissa-" de " (5), etc.

---

(1) P. 28.

(2) Pp. 78, 90.—A la page 195, on apprend que le marquis de Beauharnois, notre gouverneur, était un bâtard de Louis XIV, chose généralement ignorée—ou du moins passée sous silence par nos historiens.

(3) Prov. XIV. 34.—*Justitia elevat gentes; miseros autem facit populos peccatum.*

(4) P. 67, en note, et p. 97.

(5) *Hist. de France*, XVII, p. 180.

Quand on met ces accusations fantaisistes en face de la réalité bien connue, on ne peut s'empêcher de déplorer les excès lamentables auxquels peuvent être entraînés par la passion irréligieuse, même de bons esprits. Cela va parfois jusqu'à l'hallucination, comme chez Villemain (1).

Féru de cette belle doctrine, il arriva que M. Réveillaud découvrit, en 1888, à la Bibliothèque nationale, un manuscrit de 1689 intitulé *Histoire de la Nouvelle-France,* sans nom d'auteur. Par la comparaison avec d'autres manuscrits, il crut pouvoir publier l'ouvrage sous le nom du P. Sixte le Tac, récollet, missionnaire au Canada dans le même temps que le P. Leclercq, qui en fait mention en 1678: " Ce fut dans cet-" te même année (1678) que le P. Sixte le Tac qui oc-" cupait la mission des Trois-Rivières, y fit aussi bas-" tir une maison sur nostre terrain par les petites con-" tributions et les secours que le révérend père com-" missaire lui envoyait de nostre couvent de Nostre-" Dame-des-Anges (2)."

Que l'*Histoire Chronologique* soit du P. Sixte le Tac, c'est grand dommage pour lui. Mais nous n'avons pas les renseignements voulus pour discuter cette attribution. D'ailleurs, elle n'a été, que nous sachions, contestée par personne. Ce qui n'est guère contestable, c'est que l'auteur soit un récollet. Toutefois, pour la besogne qu'il a conscience de faire, il sent le besoin de cacher son identité. Il se présente comme un militaire auquel "le pays stérile en affaire " de guerre dont (il) fait profession" laisse des loi-" sirs pour lire et écrire l'histoire (3)."

---

(1) Homme d'état, écrivain illustre, la peur des jésuites l'a rendu fou! V. Mourret: *Hist. de l'église,* VIII, p. 293, note 2; Thureau-Dangin: *Hist. de la Monarchie de juillet,* V. p. 546.

(2) *Premier Etablissement,* II, 126, 127. a

(3) Pp. 1, 2.

Il va sans dire que ceux qui l'ont écrite avant lui, "Sagard, Champlain, Lescarbot, Lecreux (*sic*, Du-" creux *Creuxius*) " sont obscurs, " remplis d'histoi-" res de voyages, de rivières, de lacs, d'anses qui ne " font qu'embrouiller " (1). Lui va nous donner la vraie histoire! Vous pouvez y compter, car c'est un observateur d'une perspicacité rare. Il a remarqué qu'au Canada " les terres ne sont bonnes qu'à cer-" tains endroits et (que) le bois n'y est pas de consé-" quence vu qu'il n'est pas assez cuit par le soleil, ce " qui fait qu'il n'est pas fort propre à bâtir des navi-" res " (2).

Quant aux sauvages, ils sont si méprisables, "ils " entrent même si peu, dit-il, dans la connaissance de " notre religion que je ne sçaurais m'empêscher de me " fascher lorsque je vois les livres farcis de contes que " l'on fait d'eux pour tromper le public " (3).

L'excellent homme !

Sur ce texte, M. Réveillaud fait remarquer que c'est une pointe contre les jésuites. C'est du moins une grosse pointe qu'il faudrait aiguiser un peu.

Ensuite sont racontés les événements qu'on trouve partout, mais non sans quelques erreurs (4).

---

(1) *Ibid.*, p. 3.

(2) *Ibid.*

(3) Le P. Leclercq est plus juste quand il écrit: " C'est une " erreur qui n'est que trop commune...que les peuples de l'Amé-" rique septentrionale, pour n'avoir pas été élevés dans les maxi-" mes de la civilité, ne retiennent de la nature humaine que le seul " titre d'hommes sauvages et qu'ils n'ont aucune de ces belles " qualités de corps et d'esprit qui distinguent l'espèce humaine. " *Nv. Rel. Gasp.*, p. 31, 32.

(4) Toutefois, les dates que j'ai contestées, (*Mém. Soc. Royale*, 1922, pp. 54, s.), 1623 pour le voyage de Sagard chez les Hurons, et 1624 pour son retour en France, sont également données par Leclercq (*Premier Et. de la Foy*, I vol. ch. VIII, pp. 245, 246 et 258). Seulement, resterait à expliquer pourquoi la lettre du F. du Fay, provincial, qui rappelle Sagard en France, est datée de Paris, ce 9 mars 1625. Edit. originale, L. III. ch. VIII, p. 836; —*Ed.* Tross, vol. III, p. 759.

Le manuscrit s'arrête au commencement de la deuxième partie, au moment où les récollets, évincés de la Nouvelle-France, multipliaient les démarches et les requêtes pour obtenir d'y retourner. L'auteur examine les raisons que l'on oppose et conclut que "c'es-" taient les pères jésuites, — qui avaient leur intérêt " dans cette Compagnie de Marchands, vû qu'ils en " avaient trois parts et qui voulaient mettre un évêque " qui fût leur créature comme ils en mirent un en effet " l'an 1657, qui est Mr de Laval, — que c'estait eux, " dis-je, qui formaient opposition et qui faisaient agir " les marchands sans qu'ils parussent eux-mêmes" (1).

Pour apprécier d'un mot l'*Histoire Chronologique,* il n'y a qu'à dire: C'est du Leclercq deuxième manière, et du pire.

L'éditeur heureusement a fait suivre le texte de plusieurs pièces d'archives intéressantes qui empêchent le volume d'être inutile.

III

Passer du P. Leclercq et du prétendu P. Sixte le Tac à Lescarbot et à Champlain, c'est, de toute manière, monter, et dans le temps et au double point de vue de la valeur des œuvres et des écrivains.

De Champlain, nous dirons peu de chose, tant il est connu et tant l'éloge à son égard est grand et unanime. Il n'y a guère que l'abbé Faillon qui ait une légère tendance à le rebaisser au rang d'un simple traiteur, sans doute parce que Champlain, au lieu de Montréal, a eu le malheur de fonder Québec.

Pour montrer le mérite de Champlain, nous nous contenterons de citer un écrivain protestant, M.

(1) P. 168.

Kingsford: " Quel nom (dans notre histoire) a plus " de grandeur?... Jugé par ses écrits, Champlain nous " apparaît rempli d'une rare modestie, d'un souci cons- " tant de la vérité, de sorte que sa parole obtient créan- " ce immédiate. Il ne sacrifie pas la réalité à l'effet. " Nous avons chez lui un tableau clair et complet de " tous les événements de son temps (1)."

L'auteur pousse l'admiration pour son héros jusqu'à le comparer à César! parce que tous deux ont été " hommes d'action et hommes de lettres." (2) Ce parallèle est rempli de bonnes intentions, mais c'est un exercice littéraire qui prête ici un peu à rire. La simple pensée de rapprocher le grand capitaine, l'ambitieux général qui disait: " Plutôt le premier dans cet- " te bicoque que le second dans Rome!" du modeste Champlain dont tous les exploits se résument à quelques coups d'arquebuse contre les Iroquois, est tout à fait comique et il ne faudrait pas s'y arrêter en un moment où le sérieux est de rigueur. Que César ait bu de l'huile rance sans faire la grimace, comme Champlain avalait de la sagamité, pour ne pas faire peine à son hôte, c'est le propre d'une bonne âme. Vous en feriez autant!

Quant à l'écrivain, hé bien, vraiment Champlain écrit une langue singulièrement claire et même élégante pour son temps. Mais ce n'est pas César, non, ce n'est pas César, et. . ., sauf ce point de vue littéraire . . ., tant mieux pour lui, à tous égards!

L'admiration entraîne M. Kingsford plus loin encore. Il veut qu'il ait été protestant! L'éminent abbé Faillon — on ne laisse pas, pour quelques peccadilles, d'avoir du mérite — avait déjà émis un doute de ce genre, au moins sur l'origine calviniste de Cham-

(1) *History of Canada*, Toronto, 1887.....1898, en dix vol. Vol. I, p. 137.
(2) *Ibid.*, 136.

plain (1). Pour l'historien ontarien, il n'y a pas de doute. Il écrit sans sourciller: " Il est de toute éviden- " ce que Champlain était protestant — All evidence " points to the certainty that Champlain was a protes- " tant " (2).

Et pourquoi, de grâce? Parce que....c'est la principale raison....il se nommait Samuel et que les catholiques n'avaient pas la coutume de donner à leurs enfants des noms tirés de l'Ecriture.

Et voilà pourquoi votre fille est muette! Qui d'entre nous n'a connu, — sans parler des Rachels et des Judiths, des Esthers et des Rébeccas, — nombre d'Israëls, d'Isaacs, de Benjamins, d'Isaïes, de Jérémies, etc., tous rejetons de bonnes souches catholiques plantés dans les jardins de la sainte Eglise par les plus orthodoxes des curés? Il suffit du caprice ou de la sottise d'un parrain, surtout d'une marraine, pour affubler un enfant d'un de ces noms dont plus tard il ne sait que faire.

Mais, dit-on, l'acte de naissance de Champlain n'a jamais été retrouvé dans les registres catholiques " pourtant si bien tenus " — merci du compliment —. L'a-t-on trouvé dans les registres calvinistes? Et Monseigneur de Laval et Jacques Cartier? et Sagard? et Lescarbot? et tant d'autres peuvent-ils nous fournir leur acte de naissance? Parfois, pas même la date de leur mort. Une note à la marge d'un registre nous apprend par hasard celle de Jacques Cartier (1557) (3).

On a dépouillé Champlain de plusieurs choses. On lui enlève la particule et il semble qu'on ait raison, parce que Lescarbot, son compagnon à Port-Royal,

(1) *Hist. Col. Fr.* I, 550.
(2) *Op. cit.* I, p. 18, s.
(3) N. E. Dionne: *Jacques Cartier.* Q. 1889, p. 165.

écrit: *Le capitaine Champlein.* Au reste, c'est bagatelle, puisque cette particule n'implique pas du tout la noblesse de race et que Champlain est assez grand pour commencer sa propre noblesse. On lui ôte maintenant. . . .et c'est un peu plus grave. . . .son portrait traditionnel. Quand nous disons traditionnel, il s'agit d'une jeune tradition; elle ne remonte qu'au milieu de l'autre siècle. C'est en effet vers 1854 qu'un graveur parisien, Ducornet, publia une lithographie, prétendue reproduction d'un portrait de Champlain par Moncornet, au XVII siècle, conservé à la Bibliothèque nationale.

Or parmi les Moncornets de la célèbre bibliothèque, Champlain brille par son absence! Mais il y a un Michel Particelli qui lui ressemble comme un frère. Pour s'édifier sur ce point. . . .sur cette fumisterie. . ., il n'y a qu'à voir l'article de M. Biggar dans la *Canadian Historical Review,* fascicule de décembre 1920 (1). Ainsi ce portrait qui cadre si bien avec ce que nous savons du Père de la Nouvelle-France, qui nous le montre calme, grave, d'un poids assez imposant pour écarter toute idée de pétulance, ce portrait est un faux! Hé bien, nous y renonçons volontiers, ainsi qu'à tous les faux portraits qui ornent notre galerie historique, nous souhaitons même qu'un iconoclaste érudit y porte quelque jour, par amour de la science, une flamme et un fer destructeurs.

Mais ce à quoi nous ne pouvons renoncer, chez Champlain, c'est sa qualité, sa foi de catholique. D'ailleurs, Champlain. . . .non seulement si pieux mais si zélé catholique,. . . .Champlain protestant! C'est vraiment une des plus jolies inventions historiques de la fin de l'autre siècle. Il est bon, tout de même, en lisant

(1) Publication de l'Université de Toronto, p. 379. S. M. Biggar s'inspire de M. Paltsits, dans l'*Acadiensis*, Vol. IV, pp. 306-311.

l'histoire, de trouver de ces perles (1). Elles reposent des études sérieuses: c'est une agréable détente.

Une question — beaucoup plus importante que tout cela — se pose au sujet de l'édition des voyages de Champlain faite en 1632.

Tout lecteur peut s'apercevoir qu'elle diffère notablement en certaines parties des éditions de 1613 et de 1619. L'abbé Laverdière dans son introduction, p. VII, fait remarquer qu'on retranche tout ce qui dans l'édition précédente, a trait à l'arrivée aux travaux des récollets.

" Il est évident, dit-il, qu'une main étrangère s'est " chargée de la révision de l'ouvrage de Champlain. "

Et comme en 1632 les jésuites revenaient seuls au Canada, " cette main étrangère aurait été cel- " le d'un jésuite. De sorte que, tout bien considéré, " ajoute le très érudit éditeur, il semble que l'édition " de 1632 n'ait pas été faite ou surveillée par l'auteur " lui-même et de plus qu'elle ait été confiée à un père " jésuite ou à un ami de leur ordre " (2).

Pour confirmer cette conjecture,—ce n'est rien autre chose,—il ajoute quelques inexactitudes typographiques et enfin le chapitre premier du livre III (3) où sont racontés, d'après le P. Biard, les essais de Poutrincourt en Acadie, de 1610 à 1613, les travaux des jésuites, la fondation de la petite colonie de Saint-Sauveur et la ruine de tout par Argall en 1613. Ce qui est simple conjecture chez l'abbé Laverdière est devenu certitude pour l'entreprenant M. Kings-

(1) M. Kingsford a de ces trouvailles. Ainsi, il nous dit que la lettre K n'existe pas en français et que c'est pour cela que David Kirke, dans sa lettre à Champlain, signe: *Quer* qui était la forme du nom de sa famille quand elle résidait à Dieppe. En note, *op. cit.* Vol. I, p. 88.

(2) *Voyages de Champlain*, V, p. 242 (898), note 1.

(3) Vol. V, pp. 109-126 (765-782).

ford, — et il part de là pour nier plusieurs faits rapportés dans l'édition de 1632: Ainsi la conduite de Thomas Kirke dans son combat contre Emery de Caen, le larcin d'un calice par Louis Kirke, l'altercation du blasphémateur Michel avec le P. de Brébeuf et sa mort assez semblable à un châtiment céleste, etc.

N'en déplaise au sévère historien, et toute révérence gardée à l'égard de l'érudit abbé Laverdière, il nous semble que la règle de critique historique que nous avons rappelée (1) au sujet du P. Leclercq doive trouver encore ici son application: " Un ouvrage " publié au vu et su d'un écrivain et sous son nom, sans " protestation de sa part, ni d'autre, doit être tenu pour " son œuvre. " Ce n'est, d'ailleurs, que l'expression du simple bon sens. Champlain était en France en 1632, il a vécu jusqu'à 1635. Ces changements dans son texte ont-ils pu lui échapper? Les a-t-il désavoués? Non, non. Donc son autorité couvre cette édition comme les précédentes.

On n'y mentionne que sommairement les récollets: Champlain arrive en 1615 avec " quatre Reli- " gieux " (2). C'est peu, mais d'autres faits non sans importance sont aussi retranchés. Par exemple la conspiration du serrurier Jean du Val. Faudra-t-il dire qu'un serrurier, pour l'honneur de la profession, a escamoté ce récit?

Quant à ce qui est ajouté sur l'Acadie (3), nous demandons s'il n'était pas bien naturel que Champlain, qui avait raconté les débuts de ces établissements, aimât à en redire les développements et la ruine? D'ailleurs il s'y était trouvé intimement mêlé par les dé-

(1) *Supra*, p. 40.
(2) Oeuvres, V, 241 (897).
(3) Nous ne disons rien des erreurs typographiques. Il s'en trouve, comme on dit, dans les meilleures familles. Nous en avons cité plusieurs et d'assez fortes en parlant du P. Leclercq.

marches qu'il avait faites auprès de Madame de Guercheville et du P. Coton pour obtenir que les largesses destinées à fonder St-Sauveur fussent plutôt employées à développer Québec. Et à qui pouvait-il emprunter les détails de son récit mieux qu'au P. Biard témoin oculaire et digne de foi? Et, du reste, rien ne démontre qu'il n'avait pas d'autres sources d'information. Lescarbot ne lui était pas un inconnu! Et tout le chapitre est tout à fait dans sa manière, et comme la réflexion finale est bien de lui! " Voilà com- " ment les entreprises qui se font à la haste et sans " fondement, et faistes sans regarder au fond de l'af- " faire, réussissent tousiours mal " (1). Un jésuite n'aurait pas écrit cela d'une entreprise dont le P. Coton et ses confrères avaient été les principaux conseillers et les acteurs avant d'en être les victimes.

Et quelle était la meilleure place pour ce chapitre? Absolument celle qui lui a été assignée: on en chercherait en vain une autre. C'est l'ordre logique: Champlain achève de décrire les destins de l'Acadie avant de raconter la fondation de Québec.

Sa transition: " Retournons et poursuivons la se- " conde entreprise du sieur de Monts ", pouvait être plus élégante; elle ne saurait être plus claire.

Nous concluons donc que, à notre avis, l'édition de 1632, pour ce qu'elle rapporte, mérite la même confiance que les deux autres.

IV

L'autorité de Marc Lescarbot n'est pas aussi incontestée que celle de Champlain.

---

(1) Oeuvres, V, 126 (782).

Peu d'historiens ont été plus discutés que lui. Les uns l'ont loué sans restriction, comme Charlevoix, personne ne lui a été plus sévère que l'abbé Faillon. Pour l'un, c'était un bon catholique, pour l'autre, un huguenot, pour un troisième, il était catholique de nom et huguenot de cœur (1). Mais tous s'accordent à reconnaître en lui un observateur attentif et judicieux et à dire que, au point de vue matériel, sa présence a été pour Port-Royal une bonne fortune.

Qu'on nous permette, après une lecture attentive, d'en dire, à notre tour, notre sentiment.

Quiconque ouvre son *Histoire de la Nouvelle-France* — il a écrit beaucoup d'autres choses — se trouve en présence d'un esprit d'une culture peu commune, auquel les auteurs anciens sont familiers. Poètes, orateurs, historiens, naturalistes, il les cite souvent et à propos; il cite même les Pères de l'Eglise. Le grec, l'hébreu ne lui sont pas étrangers. Il aime à philosopher sur tout un peu, et ses réflexions, pour n'être pas toujours d'une grande profondeur, manquent rarement de justesse. Citons comme exemple ce qu'il dit au sujet des colons de la Floride (2). " Que s'ils " ont eu de la famine, il y a eu de la grande faute de " leur part, de n'avoir nullement cultivé la terre la- " quelle ils avaient trouvée découverte, ce qui est un " préalable de faire avant toute chose à qui veut " s'aller percher si loin de secours. Mais les Français " et préque toutes les nations du jourd'hui (j'entends " de ceux qui ne sont pas nais au labourage) ont cet- " te mauvaise nature, qu'ils estiment déroger beau- " coup à leur qualité de s'adonner à la culture de la " terre qui néanmoins est à peu près la seule vacation

(1) Rochemonteix. *Les Jésuites et la Nv.-France*, I, 18, 19, notes.

(2) Vol. II, p. 483—Notons une fois pour toutes, que, dans *l'Hist. de la Nv.-France*, la pagination se continue dans les trois volumes, formant 851 pages en tout, (877 dans l'ancienne édition).

" où réside l'innocence. Et de là vient que chacun " fuiant ce noble travail, exercice de nos premiers pè- " res, des Rois anciens et des plus grands Capitaines " du monde, et cherchant à se faire gentilhomme au " dépens d'autrui,... Dieu ôte sa bénédiction de nous ", etc. — C'est aujourd'hui comme au temps de Lescarbot, au grand détriment et péril de la société.

Comme il a les yeux ouverts, qu'il sait bien peindre ce qu'il observe, que sa langue, sans être de la belle époque, est claire et pittoresque, on a avec lui, beaucoup à s'amuser et à s'instruire.

Pour prétendre qu'il était huguenot, il faut ne l'avoir pas lu, ou l'avoir lu d'une manière bien distraite. Partout, il se montre catholique. Avant son départ pour l'Acadie, en 1606, il cherche, et Poutrincourt avec lui, un prêtre pour accompagner les colons. Au défaut d'un prêtre, qui ne se trouve pas, Lescarbot aurait voulu au moins qu'on lui permît d'emporter l'Eucharistie, comme faisaient les premiers Chrétiens, et il cite l'exemple du frère de saint Ambroise, Satire, à qui elle avait été une grande consolation dans son naufrage. Il se montre étonné du refus qu'on lui oppose: " Car dit-il, l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui " autre chose qu'elle était alors, et s'ils la tenaient pré- " cieuse, nous ne la demandions point pour en faire " moins de cas " (1). C'est aller contre la discipline, mais pas du tout contre la foi catholique, bien au contraire!

Il est vrai qu'il blâme les ecclésiastiques qui montrent peu de zèle pour le salut des âmes (2), et que dans son *Adieu à la France* il écrit:

(1) P. 497.
(2) P. 495, 496.

" Prélats que Christ à mis pasteurs de son Eglise. . . .
" Sommeillez-vous, hélas! Pourquoi, de votre zèle,
" Ne faites-vous pas paraître une vive étincelle.
" Sur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer?" (1) etc.

C'est dur, mais le bon frère Sagard l'est peut-être plus encore quand il écrit: " Toute la France " bouillonne de Religieux, de Bénéficiers, de Pretres " séculiers, mais peu se peinent pour le salut des mes- " croyants. Il y en a une infinité qui demeurent icy " oysifs mangeans le bien des pauvres et courans les " bénéfices, qui s'ils passaient aux Indes et dans les " pays infidelles, y pourroient profiter et pour eux et " pour autrui ", etc (2).

Or, personne n'a jamais mis en suspicion la foi du bon frère récollet. Pourquoi serait-on plus sévère pour Marc Lescarbot? Qu'il ait eu l'esprit caustique et frondeur, nous l'accordons volontiers. Il critique bien librement ce qui lui déplaît, même chez les gens d'Eglise. Au moins ne nous donne-t-il pas le triste spectacle d'un religieux dénigrant l'œuvre d'autres religieux. C'est un laïque, et, qui plus est, un avocat au parlement. Or, en France, Eglise et Parlements ont rarement fait bon ménage. On comprend très bien l'esprit de Lescarbot. D'ailleurs la vérité vraie, c'est que, sauf les passages que nous avons indiqués, il n'y a rien de grave dans l'édition de 1611, que nous avons étudiée, contre les ecclésiastiques en général et contre les jésuites en particulier — qui sont à peine nommés en passant.

Mais il y a une autre édition!

C'est celle de 1617-1618, et nous sommes grandement obligés à la *Champlain Society* de l'avoir réé-

(1) P. 488.
(2) *Hist. du Canada*, pp. 38 et 39.

ditée avec une traduction anglaise due à M. Grant, professeur d'Oxford, et une introduction de M. Biggar.

En étudiant l'autorité historique de Lescarbot, nous allons voir en quoi cette édition diffère des deux premières de 1609 et 1611, et en quoi elle prête flanc à des critiques méritées et à une juste défiance.

Venu à Port-Royal en 1606 et retourné en France en 1607, Lescarbot n'a passé qu'un an en Acadie, et c'est précisément ce qu'il y a vu et fait qui forme la partie la plus neuve et la plus intéressante de son histoire: — livre IV, chapitres IX-XVIII (1). Pour tout le reste, il dépend d'autrui, et, naturellement, il vaut ce que valent ses sources d'information. Abstraction faite des établissements de la Floride et du Brésil, dont le récit est palpitant d'intérêt, mais ne nous touche pas, il exploite, pour la Nouvelle-France proprement dite, les relations des voyages de Cartier et les voyages de Champlain. Il reproduit même — du moins il le prétend — le texte des deux premiers voyages du capitaine malouin, l'un, " d'après une édi- " tion imprimée, l'autre, d'après le manuscrit original " présenté au Roy et couvert en satin bleu " (2).

Remarquons cependant qu'il mêle parfois les récits de Champlain à ceux de Cartier. Ainsi les chapitres XIX, XXI, XXVIII du livre III appartiennent à Champlain. Dans toute cette partie, y compris l'expédition de Roberval, sur laquelle Lescarbot manque de renseignements complets — et celle du marquis de la Roche (chapitre XXXII), les deux éditions se ressemblent. De même encore pour les commencements de l'Acadie, livre IV, de 1604 à 1607.

---

(1) Il y en a XIX, dans l'édition imprimée, mais, chose curieuse, comme pour la P. Leclercq, il n'y a pas de chapitre XIII.

(2) Livre III, prologue, pp. 203-208: "Ainsy j'ay laissé en en- " tier les deux voyages du dict capitaine Jacques Quartier. "

Et nous voici au livre qui a obscurci la belle renommée de l'*Histoire de la Nouvelle-France* : c'est le livre V. Le VIème est resté le même en 1618 qu'en 1611. Il y a bien un chapitre de moins; seulement en 1618, les chapitres III et IV ont été fondus en un seul, et la matière n'est pas changée.

Mais, en 1618, le livre V renferme quinze chapitres au lieu de six en 1611; donc neuf chapitres nouveaux. On doit dire dix, parce que le chapitre sixième, de 1611, où il était question d'une société à la manière de Lescarbot, pour " planter la foy et le nom " françois ès terres occidentales et d'oultre-mer ", a fort heureusement été retranché.

C'est dans ces chapitres supplémentaires que sont racontés les débats entre les jésuites — arrivés en Acadie en 1611 — et Poutrincourt ou plutôt son fils, Charles de Biencourt.

Or, toutes ces difficultés, ces querelles, Lescarbot, retourné en France en 1607, comme on a vu, et même résidant en Suisse de 1612 à 1614. (1) ne les connaît que par Jean de Poutrincourt qui lui écrit: " Si vous sçaviez toutes les particularités, il y aurait " bien de quoy enfler votre histoire " (2). Et sur ce que les lettres de Poutrincourt lui apprennent, il *enfle* son histoire. Lui-même nous l'apprend: " Je relis " et avec plaisir entremeslé de regret plusieurs lettres " qu'il (Poutrincourt) m'a écrites au sujet de ses vo- " yages, mais particulièrement une confirmative de ce " que je viens de dire " (3).

On lit cela justement au chapitre XV qui clôt ce fameux livre V.

---

(1) Introduction, édition de 1907-1914, p. XIV.
(2) Edition Grant-Biggar, Toronto, 1907-1914, 3 vols.; vol. III, p. 339, du texte français.
(3) *Ibid.*, III, 342.

Et Poutrincourt lui-même, alors retenu en France, d'où tenait-il ces renseignements? Des rapports de son fils Biencourt, qu'il avait laissé gouverneur de Port Royal. Biencourt était un jeune homme, " un " jeune gentilhomme de grande espérance, " au dire de Lescarbot. Si Poutrincourt s'est marié en 1590, comme dit M. Sulte (1), son fils n'avait pas vingt ans en 1611. M. Patterson (2) veut, d'après un document qu'il ne reproduit pas, qu'il soit né en 1583. Mais c'est M. Sulte qui est tombé juste. En effet, dans son introduction (3) au *Factum du procès entre Jean de Poutrincourt et les Pères Biard et Massé,* M. Gabriel Marcel nous dit qu'il a découvert à la Bibliothèque nationale — *Dossiers Bleus* — trois pièces relatives à Poutrincourt. La première est précisément " le con- " trat de mariage de Claude, fille de Isaac Pajot, bour- " geois de Paris, avec Jean de Biencourt, passé devant " Pierre Fardeau au châtelet de Paris le 14 août 1590, " lesquels se prennent avec les biens qui peuvent leur " appartenir. "

Biencourt était donc encore en cet âge où il sied mieux d'être gouverné que gouverneur.

Que les jésuites, qui avaient, grâce aux libéralités de Madame de Guercheville et de la reine, des intérêts dans l'entreprise de Port-Royal, et à qui d'ailleurs leur caractère et leur âge conféraient ce droit, aient donné des conseils à Biencourt, c'est tout à fait probable et c'est dans l'ordre. Que celui-ci, déjà prévenu contre des censeurs jugés importuns, les ait mal reçus, ce n'est pas dans l'ordre, mais c'est bien dans l'humaine nature :

---

(1) *Mém. Soc. Royale,* 1re série, vol. II, p. 33.
(2) *Ibid.* 11ème série, vol. II, 1896, p. 128.
(3) P. IX, s. note. Dans une addition, à la fin, l'éditeur nous apprend que Biencourt portait les prénoms de Jean-Charles et qu'il ne faut pas faire deux personnages distincts de Jean et Charles.

Un jeune homme toujours bouillant en ses caprices,
Est toujours.. .. .. ..
Rétif à la censure.. .. .. ..

monitoribus asper, comme dit Horace (1).

De là ces disputes, ces tiraillements qui aboutissent à une rupture complète.

Or, sur toutes ces misères, Lescarbot n'accepte qu'une version, celle de Biencourt. Il connaît celle du P. Biard, il la cite mais pour n'en tenir aucun compte. Il est l'intime ami des Poutrincourt, leur admirateur, il a quitté Port-Royal avec regret, il désire de le voir prospérer, et, sur les dires de gens qui ont toute sa confiance, il tient rigueur aux jésuites, qu'ils accusent d'en avoir causé la ruine. Les motifs qui l'ont égaré ne sont pas de ceux qui trouvent place dans les âmes viles: c'est le sentiment patriotique, c'est surtout l'amitié. Mais ces motifs, pour nobles qu'ils soient, nous tenons, avec la plupart de nos historiens, qu'ils ont faussé son jugement généralement si sûr.

Quelle ombre de vraisemblance, par exemple, dans l'accusation que, après la ruine de Saint-Sauveur, le P. Biard ait servi de guide à Argall pour aller saccager Port-Royal? Entre la relation du jésuite et la lettre de Poutrincourt reproduite par Lescarbot (2) il n'y a pas à hésiter.

Toutefois Lescarbot, même dans ses accusations contre les jésuites, garde un ton digne de l'histoire. Aussi n'admettrons-nous pas sans bonne preuve que l'odieux *factum,* cité plus haut (3) et publié en 1887 (4) par M. Gabriel Marcel, soit de sa main, —

(1) *Ad Pison.*, v. 163. Boileau, Art poétique, liv. III.
(2) Liv. V, ch. XIV, pp. 338, 339: texte fr., édit. citée, vol. III.
(3) P. 59.
(4) 80 exemplaires in 4o. Le mien porte le no. 65.

bien que le P. de Rochemonteix nous dise qu'on l'a soupçonné d'en être l'auteur (1). Lescarbot l'a connu et même il le cite. Mais cet amas indigeste d'imputations grossières pour ne pas dire ordurières (2), aux yeux d'un lecteur impartial, ne saurait être de la même plume que l'*Histoire de la Nouvelle-France.* Ce n'est qu'une de ces productions anonymes, un de ces pamphlets violents dont on est si prodigue en France quand on veut à tout prix couler un homme, une cause — ou un ministère —, et qui n'ont rien à voir avec l'histoire sérieuse. M. Marcel s'est fait illusion en croyant que cette publication allait " compléter et mo- " difier dans tous leurs détails les récits de Ferland, " Garneau, Harrisse, Sulte, " etc (3).

Ses sentiments, du reste, ont dû légèrement embuer la limpidité de son regard ou de ses lunettes, faire obliquer un tantinet son jugement: " Sans hésita- " tion, nous dit-il (4), nous ne craignons pas d'attri- " buer à la haine des jésuites, qui veulent déposséder " Poutrincourt, l'échec de notre colonisation en Aca- " die.... Ce n'est pas la première fois et ce ne sera pas " la dernière, malheureusement,—M. Marcel prend le " ton d'un prophète—que cet ordre néfaste, qui *prend* " *sa consigne hors de France,* aura exercé une influen- " ce néfaste—M. Marcel affectionne ce mot—sur nos " destinées." C'est nous qui soulignons une des rengaines de ce temps-là. En 1887, manger du jésuite était encore chose bien portée: cela pouvait mener un homme aux plus hautes dignités, — jusqu'au timon de l'Etat. Mais, avec les progrès de la civilisation, cet-

(1) *Op. cit.*, p. 81, note 4.
(2) Ainsi, p. 14, on accuse le P. Biard d'ivrognerie en compagnie d'un chirurgien qui avait "mauvais vin et, comme on dit, " vin de lion; mais quant au P. Biard, ce n'était que vin de pour- " ceau qui ne demande qu'à dormir ayant rendu gorge."
(3) Introduction, p. XV.
(4) Introd., p. XV.

te sorte de cannibalisme en plein Paris, comme l'anthropophagie chez les nègres, tend à disparaître.

S'il était nécessaire de discuter, on peut trouver chez l'adversaire même, dans le fameux *factum,* des arguments sans réplique.

Ainsi à quoi se réduit la ridicule histoire de l'excommunication de Biencourt par les jésuites (1)? Nous en avons là le texte en entier. Or c'est simplement une protestation du P. Biard contre la violence que lui fait le gouverneur. De guerre lasse, son confrère et lui, pour échapper aux tracasseries et à la malveillance, veulent retourner en France sur le vaisseau du capitaine l'Abbé qui va partir, mais Biencourt met arrêt au départ jusqu'à ce que les jésuites aient été déposés à terre, défend au capitaine de les garder à son bord et les somme eux-mêmes de quitter le navire. Quand ils y ont été contraints, il leur ordonne encore de garder leur chambre, défend au capitaine l'Abbé de leur parler sans témoin, même de se charger de leurs missives pour la France. Et toutes ces mesures arbitraires, cette tyrannie intolérable, vous pensez que c'est le P. Biard qui s'en plaint et qui exagère? Non, c'est Biencourt lui-même qui s'en vante. Tout est là dans le *factum,* raconté en deux lettres adressées à Poutrincourt (2), le 13 et 14 mars 1613 (3), par son fils. Pauvre jeune homme!

Et dire que tout le mal vient de là! que Poutrincourt n'ait pas laissé à la tête de son établissement, au lieu d'un jouvenceau, un homme de sens rassis. C'est contre ces vexations presque incroyables que proteste le P. Biard, non par une excommunication!—c'était un ancien professeur de théologie et il savait à quoi

(1) Par le P. du Thet, comme dit M. Réveillaud, pour qui père ou frère reviennent au même.
(2) Pp. 48-54.
(3) M. Marcel fait remarquer qu'il faudrait 1612.

s'en tenir,—mais par un document (1) où il signifie à Biencourt: " 1°—Que quiconque me violentera ou "me forcera (à) sortir hors (du navire) encourra pre- " mièrement l'indignation du Dieu tout-puissant et la " sentence d'excommunication majeure. — Le père ne faisait qu'invoquer les pénalités encourues, de droit, par ceux qui portent une main violente sur les personnes consacrées à Dieu. C'est l'*immunité ecclésiastique* qui a existé de tout temps et qui existe encore. Il déclare 2°—qu'il ne relève pas de Biencourt, mais du Roy et de son supérieur ecclésiastique; que l'ordre du Roy est qu'on le laisse libre et que personne n'a droit de l'arrêter; 3° — " Que nous ne sommes " point subjects de Monsieur de Biencourt, ains (mais) " ses associez. "

En somme, cette pièce alléguée contre les jésuites est plutôt à leur honneur. Mais laissons! Il y a longtemps que ce procès a été jugé. Que Lescarbot s'y soit laissé tromper, nous le comprenons, nous l'abandonnons sur ce point, mais nous nous gardons bien de le ravaler et de le décrier. Nous lui tenons compte plutôt des récits charmants qu'il nous a transmis sur les débuts de Port-Royal et de l'Acadie.

Le vrai premier établissement de la foi en notre pays, c'est lui et surtout Champlain qui nous l'ont raconté. Car l'Acadie, toute notre histoire en fait foi, c'était une partie de la Nouvelle-France, c'en était une des perles. Or, c'est là que de Monts qui, dans son voyage avec Champlain en 1597, avait été rebuté par les sables, les rochers, l'âpre climat de Tadoussac (2), voulut en 1604 former un établissement. Mais, au témoignage de Champlain, qui l'accompagnait, Pierre du Gua, sieur de Monts, comme ses prédécesseurs, le marquis de la Roche, le commandeur de Chastes, n'ob-

(1) Voir le texte *in extenso*, *Factum*, p. 43, ss.
(2) *Voyages de Champlain*, V, 42 (698).

tenait ces lettres patentes " qu'à condition — tout huguenot qu'il était — de planter (en Canada) la foy " catholique, apostolique et romaine — permettant " (toutefois) de laisser vivre chacun selon sa reli- " gion " (1). C'est pourquoi " il assembla nombre de " gentilshommes et toutes sortes d'artisans, soldats et " autres, tant d'une que d'autre religions, Prestres et " Ministres " (2).

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude, déjà trop longue, de raconter les destins des colons de l'île de Ste-Croix et de Port-Royal. Mais, à nous en tenir à l'aurore de la foi en ce pays, il convient d'avouer qu'elle fut assez pâle.

Le texte de Champlain nous met en présence des premiers prêtres venus ici au XVII siècle. Quels étaient-ils? combien? et qu'ont-ils fait? On en sait peu de chose. Il y en avait, d'après ce que nous laissent entendre Lescarbot et Champlain, au moins deux avec un ministre calviniste. Un seul est connu, l'abbé Nicolas Aubry (3), " homme d'Eglise, nous dit Lescarbot, " Parisien de bonne famille, à qui il avait pris en- " vie de faire le voyage avec le sieur de Monts, et ce " contre le gré de ses parents, lesquels envoyèrent ex- " près à Honfleur pour le divertir (dissuader) et ra- " mener à Paris " (4).

On ne sait de lui qu'une aventure qui faillit lui coûter la vie. Pendant que les vaisseaux étaient à la baie Ste-Marie, à l'extrémité ouest de l'Acadie, il suivit un groupe de marins dans les bois. En voulant retrouver son épée — il portait l'épée! — qu'il avait oubliée près d'un ruisseau où il avait bu, il se perdit si

(1) Champlain, *Ibid.*, V, 49 (705).
(2) *Champlain, Ibid.*, p. 50 (706).
(3) Le P. Dagnault, Eud., dans son livre: *Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse;* Valence. 1905, p. 7, le nomme d'Aubrée. Champlain et Lescarbot disent Aubry.
(4) *Op. cit.*, p. 427, s.

bien dans la forêt qu'on eut beau sonner de la trompette, même tirer du canon, il fut impossible de le retrouver. On le crut mort. On soupçonna même " cer- " tain de la religion réformée, de l'avoir tué pour ce " qu'ils picquoient quelquefois de propos pour le fait " de la dicte religion " (1). Ce ne fut que seize jours après qu'une chaloupe étant allée dans ces parages, le pauvre abbé qui mourait de faim, n'ayant pour se nourrir que quelques fruits sauvages, l'aperçut, et, à l'aide d'un mouchoir au bout d'un bâton, put signaler sa présence et se faire repêcher, à la grande joie de tout le monde.

L'abbé Aubry dut retourner en France dès 1605. D'après M. Sulte, il vivait encore à Paris en 1612, désireux de reprendre ses voyages (2).

Pour son compagnon, il avait souvent, comme l'abbé Aubry lui-même, du reste, maille à partir avec le ministre huguenot et l'on en venait parfois aux arguments violents. Champlain, scandalisé, nous en dit quelque chose: " J'ay vu, dit-il, le ministre et nostre " curé s'entrebattre à coups de poings sur le différend " de la religion. Je ne sçay pas qui estait le plus vail- " lant et qui donnait le meilleur coup, mais je sçay très " bien que le ministre se plaignoit quelquefois d'avoir " esté battu,—et vuidoient de cette façon les points de " controverse " (3). Il ajoute cette réflexion pleine de bon sens: " Deux religions contraires ne font jamais " un grand fruit parmy les Infidèles qu'on veut con- " vertir. "

Lescarbot nous apprend indirectement que cet abbé batailleur mourut dans l'hiver de 1605-1606, quand il nous dit que Poutrincourt, avant de mettre à

(1) Lescarbot, *op. cit.*, p. 428.
(2) *Poutrincourt en Acadie. Mém. Soc. Royale*, 1re série, vol. II, p. 32.
(3) *Voyages*, III, 53: (707).

la voile, en 1606, " s'informa en quelques églises s'il " pourrait trouver un prestre qui eut du sçavoir pour " le mener et soulager celui que le sieur de Monts y " avait laissé à son voyage, *lequel nous pensions estre " encore vivant* " (1). C'est nous qui soulignons.—Ce prêtre était donc mort, vraisemblablement une des victimes du scorbut qui désola Port-Royal dans l'hiver, comme l'île Ste-Croix l'hiver précédent (2). Son antagoniste malheureux, le ministre huguenot, eut le même sort, si l'on en croit Sagard — qui, sans être témoin du fait, put l'apprendre de la bouche de Champlain: " En ce commencement, dit le bon frère, que les " Français furent à l'Acadie, il arriva qu'un prêtre et " un ministre moururent presque en même temps: les " matelots qui les enterrèrent, les mirent tous deux "dans une même fosse pour veoir si morts ils demeu- " reraient en paix, puisque vivants ils ne s'estoient pu " accordér " (3).

Ainsi ni l'abbé Aubry, ni son compagnon n'avaient eu les succès d'un François-Xavier ou d'un François Solano.

En 1606-1607, il n'y eut pas de prêtre à Port-Royal, et ce fut Lescarbot qui, sur la demande de Poutrincourt, consacra son " industrie à enseigner " notre petit peuple, pour ne vivre en bestes...par cha- " cun dimanche et quelquefois extraordinaire, préque " tout le temps que nous y avons esté " (4). Pour un mécréant, ce n'est pas trop mal. A qui voudrait critiquer on pourrait répondre: *Vade et tu fac similiter* — Allez et faites-en autant " (Luc, X, 37).

---

(1) *Op. cit.*, p. 486.

(2) *Champlain*, III, 41, ss. et III, 80. A Sainte-Croix, il était mort trente-six personnes sur soixante-dix-neuf, presque la moitié des colons; à Port-Royal, il en mourut douze sur quarante-cinq.

(3) Hist. du Can., I, p. 26. Ni Champlain ni Lescarbot ne parlent du fait.

(4) *Op. cit.*, p. 463.

En 1610, un prêtre du diocèse de Langres accompagna Poutrincourt. Il se nommait Jessé Fleché (1) et avait, dit-on, reçu des pouvoirs du nonce Ubaldini.

Comme le fondateur de Port-Royal voulait faire preuve de zèle et mettre en ligne de compte au moins quelques baptêmes d'infidèles, il fit instruire pendant trois semaines, par Biencourt,—à qui peut-être quelques leçons de catéchisme n'auraient pas été personnellement inutiles, — le grand Sagamo Membertou avec quelques membres de sa famille, et, le 24 juin, 1610, le vieux chef, avec vingt autres sauvages, fut baptisé en grande pompe par l'abbé Fleché. Ces baptêmes au moins prématurés, vantés par Lescarbot, ont été considérés en Sorbonne comme des profanations (2). Néanmoins, Merbertou garda la foi et fit, par les soins du P. Biard, une mort chrétienne.

Pendant son séjour en Acadie, l'abbé Fleché fit une centaine de baptêmes qu'il eut sans doute le temps de mûrir davantage.

Les jésuites lui succédèrent en 1611 et se mirent à l'œuvre avec leur zèle coutumier, mais, comme on l'a dit, paralysés par la malveillance à Port-Royal, ils n'y purent faire le progrès qu'ils auraient désiré, et ensuite, en 1613, ils virent ruiner, par le pirate Argall (3) la colonie indépendante de Saint-Sauveur où ils fondaient leurs espérances.

En conclusion, les premiers pionniers de l'Evangile dans la Nouvelle-France, au XVII siècle, furent

---

(1) Son nom est orthographié de bien des façons. Champlain l'appelle Josué. Mais il importe peu. On le surnommait le *Patriarche*, nom que les Micmacs donnent encore à un prêtre.

(2) Rochemonteix, *op. cit.*, I, 31, note.

(3) Bancroft. Hist. of the U. S. 1, 112, qualifie Argall: "A young sea captain of coarse passions and arbitrary temper."

des prêtres séculiers, puis des jésuites. Les récollets vinrent ensuite (1).

V

Nous disons au XVII siècle. Ne peut-on pas remonter plus haut, jusqu'à Jacques Cartier?

Discuter à fond ce point demanderait des développements que nous ne nous permettrons pas. On sait qu'au sujet des aumôniers de Cartier, nos historiens, comme les Israelites dans le désert, se sont partagés en quatre camps: camp du silence — de Conrart le silence prudent!—; camp de la négation; camp de l'affirmation, et,—parce que l'un dit oui, l'autre non,— camp du doute. Mais s'il était permis de se réfugier dans le doute, dès qu'un point affirmé par les uns est nié par les autres, quel vaste champ ouvert au scepticisme! Que de vérités historiques, scientifiques et surtout religieuses, mises en cause! Mieux vaut examiner et prendre parti.

Dans le cas présent, parmi ceux qui affirment, on peut compter Ferland (2), Faillon (3), le Dr. N.-E. Dionne (4), M. Sulte (5), qui ne sont pas des plus mal cotés en matière d'histoire du Canada.

Ce dernier, après avoir énuméré les passages de Cartier qui laissent assez entendre que des aumôniers accompagnaient le hardi navigateur, conclut nette-

---

(1) Le R. P. Odorie Jouve, O. F. M., dans son excellent livre: *Les Franciscains et le Canada*, p. 46, s. distingue très loyalement entre l'Acadie et le Canada proprement dit et, en revendiquant pour les récollets le titre de premiers missionnaires du pays, il déclare qu'il entend parler de la rive laurentienne.

(2) *Cours d'Histoire*, I, 22, 170.

(3) *Hist. Col. Fr.*, I, note IX, p. 507, ss.

(4) *Jacques Cartier*, 1889, p. 120, ss. 280, ss.

(5) *Hist. des Can.-Fr.*, I, p. 13.

ment : " Voilà assez de preuves pour clore toute dis-
" cussion " (1).

Il revient sur ce sujet dans le *Bulletin des Recherches historiques,* en juin, 1914 (2). Il cite les passages assez nombreux du *Brief Récit* et du voyage de 1634 où il est parlé de la messe et conclut: " Va-t-on
" croire que le mot messe n'avait pas pour les Ma-
" louins la même signification que pour nous?—Faut-
" il penser que, à défaut de prêtres, Cartier lisait ou
" récitait les prières et croyait bonnement que c'était
" la messe? "

Nous n'allons pas répéter tous les arguments du débat mais seulement les corroborer par quelques observations qui ont sans doute déjà été faites mais que nous n'avons remarquées nulle part.

1°.—S'il y a une règle de critique historique incontestable, — on peut dire d'interprétation générale, — c'est que les textes doivent être pris dans leur sens naturel, à moins qu'une raison péremptoire n'oblige à les interpréter autrement. Or, ici, pour détourner le mot *messe,* sur lequel M. Sulte a raison d'insister, de sa signification ordinaire, il n'existe pas de raison péremptoire, de *texte contemporain* irréductible. Le seul texte un peu sérieux qu'on puisse alléguer se trouve dans ce passage du *Brief Récit,* où Cartier cherche à se débarrasser des importunités des sauvages qui, sans instruction préalable, demandent tous à être baptisés: " Parce-que, dit-il... il n'y avait (per-
" sonne) qui leur remonstrat la foy pour lors, fut prins
" excuse envers eulx. Et dict à Taignoagny et Doma-
" gaya qu'ils leur feissent entendre que retourneryons
" ung aultre voyage et apporterions des Prestres et du

(1) *Loc. cit.*
(2) P. 182. A l'occasion, sans doute, d'articles parus dans le *Devoir* de Montréal, le 20, 25, 26, 28 fév. de la même année.

" crèsme, leur donnant à entendre pour excuse que l'on " ne peut baptiser sans le dit cresme " (1).

Et d'abord ce passage n'est pas clair. De plus, il ne nie pas la présence du prêtre. En effet, de ce qu'on dit qu'à un prochain voyage on amènera des prêtres, on ne peut rigoureusement conclure qu'il n'y en avait pas en ce moment, — et d'autant moins, que la raison sur laquelle on insiste, c'est plutôt le défaut de *chrême,* sans lequel on ne peut baptiser. Ce qu'on peut dire de plus, c'est que ce texte *insinue* qu'il n'y avait pas alors de prêtres avec Cartier. Si ce texte était seul, bien qu'obscur, on pourrait lui accorder une certaine force probante. Mais il n'est pas seul! Il y a les textes où il est clairement question de la messe, de la messe *sine addito* — la messe tout court. Dans le second voyage, dont on s'occupe en ce moment, il n'en est question que deux fois: la première, le sept septembre, avant de quitter l'île aux Coudres pour remonter le fleuve: " Le septièsme du dict mois, jour de " Nostre-Dame, après avoir ouy la messe, nous parti- " mes de la dicte isle"(2); la seconde, au fort Jacques-Cartier, pendant l'épidémie qui décima les équipages au cours du désastreux hiver de 1635-1636. Et en cette occasion, les choses se font avec solennité. On place " ung ymaige en remembrance de la Vierge Marie " contre ung arbre distant de nostre fort d'un trait " d'arc, " et tous ceux des mariniers qui sont en état de le faire, s'y rendent en procession " chantant les sept " pseaumes de David avec la litanie et priant la dicte " Vierge qu'il luy pleust prier son cher enfant d'avoir "pitié de nous. La messe dicte célébrée devant le dict " ymage, se feist le capitaine pélerin de nostre Dame

(1) *Brief Récit*, p. 30, éd. Tross.
(2) *Brief Récit*, 12 *verso*, Ed. Tross. En Bretagne au XVI siècle, la *Nativité* était fêtée le 7 septembre au lieu du 8. Faillon, *op. cit.*, I, 13.

" de Roqueamado " (1). Ces textes sont déjà bien clairs — si l'on ne veut pas leur faire violence — mais ils le deviennent encore davantage si on les examine à la lumière du *rolle* des compagnons de Cartier à son deuxième voyage. Ce document a été publié par M. Ramé en 1865 (2), par M. Joüon des Longrais en 1888 (3), reproduit par le Dr. N.-E. Dionne (4) et M. Pope (5). Un fac-similé s'en trouvait à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa et a dû périr dans l'incendie de ce magnifique monument. La bibliothèque de l'Université Laval en possède une copie par l'abbé Laverdière. Il y a des variantes, des différences de lecture, dans ces diverses reproductions, mais ces différences s'expliquent aisément si l'on songe que le document est ancien et ne contient que des noms propres toujours difficiles, sinon parfois impossibles à déchiffrer. On y retrouve les noms de deux personnages ecclésiastiques, Dom Anthoine et Dom Guillaume Le Breton. Sans être taxé de témérité, ni de conjecture historique, on peut affirmer que les deux textes, le *Brief Récit* et le *rolle* d'équipage, s'authentiquent l'un l'autre, se prêtent une mutuelle clarté. Si d'une part on a la messe, de l'autre on a des prêtres!

Ajoutons un autre texte qui, celui-là, ne permet pas d'épiloguer. Quand Taignoagny et Domagaya cherchent à détourner Cartier de son voyage à Hochelaga et lui demandent s'il a parlé à Jésus, il leur répond " que ses prêtres y ont parlé et qu'il ferait beau temps. " (6) Or c'est une règle de critique historique (7) qu'un texte obscur, isolé, ne saurait préva-

(1) *Brief Récit*, p. 35, *recto et verso.* D'après le manuscrit il faudrait: *la messe dicte et chantée. Ibid.*, p. 61, *verso.*
(2) *Jacques Cartier. (Documents inédits sur)*, Paris, 1865.
(3) *Jacques Cartier*, documents nouveaux.
(4) *Jacques Cartier*, p. 125, s., le ch. IX, et p. 304.
(5) *Jacques Cartier*, p. 145, s.
(6) *Brief Récit*, p. 19.
(7) V. P. de Smedt, Bollandiste: *Principes de la Critique historique*, ch. XIII, XIV.

loir contre des textes nombreux et clairs comme ceux que nous avons rappelés. C'est le texte obscur qui doit être ramené à la teneur du contexte. Et ici la chose est facile. Il n'est pas nécessaire de pressurer, de torturer les mots. Qu'il n'y eût là personne " pour re- " monstrer la foy aux sauvages " c'est de toute vérité, parce que, pour leur enseigner nos croyances, il fallait savoir leur langue, et, parmi les compagnons de Cartier, personne ne la savait. On n'avait pas Biencourt pour faire le catéchisme (1) !

2.—Pour confirmer cette argumentation, qui ne nous paraît pas manquer d'une certaine valeur, une observation, que nous n'avons vue nulle part, aura peut-être quelque poids. Nous voulons parler des *lieux* où, d'après les deux relations du Capitaine Malouin, la *messe* est dite ou célébrée.

On vient de voir que dans le second voyage, il n'est question de la messe que deux fois. Mais dans le premier on en parle quatre fois. Or, où est-ce qu'on " ouyt la messe ? "

Après une traversée dont la relation ne dit rien, sauf qu'elle a été heureuse, les vaisseaux arrivent au port de Brest, aujourd'hui l'Anse du Vieux-Fort, dans la baie des Esquimaux, sur la côte du Labrador. C'est là que la messe se dit pour la première fois, le 11 juin et, une seconde fois, le 14, avant le départ (2). En juillet, on est à Port Daniel, appelé Saint-Martin en ce temps-là, et là, le 6 juillet, un *lundy,* s'il vous plaît! toujours avant de partir, on a encore la messe (3). Enfin le 15 août, à Blanc-Sablon, une autre messe, avant le départ (4).

---

(1) *Suprà*, p. 67.
(2) *Discours*, etc., pp. 25 et 29. Éd. Tross, 1865.
(3) *Ibid.*, p. 42.
(4) *Ibid.*, p. 67.

Et cela ne signifie rien? Peut-être, quand on est étranger aux règles de la théologie....ou qu'on n'y pense pas.....Mais si on les connaît et qu'on y réfléchisse, cela signifie bien quelque chose. Les anciens théologiens, du moins le plus grand nombre, ne jugeaient pas permise la célébration de la messe en mer, et cette doctrine était encore suivie par la Saint Office au XVII siècle (1). L'on comprend facilement la sagesse d'une pareille sévérité, si l'on songe aux coquilles de noix sur lesquelles les navigateurs couraient alors l'océan. Comment aurait-on pu y célébrer en pleine mer, sans danger, le saint sacrifice? Mais si l'on rapproche ces règles du fait que pendant les voyages de Cartier, il n'est question de la messe que lorsque l'on est dans un havre, — jamais ailleurs—, on est bien forcé d'admettre — si le parti pris n'est pas trop fort — qu'il s'agit d'une vraie messe, dite par un vrai prêtre et non simplement de l'évangile de S. Jean, comme dit très bien M. Sulte (2).

3.—Personne, croyons-nous, n'a fait, contre la présence d'aumôniers sur les vaisseaux de Cartier, de plaidoyer plus fort M. Joseph Pope.

Entr'autres arguments, il insiste sur le silence que garde Cartier au sujet des malades qui semblent laissés sans assistance, sans sacrements, des morts qu'on enfouit sans rites funèbres, sans prière. Et sur ce, il s'exalte, il fait de l'éloquence: " Le chroniqueur " se serait fait un devoir de mentionner avec éloge cet " héroïsme qui distingue toujours le prêtre catholique " en pareils cas — inclinons-nous avec gratitude—; il " nous aurait décrit l'administration des sacrements et " la cérémonie solennelle du *Requiem,* etc " (3). Il y

(1) Au témoignage de Pignatelli, *apud* Ferraris: *Prompta Bibliotheca*, 1783, Tome V au mot *Missa.*

(2) *Bulletin Recherches Hist., loc. cit.*

(3) *Jacques Cartier*, trad. de M. Ph. Sylvain des archives fédérales 1890, pp. 64-71.

en a long et c'est fort touchant.....Mais, non, rien! Une autopisie, des corps enterrés dans la neige (1), c'est tout.

Mais qu'on veuille bien comparer ce qui se passe ici, au fort Jacques-Cartier, avec ce qui a lieu à l'île Sainte-Croix, trois quarts de siècle plus tard (2). Ici comme là des malades, des morts, et un grand nombre encore, puisque, sur soixante-dix-neuf colons, trente-six succombent à l'île Sainte-Croix, et douze sur quarante-cinq, à Port-Royal (1604-1605-1606), et qu'en dit Champlain? Il note le fait, mais parle-t-il des soins donnés aux mourants, des derniers devoirs rendus aux morts? d'hymnes funèbres et de *Requiem?* Pas un mot, et pourtant il y a des prêtres! On les connaît. Mais pour Champlain, comme pour Cartier, ce qui est de l'ordre ordinaire n'est pas matière à enregistrer. Il y a des malades, on les soigne, on les console; des morts, on les enterre avec les rites imposants de la religion: c'est entendu, c'est la coutume, pas n'est besoin de l'écrire et on ne l'écrit pas.

Quand M. Pope nous affirme que l'auteur des relations de Cartier est fidèle à noter les moindres incidents qui se rattachent à la religion, il fait, pour le besoin de sa thèse, une affirmation pour le moins gratuite. Les faits démontrent le contraire. Ainsi, au second voyage, la flotille part le dix-neuf mai, et quand est-il question d'un office religieux? Le sept septembre, à l'île aux Coudres! L'exemple qu'il cite de la plantation d'une croix à Gaspé, est en tout cas mal choisi. C'était plus un acte civil qu'un acte religieux, une prise de possession au nom du roi de France, et, de droit, le rôle principal de cet acte appartenait au représentant du roi, Jacques Cartier. Que la croix ait été bénite au préalable, c'est où des aumôniers au-

(1) *Brief Récit*, p. 36.
(2) *Supra*, p. 68, note 112.

raient pu avoir leur place. Mais on n'en dit rien, comme de beaucoup d'autres choses dont on n'a pas voulu charger des récits nécessairement fort courts.

Ajoutons que l'honorable écrivain a eu tort de compter l'abbé Laverdière parmi ceux qui rejettent le fait historique de la présence d'aumôniers dans les voyages de 1534-1535. Dans les notes érudites de son édition de Champlain, le savant abbé parle comme Ferland. Ainsi, au sujet de la messe à la rivière des Prairies, il écrit: " Alors cette messe aurait été la pre- " mière qui se soit dite au Canada depuis l'époque de " Cartier " (1). En plusieurs autres notes il parle de la même manière, laissant assez voir son sentiment (2).

Par tous ces raisonnements, nous ne prétendons pas convaincre ceux dont " le siège est fait, " mais simplement fournir des données aux lecteurs qui ne demandent qu'à être renseignés pour se former une conviction. Pour nous, la présence d'aumôniers dans les équipages de Cartier n'est pas moins indubitable que les voyages mêmes de l'illustre navigateur. Autrement les documents historiques les plus clairs sont à réléguer au nombre des vieilles lunes.

Pour le premier voyage, il n'y a pas de nom connu. (3) Que plusieurs des marins du second voyage aient aussi été du premier, c'est possible, même probable. Mais en histoire, les conjectures — bien qu'à l'ordre du jour — ne comptent pas. A s'en tenir à la liste officielle de l'équipage de 1635, (4) laquelle, en dépit des difficultés paléographiques qu'elle présente, ne saurait être rejetée, les aumôniers étaient Dom Anthoine et Dom Guillaume le Breton. Comme ce

(1) Champlain, Vol. IV, pp. 16, 17 (504-505) note 4.
(2) *Ibid.*, p. 17 (505), note 2.
(3) V. Dionne, *Jacques-Cartier*, ch. IX, p. 113.
(4) *Ibid.*, p. 114.

titre honorifique *Dom,* simple abréviation de *Dominus* — *Monsieur* — réservé aujourd'hui à certains ordres religieux tels que les bénédictins, les chartreux, etc., était porté, en ce temps-là, en haute Bretagne, par des prêtres séculiers, même par de simples chapelains (1), il s'en suit que les premiers prêtres venus en ce pays, non seulement en Acadie, mais sur les bords du Saint-Laurent, les premiers qui y ont célébré la messe, appartenaient au clergé séculier, à l'ordre que le vénérable abbé Olier appelait d'une manière aussi heureuse qu'originale: "l'Ordre de Jésus-Christ" (2).

---

(1) N.-E. Dionne, *op. cit.*, pp. 120, 121, en donne plusieurs exemples.

(2) Faillon, *Vie de M. Olier*, Vol. I, p. 441.

QUE FAUT-IL PENSER DU P. HENNEPIN ET DE SON NOUVEL APOLOGISTE ? (1)

Une étude sur le P. Hennepin (2) venant d'un milieu scientifique aussi justement réputé que Quaracchi, quelle aubaine pour tous ceux qu'intéresse l'histoire primitive du Canada ! En effet, outre les mensonges, le plagiat, la vanité, dont on accuse généralement le célèbre Récollet, il ne manque pas dans sa vie de coins obscurs à éclairer. Ainsi, par exemple, quelle est la vraie raison qui jette ce religieux franciscain aux genoux de Guillaume III d'Orange, usurpateur du trône de son beau-père, le catholique Jacques II ? Quel sentiment lui dicte, en tête de sa *Nouvelle Découverte* et de son *Nouveau Voyage,* ces dédicaces où la platitude le dispute à un excès de flagornerie qui donne des haut-le-cœur ? Comment se fait-il qu'à ce même moment, 1698, on le trouve, comme le montrent des documents authentiques, à solliciter sa grâce auprès de Louis XIV et la permission de rentrer en France ? Mystères. On n'en trouvera malheureusement pas l'explication dans le travail que nous allons

---

(1) Présenté et lu lors de la réunion de la Société Royale en mai 1927, et publié dans les mémoires de la société, sous le titre: *Un Coup d'Epée dans l'Eau.*

(2) P. Jérôme Goyens, O.F.M.: *Le P. Louis Hennepin, O.F.M. Missionnaire au Canada au XVII siècle. Quelques jalons pour sa biographie.*

Quaracchi (près de Florence). Tipografia del Collegio S. Bonaventure. 1925.

Extrait de l'*Archivium Franciscanum Historicum.* XVIII, 1925, pp. 318-345, & 473-410. Nous donnons cette pagination avec celle de la brochure.

examiner. Non plus que de cet autre : Où, quand, comment, est mort le P. Hennepin ? Si l'on se rappelle avec quel soin pieux les ordres monastiques cultivent leurs moindres gloires, cette disparition soudaine d'un homme—célèbre malgré tout—ouvre le champ à bien des conjectures.

Cette copieuse étude de soixante-six pages in 8 n'est en somme qu'une déception. Elle ne nous apprend rien. Non qu'elle ne contienne du nouveau; elle ne contient beaucoup, mais qui jette plus de lustre sur la puissance imaginative de l'auteur que de lumière dans l'histoire.

Ce qui lui a mis la plume à la main, c'est le zèle pour la gloire d'un compatriote, d'un frère en religion, trop négligé (1) par les siens, trop calomnié par les autres. " Après un court aperçu de la vie de ce com-" patriote,, religieux et missionnaire, nous évoquons, " dit-il, sa cause du tribunal impartial de l'histoi-" re " (2).

Nous voilà donc avertis. Nous ne sommes pas en présence d'une recherche désintéressée de la vérité, d'une étude sereine basée sur un froid examen des faits, mais d'un plaidoyer *pro domo*. Belge comme Hennepin, Franciscain comme lui, le R. P. Goyens a entrepris de laver sa mémoire des taches fâcheuses qui l'obscurcissent. Si la personne de l'auteur est déjà de nature à nous mettre en garde, sa conception de l'histoire n'est pas pour nous rassurer. Citant les paroles de Charlevoix sur Cavelier de la Salle : " La " Salle ne sut ni se faire aimer, ni ménager ceux dont " il avait besoin, et, dès qu'il eut l'autorité, il en usa " avec dureté et avec hauteur " (3), il les fait suivre

(1) 486, — 2.
(2) 318, 319, — 1, 2.
(3) Vol. 11, pp. 263, s. éd. in 12, 1744.

de ce commentaire surprenant : " Ce jugement assez " dur, concernant son ancien confrère, dénote chez le " P. Charlevoix un fonds de caractère tel qu'il le dé- " crit dans La Salle " (1).

Ainsi, parce que Cavelier de la Salle avait passé quelques années chez les Jésuites, le P. Charlevoix n'aurait pas dû voir ses défauts, parler de ses fautes. Quiconque a lu le grand historien sait que le portrait qu'il a fait du célèbre voyageur, comme celui de Frontenac et bien d'autres, est de la main d'un maître. Quand une fois on a vu ces traits si fortement marqués en quelques phrases, ce mélange de nobles qualités et de travers funestes qui paralysent les plus héroïques efforts, font échouer les plus belles entreprises, l'esprit en garde un souvenir ineffaçable, mais le héros n'en reste pas moins sympathique; on le plaint sans cesser de l'admirer. Eh! grands dieux, que sont les ombres légères et d'ailleurs si vraies, du tableau tracé par Charlevoix auprès des odieuses couleurs dont le P. Goyens charge la figure de La Salle pour exalter le P. Hennepin, sa prétendue victime (2)? Nous aurons à y revenir. Il suffit ici de remarquer que notre auteur, qui en appelle au tribunal impartial de l'histoire, est lui-même, sans le vouloir peut-être, aux antipodes de l'impartialité.

Il se défend de faire une apologie (3). Mais qu'est-ce autre chose ? Toutefois, si le mot lui déplaît, appelons son étude : Une défense du P. Hennepin, une plaidoirie. Encore lui aurait-il fallu peser ses arguments, les choisir, ne pas faire flèche de tout

---

(1) 488, 44. Nous reproduisons le texte tel quel, sauf, avant *dès qu'il eut l'autorité*, un *que* dont la nécessité grammaticale n'est pas pressante.

(2) 478, 34. 487, 43.

(3) P. 318, 1. Ailleurs il écrit : "Cette modeste étude ne prétend nullement dire le dernier mot dans la cause du P. Hennepin." P. 473. 29.—En effet!

bois. Or, ici, le certain et l'incertain, le réel et le supposé, le vrai et le faux, sont mis en œuvre avec un aplomb capable d'en imposer au lecteur non averti. Toutes les raisons, raisonnables ou non, sont invoquées. Un examen rigoureux, un sérieux triage sont donc nécessaires, et d'autant plus que ce n'est qu'un ballon d'essai : Un confrère d'Amérique est invité à faire l'œuvre de réhabilitation définitive (1). Dans l'intérêt de la vérité historique, il importe dès maintenant de crever cet aérostat par trop audacieux. Tout passer au crible demanderait un travail beaucoup plus long que celui qu'on réfute. Nous ne nous arrêterons qu'aux points principaux, entre autres à celui-ci : Le P. Louis Hennepin est-il vraiment allé en 1680 à l'embouchure du Mississipi ?

L'étude du R. P. Goyens est divisé en cinq parties, qu'accompagne un appendice sur la famille Hennepin, un crayon généalogique (2), comme l'appelle l'auteur. D'abord une courte biographie, précédée d'un sommaire latin dont le style coulant et harmonieux fait regretter que tout le reste n'ait pas été écrit en cette langue élégante.

Vient ensuite une chronologie comparée des faits et gestes du P. Hennepin d'après ses trois principaux ouvrages (3), la *Description de la Louisiane,* la *Nouvelle Découverte,* et le *Nouveau Voyage.* En troisième lieu, un coup d'œil sur ces ouvrages (4), suivi, quatrièmement, d'une esquisse de son portrait physique et moral (5), et, cinquièmement enfin, d'une revue des auteurs qui en ont parlé (6).

(1) P. 504, 60, note 4.

(2) Op. 63, 66. 507-510. On en donne courtoisement crédit à M. Dewert, ancien archiviste communal de la ville d'Ath. P. 508, 64, Note 1.

(3) Pp. 335-341, 18-24.

(4) Pp. 341-345, 24-28.

(5) Pp. 473-486, 29-42.

(6) Pp. 486-507, 42-63.

Nous ne suivrons pas le docte auteur dans ces divisions qui, d'ailleurs, chevauchent l'une sur l'autre et ne sont pas toutes également nécessaires. Ainsi la chronologie comparée du héros est un travail de patience fort méritoire autant qu'inutile : dans la vie du P. Hennepin quelques dates seulement,—celles de sa naissance et de sa mort restant inconnues, — sont vraiment importantes, et celles-là, un lecteur attentif les a bien vite saisies. Quant aux jugements portés sur lui par les historiens, par ceux, bien entendu, qui l'ont étudié, ils ont naturellement leur place dans l'examen de ses œuvres.

Afin de mettre un peu d'ordre dans une étude fort complexe, une sorte de chaos, nous étudierons 1°, d'une manière générale, la thèse du P. Goyens; 2°, la carrière du P. Hennepin jusqu'à la publication de la *Description de la Louisiane* en 1683, (1) 3°, les événements qui precèdent et amènent,—c'est ici le point capital,—la publication de ses autres ouvrages : La *Nouvelle Découverte* en 1697 (2), et le *Nouveau Voyage* en 1698 (3), avec les graves problèmes que

(1) *Description de la Louisiane nouvellement découverte* au Sud Ouest de la Nouvelle-France, par ordre du Roy. Avec la carte du Pays: Les mœurs et la manière de vivre des Sauvages. Dédiée Sa Majesté par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Récollet & Notaire Apostolique. A Paris, chez la Veuve Sébastien Huré, rue Saint-Jacques, à l'Image S. Jérôme, près S. Séverin, M.D.C.C. LXXXIII. Avec privilège du Roy. Exemplaire de la bibliothèque de l'Université Laval.

(2) *Nouvelle Découverte d'un très grand Pays Situé dans l'Amérique*, entre le Nouveau Mexique, et la Mer Glaciale, Avec les Cartes, & les Figures nécessaires, & de plus l'Histoire Naturelle & Morale, & les avantages, qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies. Le tout dédié à Sa Majesté Britannique, Guillaume III, Par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Récollet & Notaire Apostolique. A Utrecht, Chez Guillaume Broedelet, Marchand Libraire. MDCXCVII.

(3) *Nouveau Voyage d'un Pais plus grand que l'Europe*, Avec les réflexions des entreprises du Sieur de la Salle, sur les Mines de St-Barbe, &c. Enrichi de la Carte, de figures expressives, des mœurs & manières de vivre des Sauvages du Nord, & du Sud, de la prise de Québec par les Anglais, Ville Capitalle de la Nouvelle-France, & des avantages qu'on peut retirer du chemin raccourci

soulèvent ces livres et les discussions auxquelles ils ont donné lieu.

Pour notre travail nous avons consulté les recueils de documents sur la découverte et l'exploration du Mississipi publiés par Margry et par le grand historien de l'Eglise Catholique des Etats-Unis, J. Gilmary Shea (1), la traduction faite par ce dernier en 1880, de la *Description de la Louisiane* (2), la réé-

---

de la Chine & du Japon, par les moien de tant de Vastes Contrées, & de Nouvelles Colonies. Avec approbation & dédié à Sa Majesté Guillaume III, Roy de la grande Bretagne par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Récollet & Notaire Apostolique. A Utrecht, Chez Antoine Schouten, Marchand Libraire. 1698.

Exemplaire aussi de la bibliothèque de l'Université Laval. Ces deux derniers ouvrages sont reliés ensemble, partant dans une reliure qui, bien que fort ancienne, n'est pas la reliure originale. Ils sont un peu courts de marges. Détail intéressant, le volume porte l'*ex-libris* du duc de Brunswick et de Lunenbourg, L & R, entrelacées et surmontées d'une couronne, Sur un autre feuillet se trouve le cachet de la bibliothèque de Wolfenbüttel.

Mes remercîments à l'abbé Aubert, bibliothécaire, et à M. l'abbé N. Morissette, ass-arch. de l'Université Laval, qui ont mis à ma disposition ces rarissimes ouvrages.

(1) Margry. *Mémoires et Documents pour servir à l'Histoire des Origines françaises des Pays d'outre-mer.* Paris, Maisonneuve MDCCLXXIX. 6 volumes; *Shea: Discovery and exploration of the Mississippi Valley, with the original Narrative of Marquette, Allouez, Membré, etc.; Réédition, Albany*, 1903, Mc.-Donough.

Joutel's Journal of La Salle's last Voyage. Mc Donough, 1906.

Early Voyages up and down the Mississippi by Cavelier, S. Cosme, etc., Munsel, 1861, Rééd, 1902, McDonough.

(2) *A Description of Louisiana, by Father Louis Hennepin, Recollet missionary.* Translated from the edition of 1683 and compared with the *Nouvelle Découverte*, the La Salle documents and other contemporaneous papers. New-York, John G. Shea, 1880. Exemplaire de P.-J.-O. Chauveau maintenant à la bibliothèque du parlement de Québec.

Nos remercîments à M. Lucien Lemieux pour nous l'avoir envoyé...

Les documents ajoutés par Shea à la D. L. sont 1°, ce qu'il appelle lui-même dans sa préface (6) & aussi dans l'introduction, p. 97: *The pretended voyage down the Mississipi;* 2°, la lettre de La Salle du 22 août, 1682; 3°, un récit de la prise du P. Hennepin d'après les documents de Margry; 4°, le rapport attribué à Tonty et 5°, le rapport de Du Lhut au marquis de Seignelay sur son voyage chez les Sioux. Le volume est en outre enrichi de notes fort précieuses. Tiré à très petit nombre, comme toutes ces éditions Shea, c'est maintenant une rareté bibliographique.

dition, en 1903, par M. Reuben Thwaites, selon toutes les exigences de la science moderne, de la *Nouvelle Découverte et du Nouveau Voyage* d'après la seconde édition anglaise de 1698 (1). Mais nous avons surtout étudié Hennepin lui-même dans les éditions originales de ses œuvres : *La Description de la Louisiane,* de 1683 (2), *la Nouvelle Découverte* de 1697, et le *Nouveau Voyage* de 1698.

Nous jugerons donc le P. Hennepin d'après ses livres.

Il est vrai que notre regretté Dr. N.-E. Dionne a écrit (3) : " Hennepin n'a pas laissé une réputation de " véracité bien extraordinaire; mais il ne faut pas le " juger par ses livres, car ils portent évidemment " l'empreinte de mains étrangères. Trop d'éditions ont " vu le jour dans un intervalle relativement restreint, " pour qu'il lui eût été possible d'exercer la surveillan- " ce voulue. " Cet historien, à qui sa position de bibliothècaire de la Législature de la Province de Québec donnait accès aux ouvrages les plus rares, avait une science livresque très étendue et, de plus, était fort accueillant aux idées d'autrui. Il a emprunté la perle que nous venons de signaler, à Gilmary Shea. Shea, considérant comme une parfaite absurdité le voyage du P. Hennepin aux bouches du Mississipi et ne pouvant croire un Récollet capable de mentir, a supposé que ce récit était une addition faite par une main

---

(1) Chicago, McClurg & Co. 1903. Tiré à 150 exemplaires et maintenant rare.

(2) Exemplaire de la bibliothèque de l'Université Laval. Petit volume in 12 ou plutôt in 16, contenant 312 pages, outre 107 pour un traité sur les mœurs, coutumes, etc. des sauvages, en tout 419 pages. *La Description de la Louisiane* n'est pas divisée en chapitres. Les pages ont 24 lignes de 2⅛ pouces de longueur et d'un caractère assez gros. Elle tiendrait aisément en 100 pages de nos in 12 ordinaires.

(3) *Hennepin. Ses Voyages et ses Oeuvres.* Québec, 1897, 40 pp. gr. in 8, p. 15.

étrangère (1); de même que, dans la naïve croyance qu'un missionnaire ne pouvait ravaler et dénigrer l'œuvre d'autres missionnaires, il a prétendu que le *Premier Etablissement de la Foy,* du P. Leclercq, avait aussi subi des interpolations. Shea qui était une bonne âme ignorait l'adage: *Homo homini lupus,* etc, un homme est un loup pour un autre homme (2). Ce *deus ex machinâ,* pour expliquer les textes embarrassants, est fort commode, mais il ne faut pas en abuser.

S'il s'agissait d'éditions faites à l'insu des auteurs, longtemps après leur mort, passe!

Mais quand ils ont eux-mêmes, comme dans le cas présent, procuré et surveillé l'impression de leurs livres, est-il possible d'admettre qu'une main cachée y ait subrepticement glissé quelque passage de provenance étrangère?

Nous sommes donc bien sûrs de trouver dans ces éditions originales, le vrai texte, la vraie pensée du P. Hennepin. Au reste, hâtons-nous de le dire, nous avons d'autant plus de plaisir à être d'accord sur ce point avec le docte P. Goyens que, sur plusieurs autres, nous aurons le chagrin d'être forcé de le contredire.

II

Ce qui frappe d'abord dans la plaquette que nous analysons, c'est l'imposant appareil scientifique. Toutefois un examen attentif fait voir — et d'ailleurs des

(1) Une partie notable de l'introduction à sa traduction de la *Desc. de la Louisiane* en 1880, est consacrée à cette thèse plus méritoire que bien fondée. Pp. 46-51.

(2) On aimerait à penser que cette maladie est affaire du passé. Malheureusement la manière dont notre auteur traite le P. Charlevoix & le P. de Rochemonteix, pp. 490-493,—46-49 & 501-502,—56-58, montre qu'elle est encore dans toute sa virulence.

notes discrètes l'indiquent — que cette copieuse érudition est de plusieurs mains, tant d'Europe que l'Amérique. Un ordre monastique, quel bel instrument de travail! L'un cherche les documents, un second les copie, un troisième les met en œuvre, cent autres célèbrent cet heureux fruit de collaboration fraternelle. Admirons une méthode qui nous a valu de fort belles œuvres. Mais, comme il n'est si bon cheval qui ne bronche, ce travail collectif a parfois ses inconvénients. Dans le cas présent, l'auteur a évidemment lu beaucoup de choses par les yeux d'autrui. C'est parfois dangereux et cela peut causer de sérieuses méprises, comme nous verrons.

Parmi les pièces qu'il met en batterie, quelques-unes, pour ne pas dire la plupart, et de fort importantes, sont venues du Canada. Elles ne sont malheureusement pas à la hauteur de la balistique moderne. Ainsi, par exemple, la bibliographie du P. Hennepin qu'on nous présente dans la troisième partie. Le R. Père, évidemment, n'a pas vu, bien qu'il la mentionne par ouï-dire, (1) l'édition de la *Nouvelle Découverte* donnée en 1903 par M. Reuben Thwaites. (2) Dans l'introduction, œuvre de l'homme le mieux renseigné qu'il y ait sur l'histoire ancienne de l'Amérique, il aurait trouvé le dernier mot de la science impartiale sur l'auteur de la *Description de la Louisiane.* Il aurait pu voir de plus, par la bibliographie des œuvres du P. Hennepin dressée par M. Paltsits, (3) de la bibliothèque Lenox à New-York, qu'en cette matière, les auteurs qu'il invoque: Shea, Dionne et Philéas Gagnon, malgré leur réelle valeur, sont loin d'être des guides sûrs. Pour nous, nous nous garderons bien

(1) P. 26, 343, avec note 2.
(2) Suprà, p. 6. Note 3.
(3) Op. cit. pp. XLV. LXIV.

de nous aventurer sur ce terrain semé de fondrières. Citons seulement quelques passages de M. Paltsits.

Après avoir rappelé les essais bibliographiques de Harrisse (1872) (1), de Sabin (1876) (2), il ajoute (3): "En 1880, John Gilmary Shea plaça à la "fin de sa traduction de *La Louisiane* de Hennepin "une bibliographie de l'auteur (pp. 382-392), réédi-"tée ensuite en une petite brochure à part. Il s'est ser-"vi de Sabin et a eu aussi parfois recours à George "H. Moore. Néanmoins, il est responsable de quel-"ques-unes des pires bêtises (bulls) bibliographiques "dont ce sujet est encombré. Elles ont ensuite été co-"piées, aggravées, et perpétuées par d'autres, no-"tamment par Winsor, Remington et Dionne."

Il mentionne ensuite les bibliographies partielles de Edward D. Neill, de John Russel Bartlett et de Justin Winsor. Au sujet de ce dernier travail (4) il écrit: "C'est simplement une compilation d'après "Harrisse, Sabin, Shea et des catalogues de libraires; "on peut dire que c'est un résumé qui répète les er-"reurs précédentes et en ajoute de nouvelles" (5).

Quant à Cyrus Kingsbury Remington (6), "Sa "bibliographie couvre 23 pages (51-74) et montre "peu de preuves de recherches originales. Elle est uni-"que en son genre, pour le massacre qu'ont subi, dans

(1) *Notes sur la Nouvelle-France.*

(2) *Dictionary of Books on America* & un extrait de cet ouvrage: *A list of the Editions of the works of Louis Hennepin and Alonso de Herrera.*

(3) P. XLVI. Nous traduisons. *He prefixed*—est évidemment une distraction, vu que la bibliographie est à la fin et non au commencement et que d'ailleurs les pages sont correctement indiquées.

(4) *Narrative and Critical History of America,* vol. IV, pp. 247-256. (1884).

(5) P. XLVII.

(6) *The Ship-Yard of the Griffon... together with the most complete bibliography of Hennepin that has ever been made in any one list, etc.* 1891.

" la transcription des titres, le français, l'anglais, le " hollandais et les autres langues étrangères " (1).

" N.-E. Dionne, de Québec, a été le dernier à " traiter le sujet, dans son *Hennepin, ses Voyages & " ses œuvres* (2), tiré à cent cinquante copies seule- " ment. Il a puisé dans Harrisse, Sabin, Shea et d'au- " tres, mais ne mentionne pas Remington. Ses titres " ne sont pas séparés par des traits, selon l'habitu- " de, et ses descriptions sont inexactes et sans criti- " que " (3).

" Dans son Essai de Bibliographie Canadien- " ne (4) Philéas Gagnon a essayé de donner une liste " chronologique (des éditions du P. Hennepin) : c'est " une tentative futile " (4).

Il n'eût peut-être pas été inutile à notre savant auteur de connaître ces appréciations. Pour nous, tout en les rappelant, nous nous gardons d'entrer dans un débat où nous reconnaissons notre incompétence. Qu'il nous suffise de mettre un point d'interrogation devant le premier item de sa bibliographie (5). C'est une édition de la *Description de la Louisiane, nouvellement découverte* (6) etc. Toutes les autres indications concordent avec celles que nous avons données plus haut, p. 81.

C'est bien exactement le volume décrit par Paltsits et dont un exemplaire est à la bibliothèque de l'Université Laval (7). Seulement le nombre des pages diffère. *La Description de la Louisiane* dans l'édition

(1) P. XLVII. XLVIII.
(2) Québec, 1897. Raoul Renault, gr. in 8. 40 pp.
(3) P. XLVIII.
(4) Québec, 1895, p. 224.
(5) P. XLVII.
(6) P. 341, 24.
(7) Exemplaire de la bibliothèque royale de Bruxelles (BRB), coté V. 114272.

Huré, de 1683, contient 312 pages, et le traité des mœurs et coutumes des sauvages, qui y est ajouté, 107. L'exemplaire mentionné par le R. P. Goyens n'en a que 107. Est-ce une de ces contrefaçons qui, au XVII et au XVIII siècle, ont fait aux Pays-Bas une renommée de mauvais aloi? Non, probablement. L'auteur de cette note bibliographique s'est plutôt contenté d'un coup d'œil superficiel sur le premier et le dernier feuillet du petit volume et n'a pas remarqué qu'il contient deux ouvrages avec paginations distinctes. Voyant à la dernière page le chiffre 107, au recto du feuillet,—le verso est muet,—il a pensé qu'il représentait le nombre entier des pages.

Un autre exemple du danger que nous signalons se trouve dans une citation de Margry (1). Voici ce qu'on lui fait dire: " Quoi qu'il en soit des qualités " tant positives que négatives du P. Hennepin, sa par- " faite honnêteté étant hors de cause, rien n'empêche " de le croire sur parole, quand il affirme avoir dé- " couvert l'embouchure du Mississipi deux ans avant " Cavelier de la Salle. Pour la description des pays " traversés ou côtoyés, il allègue que c'était sur son " propre manuscrit qu'avait été puisée la relation du " P. Zénobe Membré, honnête et loyal Récollet qui " avait accompagné de la Salle jusqu'au jour de l'as- " sassinat de ce dernier. Alors en se servant du texte " de ce religieux, Hennepin était censé ne reprendre " que son bien. "

A quoi l'auteur ajoute: " Cette tirade empruntée, " notons-le bien, à M. Margry (2), plaide en faveur " du P. Hennepin. " Or, qu'y-a-t-il de Margry là-dedans? La dernière phrase et la seconde moitié de l'avant-dernière. Aussi bien, dans la bouche de Mar-

(1) P. 480, 36.
(2) *Mémoires*, etc., I. XIX.

gry, ardent protagoniste de La Salle, un pareil texte est un véritable contre-sens. Le contexte dit en effet tout le contraire. Après avoir, sur l'autorité des auteurs récollets, bien entendu, élevé des doutes sur la relation de Jolliet et du P. Marquette (1), ce compilateur, à qui nous devons de précieuses collections de documents, mais qu'il ne faut pas suivre à l'aveugle, nous dit: " Nous qui ne cherchons que la vérité, nous sommes obligés " de dire qu'ici (la découverte du Mis- " sissipi), à bien regarder, les livres des Récollets " ne sont pas non plus des guides sûrs pour l'histoi- " re " (2).

Ensuite, au sujet du P. Hennepin et de sa *Description de la Louisiane* publiée en 1683, il dit que ce livre n'est pas *encore* (3) pour l'inquiéter "sur la con- " fiance que mérite ce religieux, " bien qu'une lettre de La Salle lui prête " une disposition à parler plus "conformément à ce qu'il "voulait qu'à ce qu'il savait." Toutefois, alors, ajoute-t-il, " l'imagination du père " était contenue par l'existence du découvreur et par " celle du père Zénobe Membré. Quinze ans plus tard, " il n'en était plus de même, et si l'on eût cru le Père " Hennepin sur parole, il eût fallu admettre qu'il avait " découvert l'embouchure du Mississipi deux ans " avant Cavelier de La Salle, honneur qu'il avait con- " senti, disait-il, à partager avec lui, jusqu'au jour où " celui-ci était devenu son ennemi. Mais comme il de- " vait au moins, pour justifier sa prétention, décrire " les pays qu'il disait avoir traversés, il alléguait que " c'était sur son propre manuscrit qu'avait été prise " la relation du P. Zénobe Membré, honnête et loyal " Récollet, " etc., comme ci-dessus.

(1) *Mémoires*, etc. P. XVI, ss.
(2) *Ibid.* P. XVIII.
(3) Nous soulignons nous-même.

Le lecteur voit assez la différence! Ailleurs (1) ce n'est plus Margry, c'est Hennepin lui-même qui n'a pas été compris. Notre auteur, en effet, ou son bénévole souffleur, fait une observation qui paraît bien extraordinaire, quand on la rapproche du texte de la *Nouvelle Découverte*.

Shea, dans ses efforts pour sauver l'honneur de l'aventureux Récollet en cherchant à prouver que *La Nouvelle Découverte* a été interpolée, écrit (2): "Hennepin pouvait comme La Salle contester la prio-"rité de Jolliet (dans la découverte du Mississipi) "mais pouvait bien difficilement faire dire à Jolliet "lui-même qu'il n'avait jamais descendu ce fleuve." Pareille assertion est donc d'une main étrangère. A quoi notre pétulant panégyriste répond: "Quant à "Jolliet, que Hennepin accompagne plusieurs fois "en canot, il fait bien entendre que la peur des mons-"tres et surtout des Espagnols empêcha ses efforts "d'aboutir. Donc, loin de nier la priorité de la tenta-"tive de Jolliet et du P. Marquette, il la confirme."

Or, que dit Hennepin (3)? "Pendant que j'étais "à Québec, on me dit que le sieur Jolliet avoit été au-"trefois sur ce fleuve Meschasipi, et qu'il avoit esté "obligé de retourner en Canada, parce qu'il craignoit "d'estre pris par les Espagnols. Mais je dois dire icy "que j'avois voyagé en canot fort souvent avec le dit "sieur Jolliet sur le fleuve Saint-Laurent, mesme dans "des temps fort dangereux à cause des grands vents, "dont pourtant nous estions heureusement eschappez "au grand estonnement de tout le monde, parce qu'il "estoit très bon canoteur. J'ai donc eu occasion de luy "demander bien des fois si, en effet il avoit esté jus-"ques aux Akansas.

(1) P. 498, 54.
(2) *Louisiana.* 1880. Introd. P. 48.
(3) *Nouvelle Découverte.* 1897. pp. 293-294.

" Cet homme, qui avait beaucoup de considéra-
" tion pour les Jésuites, qui estoient Normands de na-
" tion, parce que son père estoit de Normandie, m'a
" advoué qu'il avoit ouy parler de ces monstres (1)
" aux Outaouais, mais qu'il n'avoit jamais esté jus-
" ques-là, et qu'il estoit resté parmi les Hurons et les
" Outaouais pour la traite des castors et des pellete-
" ries. "

Si ce français signifie quelque chose, c'est bien que Jolliet avouait n'être jamais allé au Mississipi!

Au reste, Margry, ce pelé, ce galeux, a lu comme Shea (2), et tous les deux savaient lire. Le R. P. Leclercq, reproduisant la relation du P. Anastase Douai, se contente d'élever des doutes sur la *prétendue découverte* du Mississippi par Jolliet et le P. Marquette en 1673 (3): " J'aurais peine à croire, dit-il, que le " Sieur Jolliet avouast l'imprimé de cette découverte, " qui, en effet, n'est pas sous son nom, et qui n'a pas " été mis au jour que depuis la première descouverte " faite par M. de la Salle. " Dans la *Nouvelle Découverte* Jolliet en personne confesse qu'il n'est pas allé plus loin que chez " les Outaouais et les Hurons pour " la traite des castors et des pelleteries! "

Nous verrons ailleurs d'autres distractions du genre. Au reste, pas plus de rigueur scientifique dans la biographie du héros.

Il faut maintenant y venir afin d'avoir un fil conducteur à travers les discussions qui vont suivre.

---

(1) Il s'agit de grossières figures peintes sur un rocher aux Illinois.

(2) *Op. cit.* P. XVII.

(3) *Premier Etablissement de la Foy.* II. ch. p. 364. s.

III

Avant celle qui nous occupe, des esquisses de la vie du P. Hennepin ont été faites par J. Gilmary Shea en 1850 et en 1880, par notre Dr. N.-E. Dionne en 1897, par M. Thwaites en 1903 (1), et chez tous le fond du récit est toujours le même, seules les appréciations diffèrent. La raison en est fort naturelle. C'est que, pour raconter le P. Hennepin, on n'a d'autre source que lui-même. Pour ses pérégrinations en Europe, ses emplois, ses aventures, sur mer et sur terre, ses courses en Amérique, ses dangers, les persécutions réelles ou supposées dont il a été victime, ses plaintes contre ses supérieurs, ses accusations contre La Salle, Tonty et bien d'autres, c'est toujours Hennepin qu'on entend. Il est à la fois acteur, accuseur, accusé, témoin, procureur, juge et rapporteur. Est-il besoin de dire que la plus élémentaire prudence impose l'obligation de mettre une sourdine aux affirmations d'un personnage aussi divers? Le R. P. Goyens accepte tout comme pain bénit. Mais voyons un peu.

Et d'abord on nous donne comme certain que le P. Louis Hennepin est né à Ath, en Hainaut, le 7 avril 1640; L'opinion de Harrisse et de Margry, qu'il est né à Roye d'une famille originaire d'Ath, est rejetée avec dédain. Et les raisons? La première c'est que le Père l'affirme lui-même, ou paraît l'affirmer en parlant ci et là de " notre ville d'Ath " (2). Mais l'affirmât-il, outre que sa parole n'est pas précisément *omni exceptione major* — d'une autorité exceptionnellement sûre,—comme nous le verrons amplement, cette preuve nous impressionnerait davantage si cent

(1) Toutes sont citées plus haut. Il faut y ajouter, bien entendu, les travaux de même ordre que le R. P. Goyens énumère dans la 5e partie de son travail.

(2) *Nouvelle Découverte*, éd. 1704. p. 443, & *Avis au lecteur*, feuillet 10, v. etc.

fois déjà, à des personnes qui nous demandaient copie de leur acte de naissance, nous n'avions dû répondre que tel acte n'est pas dans nos archives. Partant, pas nées ici, comme elles le pensaient. Gens sans intelligence et sans instruction, direz-vous? Nullement, fort bien partagées, au contraire, à ce double point de vue. Mais, comme chacun sait, si l'on est *présent* à sa naissance, on en a une connaissance plutôt confuse: nous en appellerons au souvenir personnel du R. Père Goyens sur le grand jour qui l'a vu paraître en cette machine ronde et même sur les vingt-quatre premiers mois qu'il y a passés. On connaît ces choses par le témoignage d'autrui et l'on est parfois mal renseigné. Vive toujours un bon document!

Or, justement, nous en avons un. C'est une fontaine que les Athois ont érigée en l'honneur de leur illustre compatriote. A quelle date? le savant P. Goyens, qui nous apprend le fait (1), ne nous le dit pas. C'eût été cependant de quelque importance. Mais passons, et jetons un coup d'œil sur l'inscription qui décore ce monument fièrement couronné d'un buste du P. Louis: " A Louis Hennepin qui découvrit le Mississipi en 1680. Né à Ath en 1640. " Presque autant d'erreurs que de lignes. En 1680, il y avait sept ans que Jolliet et le P. Marquette, jésuite, avait atteint et partiellement exploré le Mississipi, il y avait près d'un siècle et demi, (1539-1543) (2), que Fernand de Soto avait trouvé le grand fleuve, parcouru en tout sens sa riche vallée, et que son lieutenant, Muscoso, pour ne rien dire de leurs prédécesseurs, en avait suivi le cours sur une longueur de plus de deux cents lieues jusqu'au golfe du Mexique.

---

(1) P. 319, 2, note 1.

(2) J. G. Shea. *Discovery and exploration of the Mississippi.* Introd. XI. XV.

Et fût-il vrai que l'expédition de La Salle a découvert le Mississipi, de quel droit écrit-on sur le bronze ou sur le marbre que le P. Louis Hennepin, simple comparse, après tout, a fait la découverte? C'est comme si l'on écrivait: " Les Pères franciscains " ont découvert l'Amérique en 1492. Ils étaient accom- " pagnés d'un nommé Christophe Colomb." *Risum teneatis, amici,* ne riez pas, ceci n'est pas un badinage, c'est une citation textuelle du P. Hennepin (1). Nos écrivains récollets du XVII siècle étaient gens de bien grande vertu, vraiment. Quel oubli de soi, quelle abnégation ne faut-il pas pour se rendre ridicule — Sagard excepté — avec une pareille crânerie!

Pour la date du 7 avril, 1640, elle est certainement supposée. Qu'on en juge.

Le R. P. Goyens nous donne, de la famille Hennepin, domiciliée à Ath au milieu du XVII siècle (2), un crayon généalogique que voici en résumé : Gaspard Hennepin épouse en 1625 Robertine Leleup. De ce mariage naissent Antoine en 1626, Marie en 1627, Catherine en 1629, Nicolas-Augustin en 1631, Jean en 1634 et un autre Jean, le 7 avril 1640. Un second mariage de Gaspard ou Jaspard Hennepin avec Marie Balin, en 1653, n'intéresse pas cette étude, puisque deux filles seulement en sont nées. Un ennuyeux embarras, notre auteur l'avoue, c'est qu'aucun des fils de Gaspard Hennepin ne porte le nom de Louis. Qu'à cela ne tienne! Il arrivait parfois qu'à la confirmation on prenait un autre nom. En notre cas la chose se sera tout naturellement produite. Le procédé est simple et facile, comme on voit, on peut le conseiller à ceux qui, en mal de généalogie, se trouvent,

(1) Seulement, il dit: "Ils accompagnaient Christophe Colomb: au lieu de: "Ils étaient accompagnés." C'est une simple différence de forme.

(2) PP. 508. ss—64, ss.

dans la chaîne ancestrale, en présence d'une brisure, d'un *missing link*. Mais lequel des fils Hennepin,—pour les filles l'opération ne s'imposait pas—a subi la métamorphose? Antoine? Trop vieux. Nicolas-Augustin ? Egalement. On opine (1) pour le dernier Jean, celui du 7 avril, 1640. Pourquoi? C'est que le P. Louis Hennepin, étant à Rome en 1700, faisait instance pour retourner au Mississipi. A soixante ans il pouvait être encore assez vert pour un aussi lointain voyage. Hé! cher Père, oubliez-vous que le P. de la Ribourde, un vrai fils de S. François, celui-là, avait soixante-quatre ans quand il suivit La Salle aux Illinois?

Nous sommes en pleine fantaisie. Plût au ciel que ce fût la dernière fois!

Puisque notre héros a maintenant vu le jour, on peut, au moins par anticipation, admirer le portrait qu'en trace son panégyriste : " Quant à l'aspect phy-" sique, le P. Hennepin nous apparaît, d'après ses " propres données, de stature au-dessus de la moyen-" ne, solidement musclé, bâti en athlète, si son por-" trait est fidèle, tel qu'il se présente dans son *Voyage* " *ou Nouvelle Découverte,* Amsterdam, 1704. Il a la " face allongée, amaigrie, les yeux pétillants, les traits " réguliers, la figure sympathique " (2).

Nous avons d'abord pensé que, précurseur du digne abbé Blondeau (3), Hennepin nous avait en effet laissé de lui-même une effigie de pied en cap. La précieuse peinture échappant à nos recherches dans l'édition de 1697, nous avons eu la curiosité de feuilleter

(1) P. 509, 65.
(2) P. 473, 29.
(3) *Mémoires d'un vieux Célibataire,* de Pravieux.

l'édition de 1704 (1), à laquelle on nous renvoie. Or, pas plus en 1704 qu'en 1697, le P. Hennepin n'a peint son portrait. Tout ce qu'on trouve en ce genre, c'est un incident du voyage sur le lac Michigan. Forcés d'atterrir à cause de la violence des flots qui menaçaient de les engloutir, La Salle et ses compagnons doivent se jeter à l'eau et tirer à force de bras leurs canots sur le rivage. Le P. Hennepin paie de sa personne. "Je me jetai dans l'eau jusqu'à la ceinture, ra-"conte-t-il, et nous enlevâmes ainsi notre petit bâti-"ment. Nous dûmes recevoir de la même manière "les deux autres canots & parce que les vagues for-"ment en se brisant à terre un certain crochet, qui "tire au large, ceux qui croient être en assurance, "sont encore en quelque danger, parce que la vague "donnant à terre impétueusement se retire en même "temps au large avec la même violence. Je fis donc "effort & je mis sur mes épaules notre bon Vieillard "Récollet (le P. de la Ribourde), qui nous accompa-"gnait. Ce bon religieux se voyant hors de danger "ne laissa point, tout mouillé qu'il était, de faire pa-"raître une gaîté extraordinaire" (2).

On peut, de là, certainement inférer que le P. de la Ribourde n'aimait pas à se mouiller les pieds et que le P. Hennepin était doué d'une certaine vigueur physique, qu'il était, si l'on y tient, de taille au-dessus de la moyenne. Mais qu'il avait "la face allongée,

(1) Exemplaire de la Bibliothèque de la Législature à Québec. Nous devons à l'aimable obligeance de M. Lucien Lemieux d'avoir pu le consulter à loisir. Dans ce volume, la *Nouvelle Découverte* est suivie, avec continuation de la pagination, 517-604, du *Voyage* attribué au sieur de la Borde, avec *Relation exacte de l'origine, mœurs, coutumes, etc. des Caraïbes.* L'épître dédicatoire, la préface, le texte de la *N. D.* sont les mêmes que dans l'édition de 1697, sauf le défaut de pagination des fameuses pages 313 dont on parlera plus loin. Edition donnée à Amsterdam. Nous ne demandons pas si Hennepin était à Amsterdam en 1704, notre auteur, bien qu'il l'insinue, ne le sait pas plus que nous.

(2) Ch. XXIII. pp. 147-148, ed. 1704.

V. Description de la Louisiane. 1683, pp. 78-79.

" amaigrie, les yeux pétillants, les traits réguliers, la " figure sympathique," c'est une conséquence qui ne s'impose pas rigoureusement. Cette sympathique peinture, pour la vérité des traits, rappelle un peu celle que l'ingénieux Hidalgo de la Manche s'était faite de la Dulcinée du Toboso. Cervantès toutefois ne visait pas à un premier prix d'histoire.

Le portrait moral beaucoup plus développé n'est pas moins fantaisiste. Mais nous en goûterons mieux les finesses plus tard.

Qu'Hennepin soit né à Ath, ou à Roye, d'une famille originaire de cette ville, nul ne conteste à la Belgique l'honneur d'avoir été sa mère. Il était Wallon pur sang, nous dit-on, avait dans les veines du sang hennuyer, c'est-à-dire du Hainaut. Il y a bien ici encore un point embarrassant: c'est que cet enfant du Hainaut, désireux d'entrer dans l'ordre de S. François, au lieu de frapper à la porte d'un couvent de son pays, vient faire son noviciat en France dans le couvent de Béthune. Il y fut sous la direction spirituelle du P. Gabriel de la Ribourde, bourguignon de bonne lignée. Plus tard, pendant ses études au couvent de Montargis, il eut pour maître le P. Paul Huet, bien connu dans notre histoire religieuse des premiers temps.

Ces faits sont d'autant plus à remarquer que notre apologiste, à grand renfort de suppositions et d'exagérations, échafaude sur la qualité de sujet espagnol, qu'aurait eue le P. Hennepin, une longue thèse dont nous devrons tout à l'heure examiner la solidité.

En attendant, pour expliquer cette anomalie, l'auteur nous dit: " On peut conjecturer que l'occupation " militaire força le jeune homme à s'expatrier " (1).

(1) P. 319, 2.

Sur cette guerre de Louis XIV dans les Pays-Bas, on insiste longuement, de même que sur le patriotisme du P. Hennepin. Le R. P. Goyens est évidemment hanté par le spectre de la grande guerre. Mais rapprochons quelques dates. On fait naître le P. Hennepin en 1640. Louis XIV ne commence les hostilités qu'en 1667. Il réclamait, comme apanage de sa femme, l'infante Marie-Thérèse, sœur de Charles II, roi d'Espagne, une partie importante des possessions espagnoles en Belgique, entre autres le duché de Brabant, celui de Luxembourg, le Hainaut. Par le traité des Pyrénées, Marie-Thérèse avait bien renoncé à toute succession de leurs Majestés Catholiques, mais à condition qu'une dot serait payée. Or la condition n'avait pas été remplie et les Français disaient : " Pas " de paiement, pas de renonciation. " Fort de son droit Louis XIV, dans l'été de 1667, fit entrer en Flandre trois armées et presque sans coup férir, en deux mois, prit Charleroi, Mons, Douai, Tournai, Oudenarde, Lille, Ath, Armentières, Courtrai et d'autres villes encore. Mais les Hollandais, pour arrêter ses conquêtes, avaient eu l'habilité de former contre lui, avec l'Angleterre et la Suède, la *Triple Alliance*. Pour ne pas exposer sa flotte, encore peu nombreuse et peu aguerrie, à des coups redoutables, il dut accepter la paix qui lui fut offerte (1).

Le traité d'Aix-la-Chapelle, (1668), sans lui donner tout ce qu'il convoitait, lui laissa cependant les villes conquises. Ainsi Hennepin, déjà sujet du roi de France par sa profession religieuse, le devenait par droit de conquête.

---

(1) V. Anquetil. *Histoire de France*, continuée jusqu'à la fin de la guerre d'Italie, 1860. Paris, Legrand, Troussel & Pomey, Vol. III. pp. 319. ss.

Mais avait-il attendu 1667 ou 1668 pour se faire religieux? " Je me suis toujours senti, nous dit-il (1), " un grand penchant à fuyr le monde & à vivre " dans les règles d'une vertu pure et sévère." Cela montrerait qu'il ne suivit pas son penchant en aveugle et prit le temps de réfléchir.

Quoi qu'il en soit,—et cela n'importe guère,—à peine religieux, l'inclination naturelle (2) qu'il avait pour les voyages s'accrut encore en lisant les récits des travaux apostoliques et des courses outre-mer de ses frères en religion.

Par condescendance ses supérieurs le firent voyager en Italie, en Allemagne, visiter les principaux couvents de son ordre. " En quoi, dit-il, je commen- " çai à satisfaire ma curiosité naturelle. Revenant " enfin à nos Pays-Bas, le R. P. Guillaume Herinx, " Récollet, mort depuis peu évêque d'Ipres, s'opposa " au dessein que j'avais de continuer mes voyages. " Il m'arrêta donc dans le le couvent de Halles en " Hainaut, où je fis l'office de Prédicateur pendant " un an. "

On l'envoie ensuite à Calais pour y faire la quête " pendant qu'on y travaillait à saller les harengs."

" Etant là, raconte-t-il (3), ma plus forte pas- " sion était d'entendre les Relations que les Capitaines " de Vaisseaux faisaient de leurs longs voyages. Je " retournai en suite à notre couvent de Biez par Dun- " kerken. Mais je me cachais souvent derrière les " portes de cabarets pendant que les matelots par- " loient de leurs navigations. La fumée du tabac me " causait de grands maux d'estomach en m'attachant " ainsi à les écouter.... J'aurois passé des jours et

(1) *Nv. Déc.* Ch. I.
(2) *Nv. Découverte.* 1704. ch. I. p. 10.
(3) *Ibid.* P. II. s.

" des nuits entières sans manger dans cette occupa-
" tion, parce que j'y apprenais toujours quelque chose
" de nouveau..."

" Je me fortifiais donc de plus en plus dans mon
" ancienne inclination " (1).

Ce fut pour y satisfaire qu'il parcourut ensuite comme missionnaire la plupart des villes de Hollande. C'était pendant la guerre que Louis XIV avait déclarée à cette république en 1672, et le P. Hennepin eut ample occasion d'y déployer, au service des malades et des blessés, une très réelle et très méritoire charité. Lui-même, en proie au pourpre et à la dysenterie, fut aux portes de la mort. On doit ajouter, à son éloge, qu'il ne semble pas s'être épargné, avoir reculé devant les fatigues, le danger, tranchées, sièges de villes, combats (2). Il était à la douteuse bataille de Senef (1674), entre le prince de Condé et Guillaume d'Orange, une des plus sanglantes de l'époque.

L'année suivante (1675) vit enfin se réaliser son vœu le plus cher: on l'envoya dans les missions du Canada avec trois de ses confrères, les PP. Chrestien Leclercq, Luc Buisset et Zénobe Membré. Sur le même vaisseau étaient Mgr de Laval et Cavelier de la Salle. Tous ces personnages, à des titres et à des degrés divers, étaient destinés à la gloire.

A l'arrivée, l'évêque touché du zèle du P. Hennepin, lui confie la prédication de l'Avent et du Carême à Québec. Mais le bon religieux, toujours débordant d'activité et de mouvement, parcourt aussi, chargé de sa chapelle de missionnaire, les campagnes environnantes et pousse souvent jusqu'à vingt et trente lieues de distance, l'hiver sur des raquettes, l'été en

(1) *Ibid.* p. 12.
(2) *Ibid.* p. 13.

canot, faisant parfois, pour se soulager, traîner son petit bagage par un gros chien qu'il avait amené (1).

Il dut se rendre au fort Frontenac, au nord du lac Ontario, dès le printemps de 1676, puisque, à son dire, il y passa environ deux ans et demi (2) avant de venir à Québec, dans l'été de 1678, faire ses préparatifs pour accompagner La Salle dans son grand voyage aux Illinois.

Pendant son séjour dans ce fort, que Frontenac avait élevé pour tenir les Iroquois en échec, disent les uns, pour accaparer le commerce des fourrures, affirment quelques médisants, le P. Hennepin construisit, avec son confrère et compatriote, le P. Luc Buisset, une chapelle (3), une résidence pour les missionnaires et visita les sauvages des alentours. Il se rendit même chez les Iroquois, au sud du lac, afin d'aplanir les voies à la grande expédition qui se préparait (4).

Depuis longtemps La Salle méditait ce dessein. D'une bonne famille de Rouen, ce célèbre découvreur, après avoir étudié au collège des Jésuites de sa ville natale (5), était entré dans l'ordre en 1658, avait prononcé ses vœux à Paris en 1660 et avait enseigné en divers lieux, Alençon, Tours, Blois. Revenu à la Flèche en 1666, pour ses études de théologie, il demanda en 1667 à quitter l'ordre. Grand, robuste, d'un caractère entier et hautain, le joug de l'obéissance lui était insupportable; il n'était pas d'un tempérament à devenir *perindè ac cadaver*. Bien que peu laborieux, il avait une intelligence vive et cultivée, le goût des grandes choses, l'amour de la gloire et de la

(1) *Ibid.* p. 17. s.
(2) *Ibid.* Ch. XIII. p. 60.
(3) *Ibid.* p. 24.
(4) *Ibid.* p. 25. ss.
(5) Voir pour cette période de la vie de La Salle, Rochemonteix, *Les Jésuites*, etc. III. p. 40, ss.

fortune. Celle-ci lui a parfois souri et se serait montrée assez constante si, à son indomptable énergie, il avait joint assez de sens pour modérer ses désirs. Quant à la gloire, il l'a atteinte, mais, comme beaucoup de grands hommes, au prix de son repos, de son bonheur et même de sa vie.

Venu au Canada peu de temps après sa sortie de chez les Jésuites, il obtint une vaste concession dans l'île de Montréal, grâce à un frère, l'abbé Cavelier, qu'il avait chez les Sulpiciens. Cette terre fut même érigée en fief seigneurial et prit le nom de La Chine, par ironie, si l'on en croit le P. Hennepin : (1) La Salle aurait si souvent parlé d'aller en Chine en poussant vers l'ouest, que le nom s'attacha à son domaine. C'était le rêve de ce temps-là, et Hennepin le prend lui-même à son compte en 1698 (2).

Jeune encore,—il avait à peine vingt-cinq ans,—Robert Cavelier pourrait vivre heureux dans sa belle seigneurie. Mais l'humeur inquiète et le désir de voir, comme chez le pigeon de la fable, l'emportent encore. Il vend tout pour quelques mille livres et reste ensuite plusieurs années à se consumer en tentatives infructueuses. L'arrivée de Frontenac rétablit sa fortune et lui ouvre la plus brillante carrière. C'est à lui que cet habile gouverneur confie l'érection et le gouvernement du fameux fort de Cataracoui, plus tard Frontenac. Passé en France en 1674, il obtient grâce à la même haute protection, 1675, la propriété et le gouvernement du fort à condition de le mettre en meilleur état de défense, d'y tenir une garnison égale à celle de Montréal, d'y établir une église et d'y entretenir un missionnaire. A ce don royal était

(1) V. préface du *Nouveau Voyage*. 24e feuillet, verso, (pas de pagination).

(2) *Ibid.* Epître dédicatoire. 9e feuillet, recto. Aussi *Nouv. Déc.* 1704, p. 383.

ajoutée une seigneurie d'une demi-lieue de profondeur et de quatre lieues de front sur le lac Ontario aux environs du fort, avec deux îles et îlots adjacents, à condition d'y établir des colons et de se concilier les sauvages des alentours. Pour couronner de telles faveurs on accordait à La Salle et à sa lignée des lettres de noblesse (3). Que pouvait demander de plus un homme de trente ans à peine? Tout va assez bien pendant une couple d'années. Le fort dont l'enceinte mesurait trois cent soixante toises, est entouré d'une bonne muraille flanquée de quatre bastions en pierre de taille (2), de nombreux colons sont attirés par la beauté des lieux et du climat (3).

Mais bientôt l'humeur cassante du gouverneur produit des froissements et du mécontentement dans la garnison et chez les colons. Des défections s'en suivent et La Salle commence à se dégoûter de sa brillante position. Il n'était pas d'ailleurs dans son caractère de rester longtemps aux mêmes lieux, ni en contact avec les mêmes personnes (4). Il passe en France en 1677 et revient en 1678 avec des lettres patentes du 12 mai 1678, qui lui permettaient d'entreprendre à ses frais la découverte de l'ouest de la Nouvelle-France, d'y faire des établissements à l'entrée du lac Erié et à la sortie de celui des Illinois, et lui concédaient le commerce exclusif du bison et la seigneurie des terres qu'il découvrirait et peuplerait (5).

---

(1) V. Margry. *Mémoires & Documents.* I. 278, 288.
(2) Hennepin. *Description de la Louisiane.* pp. 6-7.
(3) *Ibid.* pp. 11-12.
(4) Rochemonteix. *Op. cit.* III. p. 44.
(5) Margry. *Op. cit.* I. 329-338. A remarquer que, un an auparavant, 28 avril, 1677, pareille permission était refusée à Jolliet. *Ibid.* p. 329.

Voilà la grande entreprise où le P. Hennepin allait conquérir une illustration qui n'est malheureusement pas sans mélange.

IV

Au milieu de ses préparatifs matériels La Salle, qui, chose curieuse, poussait la piété jusqu'au scrupule (1), n'oubliait pas le côté religieux. Il apporta lui-même,—le fait a son importance, comme on verra,—de la part du P. Germain Allard, provincial d'Artois (2) une obédience au P. Hennepin et à deux de ses confrères pour l'accompagner dans son voyage.

Impossible et inutile d'entrer ici dans tous les détails. Le Père les a donnés dans sa *Description de la Louisiane.* Muni à Québec, par le P. Valentin Leroux, des objets indispensables à sa mission, il était retourné en canot au fort Frontenac. Arrivé la veille de la Toussaint 1678, il en repartit le 18 novembre pour la rivière Niagara sur un brigantin de dix tonneaux monté par seize hommes sous le commandement du sieur de la Motte. A cause de la saison avancée, on dut avec beaucoup de difficultés contourner le lac et l'on n'atteignit le but que le 6 décembre, jour de S. Nicolas. Remarquons, en passant, que, dans ce petit livre, les dates sont données avec un soin méticuleux, écrites en toutes lettres, sauf une couple de fois pendant la captivité du Père chez les *Issati.* La Salle, arrivé à Frontenac peu après, avec tout l'équipement requis pour sa vaste entreprise, avait envoyé un autre détachement de quinze engagés au pays des Illinois pour préparer les voies au gros de l'expédition. Malheureusement, comme plusieurs d'entre eux étaient malhonnêtes, ils s'arrêtèrent les uns à Michillimaki-

(1) Rochemonteix. *Op. cit.* III. p. 45, note 1.
(2) Le R. P. Goyens, p. 323. 6.

nac, d'autres au saut Ste-Marie, dissipant parmi les sauvages les marchandises de traite qui leur avaient été confiées. C'est là qu'on les trouva dans l'été 1679, quand le Griffon, navire de soixante tonneaux, construit à Niagara pendant l'hiver, y arriva avec La Salle, trente-deux hommes et les PP. récollets, Gabriel de la Ribourde, Zénobe Membré et Hennepin. On arrivait le 27 août et l'on était parti le 7, de la rivière Niagara sur le lac Erié.

Le 2 septembre on se rendit à l'entrée de la Baie-des-Puants, Baie Verte. Là, quelques engagés fidèles qui s'étaient rendus aux Illinois ayant rapporté des fourrures (1). La Salle résolut de charger le Griffon de toutes celles qu'il avait troquées et de le renvoyer à Niagara pour satisfaire ses créanciers (2), " Contre notre sentiment, dit Hennepin, le sieur de la Salle, " qui ne prit jamais avis de personne, résolut de ren- " voyer la barque de cet endroit et de continuer la rou- " te en canot " (3).

Le Griffon partit le 18 septembre sous la conduite du pilote Luc avec cinq hommes et une bonne partie des marchandises que les canots ne pouvaient contenir. Jamais plus on n'en entendit parler. C'était une perte de quarante mille livres (4).

Le 19 septembre on se remit en route sur quatre canots. Le P. Hennepin conduisait le plus petit, chargé d'environ cinq cents livres. On suit la côte occidentale du lac. Les vivres se font bientôt rares. Souvent on ne mange qu'une fois en vingt-quatre heures, si bien que le P. de la Ribourde, déjà avancé en âge,

---

(1) *Description de la Louisiane.* pp. 68-69. On ne voit pas ce détail dans la *Nouvelle-Découverte.*

(2) *Nv. Déc.* ch. XVII. p. 141.

(3) *Description.* p. 70.

(4) *Ibid.* p. 72. *La Nv. Déc.* p. 143, dit "cinquante ou soixante mille francs."

tombe souvent en défaillance (1). Parfois la violence du vent forçait les voyageurs à camper sur des rochers nus, à la chaleur des étoiles, exposés à la pluie et à la neige. Enfin, le 1 novembre, on arrive à l'embouchure de la rivière des Miamis, au sud du lac. Tonty devait s'y trouver avec vingt hommes. Personne (2) ! Les compagnons de La Salle le pressaient de continuer sa route sans attendre l'hiver. Mais il allégua qu'il avait besoin de tout son monde pour en imposer aux Illinois et faire plus aisément alliance avec eux. " Nous conçûmes, dit le P. Hennepin, par sem- " blables discours qu'il n'avait que sa volonté pour " raison " (3).

Pour occuper les hommes, un fort en palissades est commencé sur une hauteur. Mais, comme pour pitance on ne pouvait leur offrir que de la chair d'ours fort grasse, bientôt les murmures éclatent que les Récollets s'efforcent d'apaiser. Le 20 novembre Tonty arrive, mais avec dix hommes seulement, les dix autres étant restés en arrière. Les travaux du fort sont continués encore quelques jours, et le 3 décembre a lieu le départ pour la rivière des Illinois, séparée de celle des Miamis par un portage d'une demi-lieue. Deux hommes ayant été envoyés à Michilimakinac pour avoir des nouvelles du Griffon et deux ayant déserté, il n'en restait plus que trente (4). Embarquée sur 8 canots, la petite troupe descend le Seignelay (l'Illinois) navigable "dès cent pas de sa source" (5) et arrive, à la fin de décembre 1679, après cent vingt ou cent trente lieues de navigation, à un grand village illinois. La flotille continue sa route quatre jours encore. Le 1 janvier, le P. Hennepin ayant re-

(1) *Description*, p. 85.
(2) *Ibid.* pp. 103-104.
(3) *Ibid.* p. 105.
(4) *Ibid.* p. 112.
(5) *Ibid.* p. 119-120.

marqué qu'un des déserteurs cherchait à débaucher ses anciens compagnons, fait une chaude exhortation à la fidélité, et ses confrères appuient son discours par mille amabilités envers les hommes (1).

Le 4 janvier on atteint un autre village d'Illinois. La Salle par tous les moyens en son pouvoir cherche à montrer ses bonnes dispositions et à concilier la bienveillance des Indiens.

Le 15 janvier, un " grand dégel étant surve- " nu " (2), les canots descendent au lieu choisi pour la construction d'un fort, à " quatre journées du grand " village des Illinois " (3). On devait y construire aussi des barques pour explorer le fleuve Colbert, (le Mississipi), dont on n'était plus éloigné que d'environ cinquante lieues (4). Par malheur, quelques jours auparavant, six autres hommes avaient déserté et parmi eux, les deux scieurs de long sur qui l'on comptait pour préparer le bois nécessaire à cette construction (5). Deux de ceux qui étaient restés fidèles offrirent de les remplacer et tout le bois fut prêt " le " premier du mois de mars " (6).

Mais on n'avait ni voiles, ni agrès, ni cordages, et si l'on n'y pourvoyait au plus tôt, c'était un retard d'un an et peut-être plus.

" Dans cette extrémité, dit le P. Hennepin, nous " prîmes tous deux une résolution aussi extraordinai- " re qu'elle était difficile à exécuter, moy d'aller avec " deux hommes dans des pays inconnus, lui de se " rendre à pied au fort Frontenac, distant de plus de

(1) *Ibid.* p. 140.
(2) *Ibid.* p. 167.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* p. 192. Dans la *Nv. Déc.* (1704) ch. XLIII, p. 312, au retour du fameux (et faux) voyage à l'embouchure du M. on lit: "Plus de cent lieues."
(5) *Ibid.* pp. 161-162.
(6) *Ibid.* pp. 171.

" cinq cents lieues " (1). L'hiver avait été plus rigoureux que d'ordinaire et la neige plus abondante, de sorte qu'il devenait extrêmement pénible de voyager au moment du dégel, surtout avec un bagage assez lourd et sans autres provisions de bouche que les hasards de la chasse.

Le plus difficile toutefois, pour les deux voyageurs, était de décider quelques hommes à les suivre. Les esprits furent préparés par la belle description que des sauvages leur firent du Mississipi, surtout un jeune chef revenu avec des captifs pris aux nations du sud. Jusque-là, les Illinois avaient cherché par toutes sortes d'épouvantails à détourner les Français de s'aventurer sur la grande rivière. Ni La Salle, ni les Récollets n'avaient été dupes de ces mensonges, mais il était à propos de les dévoiler aux autres membres de l'expédition. Nous citons le texte en entier, parce qu'il a son importance encore à d'autres points de vue: " Comme il revenait du bas de la rivière Col-
" bert, raconte Hennepin (2), dont nous feignions
" avoir quelque connaissance, ce jeune homme nous
" en fit avec du charbon une carte assez exacte, nous
" assurant qu'il avait été partout dans sa pirogue,
" qu'il n'y avait jusqu'à la mer, que les sauvages ap-
" pellent le Grand Lac, ni Sault, ni Rapides, mais
" comme cette Rivière devenait fort large, il y avait,
" en quelques endroits des Battures de sable et des
" vases qui en barroient une partie; il nous dit aussi
" le nom des nations qui habitaient sur son rivage et
" des rivières qu'elle reçoit; *je les écrivis et je pour-*
" *ray en faire le récit dans un second tome de notre*
" *Découverte* " (3).

---

(1) *Ibid.* pp. 172, s. Aussi *Nv. Déc.* ch. XXXIV, p. 228, (1704) où les expressions diffèrent un peu mais ont le même sens.

(2) *Description*, pp. 176, s.

(3) Nous soulignons pour attirer l'attention du lecteur.

Fort de ce témoignage, on réussit à faire confesser aux chefs illinois leur supercherie. Le P. Hennepin, qui ne devait plus revoir La Salle, partit le premier en compagnie de Michel Accault et d'Antoine Auguel, que la *Description de la Louisiane* nomme simplement le Picard du Gay (1). Ils emportaient comme objets d'échange et présents des marchandises valant de mille à douze cents livres (2). Le Père reçut de plus un calumet de la paix, sorte de talisman nécessaire parmi les sauvages, quelques couteaux, des alênes, du tabac et de la rassade. Le départ eut lieu le 29 février, 1680 (3), et, le 7 mars, on était à deux lieues seulement de l'embouchure du Seignelay (4), située, d'après le Père, par 36 ou 37 de latitude " par " conséquent à six-vingts ou cent trente lieues du " golfe ou Sein du Mexique " (5). En réalité il y avait plus que deux fois, et par les méandres du fleuve, plus que trois fois cette distance. Sur la carte dressée par Hennepin, l'erreur saute aux yeux. Il fallut attendre cinq jours au confluent de l'Illinois avec le Mississipi. " Les glaces qui dérivaient du côté du "nord, écrit Hennepin, nous retardèrent jusqu'au " douze du mois de mars en cet endroit d'où nous con- " tinuâmes notre route, traversans et sondans de tous " costés si le fleuve navigable; il est vrai qu'il y a " trois islets au milieu, près de l'embouchure de la ri- " vière Seignelay, qui arrestent le bois et les arbres " qui dérivent du Nord. " (6) Mais on "trouve qu'il " est partout navigable pour de grands bateaux " plats. "

(1) Ces noms sont écrits différemment en d'autres endroits. Le P. Hennepin écrit AKO, orthographe phonétique. Peu importe.
(2) *Ibid.* p. 187.
(3) *Ibid.* p. 188.
(4) *Ibid.* p. 190.
(5) *Ibid*, p. 193. *Nv. Déc.* ch. XXXVI, p. 245.
(6) *Ibid.* p. 193, s.

Hennepin et ses compagnons remontent ensuite le fleuve environ deux cents lieues jusqu'à une chute de 40 à 50 pieds de hauteur que le Père nomma S. Antoine de Pade (1). Il décrit la contrée, les rivières qui se jettent dans le Mississipi, moins nombreuses à l'ouest qu'à l'est (2), les montagnes qui le bordent jusqu'au Ouisconsin, cent lieues au nord de l'Illinois, les grandes prairies où pâturent des troupeaux de bœufs sauvages. Partout abondait le gibier à plumes et à poils (3).

Les trois voyageurs n'avaient pas encore rencontré de partis sauvages et priaient le ciel qu'une pareille rencontre n'eût pas lieu la nuit où l'indien n'hésite pas à tuer même un allié pour s'emparer de ses dépouilles (4).

" Nos prières furent exaucées, dit le Père, lors-
" que le onzième avril 1680 nous aperçumes à deux
" heures après-midi tout à coup trente-trois canots
" d'écorce conduits par six-vingts sauvages qui des-
" cendaient d'une vitesse extraordinaire pour aller en
" guerre aux Miamis, aux Illinois et Maroha " (5). Ces barbares que le P. Hennepin appelle tantôt *Issati,* tantôt Nadouessious, les firent prisonniers. C'était le 11 avril, d'après la *Description de la Louisiane,* le 12, d'après la *Nouvelle Découverte.* Cette date est à retenir, ainsi que les passages suivants:

" Nous avions quelque dessein de nous rendre
" jusqu'à l'embouchure du fleuve Colbert, qui pro-
" bablement se décharge plutôt dans le Sein du Mexi-
" que que dans la mer Vermeille; mais ces nations

(1) *Ibid.* p. 200.
(2) *Ibid.* p. 196.
(3) *Ibid.* p. 206.
(4) *Ibid.* p. 206 & *Nv. Déc.* ch. XLV, p. 323.
(5) *Ibid.* Dans la *Nv. Déc.* ch. XLV, p. 324, il y a "cinquante canots d'écorce."

" qui se saisirent de nous ne nous *donnèrent pas le* " *temps de naviger haut et bas de ce fleuve*" (1).

D'abord menacés d'être massacrés, ils réussirent, grâce à leur calumet de la paix et à des présents, à avoir la vie sauve. Mais il leur fallut suivre les Nadouessious dans leur pays.

" Nous avions fait, continue Hennepin (2), en- " viron deux cents lieues par eau depuis nostre dé- " part des Illinois et nous navigâmes avec ces sau- " vages qui nous prirent, pendant dix-neuf jours, tan- " tôt au Nord, tantost au Nord-Ouest, selon les rums " de vent que le fleuve faisait, selon l'estime que " nous en avons faite; depuis ce temps-là nous fismes " environ deux cents cinquante lieues de chemin sur " le fleuve Colbert, mesme davantage; car ces sauva- " ges nagent d'une grande force en canot depuis le " grand matin jusqu'au soir, à peine s'arrestèrent-ils " pour manger pendant le jour; pour nous obliger à " le suivre ils donnaient quatre à cinq hommes tous " les jours pour augmenter les nages de nôtre petit " bâtiment qui étoit plus lourd que les leurs. "

On arrive, " le dix-neuvième jour de navigation, " à cinq lieues en deça du Sault Saint-Antoine de Pa- " de " (3).

Là les sauvages descendent à terre, cachent leurs canots parmi les aulnaies, mettent en pièces celui des Français et s'emparent de tout ce qu'il contenait, même des vêtements ecclésiastiques. Les prisonniers doivent ensuite pendant cinq jours (4) les suivre à marches forcées jusqu'à leurs villages, à travers marais, lacs et rivières, qu'il fallait parfois passer à la

(1) *Description*, p. 218. Nous soulignons.
(2) *Ibid.* pp. 218-219.
(3) *Ibid.* p. 233.
(4) *Ibid.* p. 238.

nage, avec tant de fatigues que le P. Hennepin avoue qu'il se coucha plus d'une fois pour attendre la mort... (1).

" Nostre arrivée, dit-il, fut vers les fêtes de Pâ-
" ques 1680 " (2), c'est-à-dire, d'après les chiffres donnés, au commencement de mai. Pâques en 1680, tombait le 21 avril; l'expression élastique " vers les " fêtes de Pâques " signifie donc : quelques temps après. C'est mieux que dans la *Nouvelle Déouverte* où il place Pâques le 23 mars (3). Comme il disait son bréviaire tous les jours et que ce fut même pour lui et ses compagnons une source de graves ennuis (4), il ne pouvait s'y tromper. Mais en 1697, occupé, comme nous le verrons bientôt, à inventer son voyage à l'embouchure du Mississipi, il ne lui en coûtait pas plus cher d'inventer aussi la date de Pâques.

Le reste de la *Description de la Louisiane* raconte la captivité du P. Hennepin et de ses compagnons, jusqu'à son retour en France.

Dans l'été de 1680, il est emmené avec le Picard du Gay, par un fort parti de sauvages, jusqu'au Ouisconsin. " Le 25 juillet, 1680, dit-il, comme nous mon-
" tions, après la chasse du bœuf, le Fleuve Colbert
" (Meschasipi) aux villages de ces sauvages, nous
" rencontrâmes le sieur du Luth qui venait chez les
" Nadoussious accompagné de cinq soldats François.
" Ils nous joignirent à environ deux cent vingt lieues
" du pays des sauvages qui nous avaient pris " (5).

Tous ensemble se mettent en route pour y retourner. " Nous arrivâmes, écrit le Père, aux villages

(1) *Ibid.* p. 235.
(2) *Ibid.* p. 242.
(3) Ed. 1704. ch. XXXVIII. pp. 267 et 268. "Nous étions alors au jour de Pâques."
(4) *Description*, pp. 213-214.
(5) *Ibid.* pp. 285-286.

" des Issati le 14 août 1680 " (1). A la fin de septembre on fit comprendre à ces barbares qu'il valait mieux retourner aux habitations françaises et le grand chef y consentit. Même il indiqua sur du papier la route à suivre. " Avec cette carte, dit le Père, nous " partîmes huit Français en deux canots " (2).

Il estime à quatre cents lieues la distance à parcourir (3). Il fallait descendre le Mississipi jusqu'au Ouisconsin, remonter cette rivière et, par un portage, en prendre une autre qui se jette dans la Baie-des-Puants.

La date de l'arrivée en ce dernier endroit est omise. Hennepin dit seulement qu'il y trouva des négociants français et qu'après avoir été neuf mois sans dire la messe, faute de vin, il put la célébrer en leur présence, prêcher et chanter le *Te Deum.* De sa chapelle de mission, il n'avait conservé que le calice et une petite pierre d'autel. Mais des Illinois, qui fuyaient les Iroquois, lui apportèrent les vêtements sacrés et, peu après, lui rendirent aussi le calice du P. Membré (4).

On se rendit ensuite à Michillimakinac. La saison avancée rendant périlleuse la continuation du voyage, on résolut d'y passer l'hiver. " Nous fûmes obligés d'y " hyverner, dit le Père, parce que tirant toujours dans " notre chemin vers les terres du Nord, les glaces et " les frimas nous auraient indubitablement fait pé- " rir " (5).

Il donne dans la *Nouvelle Découverte,* ici comme en d'autres endroits, certains détails que ne contient

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.* p. 289. Ce qui montre que du Luth n'avait que quatre soldats avec lui.
(3) *Ibid.* et p. 292.
(4) *Nv. Déc.* (1704). ch. LXVIII. pp. 440. ss.
(5) *Ibid.* p. 442.

pas la *Description de la Louisiane*. Dans ce dernier ouvrage, les missions jésuites de Michillimakinac et de la Baie-Verte sont passées sous silence. On lit dans l'autre: " Je rencontrai parmi ces peuples Hurons, " avec beaucoup de satisfaction pour moi, le Père " Pierson, Jésuite, fils du Receveur du Roi de notre " ville d'Ath en Hainaut " (1). Le Jésuite accueillit très fraternellement son compatriote et l'hyver passa fort agréablement. Entre les travaux du ministère on faisait la pêche à travers la glace, au moyen de filets. On prenait du poisson blanc. " Nous y prîmes aussi, " dit le Père,—nous lui en laissons la responsabilité, —des truites saumonnées qui pesoient souvent de " quarante à cinquante livres " (2).

Parfois aussi on couroit en patins sur la glace, comme au pays natal. Cela rappelait au Père Hennepin le temps où, jeune encore, il dévorait ainsi, en trois heures, sur le canal gelé, la distance entre Gand et Bruges.

Enfin dans la semaine de Pâques (6-13 avril) 1681, les voyageurs partent de Michillimakinac. Vers les fêtes de la Pentecôte ils atteignent le lac Ontario et peu après le fort Frontenac (3). Ils en partent bientôt pour Montréal où le gouverneur fait au P. Hennepin le plus chaleureux accueil, l'héberge pendant douze jours, veillant lui-même aux détails de son alimentation de crainte qu'après tant de privations, quelque mets funeste ne fît tort à sa santé (4).

Frontenac était d'ailleurs l'ami et le protecteur des Récollets. Dans sa *Description de la Louisiane,* Hennepin dit expressément qu'il lui fit un récit exact

(1) *Ibid.* p. 443.
(2) *Ibid.* p. 445. Nous regrettons de n'en avoir jamais pris de pareilles.
(3) *Description*, pp. 296, ss.
(4) P. 301.

de son voyage et de ses découvertes (1). Dans sa *Nouvelle Découverte* il assure qu'il ne raconta pas tout, mais tut—et pour cause!—son excursion à l'embouchure du Mississipi. Il ajoute que descendant à Québec avec le gouverneur et rencontrant Mgr de Laval auprès du fort Champlain (2), il sut par d'habiles réticences, pour complaire au premier, cacher ses aventures à son supérieur ecclésiastique. Bien plus, arrivé à Québec, il évita, pour le même motif, dont chacun peut apprécier la convenance et la noblesse, d'aller à l'évêché où l'évêque avait donné ordre de le recevoir. Il se rendit tout droit au monastère de N. D. des Anges, où, à sa vue, le P. Leroux crut voir un mort sorti du tombeau et le salua en disant: *Lazare, veni foras!* A Québec comme au fort Frontenac la nouvelle avait couru qu'il avait été massacré par les sauvages.

Le P. Hennepin repassa en France en 1681 ou 1682 et y publia, en 1683, le petit volume que nous venons de résumer.

Ce que nous en avons dit suffit à montrer combien, même pour le lecteur de nos jours, il est intéressant et instructif. Mais il l'était bien davantage en ce temps-là. C'était la première relation encore imprimée des entreprises de La Salle, la première description du Mississipi et de sa plantureuse vallée; la malencontreuse suppression des *Relations* en 1672 avait empêché le voyage de Jolliet et du P. Marquette de voir le jour. La chute gigantesque de Niagara, le sault Saint-Antoine, les troupeaux de bisons errant dans la prairie, le cours du grand fleuve, large partout, disait l'auteur, d'une lieue et souvent de deux et

(1) P. 302.
(2) Ch. LXXIII, pp. 485, ss. Qu'était ce fort Champlain? Peut-être un de ceux construits sur le Richelieu contre les Iroquois.

partout navigable, étaient pour le public des objets nouveaux qui excitaient son admiration.

Une nouvelle édition de la *Description de la Louisiane* parut en 1684, une autre en 1688 et l'ouvrage fut traduit en plusieurs langues. L'auteur devenait une célébrité.

Sans doute il n'a pas le style élégant de Chrestien Leclercq. Ses phrases sont souvent interminables, composées de membres qui se suivent à la queue leu leu. Mais il écrit avec bonhomie, ne manque pas de clarté et sait donner du relief à ses descriptions. On lui a justement reproché une tendance à l'exagération. Il avait toujours une boussole dans sa manche, mais évidemment pas de compas dans l'œil. Ainsi la chute Niagara, dans la *Description de la Louisiane* a plus de cinq cents pieds de hauteur (1), plus de six cents dans la *Nouvelle Découverte* (2), plus de sept cents dans l'édition anglaise du *Nouveau Voyage* (3). Le Meschasipi "a partout une et deux lieues de largeur." Or, chacun sait qu'il n'en a guère plus d'une demie, surtout dans son cours supérieur que le Père a seul exploré. Dans toute sa majesté, le Père-des-Eaux fait assez piètre figure auprès du St-Laurent. Pendant sa captivité chez les Issati, Hennepin nous raconte l'admiration de ces barbares " lorsqu'ils virent que l'un " de nos canoteurs Français tuoit trois ou quatre ou- " tardes ou Coqs-d'Inde d'un seul coup de fusil " (4). C'est le cas de dire que les fusils, comme les truites de ce temps-là, valaient bien ceux du nôtre.

Mais ce sont là des vétilles. Il en faut en dire autant de l'enfantine vanité de l'auteur. A l'en croire, il était un des chefs de l'expédition, presque l'égal de La

(1) P. 29.
(2) P. 54. éd. de 1697.
(3) Edition Thwaites, II. p. 368.
(4) *Description*, p. 217.

Salle, bien qu'il ne fût pas même le supérieur des religieux qui accompagnaient le découvreur (1).

Malgré tout cela si le P. Hennepin n'avait écrit que la *Description de la Louisiane,* il aurait laissé un nom sans tache et serait resté un des grands explorateurs du XVII siècle. L'accusation portée contre lui, que son livre était un plagiat d'une prétendue relation de La Salle, a été dès longtemps reconnue fausse (2). Qu'avait-il besoin des yeux d'autrui pour décrire des lieux et des faits vus de ses propres yeux? L'imputation ne tient pas debout, pas plus d'ailleurs que celle qu'il fait lui-même, en 1697, contre son confrère, l'auteur du *Premier Etablissement de la Foy.* Pour lui, ce n'est pas le P. Leclercq, mais le P. Valentin Leroux (3). Celui-ci, pour décrire les voyages de La Salle, aurait pillé, sans crier gare, le journal que le P. Hennepin, à son retour du Mississipi, lui avait communiqué. Mais en 1691, quand fut publié le Premier *Etablissement de la Foy,* il y avait eu, en France seulement, trois éditions de la *Description de la Louisiane.* Leclercq—il n'y a pas à s'arrêter un moment au nom du P. Leroux—connaissait le livre, dont il parle (4), et avait en outre à sa disposition les relations des PP. Anastase Douai et Zénobe Membré; qu'avait-il besoin du journal du P. Hennepin? Le bon sens en histoire a quelque utilité. Le R. P. Goyens, s'il s'en

---

(1) D'après Leclercq, c'était le P. G. de la Ribourde. *Premier Etablissement de la Foy.* II. p. 144. s.

(2) V. Shea, *Louisiana.* Introduction, Dionne, Hennepin, etc.

(3) *Nv. Voyage,* ch. XXXVII, p. 607, éd. Thwaites. V. aussi préface de l'édition de 1698, feuillet 21 verso, et 22. C'est là que le bon Père attribue à Boileau les étranges vers suivants:

Ménage ce pauvre poète
Dit qu'il a fait mon épitète.
Le plus commun est aujourd'hui
De jouir des œuvres d'autrui.

(4) *Premier Etab.* II. V. aussi *Nv. Voyage.* éd. Thwaites II. 371 note.

était souvenu, n'aurait pas, au sujet de ce journal, mené si grand bruit (1).

Lorsque le P. Hennepin se rendait coupable envers un confrère d'un procédé si injuste et si peu délicat, un grave changement dans ses sentiments et dans sa vie l'avait entraîné à des actes encore plus regrettables, dont le R. P. Goyens s'ingénie vainement à donner l'explication et l'excuse; c'est ce qu'il nous reste à étudier. Nous n'avons toujours pour guide que l'autobiographie de l'auteur, mais il ne manque pas de moyens de contrôler ses assertions.

V

Les premières années qu'il passa en France après son retour d'Amérique semblent avoir été assez heureuses. Le P. Zénobe Membré, son ancien compagnon de voyage, qui se préparait à retourner par mer avec La Salle, aux bouches du Mississipi, en 1684, lui rendit visite au couvent de Cateau-Cambrésis (2). Le Père Hennepin devint ensuite gardien du couvent de Renty, qu'il fit en partie reconstruire (3). Il était même désigné pour accompagner en qualité de *notaire apostolique,* au chapitre général de Rome, le P. Voille, proministre des Récollets d'Artois, quand se produisit un brusque revirement de fortune. Qu'était-il arrivé?

Voici ce qu'il raconte lui-même: " Le P. Hyacin-
" the le Fèvre, commissaire royal des Récollets des
" Pays-Bas conquis par la France. . .me pria de re-
" tourner au Canada seulement pour un an, disant que
" M. le comte de Frontenac qui en est le vice-roi, le
" souhait " (4).

(1) Pp. 479. 35, 481. 37.
(2) Préface du *Nv. Voyage*, éd. Thwaites. II. p. 371.
(3) Avis au lecteur. *Nv. Déc.* 1704. 9 feuillet recto.
(4) *Ibid.* et verso.

Aucune date n'est indiquée. Mais ce ne pouvait être qu'après 1689, où commence la seconde administration de Frontenac.

" Je lui répondis, continue Hennepin, que j'avais " essuyé de fatigues & de dangers pendant onze "ans (1) que j'avais demeuré dans l'Amérique. Mais " parce qu'il me pressait fort de faire ce voyage, je " lui répliquai que les Loix particulières de notre Or- " dre ne nous obligeaient pas d'aller aux missions " d'Outre-Mer, contre notre sentiment et qu'ainsi je " le priois de me laisser dans ma liberté, puisque j'a- " vois déjà passé tant d'années dans le Nouveau-Mon- " de. "

" Depuis ce refus le P. Hyacinthe m'a toujours " été opposé en toute chose " (2).

Sur quoi le P. Goyens, après un hymne en l'honneur du caractère personnel, expansif, droit, primesautier, d'Hennepin, " Belge de naissance,...patriote " de bon aloi " (3), etc., passe en revue les guerres de Louis XIV dans les Pays-Bas, de 1659 à 1679, et conclut (4) : " Vu les circonstances épineuses et les rela- " tions très tendues de la France avec les nations voi- " sines alliées contre elle, la démarche de La Salle à " Paris ne pouvait manquer d'être efficace. Les supé-

(1) En 1697, quand fut publiée la *Nv. Déc.*, le P. Hennepin a plus d'un lapsus de mémoire. Il écrit, par exemple, " Je fus envoyé en Canada en qualité de missionnaire l'An 1676. " *Avis au lecteur*. f. 7 verso. Son complaisant panégyrique n'est pas embarrassé pour si peu. Cela veut dire tout simplement que le Père, venu en 1675, a commencé ses missions en 1676. De même pour les onze ans dont on parle ici,—au lieu de six,—cela comprend le temps écoulé depuis que Hennepin a commencé à préparer son voyage en Amérique, après Senef, jusqu'à la publication de la *Description de la Louisiane* en 1688. plutôt quinze ans que onze. Hennepin l'explique ainsi lui-même dans la préface de *Son Nv. Voy.* Le P. Goyens endosse ces inepties. Avec pareille exégèse, que de textes on pourrait expliquer !

(2) *Avis au lecteur*. f. 7. *verso*.

(3) P. 333.—16.

(4) *Ibid.* et 334-17.

" rieurs intimidés par les plaintes menaçantes de ce " haut fonctionnaire, représentant les intérêts de la " France, travaillèrent à faire jouer les ressorts de la " diplomatie et à mettre Hennepin sous la tutelle dé- " guisée du comte de Frontenac. La fierté belge refu- " sa de courber la nuque devant ce stratagème. Hen- " nepin se trouva dès ce moment voué aux furies et " abandonné à son sort. "

Calmez-vous, mon révérend Père, et veuillez, s'il vous plait, répondre à quelques petites questions indiscrètes:

Sans vous mettre à mal par tant de suppositions ne croyez-vous pas que la raison donnée par le P. Le Fèvre, pour prier son subordonné de repasser au Canada pendant un an, était vraiment la bonne? La tutelle de Frontenac, l'ami fidèle et généreux des Récollets, qui avait choyé le P. Hennepin en 1681, l'avait traité en enfant gâté, pouvait-elle lui être si redoutable? Et quelles sont ces furies auxquelles le pauvre Père est livré? Seraient-ce ses supérieurs? Oh! Oh! entre enfants de la même famille? Enfin oubliez-vous qu'en 1689 il y avait deux ans que La Salle était mort? Quel est donc cet homme dont les plaintes menaçantes peuvent encore intimider deux ans après sa mort?

D'ailleurs le P. Hennepin a prétendu que La Salle avait contre lui une vieille rancune, il faut l'en croire sans doute? Examinons un peu.

C'est dans la préface de sa *Nouvelle-Découverte* (1), que le Père nous raconte cette histoire. Pendant la traversée, en 1675, chargé par Mgr de Laval de la direction d'un certain nombre de jeunes filles envoyées au Canada, il crut bon de les réprimander au

(1) Avis au lecteur. f. 7 verso. & ss. (1704).

sujet des danses et autres amusements trop bruyants auxquels elles se livraient. La Salle en fut offensé et le traita de pédant. Le Père ayant répliqué qu'il remplissait son devoir et qu'il n'avait jamais fait le métier de pédant, son interlocuteur aurait vu dans ce mot—qu'il avait, au reste, employé lui-même le premier,—une allusion aux fonctions exercées autrefois par lui chez les Jésuites, et se serait livré à un furieux emportement. " Ce fut là l'occasion de la colère du " Sieur Robert Cavelier de la Salle contre moi, *dont il " n'est point revenu"* (1). Et un peu plus loin: " La " faute que je fis fort innocemment en cette occasion " *a été sans remède,* comme mon histoire le fera voir." Il accuse ensuite La Salle de l'avoir exposé à de grands périls, de l'avoir perdu dans l'esprit de ses supérieurs (2).

L'incident est tout à fait vraisemblable, et nous n'en contestons pas la réalité. Mais est-il aussi vraisemblable que La Salle, irascible tant qu'on voudra, mais intelligent; orgueilleux, mais chrétien sincère, ait gardé cette rancune envenimée? Les faits démontrent le contraire. Hennepin, au Fort Frontenac, rapporte qu'ils s'entretenaient souvent ensemble des projets de découvertes dans l'ouest inconnu. Est-il besoin de dire, après ce qu'on a vu, qu'il brûlait du désir d'y prendre part? Or qui est-ce qui lui apporte, de la part de ses supérieurs en France, l'obédience qui ouvre devant lui la carrière si ardemment convoitée? C'est La Salle, en 1678, et selon toute vraisemblance, il l'a lui-même sollicitée (3). Est-ce là de la rancune? Quand on fait une tentative de cette importance et de cette difficulté, où la fidélité, le dévouement, le courage, sont des conditions indispensables de succès, est-ce qu'on s'entoure

(1) *Ibid.* f. 8 *recto.* Nous soulignons ici et plus bas.
(2) *Ibid.* f. 9 *recto.*
(3) *Supra.* p. 104.

de gens qu'on méprise, qu'on déteste, d'ennemis? Mais il a exposé le P. Hennepin à de grands dangers! Oui, aux dangers — et encore pas à tous — qu'il a bravés lui-même, auxquels ont été exposés les autres membres de l'expédition.

La Salle, d'ailleurs, comme son protecteur Frontenac, était dévoué aux Récollets. Le P. Hennepin lui-même, après le P. Leclercq (1), nous en est un sûr garant (2): " Il nous assembla tous quatre (3) le 27 " de mai, 1679, et nous fit connaître qu'étant gouver- " neur et propriétaire du Fort Frontenac, il mettait " ordre par son testament qu'aucun autre ordre que le " nôtre pût s'établir près du dit Fort... Il créa même " un notaire public, nommé la Métérie, qui a été le " premier qui a dressé un contrat au dit Fort de " Frontenac & cet homme dressa un acte, par lequel " le dit Sieur de La Salle donnait à notre Ordre la pro- " priété de dix-huit arpens de terre près du dit Fort " Frontenac sur le bord du lac Ontario et quatre- " vingts ou cent arpens à défricher dans la profondeur " du bois prochain. "

La donation fut ratifiée par Frontenac (4). Quand on lit ensuite ces accusations portées contre un ancien ami, oui, un ami, et un bienfaiteur, on éprouve je ne sais quel dégoût. Oh! le pleutre personnage!

Fausses sur ce point, les imputations du P. Hennepin sont-elles mieux fondées sur l'autre? La malveillance dont il croit avoir à se plaindre de la part de ses supérieurs, doit-elle être attribuée à La Salle ? Qu'en sait-il? Il nous dit lui-même que le P. Hyacin-

(1) *Premier Etablissement de la Foy.* II. p. 118.
(2) *Nv. Découverte.* ch. XVII. p. 108. éd. 1704.
(3) Les PP. Luc Buisset, Gabriel de la Ribourde, Zénobe Membré et Louis Hennepin.
(4) Leclercq, *loc. cit.*

the Le Fèvre garda le secret (1). Et alors? Il l'a, dit-il, appris plus tard. De qui? comment? encore une énigme. Ne l'a-t-il pas plutôt imaginé?

Ce qui est incontestable, c'est que le Provincial de Paris envoya d'abord le P. Hennepin, bien que profès de la province de Paris (2), au couvent de S. Omer en Artois, puis en son pays d'origine, la Belgique, " par un ordre prétendu et non écrit de Monsieur de " Louvois, Ministre d'Etat, qu'on a fait même parler " après sa mort " (3).

Ceci nous indique la date, qui n'est pas donnée, 1691. Louvois est mort cette année-là.

Mais quelle raison avait le P. Hyacinthe Le Fèvre de faire sortir de France le P. Hennepin? Ici le R. P. Goyens, à grand renfort de suppositions, construit une thèse de haute politique (4). Son héros serait un autre échantillon d'*Eminence Grise,* sauf l'influence, bien entendu. Louis XIV luttait alors contre la *Ligue d'Augsbourg,* on se battait sur mer et sur terre, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, avec des fortunes diverses et souvent sanglantes. Cela devait durer jusqu'à la paix de Ryswick en 1697. Le P. Hennepin aurait pénétré les secrets de la politique française contraire aux intérêts du roi d'Espagne, *son maître.* Son patriotisme enflammé n'aurait pas su dissimuler ses sentiments favorables à l'Espagne, ni taire sa douleur à la vue des Pays-Bas ravagés par la guerre. *Inde irae.*

Il faut, croyons-nous, abattre plusieurs étages de cette laborieuse construction, sinon la raser toute entière. Que le P. Hennepin ait pleuré sur son pays d'o-

(1) *Avis au lecteur.* f. 9 *recto.* (1704).
(2) *Ibid.* f. 10 verso.
(3) *Ibid.* f. 9, verso.
(4) PP. 326,—9, 327,—10, 333,—16, 334,—17, 485,—41, 486, 42.

rigine ravagé par la soldatesque, personne n'a pu lui en faire un crime; pas besoin d'être Belge pour cela, il suffit d'être homme. Mais tout ce patriotisme verbal, cet amour du roi d'Espagne, *son maître,* il est bon de remarquer qu'il ne commence à claironner qu'en 1697, dans la *Nouvelle-Découverte.* Dans la *Description de la Louisiane,* en 1683, règne à ce sujet le silence le plus profond. Bien au contraire; le P. Hennepin, Français par sa profession religieuse, Français, comme on a dit, par droit (1) de conquête, se déclare dans son épître dédicatoire, " le très humble sujet du " roi de France. " Quand il parle des richesses de la vallée du Mississipi en mines, arbres et gibiers de toute sorte, il écrit: " *Nos* Boucaniers et flibustiers *fran-* " *çais* pourront tuer dans la Louisiane une plus gran- " de abondance de bœufs sauvages que dans le reste " des Isles qu'ils habitent " (2). Ces expressions et bien d'autres encore, sont bien d'un Français. En 1691, lorsqu'on l'expulse de France, il présente un placet à Louis XIV—c'est lui-même qui le raconte (3) —pour se plaindre de l'injustice qui lui est faite. Malheureusement la requête s'égare et les choses restent dans le même état. Nous le verrons plus loin, en 1698, après tous les baise mains ou baise pieds prodigués à Guillaume d'Orange, solliciter encore son retour en France (4).

Voilà des faits. Où se trouve en tout cela cet amour pour le roi d'Espagne, *son maître,* dont le pare son apologiste et qu'il étale lui-même, d'ailleurs, dans sa *Nouvelle Découverte* et son *Nouveau Voyage?*

Essayons de comprendre ces palinodies. En 1697, époque la plus aigüe de la crise, il y avait cinq ou six

(1) Supra, p. 98.
(2) P. 134. Nous avons souligné nous-même.
(3) *Avis au lecteur.* (1704) ff. 9 v. & 10 r.
(4) Voir les documents dans le R. P. Goyens, pp. 329-330-331, 12-13-14 & Rapport de J.-E. Roy sur les Archives de France. 1911.

ans que le Père, bien contre son gré, avait quitté la France. Pendant près de cinq ans il avait été confesseur des religieuses de Gosselies en Brabant. Et voilà, toujours d'après son récit, que le P. Louis Le Fèvre, frère du P. Hyacinthe, et Provincial, à son tour, des Récollets de Paris, se met en tête de le déloger de son emploi, sous prétexte que Gosselies dépendait de la France. On voulait le verser dans la province franciscaine de Flandre et le P. Louis Le Fèvre aurait été pour cela de connivence avec certains religieux flamands. En présence de la Communauté franciscaine d'Ath, Hennepin proteste contre ce dessein; mais sans succès, semble-t-il, puisque, à la fin, il ne lui reste plus pour refuge que le giron luthérien de Guillaume d'Orange. " Dieu, dit-il, qui a toujours eu soin de " protéger les innocents et les opprimés, m'a suscité " M. de Blathuayt premier secrétaire des Guerres de " Guillaume III, Roi d'Angleterre " (1).

Voilà où est venu échouer ce fils de S. François, en rupture selon toutes les apparences avec ses supérieurs immédiats. Sur ces événements nous n'avons que son témoignage. Pesons-le un moment.

Tous les torts sont du côté des supérieurs ou même des confrères—le P. Louis Le Fèvre n'est-il pas de connivence avec certains religieux flamands? — tous les droits sont du côté d'Hennepin; c'est une pauvre victime. Est-ce admissible, est-ce probable? N'est-on pas plutôt en présence d'un de ces cas psychologiques trop fréquents qui se rencontrent dans tous les corps un peu nombreux, même dans les ordres les plus illustres et les plus saints? Il y a eu de tout temps, il y aura toujours de ces types qui mécontents de tous, de tout et d'eux-mêmes, sont pour ceux qui les entourent une cause de contrainte et de malaise. C'est la ra-

(1) *Avis au lecteur.* f. 10 v. & 11 r.

ce impérissable des incompris. Se croyant capables de tout dominer, de tout gouverner et de tout réformer, ils sont ingouvernables et irréformables. Dans un ordre religieux, le supérieur, pour ne pas éteindre la mèche qui fume encore, temporise, condescend, promène ces sujets d'emploi en emploi, de couvent en couvent, parfois de province en province, jusqu'à ce que, un jour, las du joug, ils jettent leurs bonnets par-dessus les moulins. Ils constatent bientôt qu'ils n'en sont pas devenus plus heureux.

On connaît maintenant un peu le P. Hennepin, le sentiment qu'il avait de son importance, sa confiance en lui-même, que le succès de sa *Description de la Louisiane* n'était pas de nature à diminuer, son aisance à s'attribuer le premier rôle, son peu de souplesse envers l'autorité, on a entendu ses accusations et ses plaintes contre La Salle, Leclercq, ses supérieurs hiérarchiques. N'est-il pas permis de se demander si, après avoir eu pendant sa jeunesse le prurit des voyages, il n'y a pas ajouté, sur ses vieux jours, la manie de la persécution? Nous n'affirmons rien, nous posons la question au lecteur averti.

Quoi qu'il en soit, le P. Hennepin était désormais, pour un temps du moins, l'humble serviteur du roi d'Angleterre; c'est ainsi qu'il signe les extraordinaires épîtres dédicatoires qu'il a mises en tête de sa *Nouvelle Découverte* et de son *Nouveau Voyage,* où il exalte en termes extravagants, au jugement de M. Thwaites, les vertus, le courage, les triomphes de ce monarque héritique et l'invite à évangéliser les vastes et riches contrées qu'il a découvertes.

Guillaume III n'était pas un protecteur à dédaigner. Chef de la Ligue d'Augsbourg, allié de l'Espagne, de la Bavière, de la plupart des Electeurs de l'Empire, politique retors autant qu'habile homme de guer-

re, il avait brisé toutes les tentatives de Louis XIV en faveur de Jacques II et tenait en échec ses meilleurs généraux. Un mot de lui avait grand poids partout en Europe, même à Rome. On explique ainsi facilement que le P. Hennepin ait trouvé, pour l'aider dans ses manœuvres, tant de personnages haut cotés. Un bon point qu'il faut toutefois lui accorder, c'est qu'il profita de sa faveur pour protéger contre les déprédations militaires le couvent de Gosselies.

Mais il voulait aussi publier de nouveau ses "*Grandes découvertes*" et retourner aux missions d'Amérique. Blaitwayt écrit, au nom de son maître, au commissaire général des Récollets de Belgique pour demander les permissions nécessaires. Celui-ci, bien au courant de la situation, ne montrant qu'un empressement assez tiède, on a recours à l'internonce de Bruxelles et au généralissime de l'ordre à Rome. Au mois de mars 1696 arrivaient les autorisations voulues. Diplomatie, voilà de tes coups! Le généralissime "m'assurait, dit Hennepin, que son commis-"saire général m'accorderait assurément tout ce que "je lui demanderais de sa part" (1).

Le brave Récollet part donc pour Amsterdam aux frais de Guillaume et en habit laïque flambant neuf, taillé aussi aux frais de Guillaume. Dévalisé en route, il peut cependant se rendre à la Haye, où il eut, selon son expression, l'honneur de faire sa révérence au Roi avant son départ pour l'Angleterre (2).

A Amsterdam les choses ne marchant pas à son gré, il prend, de l'aveu et sous la protection du comte d'Athlone, le chemin d'Utrecht. Là non plus tout n'est pas couleur de rose. Sans parler d'accidents financiers dont il se plaint aigrement à la fin de la pré-

(1) *Avis au lecteur.* f. II. *recto & verso.*
(2) *Ibid.* f. 12, *recto.*

face de son *Nouveau Voyage,* l'archevêque de Sébaste, Pierre de Codde, ardent janséniste qui gouvernait alors le diocèse, trouvant étrange le cas de ce religieux en habits laïques,—pas besoin d'être janséniste pour cela,—ne voulut pas permettre aux Dominicains de lui laisser dire la messe dans leur chapelle. Hennepin se retire alors chez une charitable veuve catholique près l'église S. Jacques d'Utrecht (1) et c'est dans ce refuge qu'il prépare ses deux livres la *Nouvelle Découverte* et le *Nouveau Voyage,* outre un petit traité sur la morale janséniste pour se plaindre des vexations dont il a été l'objet et en appeler comme d'abus. Nous n'avons pas à nous occuper autrement de ce dernier ouvrage, peu connu, d'ailleurs, et parfois contesté. Les deux autres, la *Nouvelle Découverte* surtout, pour le jugement final à porter sur le P. Hennepin, ont une importance bien plus décisive.

Pour le *Nouveau Voyage,* il n'y a guère à s'y arrêter. La préface seule nous fournira quelques renseignements utiles. Les trente-huit chapitres qui composent l'ouvrage forment ce que M. Thwaites appelle justement *a hasty piece of patchwork,* un assemblage hâtif de morceaux recousus,—du rechauffé, comme on dit. En effet vingt-six sur les sauvages, leurs coutumes, leurs chasses, leurs guerres, etc., se trouvent en cent lieux divers, dans le *Nouvel Etablissement de la Foy,* dans la *Nouvelle Découverte* et surtout dans petit traité imprimé à la suite de la *Description de la Louisiane.* Dix, de l'aveu même de l'auteur, reproduisent la relation du P. Anastase Douai sur les dernières tentatives et la mort de La Salle (2). Des deux autres, l'un, le XXXVIe, raconte assez au long la prise de Québec en 1629 par les Anglais, et le suivant revendique pour les Récollets l'honneur d'avoir de-

(1) v. pp. 344-345. 27-28.
(2) Ch. I—X.

vancé les Jésuites dans tous les pays du monde. L'auteur en fait crédit au P. Valentin Leroux, c'est-à-dire au P. Leclercq dans le *Premier Etablissement de la Foy*. Mais Leclercq qui venait d'apprendre la ruine de sa chère mission de Gaspé par les Anglais en 1690, et qui raconte avec indignation, dans sa *Relation de la Gaspésie* (1), les atrocités et les profanations qui accompagnèrent ce haut fait, n'aurait pas signé la platitude suivante: " Pour ce qui est de nos Récollets j'a-" voue qu'ils furent redevables à la générosité anglai-" se de plusieurs faveurs singulières, ce qui m'a tou-" jours donné beaucoup d'estime pour cette brave na-" tion " (2).

Le R. P. Goyens, de ce qu'en ces deux cas le P. Hennepin indique les sources où il a puisé, s'empresse d'exalter sa probité littéraire (3). C'est triompher à bon compte. Comment Hennepin pouvait-il connaître la prise de Québec, arrivée avant qu'il fut au monde, et la mort de La Salle dont il ne fut pas témoin, autrement que de la bouche d'autrui? L'avouer, ce n'était pas de la probité, c'était de l'habileté et encore fort élémentaire. Faute de cela, il passait pour un farceur. Mais même avec cela, il devait passer pour un farceur: c'était sa destinée. Tous les arguments, toutes les colères de ses apologistes n'y pourront rien aussi longtemps qu'existera la *Nouvelle Découverte*.

---

(1) Edit. de 1691, pp. 8-13.
(2) *Nv. Voyage;* 1698. p. 364.
(3) Pp. 480-481. 36-37. Comment ensuite, p. 497-53, trouve-t-il mauvais que Shea dise du *Nv. Voyage : Made up from Leclercq?* Il prétend même que le grand historien n'a pas lu cet ouvrage! Il l'a lu, certes, mais n'a pu y trouver que ce qui s'y trouve, c'est-à-dire rien d'original.

VI

Qu'est-ce que la Nouvelle Découverte?

Simplement la *Description de la Louisiane* divisée en soixante-seize courts chapitres et flanquée de cette épître dédicatoire à Guillaume III et de cet *avis au lecteur* que nous connaissons assez. Sauf, ça et là, quelques additions qui sont loin de l'améliorer, le premier ouvrage du P. Hennepin est textuellement reproduit sous un nouveau titre (1). Voyant que ses livres se débitaient comme des petits pains chauds, le bonhomme les multipliait. Il n'y avait qu'à mettre en vedette: " Bonnet blanc " au lieu de " Blanc bonnet " et le tour était joué. M. R. Thwaites fait remarquer que le procédé est encore en vogue chez certains auteurs populaires attentifs à récolter leur foin pendant qu'il fait soleil. (2) " Pour un moine mendiant dé-" chaux, dit-il, voué apparemment à une vie d'austé-" rité, Hennepin montrait une habilité peu commune " à rendre sa pacotille attrayante pour le public sans " instruction " (3).

Mais il y a dans la première édition de la *Nouvelle Découverte* une singularité qui a beaucoup intrigué les historiens. La dernière page du chapitre XLIII porte le chiffre 313 de même que la première du chapitre 45, pendant que les dix pages qui forment le chapitre XLIV portent toutes aussi 313 avec une étoile. Jusqu'au 45e, les chapitres ont des chiffres romains et ensuite des chiffres arabes. On a supposé que pour en finir plus vite le P. Hennepin avait partagé son livre en deux parties et les avait confiées à des imprimeurs différents. La parfaite similitude du papier, des caractères, des pages, rendent cette hypo-

(1) V. Shea. *Discovery of the Mississippi Valley.* Ed. 1903. pp. 107-108.

(2) *Op. cit.* Introd. p. XXXIX.

(3) *Ibid.* p. XXXVII. " Uncommonly acute in making his wares attractive to the uncritical public. "

thèse tout à fait improbable. Mais on ne peut douter que la seconde partie n'ait été au moins commencée avant que la première fût terminée. Autrement, pas d'explication possible. Et pourquoi la première partie restait-elle en retard? C'est que le bon P. Hennepin n'avait pas encore terminé le récit de son voyage à l'embouchure du Mississipi. Comme il le fabriquait à l'aide de matériaux d'emprunt, la composition était un peu laborieuse. Afin de ne pas retarder l'imprimeur, on calcula le mieux qu'on put le nombre de pages requises et les presses continuèrent leur travail. Au moment de réunir les deux parties, on constata qu'il y avait pléthore. Que faire? Ce qu'on a fait; répéter un certain nombre de pages avec des étoiles. Simple supposition, dira-t-on. Assurément, et nous ne l'imposons à personne, mais il faut convenir qu'elle cadre bien avec les circonstances.

Ainsi ce fameux voyage à l'embouchure du Mississipi aurait causé l'accident typographique de la *Nouvelle Découverte*. Nous allons voir qu'il a fait bien pis.

Après la description des travaux et des voyages de La Salle jusqu'au printemps de 1680, le P. Hennepin nous fait tout à coup, à la fin du chapitre XXXVI, cette étonnante déclaration: " C'est ici que je veux " bien que toute la terre sache le mystère de cette dé- " couverte que j'ai caché jusques à présent pour ne " pas donner de chagrin au Sieur de La Salle qui vou- " lait avoir seul toute la gloire et toute la connaissan- " ce la plus secrète de cette Découverte. C'est pour " cela qu'il a sacrifié plusieurs personnes lesquelles il " a exposées pour empêcher qu'elles ne publiassent ce " qu'elles avaient vu & que cela ne nuisît à ses des- " seins secrets " (1).

(1) Ed. 1704. p. 248.

Et alors il nous raconte le voyage qu'il prétend avoir fait aux bouches du Mississipi. C'est la matière des chapitres XXXVII-XLIV. On a suffisamment parlé des lâches accusations contre La Salle, étudions maintenat le voyage lui-même, et aussi bien c'est, dans la vie d'Hennepin, le point culminant. C'est autour de lui que P. Goyens groupe ses arguments, c'est pour le défendre qu'il fait feu de toutes pièces, qu'il lance ses foudres contre les contradicteurs, a recours aux raisonnements les plus singuliers, les plus étrangers à la logique ordinaire, et va jusqu'à contredire, sans s'en apercevoir, Hennepin lui-même.

" Ceux, dit-il (1), qui à tout prix prétendent " taxer de contre-vérité le récit du voyage d'Henne- " pin sur le bas du Mississipi, enlèvent du même coup " toute autorité à son premier ouvrage, la *D. L,* qui " fut toujours exempt de tout soupçon, même aux " yeux de ses émules. En effet, un faussaire avéré ne " mérite aucune confiance ni dans le présent, ni dans " le passé. Or les critiques les plus minutieux chantent " en chœur les qualités indéniables de la *D. L.* Est-il " probable dès lors que l'auteur jusque-là véridique, " honnête et sincère, ait fait volte-face complète aux " dépens de la vérité peu de temps après, dans deux " ouvrages consécutifs, répandus à foison et traduits " en plusieurs langues?

" Le cas paraîtrait ressortir de la pathologie. Un " Hennepin faussaire, menteur, indélicat, ne serait " plus digne de porter son nom. Ce serait une caricatu- " re de notre grand Hennepin, et sa contrefaçon mé- " connaissable. On n'esquive point le dilemme en ren- " dant responsables les imprimeurs. "

L'argument présenté de ce ton triomphateur revient à ceci: Si vous acceptez la valeur de la *Descrip-*

(1) P. 482—48.

tion de la Louisiane vous ne pouvez rejeter la *Nouvelle Découverte.* L'auteur ne peut avoir menti dans ce dernier ouvrage puisqu'il est véridique dans l'autre. Voilà, certes, un raisonnement d'un nouveau genre. Notre apologiste l'appelle un dilemme. D'abord il lui manque une corne, et celle qui reste a bien l'air d'un sophisme de la plus simple espèce. En voici de pareils: Corneille a écrit *Agésilas* et *Attila,* pièces parfaitement ridicules, donc le *Cid, Horace,* ne valent rien. Ou *vice versa*: Voltaire a écrit Zaïre, Mahomet, Mérope, excellentes tragédies, donc *Zadig, Candide,* le *Testament du curé Meslier,* le *Dictionnaire philosophique* et *La Pucelle,* sont des livres admirables.

Le P. Hennepin après avoir écrit avec une sincérité maintenant admise en général la *Description de la Louisiane,* est-il devenu impeccable, inaccessible aux passions humaines? Personne ne refuse d'admettre ce qui dans la *Nouvelle Découverte* ne contredit pas l'ouvrage précédent, mais pour les additions et surtout les contradictions, on se montre plus difficile et non sans bonnes raisons.

Dans la *Description de la Louisiane,* il dit expressément: " Nous avions quelque dessein de nous ren-" dre jusqu'à l'embouchure du Fleuve Colbert (Mes-" chasipi), mais ces nations qui se saisirent de nous " ne nous donnèrent pas le temps de naviger haut et " bas de ce fleuve " (1).

Dans la *Nouvelle Découverte,* il affirme qu'il y est allé. Les deux assertions ne sauraient être vraies; c'est oui et non, blanc et noir, absolument au sujet du même fait. Il y a certainement mensonge dans un cas ou dans l'autre. Voilà le vrai dilemne. Hennepin nous dit qu'en 1683 il a caché sa découverte de l'em-

(1) *Description.* p. 218. Voir le texte complet plus haut, p. 110-111. Il écrit: naviger.

bouchure du Mississipi par crainte de La Salle. Alors pourquoi n'a-t-il pas tout simplement gardé le silence? pourquoi faire une assertion fausse? Il ne semble pas d'ailleurs, que ses craintes aient été bien sérieuses, bien gênantes: deux fois dans ce même livre (1), il blâme l'obstination de La Salle et lui reproche de n'avoir d'autre règle que sa volonté, de n'accepter les conseils de personne. Au reste, en ce moment-là, les affaires du malheureux découvreur étaient si compromises qu'il n'était guère à craindre. Après sa mort du moins, il ne devait plus l'être ! Pourquoi dans l'édition de la *Description de la Louisiane,* en 1688, Hennepin n'a-t-il pas raconté le fameux voyage ? Pourquoi a-t-il attendu dix ans ?

Evidemment ce n'est pas dans le premier ouvrage que se trouve le mensonge. *Nemo gratis mendax*— pas de mensonge sans intérêt. En 1683, Hennepin, encore sujet du roi de France, n'avait aucun intérêt à tromper le public. Dans la position épineuse où il s'était mis en 1697, c'était différent. Il fallait se faire valoir aux yeux de son nouveau maître, de son protecteur, gonfler l'importance de sa découverte et sa propre importance. De là l'invention du fameux voyage. Et, comme le fait remarquer Gilmary Shea (2), le calcul se trouva juste: dès 1698, on donnait en Angleterre deux éditions de la *Nouvelle Découverte,* outre des éditions françaises et hollandaises.

Mais, s'écrie le P. Goyens (3), "un Hennepin "faussaire, menteur, indélicat ne serait plus digne de "porter son nom... Le cas paraîtrait ressortir de la "pathologie."

Hé bien, tant pis ! cher Père. Nous vous laissons la responsabilité des compliments que vous adres-

(1) *Supra.* p. 106.
(2) *Louisiana.* Introd. p. 51.
(3) P. 482-38.

sez ici à votre héros. Quoi que vous fassiez, non, ce voyage à l'embouchure du Mississipi, au printemps de 1680, n'a jamais eu lieu, n'a jamais pu avoir lieu. De quoi en effet s'agit-il ? Nous avons soigneusement donné plus haut les dates empruntées à Hennepin lui-même. Partis le 12 mars de l'embouchure de l'Illinois, lui et ses compagnons seraient descendus au Golfe du Mexique, auraient remonté le Mississipi jusqu'au lac des Pleurs, c'est-à-dire, au lac Pepin, cinq cents milles plus haut que l'Illinois, et là, le 11 ou le 12 avril, seraient tombés aux mains des Issati ou Sioux.

Les dates sont certaines autant qu'une assertion du P. Hennepin peut être certaine. Elles sont les mêmes dans la *Description de la Louisiane* et dans la *Nouvelle Découverte,* sauf que dans ce dernier ouvrage on lit le 12 et le 13 avril, au lieu du 11 et du 12, indiqués dans l'autre. Il est bien vrai qu'au chapitre XLIII on lit : (1) " Nous nous embarquâmes le 24 d'avril." Où était-il en ce moment? Dieu seul le sait. En tout cas il remontait le Mississipi, et la dernière peuplade qu'il a mentionnée était les *Maroa.* Mais cette date du 24 avril est isolée. Quelques pages plus loin il revient aux dates données dans la *Description de la Louisiane,* avec un jour seulement de différence (2).

Voilà donc l'espace de temps auquel il faut s'arrêter; le prétendu voyage a été fait entre le 12 mars et le 11 ou le 12 avril, c'est-à-dire en trente ou trente et un jours. Le R. P. Goyens essaye bien d'utiliser la date du 24 avril dont nous venons de parler et de porter à quarante et un jours la durée du voyage (3). Il hasarde même l'hypothèse que le voyageur a volontairement avancé la date de sa capture par les Sioux (4).

---

(1) Ed. 1704. p. 311.
(2) *Ibid.* Le 12 avril, p. 324, le 13 avril, ch. XLVI. p. 329.
(3) P. 504. 60.
(4) P. 484. 40.

Tout ce beau zèle à manipuler les textes est rendu vain par le P. Hennepin en personne. On lui a en effet objecté qu'il n'avait pu faire un si long trajet en si peu de jours. C'est justement la seconde objection qu'il réfute dans la préface de son *Nouveau Voyage*. Il était bien facile de dire qu'en réalité le voyage avait duré plus longtemps, La Salle mort depuis dix ans, ne devait enfin plus inspirer de craintes. Mais non, Hennepin répond qu'il a mis deux fois plus de temps qu'il n'était nécessaire (1). Les " canots d'écorce, écrit-il, " peuvent faire des 20, 25 à 30 lieues tous les jours à " force d'aviron & même davantage quand on se sent " pressé, & quand bien même nous n'eussions fait, à " trois que nous étions, que dix lieues chaque journée, " *en trente jours* (2), nous pouvions aisément faire " trois cents lieues. Et pendant les temps que nous " avons employés depuis la Rivière des Illinois jusqu'à " l'embouchure du Meschasipi dans le Sein du Mexi- " que, si nous avions voulu faire plus grande diligence " en canot, nous eussions pu faire le chemin deux " fois. "

Ainsi, d'après Hennepin, c'est bien trente jours ni plus ni moins, grâce à la légèreté des canots d'écorce.

Pour le P. Goyens le canot de l'explorateur était encore plus léger que les autres, une vraie plume sur l'eau. Il ne " jaugeait que trois hommes " (3). Passons par-dessus l'expression. Quel dommage que le P. Hennepin vienne encore ici contredire son défenseur ! On avait mis dans ce bijou d'écorce des marchandises assez lourdes pour une valeur de mille à douze cents livres. Il est vrai que pendant ce prétendu voyage, on les laissa dans une cache près de la ri-

(1) Feuillet 15 *recto*.
(2) Nous soulignons nous-même.
(3) P. 504, 60.

vière des Arkansas. Mais il n'importe, elles devaient toujours loger dans l'embarcation et, d'ailleurs, on les remplaça par quelques minots de blé d'Inde (1), denrée fort pesante comme on sait. Il y a mieux encore. Après qu'Hennepin et ses compagnons eurent été faits prisonniers, le Père nous dit en toutes lettres, aussi bien dans la *Nouvelle Découverte* que dans la *Description de la Louisiane* (2), que leur canot était plus lourd et moins rapide que ceux des Issati.

" Pour nous obliger à les suivre, écrit-il (3), ils " nous donnaient ordinairement quatre ou cinq hom- " mes afin de nous faire aller plus vite. Notre canot " était plus grand et plus chargé que les leurs." Il pouvait donc, outre plusieurs caisses de marchandises, contenir huit rameurs. C'était un des plus grands qu'on pût construire! Comme ces embarcations ne se conduisent qu'à l'aviron, comment deux rameurs—ou trois, si Hennepin ne se contentait pas de son rôle de *gouverneur*—auraient-ils pu suffire à la tâche surhumaine de ce voyage ? Qu'on se rappelle que c'était l'époque de la crue des eaux; le Mississipi gonflé et souvent débordé, roule alors dans ses flots rapides, des troncs d'arbres et toutes sortes de débris qui en rendent la navigation très difficile et très dangereuse. Songeons surtout à l'énorme distance. Le R. P. Goyens, avec la légèreté et la suffisance qui rendent si désagréable la lecture de son étude, écrit : " Le lec- " teur superficiel se hâtera d'en conclure que le trajet " de 300 milles sur le Mississipi coûta tout un mois de " canotage. " Après ce que nous venons de dire, il n'est pas difficile de voir où se trouve le lecteur superficiel. L'excellent religieux paraît avoir une idée assez confuse de la matière qu'il traite. Le Mississipi

(1) *Nv. Déc.* ch. XXXVII. éd. 1697. p. 254.
(2) Ed. 1683. pp. 215 & 219.
(3) *Nv. Déc.* 1704, ch. XLVII. p. 335. *Supra.* p. 111.

n'est pas l'Escaut, ni la Meuse, ni même le Rhin. Ce n'est pas trois cents milles qu'Hennepin aurait parcourus en un mois, mais bien 3,260 milles c'est-à-dire près de onze cents lieues ! Ce n'est pas tout à fait la même chose. Nous comprenons que Shea en 1850, ait écrit: " Que le P. Hennepin se soit rendu jusqu'au Golfe (du " Mexique), c'est trop absurde pour être admis même " un instant " (1).

Mais voilà ! le R. P. Goyens voudrait nous faire croire que Shea s'est rétracté en 1880 (2). " La mé- " moire du P. Hennepin, écrit-il, fut enfin vengée " d'une façon éclatante et apodictique, grâce à l'étude " consciencieuse et érudite de Mr. J. Gilmary Shea, " parue en 1880. "

Devant une pareille assertion, on se demande si l'auteur a lu Shea. Ou il ne l'a pas lu et s'est tout simplement fié à un informateur mal informé, ou, s'il l'a lu, il ne l'a pas compris, ou, s'il l'a compris, il veut tromper ses lecteurs. Mais ceci, nous ne l'admettons pas. Il a plutôt été sur ce point comme sur d'autres, victime de notes échevelées dont le ton violent aurait dû suffire à lui inspirer de la défiance.

Il s'agit en effet de l'esquisse que le grand historien a placée en tête de sa traduction de la *Description de la Louisiane*. Or, dans cette introduction, Shea, tout en se montrant moins sévère qu'il ne l'a été en 1850, ne se rétracte pas le moins du monde. Ayant jugé bon d'intercaler dans le texte de la *Description de la Louisiane* le voyage aux bouches du Mississipi, il en donne la raison : " Afin, dit-il, de réunir en an- " glais la matière dispersée en plusieurs ouvrages re- " latifs à la question Hennepin, j'ai ajouté le récit de

(1) " That he went down to the Gulf, is too absurd to be received for a moment. " *Bibliographical Notice*, éd. citée. p. 110.
(2) P. 497. 53.

" son *prétendu voyage* au bas du Mississipi dans la " *Nouvelle Découverte* " (1).

Pour lui le voyage est donc toujours une invention, un faux. Seulement, comme on a vu plus haut (2), il cherche à excuser l'auteur, en s'efforçant de prouver que ce récit n'est pas de sa main. Ainsi tombe à plat la mercuriale que notre apologiste, avec le ton fouailleur qu'on lui connaît, inflige au P. de Rochemonteix (3). Pour juger Hennepin, cet historien invoque en effet Sparks, Parkman, Harrisse, Margry, Charlevoix, Boismaré, Gravier, enfin G. Shea, dont "continue le P. Goyens, il cite seulement l'ouvrage pa- " ru en 1850, feignant d'ignorer sa rétractation de " 1880 ! " Le P. de Rochemonteix n'avait que faire d'une rétractation qui n'existe pas. En s'appuyant sur Sparks, Parkman, Shea, sans même parler des autres, il avait assez d'autorités pour juger son homme, parce que ces écrivains ont étudié Hennepin à fond, l'ont percé à jour, le connaissent du sommet de la tête à la plante des pieds. Qu'avait-il besoin de ce fatras de noms, d'articles de dictionnaire ou de revue, même de semaines religieuses, que dans son ardeur encore juvénile énumère le P. Goyens ? En histoire comme en philosophie ou en théologie, on pèse les auteurs, on ne les compte pas, *ponderantur, non numerantur*. Chose remarquable dans cette bibliographie qui veut être imposante et qui n'est que ridicule, le moindre comparse qui écrit un mot favorable à Hennepin est un aigle, et des érudits comme J.-J. Viger, qui savait son Hennepin sur le bout du doigt et son histoire du Canada et des Etats-Unis également, sont des quantités

(1) *Louisiana*, Introd. p. 6 : " To bring together, in English, matter scattered in various volumes bearing on the question, in regard to Hennepin, I have added the account of *the pretended voyage* down the Mississippi in the *Nouvelle Découverte.* " Nous soulignons.

(2) Pp. 7, 14.

(3) P. 502, — 58.

tout à fait négligeables. Et Parkman donc! Il est vrai qu'il traite Hennepin de " menteur effronté ". Entre gens bien élevés, ce n'est pas permis. Mais Parkman écrivait en anglais. Il ne pouvait employer un terme plus juste, mais il aurait dû en chercher un plus doux, employer une périphrase, une litote, enfin quelque expression pour dorer la pilule.

Personne toutefois, pas même le P. de Rochemonteix, n'a eu le don d'horripiler le R. P. Goyens autant que Charlevoix. Le grand historien montre dans sa liste d'auteurs (1) qu'il connaissait Hennepin à merveille, et dans l'histoire de La Salle, il en parle et le cite plusieurs fois (2). Il l'a jugé avec une équité parfaite et, quoi qu'on dise, avec une grande modération. Bien entendu, le tardif amour pour le roi d'Espagne, conçu par nécessité, l'a laissé, comme nous, froid et incrédule. Quand le pauvre Récollet va s'aplatir aux pieds de Guillaume III, Charlevoix--et il est difficile de juger autrement—dit que cette démarche " scandalisa les catholiques et fit rire les Protestants " mêmes, surpris de voir un Religieux, qui se disait " Missionnaire et Notaire Apostolique, exhorter un " Prince Hérétique à fonder une Eglise dans le Nou- " veau Monde " (3). C'est ce que dit aussi en termes presque identiques, en 1713, l'éditeur de la relation de Joutel, De Michel (4).

---

(1) *Hist. de la Nv. France & Voyage dans l'Amérique du Nord*, Ed. in 12, vol. VI. p. 404, s.

(2) Vol. II. même éd. p. 266, ss.

(3) Vol. VI. p. 405.

(4) Voir le texte complet dans Shea, *Introd.* à *Louisiana*, p. 33, s.

"Ce bon religieux, que plusieurs à cause de son "extravagance, ont considéré comme un apostat (1), "n'a jamais songé à rien de pareil. Mais il a ainsi "scandalisé les Catholiques et fait rire les hugenots. "En effet ces ennemis de l'Eglise Romaine auraient-"ils envoyé des Récollets au Canada prêcher la Pa-"pisme, comme ils l'appellent?"

Ce sourire de Charlevoix a agacé les nerfs du P. Goyens. Il en perd tout contrôle sur son *estimative*. Pour excuser Hennepin léchant les pieds de Guillaume III, il rappelle les Jésuites de la Russie Blanche, protégés par Catherine II (2), comme s'il y avait entre les deux cas l'ombre d'une analogie. Il aurait été mieux de ne pas réveiller ce souvenir où la mémoire d'un pape franciscain ne reluit pas d'un éclat bien éblouissant. Dans sa mauvaise humeur contre l'historien jésuite, il nous assure que "cet auteur est déci-"dément déchu de son trépied" (3) —, il veut dire piedestal sans doute; un trépied lui conviendrait mieux à lui-même pour rendre ses oracles.—Naturellement toute cette bile n'empêchera pas Charlevoix de rester le Père de l'Histoire de la Nouvelle France, et son livre d'être un chef-d'œuvre de style naturel, élégant et clair, de narration facile, intéressante, admirablement balancée et fort complète pour son temps. Mais on y a relevé des erreurs ? La belle affaire ! Quel est l'historien où l'on n'en trouve ? Le P. Goyens n'a écrit qu'une plaquette de soixante-six pages et le

(1) Dans la relation de son Voyage au bas du Mississipi, en 1700, le P. Gravier, S. I. emploie cette expression outrageante. Parlant d'un vaisseau anglais que Bienville avait trouvé dans le Mississipi en 1699, il dit que le capitaine anglais "s'applaudissait "de ce qu'il avait pu trouver l'entrée du Mississipi dont un de "ceux qui en ont écrit est un *apostat* qui a présenté au roy Guil-"laume la relation du Mississipi, etc." Il s'agit évidemment du P. Hennepin. En 1700, il n'était pas téméraire de penser ainsi. Voir Edit. Shea, 1859, pp. 61, 62, & la réédition de 1902, p. 158.

(2) P. 493, 49, note 1.

(3) P. 490, 46.

lecteur peut voir quelles jolies glanes nous y avons faites. Nous pourrions ramasser encore quelques épis, mais il faut finir.

VII

En 1698 au moment même où le P. Hennepin imprimait son *Nouveau Voyage,* dédié, comme la *Nouvelle Découverte,* à Guillaume d'Orange, il s'adressait à l'ambassadeur de France à la Haye, M. de Bonrepaus, pour obtenir la permission de rentrer en France. Quelle cause avait produit cette nouvelle volte-face ? Guillaume III négligeait-il un valet trop plat et rognait-il les subsides ? Des confrères charitables réussirent-ils à faire comprendre au religieux qui s'était oublié, l'odieux de sa conduite ? Les déboires dont il parle à la fin de sa préface de son *Nouveau Voyage* lui ouvrirent-ils les yeux ? Toujours est-il qu'il voulait rentrer au bercail, c'est-à-dire en France. Cette étonnante démarche fait le sujet, entre l'ambassadeur et le ministre Pontchartrain, d'une correspondance qui va du 23 juin au 23 juillet 1698. Ces pièces intéressantes ont été publiées par le regretté J.-E. Roy, dans son rapport de 1911 sur les Archives de France (1). Le R. P. Goyens les y a prises et les reproduit (2) avec toutes les références qui les accompagnent. Mais il est évident qu'elles lui causent de l'ennui; elles rendent gravement malade, comme nous l'avons déjà remarqué (3), son *argument espagnol.* Aussi les fait-il précéder d'une formule déprécative : " Nous estimons, " dit-il, pouvoir escompter l'indulgence du lecteur sou- " cieux de l'entière vérité. " Les donner *in extenso* serait aussi fastidieux qu'inutile, il suffit d'en indiquer la teneur.

(1) Pp. 59-62.
(2) Pp. 329-331, 12-14.
(3) *Supra.* Pp. 1, 124, 125.

La première lettre de Bonrepaus, du 26 juin, après mention des deux volumes déjà publiés par le P. Hennepin et d'un troisième sous presse, expose la requête de ce religieux pour obtenir la permission de rentrer en France. L'ambassadeur appuie la demande par cette bonne raison : " On pourrait ainsi empê-" cher cet esprit inquiet d'exciter les Anglais et les " Hollandais à faire d'autres établissements en Amé-" rique. "

Une première réponse de Pontchartrain, du 2 juillet, dit que la question sera soumise au roi, et une deuxième, du 9 juillet, annonce que Louis XIV consent à ce que le P. Hennepin revienne en France et retourne au Canada.

Le 17 juillet, autre lettre de Bonrepaus. Il écrit que le Père manifeste maintenant le désir d'aller en Italie. Comme il s'agit de l'empêcher d'exciter les Anglais à passer en Amérique, peu importe, à son avis, qu'il aille en Italie ou au Canada. A quoi le ministre répond, le 23 juillet, qu'il acquiesce entièrement à cette suggestion.

Enfin un dernier texte du 27 mai, 1699. C'est une lettre du Lois XIV à M. de Callières et à l'intendant de Champigny pour ordonner de faire arrêter le fameux religieux flamand, s'il retournait au Canada et de le renvoyer à l'Intendant de Rochefort. Cet ordre du grand roi, pour sévère qu'il paraisse, se justifie parfaitement. Après tout ce que nous avons vu, le P. Hennepin pouvait fort justement être considéré comme un traître à la France, sinon à sa foi.

Voilà l'homme dont le R. P. Goyens exalte le zèle, le désintéressement, la sincérité, la charité exquise, la délicatesse, la clémence, la mansuétude, la véracité (1). Il n'est pas question de l'humilité, à moins qu'elle

(1) Pp. 473-478, 29-34.

ne consiste à signer : " *Louis Hennepin, pauvre esclave des barbares* " (1). On cite quelque passage édifiant et l'on s'exclame : " Je le demande à tout critique " non prévenu, n'est-ce pas là le langage d'un saint " prêtre, dévoué corps et âme à son pénible ministè- " re " (2) ? La méthode est aisée, et pour peu qu'on s'applique, on pourrait canoniser Jean-Jacques Rousseau ; il serait facile de trouver chez lui, sur la religion, sur Dieu, sur N. S. Jésus-Christ, sur l'Evangile, sur la vertu, des passages dignes d'un Père de l'Eglise. Nous n'ignorons nullement que les œuvres du P. Hennepin contiennent ci et là des passages pieux. Ce serait merveille vraiment qu'il n'y en eût pas. Faut-il ajouter qu'ils sont rares et que dans l'ensemble, ils sonnent un peu faux ? Il y a certes, dans ces livres, une grande passion qui éclate ; mais ce n'est pas celle dont brûlait François d'Assise. C'est l'amour effréné des voyages et d'une gloire tout humaine. Voilà pourquoi, comme le mulet chargé des trésors du fisc et qui faisait fièrement sonner sa sonnette, le P. Hennepin enfle la voix dans les titres de ses ouvrages, ses épîtres dédicatoires et en cent endroits divers, pour faire retentir ses " grrrrandes Découvertes d'un " Pays plus grand que l'Europe où aucun Européen " n'avait été avant lui " (3). Il se trahit d'ailleurs naïvement : " Cette description de ma *Découverte* passe- " ra peut-être pour fausse et pour incroyable dans " l'esprit de ceux qui n'ont jamais voiagé ou qui n'ont " jamais lu les Histoires de ces hommes hardis et cu- " rieux qui nous ont donné des Relations des Pays in- " connus qu'ils ont visités. Mais je ne m'arrêterai à ce " que les gens de cette trempe peuvent dire. Ils n'ont " jamais eu assez de courage pour entreprendre quel- " que action éclatante, capable de leur acquérir de la

(1) P. 475, 31.
(2) P. 476, 32.
(3) *Nv. Déc.* 1697. Avant propos, p. 5.

" réputation dans le monde. Ils se sont renfermés " dans des bornes étroites et n'ont rien fait qui les " distingue avantageusement parmi les hommes. Ils " feraient donc mieux d'admirer ce qu'ils ne compren- " nent pas que de blâmer ce qu'ils ne connaissent " point " (1).

Nous comprenons très bien, inutile d'insister.

Les grandes passions sont inhospitalières, les psychologues le savent; quand un sentiment violent possède une âme, il n'y a guère place pour autre chose. Le P. Hennepin a été un grand voyageur devant le Seigneur; sauf au début de sa vie religieuse, il ne semble pas, bien qu'il en parle de temps en temps, qu'il se soit fatigué à la poursuite des âmes. Nous avons sur ce point son propre témoignage: " Au reste, dit- " il, je n'ay pu travailler qu'à connaître l'état de la " Nation (les sauvages) & qu'à ouvrir le chemin aux " missionnaires qui pourront se rendre dans ces vas- " tes pays. Comme j'ai eu l'honneur de leur servir de " précurseur, je m'offre d'y retourner quand on vou- " dra. J'y finiray mes jours de bon cœur en travail- " lant à mon salut et à celui de ces pauvres peu- " ples " (2).

Ces dernières paroles expriment une bonne résolution mêlée sans doute d'un regret. Elles étaient bien loin, en 1697, les forêts du lac Ontario, les prairies de la Louisiane, où il y avait tant d'âmes à sauver! Il ne devait jamais les revoir.

Cette passion du P. Hennepin pour la gloire des découvreurs lui a conquis à la vérité un grand renom. Mais elle a été la cause de toutes ses fautes et de tous ses déboires. Il semble que la Providence ait voulu dès ici-bas faire expier à ce fils de saint François

(1) *Ibid.* pp. 6-7.
(2) *Nv. Déc.* 1697. ch. XLII. à la fin.

son erreur d'avoir été demander une eau bourbeuse à des citernes crevassées. (1)

La lecture de ses derniers livres nous montre une âme souffrante qui trouve à se plaindre de tout le monde. Et cet homme qui a aimé la gloire, qui a eu son heure d'éclat, passe et disparaît sans laisser de trace, comme une étoile filante. La dernière mention qu'on ait de sa personne se trouve dans une lettre écrite de Rome en mars 1701. Il était alors au couvent de l'Ara Cœli, s'efforçant par l'entremise du Cardinal Spada d'obtenir l'autorisation et les moyens de retourner en Amérique. On voit que son rêve l'obsédait toujours. Ensuite il s'éclipse totalement et tombe, encore vivant, dans le plus impénétrable oubli.

Qu'est-il devenu? Le R. P. Goyens prononce quelque part le nom de "gendarmes français" (2). Mais on ne saurait expliquer sérieusement ainsi la disparition du P. Hennepin: un religieux très connu, appartenant à un ordre illustre et puissant n'est pas de cette façon, sans bruit, escamoté par la police. La carrière reste donc ouverte aux conjectures. Ayant déjà dépouillé le froc pour voyager en Hollande et publier ses ouvrages à Utrecht, a-t-il fini par tourner, comme le bon roi Dagobert, tout à fait sa culotte à l'envers?

Nous avons lu plus haut (3) que De Michel, en 1713, dit que le P. Hennepin n'a jamais songé à rien de pareil et, à cette date, on était en mesure de le savoir. N'a-t-il pas plutôt compris de lui-même, au contact de confrères fervents et par la protection de son séraphique Père, la vanité de cette gloriole qui l'avait égaré, et ne s'est-il pas volontairement enseveli dans la plus complète obscurité? On aimerait à le

(1) Jérémie, II.
(2) P. 342, 25.
(3) *Supra*. p. 155-156.

croire. Mais à sa mort du moins, les chroniqueurs de l'ordre auraient-ils omis de rappeler un nom qui ne manquait pas de célébrité? Ce silence est bien inexplicable. N'aurait-il pas été fait par ordre supérieur pour l'instruction des Hennepins futurs? Il n'y a pas encore de réponse à ces questions, et les dernières années du fameux Récollet restent couvertes d'un voile épais qu'il est apparemment impossible et peut-être mieux de ne jamais soulever.

LES JESUITES, HISTORIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE

Il y a trois siècles qu'appelés par les Récollets à partager leurs travaux d'apostolat parmi les peuplades sauvages, les Jésuites débarquèrent à Québec. Mais, dans la Nouvelle-France proprement dite, ils avaient devancé les fils de saint François. L'Acadie, en effet, qui était une partie, et non la moins belle, de la Nouvelle-France, avait vu, dès 1611, les Pères Biard et Massé commencer à prêcher l'Evangile aux Souriquois. Il fallut, pour arrêter leur zèle, un acte de véritable piraterie. L'un d'eux toutefois, le P. Ennemond Massé, obtint de revenir plus tard à la tâche qui lui était chère et d'y mourir. Ses restes vénérables reposent, depuis 1646, sur la grève de Sillery, dans cette petite église de la mission Saint-Joseph, témoin de tant de vertus, de tant de ferveur. Debout encore, au commencement du XIXe siècle, il n'en reste plus maintenant que les fondations cachées sous l'herbe.

Depuis leur arrivée en 1625, jusqu'à la mort, en 1800, du P. Casot, le dernier Jésuite canadien, et après leur retour, et 1842, les enfants de saint Ignace ont travaillé sans relâche comme sans défaillance au bien spirituel de ce pays. Les œuvres si importantes de l'éducation, de la conquête et de la direction des âmes n'ont pas eu, parmi nous, de plus vaillants ni de plus habiles ouvriers.

L'Eglise vient d'inscrire dans les fastes de ses bienheureux quelques-uns de ces héroïques pionniers

de l'Evangile, dont la vie, pour être un martyre, n'avait pas besoin de l'effusion du sang, et la radieuse auréole posée sur leurs fronts projette sur nous un peu de son éclat. Ces martyrs, ce sont nos premiers martyrs. Pour la gloire de la Compagnie de Jésus et pour lui valoir l'hommage de notre gratitude, ce serait assez.

Mais il est un autre champ où elle a exercé son action. Je veux dire: l'Histoire de la Nouvelle-France.

Dès le commencement, notre pays a eu des historiographes de valeur. Leurs ouvrages toutefois ne dépassent pas les toutes premières années. La Nouvelle-France a grandi et son histoire avec elle. Dans cette formation et ce développement de nos annales, quelle part revient aux Jésuites? C'est ce que j'ai en ce moment à examiner. Pour être fort agréable, la tâche ne manque pas de difficultés, et la principale est d'être court dans un sujet aussi complexe et d'aussi grande étendue.

A m'en tenir, en effet, aux limites que je me suis tracées,—l'époque qui précède la conquête—, il reste encore à étudier les *Relations des Jésuites* avec le *Journal* qui en est inséparable, leur influence sur les progrès du pays, leur valeur historique, et à apprécier deux historiens de taille et de réputation bien différentes, les Pères Ducreux et Charlevoix.

Impossible d'être complet: il faut en sacrifier le désir au devoir impérieux de la brièveté.

I

Les *Relations,* c'est-à-dire les lettres ou rapports annuels qu'envoyait, au Provincial de Paris, le supérieur des missions canadiennes, ne comprennent pas

seulement la série publiée chez Cramoisy, de 1632 à 1672. Il faut y joindre beaucoup d'autres pièces de même genre, entr'autres les lettres du P. Biard, datées de Port-Royal en 1612, et surtout le récit qu'il a donné en 1616 et intitulé précisément: *Relation de la Nouvelle-France,* où sont racontés tous les événements arrivés en Acadie depuis l'arrivée des Jésuites jusqu'à la ruine de Saint-Sauveur, en 1613, par l'aventurier Argall. Il y eut aussi des relations après 1672, mais la publication en fut interdite.

Tous ces documents précieux pour l'histoire, ceux qui avaient déjà été publiés et ceux qui, après 1673, avaient dû rester dans le secret des archives, ont trouvé place dans la monumentale édition des *Relations* faite, de 1896 à 1901, par la Compagnie Burrows, de Cleveland, sous la savante et impartiale direction de M. Reuben Thwaites. Elle débute par un opuscule de Lescarbot — qui n'était rien moins qu'un Jésuite — : *La Conversion des Sauvages,* écrit en 1610, et se termine par le tableau que trace, en 1764, le P. Watrin, de l'expulsion des Jésuites de la Louisiane. La domination française y est donc comprise tout entière — et au-delà.

On ne saurait rendre un trop vif hommage à la largeur d'esprit de ces anglo-protestants qui ont consacré un si magnifique effort à une œuvre si éminemment française et catholique.

Pourquoi les *Relations* avaient-elles cessé de paraître en 1673? La question a donné lieu à bien des conjectures. Mais aujourd'hui, toute discussion est inutile. Dans l'introduction de son magistral ouvrage: *Les Jésuites et la Nouvelle-France,* le P. de Rochemonteix a donné le mot de l'énigme. Il n'y a qu'à s'y référer. Il suffit ici de dire que bien loin que Louis XIV fût opposé à la publication des fameux petits li-

vres, il donna même l'ordre exprès de la continuer, et seule l'influence de son confesseur, le P. de la Chaise, put l'en faire désister. Par conséquent, ni Courcelles, ni Frontenac, qui n'auraient pu agir que sur la cour, ne furent pour rien dans la suppression. Le grand roi n'ignorait pas quel effet salutaire produisaient sur l'esprit public ces récits venus non seulement de la Nouvelle-France mais de toutes les contrées nouvelles où travaillaient les missionnaires.

On était habitué à les voir paraître chaque année. En marge des travaux d'évangélisation, on y trouvait des renseignements nombreux, précis, sur des régions peu connues, leurs habitants, leurs mœurs, leurs croyances, aussi bien que sur le sol, le climat, les ressources naturelles. Bien que ce ne fût pas leur but principal, ces descriptions de pays jusqu'alors inexplorés ne pouvaient manquer de stimuler notablement le commerce. Le principe: *Ignoti nulla cupido* — on ne désire pas ce qu'on ne connaît pas,—est une de ces vérités primordiales qui ne souffrent pas d'exception. Avant que les missionnaires eussent révélé les richesses immenses des deux Indes, le négoce ne s'aventurait guère dans les expéditions lointaines — sauf peut-être quelques pêcheurs basques ou bretons qui connaissaient les bancs de Terre-Neuve. Au XVIIe siècle, au contraire, de hardis navigateurs commencent à braver dans de longues courses les fureurs de l'océan, la flotte marchande s'accroît et devient pour la marine de guerre une école de matelots intrépides. C'est là que les Tourville, les d'Estrées, les Duquesne recrutent leurs invincibles équipages. Colbert, alors à l'apogée de sa puissance, avait de trop bons yeux pour ne pas le voir.

Si, en tout cela, la mère-patrie trouvait son compte, qui pourra dire, à un point de vue même purement matériel, ce que nous avons gagné nous-mêmes? Sans

les *Relations,* où notre pays est si copieusement dépeint, avec la fertilité de son terroir, ses rivières et les lacs qui fourmillent de poissons, ses vastes forêts où foisonnent toutes sortes de gibier, est-ce que beaucoup de familles auraient eu le courage de dire adieu à la douce France pour venir tenter fortune sur les bords du Saint-Laurent? Et, avec des colons ne nous ont-elles pas valu souvent un secours opportun, indispensable? Le missionnaire, mieux que personne au courant des besoins de la colonie, des dangers auxquels l'exposent la haine de l'Iroquois, la jalousie et la puissance croissante des établissements hollandais ou anglais du voisinage, sait pousser à propos un cri d'alarme qui éveille là-bas, sinon toujours, du moins quelquefois, un écho sauveur.

Mais c'est surtout l'âme de la France chrétienne et semeuse de la bonne nouvelle qui est profondément touchée, remuée. Nous pouvons en croire l'auteur du *Premier Etablissement de la Foy*: " On apprenait avec une agréable surprise, dit-il, les grands progrès de l'Evangile dans ces pays....O Dieu, quels empressements ces heureux succès faisaient naître dans toute la province pour aller prendre part à de si merveilleux changements; s'ils étaient aussi véritables qu'on les débitait; car dans ce temps toute la France en était duppe. " (1)

Dédaignons le persiflage, retenons l'aveu: tombé de lèvres jalouses et malveillantes, il n'en a que plus de prix. Oui, grâce à ces récits répandus partout, à la cour comme à la ville, dans les couvents, les collèges et jusque dans les villages les plus reculés, une flamme de zèle s'était allumée pour le salut de ces milliers d'âmes encore enveloppées, dans les solitudes du nouveau monde, des ténèbres de l'infidélité.

(1) *Op. cit.*, I, p. 445.

C'est à ce prosélytisme, fécond en sacrifices, que nous devons ces illustres bienfaiteurs de notre patrie naissante, une duchesse d'Aiguillon, fondant l'Hôtel-Dieu de Québec; une dame de Bullion, celui de Montréal; une Madeleine de Chauvigny consacrant sa personne et ses biens à la fondation des Ursulines; un Sillery, un Puyseaux, donnant leur fortune pour la conversion des sauvages: une Marie de l'Incarnation, une Jeanne Mance, une Marguerite Bourgeoys, une Catherine de Saint-Augustin et toutes ces âmes d'élite qui ont fait notre force autant que notre gloire. Et pourquoi n'ajouterais-je pas cette association d'apôtres qui porte dans notre histoire le nom de Société de Notre-Dame de Montréal? C'est là qu'elle a pris naissance. Là aussi plusieurs de nos martyrs ont trouvé la grâce de leur vocation.

Mais ces récits, dit-on, sont des fables! Voilà, certes, un mauvais arbre qui aurait porté de bien bons fruits. Le P. Charlevoix, avec une admirable modération, sans nommer personne, se contente de dire (1): "Quelle créance peut-on donner à l'autorité de gens "qui n'ont point eu d'autre preuve pour traiter de fa-"ble ce qui s'est passé loin d'eux ou avant eux, que "de n'en avoir pas été les témoins?"

C'est l'expression même du bon sens. Qui a jamais nié, par exemple, les Eglises d'Afrique parce que, depuis plus de mille ans, elles ont disparu de la face du monde?

Mais venons à des faits bien constatés, bien connus.

Quand, en 1675, le P. Chrestien Leclercq arrivait dans la Gaspésie, où il a passé la plus grande partie du temps qu'il a été en notre pays, les Eglises hu-

(1) *Hist. de la Nv.-Fr.*, éd. in-12°, 1644, II. 38.

ronnes avaient été noyées dans le sang. Cependant, à deux pas de Québec, d'assez beaux restes — que nous pouvons voir encore — attestaient que les Daniel, les Brébeuf, les Gabriel Lalemant, les Garnier, n'avaient pas travaillé, souffert, n'étaient pas morts en vain.

En 1691, quand paraissait le *Premier Etablissement de la Foy,* les Abénakis presque tous chrétiens formaient un village florissant et fervent à Saint-François-de-Sales, sur la rivière Chaudière, et un autre à Bécancour. Nombreux encore dans leur contrée natale, entre le Pénobscot et le Kénébec, ils étaient, de ce côté, un des plus fermes remparts de la Nouvelle-France. Non moins redoutés dans la Nouvelle-Angleterre que les Iroquois parmi nous, ils prenaient, en ce temps-là même, une part active aux entreprises belliqueuses de Frontenac. Jusqu'à la fin, grâce à leur foi, ils restèrent les plus vaillants et les plus fidèles alliés de la France.

Pour m'en tenir aux groupes les plus importants, il y avait encore alors d'autres chrétientés indiennes, à la montagne de Montréal sous la conduite des Sulpiciens et au Sault-Saint-Louis, sous la direction des Jésuites. Et d'où venaient ces néophytes? Hé bien! de ces cantons iroquois, terreur, même alors, de notre pays, de ces cantons iroquois où naguère, avec mainte victime de l'Eglise huronne, avaient souffert pour la foi, étaient tombés les Goupil, les Jogues, les Jean de Lalande. Le sang des martyrs, comme toujours, avait été divinement fécond. Ah! sans doute la moisson avait été longue à lever, mais elle avait levé! Elle portait des fruits d'une beauté rare. C'est au Sault-Saint-Louis qu'a fleuri le Lys des Mohawks, cette Catherine Tegakhouita que peut-être un jour,—si les vœux du concile de Baltimore sont entendus,—nous verrons orner, elle aussi, et embaumer nos autels.

Sans doute les *Relations* ne contiennent pas toute notre histoire primitive. Ecrites pour édifier, les faits peu édifiants y sont passés sous silence. Qu'on n'y cherche pas les rivalités qui éclatent parfois entre l'Eglise et l'Etat, les querelles de préséance aux processions, les disputes sur la place d'un prie-Dieu à l'église, et cent autre misères qui nous font sourire aujourd'hui. Tout cela, avec mille menus faits, on le trouvera noté au jour le jour dans le *Journal des Jésuites*. Une pendaison, une condamnation au pilori y trouvent place aussi bien que l'offrande gracieuse d'un plat sucré et de chapons dodus à l'occasion des fêtes, qu'un feu de la Saint-Jean, l'arrivée, le départ d'un vaisseau ou d'un grand personnage. Malheureusement nous ne possédons que les années de 1645 à 1668—et encore y a-t-il une lacune.

On peut ajouter au *Journal,* pour achever de se renseigner, les lettres qu'écrivaient les missionnaires à leurs supérieurs de Rome ou de Paris — et qui ne contiennent pas seulement des apothéoses.

Mais, de ce que les *Relations* laissent dans l'ombre certains faits regrettables, ce qu'elles racontent n'en reste pas moins digne de foi, elles n'en demeurent pas moins, par la variété infinie des matières, même les questions religieuses mises à part, et par la valeur hors de pair des témoins, des documents historiques de premier ordre.

C'est ce qu'ont pensé tous les hons esprits, à commencer par la Vén. Marie de l'Incarnation (1), tous nos érudits, tous nos historiens de quelque renom. Si tous ne leur ont pas rendu un témoignage explicite aussi flatteur que Parkman, tous leur ont fait cet

(1) Edit. Richaudeau, II., p. 538, 223ème lettre. C'est la dernière lettre à son fils. Bien que non datée, elle est de la fin de 1671, vu que la *relation* du P. d'Ablon, de cette année-là, y est textuellement et longuement citée.

hommage implicite, plus précieux encore, d'y puiser à pleines mains comme à une mine inépuisable — et du meilleur aloi.

Faute d'espace pour des citations nombreuses, j'allèguerai de préférence des écrivains protestants peu suspects de jésuitisme.

Voici ce que pense Parkman des *Relations des Jésuites* : " Pour tout ce qui touche à la condition, au " caractère des premiers habitants de l'Amérique, il " est impossible d'exagérer leur autorité. Je devrais " ajouter que l'examen le plus sévère ne me laisse au- " cun doute sur la parfaite bonne foi des missionnai- " res et m'a convaincu que les *Relations* occupent un " rang élevé comme documents historiques à la fois " authentiques et sûrs " (1).

Bancroft, le grand historien des Etats-Unis, a intitulé un de ses chapitres: *Les Français et la Vallée du Mississipi.* Il y retrace d'une manière sympathique et même avec admiration les voyages des missionnaires, leurs privations, leurs labeurs apostoliques, leur abnégation, leur force d'âme, leurs souffrances, leur mort. Pas plus que Parkman il n'est en état de comprendre le motif surnaturel qui les anime, la force divine qui les soutient, mais il peut voir les services rendus, reconnaître l'héroïsme qui brave les fatigues, la faim, les tourments: " L'histoire de leurs travaux, " écrit-il, est étroitement liée avec l'origine de toutes " les villes célèbres de l'Amérique française. Pas un

(1) *The Jesuits in North America*, Boston, 1867. Préface, p. VI. Mais il ne faut pas faire dire à Parkman ce qu'il ne dit pas. Le passage cité commence par ces paroles: *As for the value of their contents, it is exceedingly unequal.* Je ne sais comment l'abbé Verreau a pu traduire: Quant à la valeur de leur contenu, elle est sans égale. *Revue de Montréal*, mars et avril, 1877. Le P. de Rochemonteix l'a suivi. *Introd. op. cit.* XIX. *Exceedingly unequal* signifie *excessivement inégale.* C'est le sens exigé par le contexte au défaut de la grammaire. *Sans égale* traduirait *unequalled* qui n'a pas besoin d'*exceedingly.*

" cap n'a été doublé, pas une rivière explorée qu'un " Jésuite n'ait ouvert la voie " (1).

Après la description des effroyables supplices subis par les PP. de Brébeuf et Gabriel Lalemant, il ajoute: " On pourra me demander si ces massacres " éteignirent l'enthousiasme. Je réponds que les Jé- " suites ne reculèrent pas d'une semelle. Mais comme, " dans une armée de braves, de nouveaux combat- " tants remplissent les vides laissés par les morts, ain- " si, pour le triomphe de la croix et de l'influence " française, l'élan et l'héroïsme ne firent jamais dé- " faut " (2).

Sous des plumes protestantes, et non des moins illustres, de pareils éloges ont leur saveur.

Terminons par ces paroles de M. Thwaites, qui a enrichi de savantes introductions et de notes précieuses la grande édition des *Relations,* dont nous avons parlé: " Peu d'époques historiques, dit-il, sont envi- " ronnées d'autant de lumière que le régime français " au Canada. Et cela, nous le devons, pour une large " part, aux *Relations* des Jésuites " (3).

Dans ce concert, qu'il y ait une voix discordante et que ce soit une voix canadienne-française, il y a lieu de s'en étonner, mais non de s'en alarmer.

M. Benjamin Sulte a jugé bon de faire chorus au refrain du P. Leclercq. A comparer les deux chansons, il est évident que la seconde dépend de la première, avec la forme littéraire en moins et quelques notes fausses en plus.

Mais écoutons. L'auteur de l'*Histoire des Canadiens français,* dans son IVe volume, publié en 1882,

(1) Ed. angl. London, Geo. Routledge, 1851. Ch. XX, II vol., pp. 774, ss.
(2) *Ibid.* 797.
(3) Introduction générale, I. p. 41.

fait une charge très vive contre les *Relations*. Il est cependant forcé par l'évidence et par le sentiment général d'admettre que " ces lettres renferment de précieux renseignements sur l'histoire de la colonie et " qu'à titre de pièces de ce genre elles sont de toute valeur " (1). Pour se consoler sans doute d'un pareil aveu, il continue: " Mais le parti-pris de faire envisager le Canada comme un pays de missions trompe " le lecteur. Et puis il y a de ces sous-entendus terribles qui vont plus loin. " — Des sous-entendus terribles, voilà qui nous ferait trembler si la suite ne nous rassurait. Que sont en effet ces sous-entendus terribles? " On mentionne, dit-il ceux qui ne veulent pas le " bien de l'Eglise; ceux qui sont opposés à la vérité; " ceux que l'esprit d'insubordination inspire; ceux qui " résistent aux ministres du Seigneur. Qui sont ceux-" là? On ne le dit pas! "

Hé bien, demandons-nous-le, nous aussi, qui sont ceux-là?

Pour quiconque a étudié l'histoire et les documents de l'époque, ce sont les coureurs de bois dont se plaignait déjà l'honnête Champlain, et qui par leurs désordres rendaient les Français — et l'Evangile en même temps — odieux et méprisables aux yeux des sauvages.

Ce sont encore ces vendeurs d'ivresse pour qui, aujourd'hui comme alors, le salut d'une âme ne vaudra jamais une bouteille d'eau-de-vie, et contre lesquels, sans le moindre sous-entendu, fulminait un Français de Laval. Ce sont parfois quelques-uns de nos gouverneurs qui, sous main ou même ouvertement, favorisaient ce trafic meurtrier.

---

(1) *Op. cit.*, IV, 108.

Mais, pour M. Benjamin Sulte, qui est-ce, pensez-vous? Je puis le donner à deviner à tous ceux qui ne l'ont pas lu, ils ne trouveront jamais. " Hé bien, " nous savons, nous, — c'est lui qui reprend la parole, " — nous savons qu'il s'agit des habitants, des Cana- " diens fatigués des simagrées et des abus de ce corps " nombreux et puissant," les Jésuites.

Cette dernière ritournelle vient tout droit de Michelet. "Ce corps nombreux et puissant!" Hé, grand Dieu! à l'arrivée de Mgr de Laval, ils sont seize disséminés dans les missions lointaines !

Et pourtant M. Sulte termine sa diatribe par ces paroles: " L'histoire se compose de faits " (1). Fort bien dit. Oui, l'histoire se compose de faits, c'est-à-dire qu'elle doit être objective, basée sur les documents, et non, comme on cherche à l'écrire en certains lieux, une thèse posée d'avance et qu'on étaie ensuite tant bien que mal d'une démonstration. Or, dans ces pages regrettables, il y a des insinuations, des accusations, mais des faits, pas même l'ombre.

M. Sulte, qui désormais appartient à l'histoire et qu'il est permis de juger, aimait à contredire. Etre contre le sentiment commun, sinon contre le sens commun —, penser, parler, écrire autrement que tout le monde, était pour lui un besoin, une jouissance. Disposition bonne — du moins inoffensive — dans la conversation qu'elle attise — c'était un intarissable causeur —, mais fort dangereuse chez un historien qu'elle expose à prendre pour des vérités de détestables paradoxes. On finit par s'autosuggestionner, comme dit le jargon du jour. C'est ce qui lui est arrivé.

En 1896, il revient à son dada chéri dans un mémoire présenté à la Société Royale. Il rééditait, cette

(1) *Loc. cit.*, p. 110.

année-là, aux frais de la Société — chose dant il faut louer l'un et l'autre — d'après un vieil exemplaire de 1664, l'*Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France,* de Pierre Boucher. Le mémoire sert d'introduction et contient des détails intéressants sur le livre, son auteur et la famille Boucher. C'est une de ces monographies que M. Sulte a multipliées, principalement sur sa région natale, les Trois-Rivières, et qui feront vivre son nom. Son esprit fureteur y excellait. Mais qu'à propos du livre de Pierre Boucher, il renouvelle ses attaques contre les *Relations* et ressasse ce qu'il écrivait en 1882, c'est vraiment jouer de malheur, quand on voit le brave Boucher nous dire lui-même dans son avant-propos: " Je vous diray quasi rien qui n'aye déjà esté dit " cy-devant et que vous ne puissiez trouver dans les " *Relations* des RR. PP. Jésuites et dans les voyages " du sieur de Champlain " (1). Tout ce que se propose l'excellent homme, c'est de réunir en un seul ouvrage ce qui est éparpillé en plusieurs.

Pour achever de nous édifier sur la valeur de notre critique, il suffit de remarquer que, dans ce même mémoire, il incrimine aussi les lettres de la Vén. Marie de l'Incarnation d'avoir présenté, comme les *Relations des Jésuites,* les affaires du pays sous un jour faux ! On ne réfute pas de semblables billevesées. C'est déjà leur faire beaucoup d'honneur que de les mentionner.

Benjamin Sulte était incontestablement un érudit. Il avait compulsé des milliers de pièces d'archives, éclairé mille petits recoins. Ces besognes ont leur prix. Mais il lui manquait la sûreté du jugement, la pondération et surtout ce génie synthétique d'un Garneau, qui, avec des matériaux bien moins nombreux, mais

(1) *Loc. cit.*, pp. 118, 119.

mieux choisis, mieux taillés et mieux ajustés, a élevé un monument qui ne périra pas. Quant à l'*Histoire des Canadiens français,* elle a commencé à s'effriter de bonne heure et déjà elle est envahie par cette mousse qui couvre les ruines.

Pour employer une autre image, elle est entrée dans une pénombre qui chaque jour s'épaissit davantage, et l'éclipse en sera totale, alors que les *Relations des Jésuites* et les *Lettres* de Marie de l'Incarnation, parce qu'elles sont pleines de renseignements exacts, de pensées justes, de nobles sentiments, seront encore des foyers de pure lumière.

II

Mais. malgré leur valeur historique généralement reconnue, les *Relations* ne forment pas une histoire suivie. Ce sont des matériaux; il faut les mettre en oeuvre. On n'y a pas manqué. Parkman y a pris ce qu'il y a de meilleur dans ses plus beaux livres. Garneau, Ferland en ont fait l'ossature de notre histoire primitive. Toutefois il appartenait à des Jésuites de faire valoir les premiers ces trésors de famille.

Dès le XVIIe siècle, un Jésuite de Bordeaux, le P. François Ducreux, s'y emploie. En dehors du cercle de l'érudition, c'est un parfait inconnu. D'après de Backer, historiographe de la Compagnie de Jésus, il est né à Saintes, en 1596, puisque, en 1614, quand il entre au noviciat, il a dix-huit ans. On en sait peu de chose, vu que de Backer ayant à peindre tant de gens s'en tient en général aux traits les plus sommaires. Il est certain que le P. Ducreux, comme tous ses confrères, reçut cette incomparable formation classique qui, déjà acquise sur les bancs de collège, recommence sur ceux du scolasticat et reçoit son couronnement,

son dernier lustre, dans la chaire du professeur. La preuve que c'était un lettré peu commun, c'est qu'il a composé de son cru, une grammaire grecque, réédité la fameuse grammaire latine de Despautère, donné des vies de saint François de Sales et de saint François Régis.

Tous ces ouvrages, même le grec, sont en latin. Le P. Ducreux — ou plutôt Creuxius, comme il se traduit lui-même, — devait déjeûner, dîner et dormir en latin.

En latin toujours, bien entendu, une autre oeuvre, qui seule nous intéresse en ce moment et qui est intitulée: *Historiæ Canadensis seu Novæ Franciœ, libri decem, ad annum MDCLVI.* Histoire du Canada ou de la Nouvelle-France en dix livres, jusqu'à l'année 1656. Cette histoire vit le jour en 1664, chez l'éditeur des *Relations,* Cramoisy, à l'enseigne des Cigognes.

Tous les noms de famille, de lieux, même les plus sauvages, sont vêtus à la mode du siècle d'Auguste, ce qui parfois cause d'amusantes surprises, mais souvent aussi des embarras inextricables pour tout autre qu'un initié. Comment, par exemple, reconnaître Roquemont dans *Rupemontius?* On se demande ce que l'auteur aurait fait de Rochemonteix qui a la même étymologie. Le P. Paul LeJeune devient Paulus Juvenæus et Simon Le Moyne, Simon Monœus. Il est bon d'en être averti. Notre pacifique Cap Tourmente fait grande figure sous son nom latin: *Promontorium Procellosum* — le Cap des Tempêtes. Le Cap-Breton n'est pas moins favorisé sous le vocable de *Promontorium Armoricanum* qui lui donne une physionomie toute celtique. Il y a en ce genre des tours de force surprenants.

Pour comble de clarté, Creuxius nous donne souvent les dates par ides, nones et calendes. Passe encore pour les calendes! Mais ce n'est pas un maigre plaisir, quand on n'a pas son calendrier romain tout frais dans sa poche, de tomber en lisant une date comme celle-ci : *Quarto nonas quintilis* — ou celle-là : *Pridie idus sextilis!*

Tous cela est d'un classique irréprochable, mais, comme pour les premières glaces d'automne, il n'est pas bon de s'y aventurer sans précaution.

Qu'est-ce qui avait porté le bon P. Ducreux à écrire notre histoire? Est-il jamais venu en ce pays? Hawkins, qui l'estime et lui emprunte une étymologie du mot Québec avec une description de la ville d'autrefois, nous dit dans son livre, *Picture of Quebec* (1), que le Père est venu ici vers 1625. Mais il a rêvé cela: c'est en contradiction avec tous les documents connus. Ducreux n'est pas plus venu ici vers 1625 que le P. Charles Lalemant n'est allé en Acadie en 1613 (2). Seule la beauté du sujet l'a tenté. Et s'il le traite ce n'est pas qu'on n'aît cherché par mille objections à l'en détourner. Une partie de sa préface (3) est consacrée à y répondre.

La Nouvelle-France, lui dit-on, est encore dans les langes, rien de grand ne s'y est encore produit qui mérite l'attention du public. D'accord, mais les ombres ne servent pas moins que les plus brillantes couleurs au relief d'un tableau. D'humbles commencements accompagnent toujours la naissance des grandes choses. Déjà, sur les bords du Saint-Laurent, se dessinent de consolants espoirs. Les nations indigènes dont les missionnaires commencent à instruire les en-

(1) Chez Neilson & Cowan, 1834, p. 111 et p. 135, note.

(2) Le P. Charlevoix se permet ce *lapsus*. *Hist. de la Nv. Fr.*, I, 212.

(3) Huit pages sans numération. Exemplaire à la bibliothèque de l'Université Laval.

fants, vont se laisser fixer et conquérir; triomphe d'autant plus glorieux qu'il aura été remporté sur des peuples plus farouches, plus voisins de la brute.

Ceux qui écrivent la vie des grands hommes méritent bien de la patrie; pourquoi n'en serait-il pas de même dans le cas présent? Les Jogues, les Brébeuf, les Lalemant sont-ils moins illustres que tant d'autres qu'ont exaltés Trigantius, Alegambe ou Nadasi?

Le bon Père veut écrire, il écrira.

Dans une épitre enflammée (1) et non sans éloquence, il dédie son livre à Louis XIV, et, sous le couvert de mille louanges, il l'exhorte, au nom de sa gloire même, à ne pas souffrir plus longtemps qu'une poignée de barbares tienne en échec l'épée de la France et la croix de Jésus-Christ.

Suit une adresse (2) plus calme à la compagnie des Cent-Associés, qui existait encore lorsque le Père composait son livre mais avait rendu le dernier soupir quand il le publia en 1664.

Et l'histoire proprement dite commence. Elle va de 1625 à 1656 seulement. Or, pour cette courte période de trente et un ans, un énorme in-quarto de plus de huit cents pages compactes est entièrement rempli, sans autre jour presque, pour reposer les yeux, que les en-tête des livres. Aucun mortel ne l'a jamais lu en entier, ni ne le lira jamais, à moins peut-être, comme moi, d'avoir à en parler.

La matière est divisée par années, ce qui expose l'auteur à des redites et à des transitions peu litté-

(1) Six pages non chiffrées.

(2) Quatre pages également non chiffrées. Une précieuse liste des associés est donnée par l'auteur, — en latin, comme de raison.

raires, comme: *Redeamus ad,* c'est-à-dire, revenons à nos moutons.

Charlevoix qui, pour la forme, l'a mis dans sa liste d'auteurs, nous dit qu'il est extrêmement diffus. Nous nous en doutions bien déjà. Ce qu'il faut ajouter, c'est que, dans ces huit cents pages, sauf pour les cinq premières années, où *Camplenius,* i. e. Champlain, est mis à contribution, il n'y a rien qui ne se trouve dans les *Relations des Jésuites.* Mais tout ce qui est dans les Relations ne s'y trouve pas. Ainsi le P. Ducreux, dans son gros volume, n'a pas eu de place pour la fondation de Montréal. Nous, Québecois, nous le lui pardonnerons volontiers. Evidemment, c'est une peccadille!

Si des bagatelles de ce genre lui paraissent peu dignes de l'histoire, par contre il ne nous fait grâce d'aucune conversion; du baptême d'aucun néophyte; d'aucune peau de castor ou d'aucun collier de porcelaine, offerts dans les traités de paix, y en eût-il quarante; d'aucune harangue huronne, iroquoise ou algonquine. C'était justement une des objections qu'on lui avait faites: Au Canada, pas de beaux discours comme chez les historiens grecs et latins. Il ne manque aucune occasion d'y répondre en étalant les morceaux d'éloquence de nos Indiens, et ce n'est pas sans un véritable étonnement qu'on voit la facilité, la virtuosité avec laquelle l'humaniste sait les revêtir d'ajustements cicéroniens.

Le P. Ducreux est aussi habile écrivain qu'historien ennuyeux. Il partageait sa matière en décades, comme l'histoire de Tite-Live. A la fin de la première, il nous en annonce une deuxième, mais la main des Parques blêmes, en coupant le fil de ses jours, en 1666, l'a empêché d'exécuter cette menace. Notre his-

toire n'y a rien perdu et le bon Père est allé plus tôt recevoir sa récompense.

III

Heureusement pour la gloire de la Compagnie de Jésus, elle nous a donné, au XVIIIe siècle, un historien d'autre envergure que Ducreux. C'est le P. Charlevoix.

Né à Saint-Quentin, le 20 octobre 1682, François Charlevoix entra chez les Jésuites à seize ans, en 1698, et mourut à la Flèche, en 1761, presque octogénaire. Il dut, comme ses confrères, parcourir le *curriculum* entier des études et du professorat. Mais, dans la Compagnie de Jésus, c'est une coutume, sinon une règle, d'employer les hommes selon leurs aptitudes. On n'y fait pas d'un chimiste un sacristain, ni d'un astronome un professeur de grammaire — du moins pas pour longtemps. Cette pratique est assez conforme au bon sens — et assez rare — pour qu'on en fasse l'éloge, assez féconde pour mériter d'être d'un usage plus général. Grâce à elle, la célèbre compagnie compte des hommes illustres dans toutes les branches du savoir, sur tous les théâtres de l'activité humaine; l'Eglise, dans ses luttes contre l'erreur, y a gagné nombre de soldats aguerris, aussi dociles à sa direction que redoutables à ses adversaires (1). Charlevoix montrait des dispositions pour les travaux historiques, on les favorisa. Encore tout jeune religieux, il fut envoyé au Collège de Québec et, pendant un séjour de quatre ans, de 1705 à 1709, put commencer à recueillir les matériaux de sa future Histoire de la Nouvelle-France. Plus tard, de 1720 à la fin de 1722, un long voyage à travers le Canada entier et la Louisiane lui permit d'enrichir encore sa documentation.

(1) Un de ces soldats d'élite vient d'être canonisé dans la personne de saint Pierre Canisius.

On a de lui de nombreux ouvrages, des histoires du Japon, du Paraguay, de Saint-Domingue, une Vie de Marie de l'Incarnation. Mais ce qui va nous retenir surtout, c'est son *Histoire et Description de la Nouvelle-France,* avec le *Journal d'un voyage dans l'Amérique Septentrionale,* fait par ordre du roi. Ces deux œuvres ont été publiées (2) ensemble en 1744, accompagnées de cartes excellentes pour l'époque et de planches gravées qui représentent les plus importantes productions du pays.

Toutes les œuvres de Charlevoix sont encore estimées et recherchées, mais nulle ne l'est plus que celle-ci. L'auteur y dépend beaucoup moins des mémoires de ses confrères que dans ses autres ouvrages. Il a beaucoup vu par lui-même, il a pu entendre les témoins oculaires, les archives de la marine lui ont été ouvertes. En un mot, la Providence l'a admirablement placé et outillé pour faire œuvre à la fois complète, exacte et impérissable. A l'époque de son séjour à Québec — 1705-1709 —, la seconde administration de Frontenac, si importante et si mouvementée, est chose d'hier, les tentatives malheureuses de Cavelier de la Salle, les expéditions de M. de la Barre et de Denonville ne sont pas encore si lointaines qu'il n'en puisse apprendre les détails de la bouche même de ceux qui y ont pris part. Quatre ans à Québec, c'est bien assez pour que les Canadiens français, toujours expansifs, autrefois comme aujourd'hui, ne soient plus pour lui un mystère.

Arrivé, d'ailleurs, à la fin de septembre 1720, il passe encore plusieurs mois parmi eux avant de partir, au commencement de mars 1721, pour son immense randonnée à travers le continent.

---

(1) En deux formats,—3 volumes *in-quarto,* et six volumes in-12° ; c'est cette dernière édition que je cite, faute de posséder l'autre.

Nous verrons comment il les juge.

Avant d'examiner l'œuvre, une remarque s'impose qui est un acte de justice. On a dit et imprimé que la lecture de Charlevoix donne l'impression que la Nouvelle-France était pour la mère-patrie un fardeau aussi lourd qu'importun. Or, ce qui éclate partout dans l'Histoire de la Nouvelle-France, aussi bien que dans le *Journal de voyage,* c'est l'admiration de l'auteur pour les ressources infinies d'une contrée qui peut contenir plusieurs France, avec le regret souvent exprimé de voir négliger et dilapider tant de richesses.

Bien que toujours imprimé à la suite de l'*Histoire,* le journal de voyage, au double point de vue logique et chronologique, devrait la précéder. Commençons par lui.

Il est composé de lettres adressées, d'étape en étape, à la duchesse de Lesdiguières. Ce genre, outre une plus grande liberté d'allure, permet à l'auteur tous les tons, y compris le mot pour rire, et surtout de revenir aux mêmes sujets quand le départ d'un courrier l'a empêché de les traiter à fond.

Partis de Rochefort en juin, on n'arrive à Québec qu'à la fin de septembre 1720, après une longue et fastidieuse traversée de quatre-vingt-trois jours. Coïncidence remarquable, Charlevoix revenait au Canada sur ce navire du roi, le *Chameau,* que, cinq ans après, le même pilote Chaviteau qui le dirigeait alors, ira perdre corps et bien sur les écueils du Cap-Breton. C'est sur ce désastre que le Père clora son histoire. Même en 1720, le vaisseau frise deux fois le naufrage, d'abord sur les récifs de Terre-Neuve, puis sur les côtes dangereuses d'Anticosti.

Entre autres personnages distingués qui étaient à son bord, nommons le commandant en second, le

comte de Vaudreuil, fils de notre gouverneur, le marquis de Vaudreuil, et frère de l'autre marquis, si justement discuté, qui mènera le deuil du régime français en ce pays.

La description de la Nouvelle-France et de la Louisiane commence dès le Golfe Saint-Laurent et embrasse, à mesure que l'auteur le remonte, tout le cours du grand fleuve, les établissements faits sur ses rives, villes, forts, villages, réductions de sauvages chrétiens. Le voyage se poursuit à travers les grands lacs, Ontario, Erié, Huron, Michigan, pour atteindre enfin le Mississipi par la rivière Saint-Joseph et l'Illinois. Parti de Québec, le 4 de mars 1721, le voyageur arrivait, le 5 janvier 1722, à la Nouvelle-Orléans, fondée, depuis trois ans à peine, par Bienville. Itinéraire immense, surtout quand on songe que la plus grande partie devait être faite en canot d'écorce ou en pirogue. Impossible d'y suivre l'auteur. Il a visité en passant tous les postes français et les villages d'indigènes chrétiens sur sa route, rencontré quelques confrères, même des prêtres du Séminaire de Québec, missionnaires chez les Illinois, et dont il parle avec sympathie et admiration. A Niagara, où il a trouvé le brave Joncaire campé avec quelques autres officiers, en plein pays iroquois, il inflige un soufflet—ce n'est pas le premier, ce ne sera pas le dernier — au baron de Lahontan " qui a, dit-il, décrit la célèbre cararacte de " façon à laisser croire qu'il ne l'a jamais vue. "

La description est entremêlée de dissertations sur les coutumes des sauvages, leurs guerres, leur éloquence, leur religion, d'après les *Relations,* ou d'après ce que l'auteur a vu lui-même ou appris des missionnaires.

De la Nouvelle-Orléans il devait se rendre à Saint-Domingue et de là rentrer en France. Mais

l'*Adour,* joli brigantin de trois cents tonneaux, sur lequel il s'est embarqué, va imprudemment s'accrocher aux écueils des îles des Martyrs, au sud de la Floride, où il faut l'abandonner. De ceux qui le montaient, les uns se dirigent vers la Havane, les autres vers Biloxi. Charlevoix est de ces derniers. Ce naufrage nous a valu, outre un récit très intéressant, la belle description de cette partie de la côte du golfe du Mexique, basse, sablonneuse, souvent peu accessible. Ce qui frappe surtout le clairvoyant narrateur, c'est le site des établissements qu'y ont commencés les Européens. Français et Espagnols semblent avoir rivalisé de maladresse pour se fixer dans les lieux les plus inabordables et les plus stériles.

Une seconde traversée fut plus heureuse et le Père, après avoir touché à Saint-Domingue, séjourné quelque temps à Plymouth, regagne la France à la fin de décembre 1722. Une dernière lettre, la trente-sixième, du 5 janvier 1723, termine le *Journal.* Elle est datée de Rouen où l'auteur se repose d'un voyage qui a duré deux ans et demi, le plus rude et le plus long qu'il eût encore fait sur mer.

Cette simple trame suffit à montrer le vif intérêt que présente ce récit, et tout ce que le lecteur attentif peut y apprendre. Observateur éclairé et pénétrant, le voyageur sème sa narration de fines réflexions et de remarques d'une rare justesse.

Il faudrait avoir le temps de citer, par exemple, les causes qu'il indique du marasme où languit la Nouvelle-France aussi bien que la Louisiane; ce qu'il dit de la nécessité de multiplier les colons avant de songer à un commerce prospère, du dommage que nous a causé la préférence presque exclusive donnée au trafic des pelleteries, qui non seulement s'est ruiné lui-même en quelque sorte par l'encombrement, mais

a détourné nombre de jeunes gens de tout travail sérieux et même de toute vie morale; ses regrets de ce qu'on s'est laissé prévenir à Terre-Neuve, où, malgré de brillants exploits qui ont passé en coups de vent, c'est l'ennemi toujours vaincu qui, par sa ténacité, a fini par rester le maître. Et cent autres choses non moins importantes.

Mais citons au moins ce qu'il dit de Québec et des Canadiens.

Après une minutieuse description de la ville en ce temps-là, il ajoute: " Si, à ne considérer que ses " maisons, ses places, ses rues, ses églises, ses édifi- " ces publics, on pourrait la réduire au rang des plus " petites villes de France, la qualité de ceux qui l'habi- " tent lui assure le rang de capitale. " Un gouverneur général, de la noblesse, des officiers civils et militaires distingués, un évêque, des communautés religieuses, "des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs, voilà, " ce me semble, de quoi passer le temps fort agréa- " blement. "

" Les Canadiens, dit-il, après avoir énuméré les divers amusements, c'est-à-dire les Créoles du Ca- " nada, respirent en naissant un air de liberté qui les " rend fort agréables dans le commerce de la vie, et " nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre " langue. On ne remarque même ici aucun accent... " On fait bonne chère si avec cela on peut avoir de " quoi se bien mettre. Si non, on retranche sur la ta- " ble pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que " les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici " de belle taille et le plus (beau) sang du monde, dans " les deux sexes; l'esprit enjoué, les manières douces " et polies sont communes à tous; et la rusticité, soit

" dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même
" connue dans les campagnes les plus écartées " (1).

Il revient sur ce sujet dans une autre lettre et peint la vie facile et heureuse des anciens Canadiens: " Tout le monde, écrit-il, a ici le nécessaire pour vi-
" vre; on y paye peu au roi; l'habitant ne connaît
" point la taille; il a le pain à bon marché; la viande
" et le poisson n'y sont pas chers; mais le vin, les étof-
" fes et tout ce qu'il faut faire venir de France, y
" coûtent beaucoup. Les plus à plaindre sont les gen-
" tilshommes et les officiers qui n'ont que leurs ap-
" pointements et sont chargés de famille. Les femmes
" n'apportent ordinairement pour dot à leurs maris
" que beaucoup d'esprit, d'amitié, d'agréments. ...
" Mais Dieu répand sur les mariages dans ce pays la
" bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches.
" Il faudrait, pour faire subsister de si nombreuses
" familles, qu'on y menât aussi la vie des patriarches;
" mais le temps en est passé. Il y a dans la Nouvelle-
" France plus de noblesse que dans toutes nos autres
" colonies ensemble... "

(Mais) " la plupart des gentilshommes ne sont
" pas à leur aise. Ils y seraient encore moins si le com-
" merce ne leur était pas permis et si la chasse et la
" pêche n'étaient pas ici le droit commun.

" Après tout, ajoute-t-il avec beaucoup de sens,
" c'est un peu leur faute s'ils souffrent de la disette:
" la terre est bonne presque partout et l'agriculture ne
" fait point déroger. Combien de gentilshommes dans
" toutes nos provinces envieraient le sort des simples
" habitants du Canada s'ils le connaissaient! Et ceux
" qui languissent ici dans une honteuse indigence
" sont-ils excusables de ne pas embrasser une profes-
" sion que la seule corruption des mœurs et des plus

(1) *Edit. citée*, V., pp. 117, 118.

" saines maximes a dégradée de son ancienne nobles-
" se " (1)?

Ces paroles ont encore aujourd'hui leur pleine valeur et devraient être imprimées en lettres d'or sur les murs des villes où vont s'entasser et pâtir les déserteurs du sol.

Cependant, même aux yeux bienveillants de Charlevoix, les Canadiens ne sont pas sans quelques défauts. " La légèreté, l'aversion d'un travail assidu " et réglé, l'esprit d'indépendance " sont du nombre, avec l'amour excessif des courses lointaines et " une " grande avidité pour amasser " Mais, ajoute-t-il, comme atténuation, " il est cependant peu d'hommes " moins intéressés, qui dissipent avec plus de facili- " té ce qui leur a coûté tant de peines à acquérir, et " qui témoignent moins de regrets de l'avoir perdu. "

" Il termine le portrait en disant: " Ils ont beau- " coup d'esprit, surtout les personnes du sexe qui l'ont " fort brillant, aisé, ferme, fécond en ressources, " courageux et capable de conduire les plus grandes " affaires. Vous en avez connu, Madame, — on se " rappelle qu'il s'adresse à la duchesse de Lesdiguiè- " res —, plus d'une de ce caractère et vous m'en avez " témoigné plus d'une fois votre étonnement. Je puis " vous assurer qu'elles sont ici le plus grand nom- " bre et qu'on les trouve telles dans toutes les condi- " tions " (2).

Voilà ce que pensait des Canadiens d'autrefois un homme bien placé pour les connaître et bien en mesure de les juger. Dans son Histoire de la Nouvelle-France, il les venge d'une inepte calomnie de Lahon-

(1) *Ibid.*, V., 252, s.
(2) *Ibid*, 254.

tan (1), souvent répétée ensuite (2). Le maigre baron, au visage osseux et au teint pâle, comme il se peint lui-même (3), misogyne et célibataire endurci autant que piètre soldat, a voulu décharger sa bile en éclaboussant nos arrière-grand'mères en même temps que ses chefs.

" Il n'est pas vrai, dit Charlevoix, que les filles " qu'on envoya de temps en temps dans la Nouvelle- " France pour les marier avec les nouveaux habitants " ayent été prises dans des lieux suspects, comme " quelques voyageurs peu instruits l'ont avancé dans " leurs relations (4). On eut toujours soin de s'as- " surer de leur conduite avant de les embarquer et " celle qu'on leur a vu tenir dans le pays est une preu- " ve qu'on y avait réussi " (5).

---

(1) *Nouveaux Voyages*, etc., 1703, pp. 11, 12. Cf. J.-E. Roy, *Mém. de la Soc. Royale*, 1894, p. 151. L'étude du regretté érudit est exhaustive et comprend les pp. 63-192 inclusivement, c'est-à-dire la matière d'un fort volume in-8°. On y trouve une infinité de renseignements aussi précis que précieux.

(2) Par exemple, par Parkman. *Old Regime in Canada*, p. 215, etc. On est plus surpris de la retrouver dans les lettres éditées, en 1904, par le P. de Rochemonteix sous le titre: *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, et qu'il attribue au P. Silvy, S. J. (Voir lettre Ière, p. 4.) Ces lettres sont de 1709 et 1710. Le savant éditeur nous dit dans sa préface (XIX) que le manuscrit a été connu et même utilisé par Charlevoix. Ceci, comme l'attribution au P. Silvy, ne dépasse pas la simple conjecture. En tout cas, nous sommes, comme pour l'*Histoire Chronologique de la Nouvelle-France*, en présence d'un masque. Si Charlevoix a connu ce manuscrit, il l'a dédaigné. Ce qu'on y lit des femmes canadiennes vient de Lahontan dont les *Nouveaux voyages*, parus en 1703, avaient, en 1710, eu déjà plusieurs éditions, et le dépasse en grossièreté. Le baron au moins prend un ton de badinage qui atténue son imputation — et il n'a pas de masque. Le P. de Rochemonteix aurait-il lu Charlevoix d'un oeil distrait?

(3) *Mém. Soc. Roy.*, *loc. cit.*, pp. 92, 150, 151, 160, 161, 163.

(4) Voilà pour le baron et aussi pour l'auteur anonyme de la *Relation par lettres*, quel qu'il soit.

(5) *Hist. de la Nv.-Fr.*, I, 280. On sait qu'il en fut tout autrement à la Louisiane. Voir Gayarré — *Louisiana*. New-York, 1851, pp. 354, 396. Cet historien raconte qu'en 1728 on y envoya un grand nombre de jeunes filles qui n'avaient pas été, comme auparavant, tirées de maisons de correction. La compagnie des Indes

Terminons ce sujet par un gracieux tableau: " On doit rendre cette justice à la Nouvelle-France " que la source de presque toutes les familles qui y " subsistent est pure et n'a aucune de ces taches que " l'opulence a bien de la peine à effacer. C'est que ses " premiers habitants étaient, ou des ouvriers qui y ont " toujours été occupés à des travaux utiles, ou des " personnes de bonne famille qui s'y transportèrent " dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement et " d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne " pouvait le faire alors dans plusieurs provinces où les " religionnaires étaient fort puissants. Je crains d'au- " tant moins d'être contredit sur cet article que j'ai " vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, pres- " que centenaires, de leurs enfants et d'un assez bon " nombre de leurs petits-fils; tous gens plus respecta- " bles encore par leur probité, leur candeur, la piété " solide dont ils faisaient profession, que par leurs " chevaux blancs et le souvenir des services qu'ils " avaient rendus à la colonie " (1).

L'Histoire de la Nouvelle-France, d'où sont tirés ces derniers textes, est une œuvre plus parfaite que le *Journal.* Il ne serait pas juste, d'ailleurs, de comparer deux ouvrages si différents, l'un où la plume court librement, la bride sur le cou, sans autre lien que le fil ténu d'une longue pérégrination, l'autre d'une harmonieuse unité, d'une composition savante, conforme à toutes les règles de l'art, d'un style aisé, élégant, naturel, châtié bien que sans recherche, clair et pourtant concis.

---

avait fourni à chacune un trousseau dans une cassette. On les a appelées les *Casket girls,* et plus tard, en Louisiane, les familles se faisaient gloire, — cela se comprend, — de descendre des *Casket girls,* des *Filles à la Cassette.* Manon, en effet, eût été une grand'mère moins désirable!

(1) *Hist. Nv.-Fr.,* I, 319.

S'il fallait comparer Charlevoix à quelqu'un de historiens les plus estimés, ce ne serait pas à Ferland, dont les pages, précieuses par l'abondance des recherches, sont bien dénommées un " Cours d'Histoire ". Bourrées de noms, de faits, de dates, un peu lourdes par là même, elles ne peuvent s'absorber qu'à faible dose. Ce serait plutôt, en tenant compte de la différence d'esprit chez les deux écrivains, à Garneau, qui avec le même intérêt dans la narration, la même belle ordonnance, possède toutefois plus de majesté. En revanche, Charlevoix a plus de simplicité et de bonhomie. Il a eu ce désavantage — qui, au point de vue du mérite, est un grand avantage,—d'être venu le premier, d'avoir ouvert la voie.

L'Histoire de la Nouvelle-France, divisée en vingt-deux livres, embrasse deux siècles, depuis les premières découvertes jusqu'à 1725, et se termine à cette catastrophe dont nous avons parlé, le naufrage du *Chameau,* qui engloutit, avec une riche cargaison, tout l'équipage et les passagers sans exception, des ecclésiastiques, des religieux, plusieurs officiers, et plongea de nombreuses familles dans le deuil et la détresse. Pour la Louisiane, elle s'étend jusqu'à 1736 et se ferme aussi sur un désastre, la malheureuse expédition contre les Chikasas, où Bienville, il faut l'avouer, semble bien avoir manqué de diligence et de coup-d'œil. Imprudemment engagés après la retraite trop précipitée du corps d'armée principal, le brave chevalier d'Artaguette, M. de Vincennes et plusieurs autres gentilshommes, avec le P. Senat, jésuite, furent faits prisonniers et périrent dans d'affreux supplices (1).

---

(1) Ferland, II, 466, éd. de 1882.—Gayarré, *Louisiana*, pp. 476-994. — Martin, *History of Louisiana*, 1882, Gresham, New-Orléans, p. 175, etc.

Cet ouvrage, comme il convient sous la plume d'un religieux, réserve une belle place à l'Eglise, aux travaux des missionnaires. Mais la colonisation, le commerce, l'organisation de la justice, les événements civils et militaires y sont soigneusement et clairement étudiés. Et non seulement l'auteur raconte les faits, que nous ont rendus familiers les historiens postérieurs, mais il en recherche des causes, en montre les conséquences, en juge avec toute l'indépendance de l'historien et la maîtrise d'un esprit supérieur. Avec l'histoire, il fait la philosophie de l'histoire.

Il juge aussi les hommes. Ceux qui ont tenu un rôle important à cette époque héroïque, les Courcelles, les Callières, les Frontenac — qu'il admire mais n'adore pas —, sont peints au naturel, et ces portraits sont encore ceux qu'on reproduit. Voici Frontenac en pied:

" Louis de Buade, comte de Frontenac... avait le " cœur encore plus grand que la naissance; l'esprit " vif, pénétrant, ferme, fécond, et fort cultivé; mais " il était susceptible des plus injustes préventions et " capable de les porter fort loin. Il voulait dominer " seul et il n'est rien qu'il ne fit pour écarter ceux " qu'il craignait de trouver en son chemin. Sa valeur " et sa capacité étaient égales; personne ne sut mieux " prendre sur les peuples qu'il gouverna, ou avec qui " il eut à traiter, cet ascendant si nécessaire pour les " retenir dans le devoir et le respect. Il gagna quand il " le voulut, l'amitié des Français et de leurs alliés, et " jamais général n'a traité ses ennemis avec plus de " hauteur et de noblesse. Ses vues pour l'agrandissement de la colonie étaient grandes et justes, et il ne " tint pas à lui qu'on n'ouvrît les yeux sur les avantages qu'en pouvait retirer le royaume; mais ses préjugés empêchèrent quelquefois l'exécution des pro-

" jets qui dépendaient de lui. On avait de la peine à " concilier la régularité et même la piété dont il fai- " sait profession avec cette aigreur et cet acharne- " ment qu'il témoignait contre ceux qui lui faisaient " ombrage ou qu'il n'aimait point... C'est qu'il n'est " point de vertu qui ne se démente quand on laisse " prendre le dessus à une passion dominante. Le com- " te de Frontenac eût pu être un grand prince si le " ciel l'eût placé sur le trône; mais il avait des défauts " dangereux dans un sujet qui ne s'est pas bien per- " suadé que sa gloire consiste à tout sacrifier pour le " service de son souverain et pour l'utilité publique. "

Voilà bien le Frontenac que nous montrent les documents: brave comme un paladin, fier comme un roi, enrichissant nos fastes militaires de faits d'armes mémorables, mais souillant aussi les pages de notre histoire d'actes tyranniques qu'on voudrait pouvoir effacer, s'attirant, de la part de Louis XIV, cette verte leçon (1): " Vous êtes, dans mon royaume, le seul " homme qui ayant l'honneur d'être mon lieutenant " général, puisse ambitionner la présidence d'un con- " seil comme celui de Québec. " Bon chrétien, mais d'un christianisme teinté de gascon, comme celui de Lamotte-Cadillac et de Lahontan, plus sincère toutefois, mais ennemi de la gêne; dévoué aux Récollets, ce qui est fort bien; peu sympathique à l'évêque, ce qui l'est moins; tout à fait antipathique aux Jésuites qu'il a calomniés,—ce qui est encore pire.

Il serait intéressant de parcourir toute cette galerie. Contentons-nous d'un coup-d'œil sur un dernier portrait, celui de Cavelier de la Salle, l'infortuné découvreur des bouches du Mississipi: " Il était né à " Rouen, d'une famille aisée, mais ayant passé plu- " sieurs années parmi les Jésuites il n'avait point eu

(1) Cité par Latour — Mgr de Laval, — p. 117.

" de part à l'héritage de ses parents. Il avait l'esprit " cultivé, il voulait se distinguer et il se sentait assez " de génie et de courage pour y réussir. En effet, il ne " manqua ni de résolution pour entreprendre, ni de " constance pour suivre une affaire, ni de fermeté " pour se raidir contre les obstacles, ni de ressources "pour réparer ses pertes; mais il ne sut pas se faire " aimer, ni ménager ceux dont il avait besoin, et, dès " qu'il eut l'autorité, il l'exerça avec dureté et avec " hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvait être heu- " reux; aussi ne le fut-il point " (1).

Tout Cavelier de la Salle est dans ces quelques lignes, avec sa grandeur incontestable et la cause de ses infortunes. Quand il fut tombé, un des assassins, au dire de Bancroft, se serait écrié: " Te voilà par " terre, fier pacha, te voilà par terre " (2)! C'est, je le veux bien, le cri de la haine satisfaite, mais c'est aussi un coup de pinceau qui achève le portrait qu'on vient de lire. Un pacha, pour commander à des Turcs, soit! mais à des Français, à des Canadiens, non! Quel contraste avec ce d'Iberville que Charlevoix nous montre invincible à la tête de ses Canadiens, comme César à la tête de la deuxième légion! Il les aurait menés jusqu'au bout du monde, parce qu'il savait s'en faire aimer.

Ecrite de cette façon, l'histoire est bien la maîtresse des peuples et des rois. Non seulement elle instruit, mais elle est un guide, une lumière.

Tel est, autant qu'on peut le dire en aussi peu de mots, le P. Charlevoix comme historien de la Nouvelle-France. On ne lit plus guère son histoire aujourd'hui. On a tort. Pour la domination française, qu'il a

(1) *Op. cit.*, II, 263, s. Cf. III, 36.
(2) " You are down now, grand Bashaw, you are down! " *Hist. des E.-U.* éd. citée, II, 821.

traitée presque tout entière, qu'a-t-on fait de mieux? On a pu corriger quelque menu détail, ajouter quelques faits. Mais où trouver une narration comme la sienne qui, une fois commencée, nous empoigne, nous captive, nous retienne jusqu'au bout? Il mérite bien le nom de " Père de l'Histoire de la Nouvelle-France."

Dans ces temps anciens, qui nous occupent, d'autres missionnaires, Récollets, Capucins, prêtres de Saint-Sulpice et du Séminaire de Québec, ont collaboré avec les Jésuites à la conversion des tribus indiennes, payé le tribut du sang. Mais je ne crois faire injure, ni injustice à personne, en disant que, pour l'étendue et l'importance des travaux, le nombre et l'héroïsme des victimes, il n'en est point qui les ait égalés. De même, d'autres aussi se sont dévoués à l'éducation de la jeunesse. Mais, avant la conquête, le collège de Québec n'a-t-il pas été notre grande sinon notre unique école de hautes études?

Une chose du moins que nul ne peut raisonnablement contester, c'est que dans la formation et le développement de notre histoire, il n'y a qu'une place qui leur convienne: LA PREMIÈRE.

LOUIS BERTRAND DE LA TOUR ET SON OEUVRE (1)

I

Enfoncer une porte ouverte, même et peut-être surtout en littérature, ne saurait mener personne aux astres. Alors pourquoi parler de Bertrand de la Tour? Le personnage est bien trop connu! Oui et non. Garneau, qui ne touche, il est vrai, à nos affaires religieuses qu'en passant et pas d'un doigté toujours heureux, ne le mentionne même pas. Bibaud, Sulte, pas davantage, ou, s'ils le nomment, comme ce dernier, ce n'est qu'un nom perdu au milieu de beaucoup d'autres.

Ferland lui-même en dit peu de chose. Il était toutefois impossible aux annalistes de nos communautés religieuses, aux historiens de notre Eglise, surtout aux biographes de Mgr de Laval, de laisser dans l'oubli un homme qui a rempli chez nous les plus hautes charges, et qui a été le premier historiographe de notre premier évêque. Aussi bien le souvenir de Bertrand de la Tour est-il conservé dans les Annales de l'Hôtel-Dieu, des Ursulines, de l'Hôpital-Général de Québec.

Les abbés Edmond Langevin et Auguste Gosselin, dans leurs vies de Mgr de Laval, l'ont pris pour guide et s'appuient souvent sur son témoignage. Mais

(1) Lu à la réunion de la Société Royale à Winnipeg en mai 1928.

l'éloge est loin d'être sans ombre. Dans ses *Evêques de Québec* (1) et dans le *Bulletin des Recherches Historiques,* Mgr Têtu en fait une appréciation où ne manquent ni le sel ni le poivre. L'infatigable prélat, auquel notre histoire religieuse doit tant de précieuses contributions, épouse naturellement — trop naturellement — les appréciations du chanoine Hazeur de L'Orme dont il publiait les lettres (2).

M. Faillon n'est guère plus doux (3).

Où commence à se faire entendre, sur Bertrand de la Tour, une note plus louangeuse, c'est d'abord dans une notice que lui a consacrée, en 1898, le fin lettré qu'était M. P.-J.-O. Chauveau (4), et surtout dans un article donné, en 1908, à la *Nouvelle-France* par Jos.-Edmond Roy (5).

Au sujet de la première, Mgr Têtu écrit : " M. " Pierre-Georges Roy a publié une notice, *Bertrand* " *de la Tour,* par P.-J.-O. Chauveau, qui est très in- " téressante mais incomplète. On y remarque quelques " inexactitudes et un éloge un peu exagéré " (6). M. Chauveau cite cependant des pièces originales, alors encore inédites, et qui ont dû lui être fournies par les archives de l'évêché de Québec. Mais, en parfait gentilhomme qu'il était, il n'a pas cru devoir étaler la connaissance qu'il y a puisée des ridicules et parfois odieuses querelles de nos vieux chanoines. Il les traite surtout par prétérition, les portant *in globo* au

(1) Québec, Hardy, 1889.

(2) *Bulletin des Recherches Historiques,* Vol. XIII, 1907, XIV, 1908.

(3) Histoire de Marguerite Bourgeoys sous le titre: *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Amérique du Nord,* II, p. 327, note.

(4) *Bertrand de la Tour,* par P.-J.-O. Chauveau, édit. par P.-G. Roy, Lévis, 1898.

(5) *Le Premier Historien de Mgr de Laval; Nv. Fr.,* juin 1908, pp. 253-260.

(6) *Bulletin des Recherches Historiques,* 1908, p. 22.

compte toujours ouvert de la fragilité humaine. Procédé très charitable, mais peu d'accord avec les exigences de la méthode historique. Mgr Têtu a été moins prude. Quant à l'article de J.-E. Roy, dans sa brièveté, il est fort exact comme tout ce qu'a produit la plume féconde de cet écrivain vraiment doué du sens de l'histoire. A la fin, toutefois, on lit, non sans regret, ces lignes: " Pendant un assez long séjour que " nous avons fait en France, nous avons recueilli sur " le chanoine de la Tour des documents complète- " ment inédits que nous ferons bientôt connaître au " public. Nous dirons alors en son entier la vie si rem- " plie de cet homme remarquable, ce qu'il faut penser " de son œuvre et particulièrement de cette Vie de " Laval sur laquelle on a bâti tant d'hypothèses, com- " ment, où, en quelles circonstances elle fut publiée et " pourquoi le second volume ne parut jamais. " Malheureusement d'autres travaux et une mort prématurée ont mis obstacle à ce dessein dont l'exécution aurait intéressé tous les amis de notre histoire.

Les documents nouveaux, enfouis parmi les papiers du regretté historien, n'ont pas encore été retrouvés.

Ce qui m'a porté à traiter ce sujet, c'est une bonne fortune comme en rencontrent parfois les bouquineurs intrépides. Le hasard des catalogues de librairie mettait un beau jour sous mes yeux les " *Oeuvres complètes de Bertrand de la Tour.* " Bertrand de la Tour, était-ce bien le nôtre? Impossible de se tromper; le libraire disait en toutes lettres que l'auteur avait été doyen du chapitre de Québec, au Canada. *Oeuvres complètes,* donc les fameux *Mémoires sur la Vie de M. de Laval, premier évêque de Québec,* devaient s'y trouver. On sait que l'édition originale de ce petit livre est plus qu'une rareté bibliographique:

elle est parfaitement introuvable, même dans beaucoup de grandes bibliothèques. On dirait que la puissance ennemie, qui a empêché de paraître le second volume de ces *Mémoires,* ait poursuivi de sa colère le premier pour le faire disparaître, si possible, l'anéantir. Ces *Oeuvres* complètes que j'eus l'heureuse chance de trouver encore au gîte et d'acquérir, étaient l'édition Migne de 1855, sept forts volumes *in quarto* à deux colonnes, en une belle reliure demi-chagrin qui témoigne par sa fraîcheur que ni les mites ni les lecteurs n'y ont mordu. Hé! dira quelque sage cervelle, Migne n'est pas si rare! que ne l'alliez-vous chercher, comme cent autres choses, à la bibliothèque de l'Université Laval? D'accord, mais veuillez croire que si j'avais attendu pareil événement, hé bien, Bertrand de la Tour dormirait encore dans les armoires universitaires et j'en serais resté, et vous aussi probablement, à la connaissance fort sommaire, avouons-le, que nous avions de sa personne et surtout de son œuvre.

Mais l'ayant là sous la main, en imposant appareil, je n'avais qu'à feuilleter. Première joie: au tome VI, se trouvent *in extenso* les fameux *Mémoires sur la Vie de M. de Laval.* Un faible rayon d'espoir brillait même au fond de ma tête, que peut-être un chercheur comme Migne en avait trouvé de suite. Hélas! non, il n'a donné que le texte de 1761, encadré de plusieurs autres monographies pieuses qui, sans avoir la même importance pour le lecteur canadien, n'en sont pas moins remplies d'intérêt et d'édification. Un long examen ne fut pas nécessaire pour constater que ces beaux volumes contiennent des trésors de tout genre: théologie, apologétique, liturgie, direction, hagiographie, littérature ancienne et moderne, éloquence sacrée et même profane. Ce fut pour moi une révélation dont je vous ferai part plus loin. Ce sera la partie la plus neuve de ce travail. Mais il convient de

présenter d'abord, d'après les biographes antérieurs, un bref aperçu de la carrière du héros.

II

Migne, comme toujours, a mis en tête de son édition une courte notice sur l'auteur. Ici l'on en trouve même deux qui se complètent l'une l'autre: la première est d'un professeur qu'on désigne simplement comme " expert dans la science des écrivains et des livres; " l'autre est l'œuvre de l'éditeur. A l'exemple de mes honorables devanciers, c'est là que je puiserai les principaux renseignements sur l'action féconde de Bertrand de la Tour en France, sur la dévorante activité qu'il y a déployée. C'est sa vie presque tout entière, puisqu'il n'a passé au Canada que deux courtes années (1729-1731), courtes, mais non stériles.

Sur cette période la documentation est surabondante et à la portée de tous. J'ai suffisamment indiqué plus haut les ouvrages à consulter.

Louis Bertrand de la Tour naquit vers 1700 (1). Pour lui, comme pour beaucoup d'autres personna-

(1) On considère généralement le nom de Bertrand comme un prénom. Un ami fort érudit me fait remarquer que ce pourrait bien être un nom de famille, vu qu'il y a en France une famille Bertrand de la Tour,—sans parler du général Bertrand.

La chose est, certes, fort possible. Ce qui porte à croire cependant que ce n'est ici qu'un prénom, c'est ce passage de l'histoire des Ursulines de Québec: "M. de la Tour étant devenu dans la suite curé de Montauban, n'oublia pas ses anciennes filles spirituelles, les Ursulines de Québec, et il leur adressait souvent des lettres remplies de la plus douce piété. En 1750 il fit avec notre Monastère une union de prières que le *Récit* indique en ces termes: M. de la Tour, curé de Montauban, a proposé que notre communauté fasse chanter grand'messe, vêpres et salut du St-Sacrement, le jour de saint Bertrand, 15 octobre. Cette obligation cessa à la mort de M. de la Tour." Vol. II, p. 146. Québec, Darveau, 1864.

On pourrait ajouter, comme autre indice, la notice sur le *Jubilé de saint Bertrand*. Oeuvres. VI, 675. Mais peu importe, le personnage reste le même évidemment.

ges de notre histoire, la date précise de son apparition en ce monde est restée inconnue, grâce, sans doute, aux intelligentes destructions de 1793.

Migne dit seulement qu'il était d'une ancienne famille de Toulouse. Mais des documents échappés au naufrage nous apprennent que son père était un haut dignitaire du parlement de cette ville (1). Donc si le futur chanoine, à humeur combative, ne suça pas avec le lait,—et pour cause,—l'amour de la chicane, du moins en respira-t-il, dès son enfance, l'excitante odeur.

Il fit ses études classiques, on ne sait où. Pas chez les Jésuites apparemment, du moins le P. de Rochemonteix, qui note avec soin les personnages remarquables formés dans les collèges de la Compagnie, n'en dit rien. L'argument est purement négatif, mais ne manque pas d'une certaine valeur si l'on considère que, d'ailleurs, l'estimable historien parle de lui plus d'une fois et en donne quelques notes biographiques (2).

Ce qui est absolument certain, c'est que l'enfant était doué d'une vive intelligence et qu'il fit de fortes études, son œuvre en fait foi.

Quant à la théologie, c'est à Saint-Sulpice qu'il l'étudia, et il y fit preuve d'un si beau talent et de tant de piété (3) qu'il fut ensuite nommé *Supérieur de la Communauté des philosophes* (4).

---

(1) V. Gosselin, *Histoire de l'Eglise du Canada après Mgr de Laval*, II partie, p. 36, note.

(2) *Les Jésuites et la Nv. France* au XVIII siècle, I, 157, ss.

(3) *Ami de la Religion*, 14 déc. 1822, cité par Migne. D'après l'*Hist. de l'Hôpital Général*, note, p. 297, cet article, attribué à Picot par l'éditeur, est dû à la plume de l'abbé Capmas, curé de Montauban. Je dois cet éclaircissement à M. Fauteux, de la bibliothèque de Saint-Sulpice.

(4) Faillon, *op. cit.*, p. 321.

Il conquit le grade de docteur en Sorbonne,—de docteur en droit, et, comme il arrivait communément alors, *in utroque jure,* c'est-à-dire en droit canon et en droit civil. C'était une préparation aux luttes futures (1).

D'abord membre du séminaire de Saint-Sulpice, il fut ensuite cédé par le supérieur, M. Lepeletier, abbé de Saint-Aubin, à celui des Missions Etrangères. Cette transfusion d'un sang jeune et généreux se fit plus d'une fois pour raviver la vénérable institution menacée de périr. C'est là que vint le prendre, en 1729, Mgr Dosquet pour l'emmener au Canada, en faire son conseiller, son vicaire général, son bras droit. Le jeune prêtre était en outre nommé par le roi doyen du chapitre de Québec à la place de M. Glandelet décédé en 1725. On lui avait conféré en même temps la charge de conseiller-clerc au Conseil Supérieur où il allait succéder à M. de Varennes. Cette fonction avait été créée par l'édit royal de 1703 qui portait de sept à douze le nombre des conseillers afin " qu'il se rencon-" trât toujours au dit conseil quelqu'un des membres " qui fût dans l'état ecclésiastique, lequel étant tou-" jours en fonction sera plus instruit et plus à portée " de veiller à la conservation des droits de l'Egli-" se" (2).

Des charges aussi importantes accumulées sur les épaules d'un homme de vingt-neuf ans, même en faisant la part de la faveur qui jouait alors un si grand rôle, supposent bien chez le titulaire quelque mérite et de sérieuses aptitudes. L'évêque qu'il allait accompagner, Mgr Dosquet, était Belge de naissance, né à Liège (3), et acclimaté en France par son aggré-

(1) Dans les lettres royales du 25 mars 1730, qui règlent sa place au Conseil Supérieur, il est simplement qualifié: *Docteur en droit. Edits et Ordonnances.* Québec, 1854, I, 524.

(2) Delalande: *Conseil Souverain de la Nv. Fr.*, 1927, p. 94, ss.

(3) Non à Lille comme on dit généralement.

gation au Séminaire de Saint-Sulpice. Il avait passé déjà deux ans à Montréal chargé de la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Revenu en France à cause de sa mauvaise santé, cédé, lui aussi, au Séminaire des Missions Etrangères et nommé procureur général de cette institution à Rome, il avait été sacré en 1725, par le Pape lui-même, Evêque de Samos *in partibus infidelium,* pour aller dans les Indes en qualité de vicaire apostolique. En 1729, sur les instances de M. Lepeletier,—et pour la plus grande gloire de Dieu,—il accepta la coadjutorerie de Québec. Le successeur de Mgr de Saint-Vallier, Mgr de Mornay, ne pouvait pas, ou plutôt ne voulait pas venir en ce pays, où cependant, comme on verra, la présence et l'autorité d'un évêque étaient devenues, pour la paix religieuse, d'une nécessité urgente.

Le premier contact de l'évêque de Samos et de l'abbé de la Tour avec la Nouvelle-France faillit tourner au tragique. Avec nombre d'autres ecclésiastiques et l'intendant Hocquart, successeur de Dupuy tombé en complète disgrâce, ils s'étaient embarqués sur le vaisseau du roi, l'Eléphant, commandé par le comte de Vaudreuil, fils de l'ancien gouverneur.

Dans la nuit du 1 au 2 septembre, par l'imprudence du pilote Chaviteau qui fit lever l'ancre contre l'avis du capitaine, le vaisseau alla se briser sur un écueil en face du cap Brûlé, non loin du cap Tourmente, à une dizaine de lieues de Québec. Sauf le charpentier Prénouveau tué pendant le sauvetage, personne ne périt, même les effets des passagers furent sauvés, bien que fortement endommagés par la mer. Ce n'était pas de bon augure.

Cependant, à Québec, l'accueil fut des plus sympathiques,—du moins en apparence. Toute la pompe dont pouvait se parer la petite ville fut mise au vent.

Même messieurs les chanoines dépêchèrent un canot au-devant de monsieur le doyen, tant ils avaient hâte de l'embrasser. Malheureusement sous ce beau zèle couvaient de petites rancunes, que, pour l'honneur du chapitre, il vaudrait mieux laisser dans l'ombre, mais dont une connaissance au moins sommaire est requise pour l'intelligence de la situation.

Pendant qu'à Montréal, après les passes d'armes de Mgr de Saint-Vallier avec Callières et les Récollets, on jouissait d'une paix profonde, l'Eglise de Québec était battue par les orages. Cet état d'agitation et de malaise datait d'assez loin, mais, à la mort de Mgr de Saint-Vallier, avait atteint son paroxysme. On connaît la lugubre comédie des funérailles de ce charitable évêque qui ne put jouir, même après son trépas, de la paix dont il n'avait pas voulu pendant la vie. D'un côté, le parti de l'archidiacre, M. de Lotbinière, et de l'intendant Dupuy soutenus par le Conseil Supérieur, de l'autre, les chanoines et le gouverneur Beauharnois.

La dépouille de l'évêque enfouie à la hâte, dans la nuit du 2 janvier 1728, en présence de quelques prêtres et des religieuses consternées. Tout le branle-bas qui s'en suit (1).

L'évêque mort, son coadjuteur, Mgr de Mornay, lui succédait de plein droit. Mais il n'était pas au pays. Même s'il voulait y venir, de la fin de décembre jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux, plusieurs mois devaient s'écouler. A qui, dans l'intervalle, appartenait l'autorité? Au chapitre incontestablement. Si le

---

(1) Voir les détails dans Gosselin: *L'Eglise du Canada après Mgr de Laval*, I, partie, p. 437, ss.

On lira non sans plaisir, sur ce sujet, le poème dans le genre du *Lutrin* attribué à l'abbé Etienne Marchand, *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. III. Il y en a un autre non moins plaisant.

siège avait été vacant les chanoines avaient à élire dans les huit jours un vicaire capitulaire—et non plusieurs—pour administrer le diocèse. Mais il y avait un évêque. Mgr de Mornay était bien vivant et, quoiqu'il ait donné sa démission comme coadjuteur au printemps de 1728, il ne l'avait pas donnée en décembre 1727, avant la mort de Mgr de Saint-Vallier. L'acte de démission de 1728 portant sur une fonction inexistante, c'est-à-dire sur rien, était canoniquement nul. Le chapitre n'avait qu'une chose à faire: en l'absence du doyen, pourvoir, sous la présidence de l'archidiacre, aux besoins urgents. Tout cela est clair aujourd'hui, mais ne l'était pas autant alors. Pourtant c'était la thèse de l'intendant Dupuy. Mais ce personnage roide, entier, d'un orgueil qui, selon M. de Beauharnois, passait toute imagination, fort d'ailleurs de sa qualité d'exécuteur testamentaire de l'évêque défunt, mit en cet affaire une fougue si violente, les chanoines, de leur côté y mirent tant d'emportement, une obstination si déraisonnable, qu'on aboutit à la nocturne et lugubre scène du 2 janvier.

En septembre 1729 la tragi-comédie, bien que vieille de plus d'un an, n'était pas oubliée et causait dans les esprits une effervescence d'autant plus grande que le prétendu vicaire capitulaire et les collègues qu'on lui avait adjoints avaient outrageusement abusé des pouvoirs qu'ils s'attribuaient. Non seulement ils avaient fixé un certain nombre de curés, mais avaient fulminé de violentes menaces contre les communautés religieuses qui mettaient en doute leur autorité, avaient changé leurs confesseurs, déposé supérieures et conseillères, même leur avaient interdit la communion! Un mandement collectif qu'ils osèrent publier est resté comme un monument de leur violence et de leur sottise. Entre l'archidiacre et ses collègues régnait l'état de guerre.

Voilà pourquoi les chanoines envoyèrent un canot quérir le doyen de la Tour. En son absence, l'honneur de saluer l'évêque au nom du clergé, aurait appartenu à l'archidiacre. C'est ce qu'il fallait empêcher!

Ce fut donc Bertrand de la Tour qui harangua le prélat lors de son arrivée et l'introduisit dans la cathédrale. Là commençait le rôle de l'archidiacre; c'était à lui d'officier. Par un mouvement d'humeur facile à comprendre sinon à excuser, il enleva la chape des épaules du harangueur pour s'en revêtir lui-même. Cet acte disgracieux put faire entrevoir à l'évêque et au jeune doyen qu'à la tête de l'Eglise du Canada ils n'étaient pas sur un lit de roses.

Le jeune doyen! C'était là un premier point noir. Quoique les anciens chanoines eussent été bien aises de s'en servir pour vexer M. de Lotbinière, de quel œil pouvaient-ils voir ce jeune homme, étranger au pays, cumuler tous les honneurs et prendre le pas sur eux? Il n'était pas seulement doyen du chapitre, mais, conseiller-clerc au Conseil Supérieur, avec préséance sur tous les conseillers, sauf le plus ancien (1). Il devint bientôt official et grand vicaire. Sauf les deux derniers, tous ces titres étaient conférés par la Cour et souvent dus aux sollicitations ou à la faveur. Les Canadiens n'y arrivaient guère; pour eux les raisins étaient toujours trop verts, pour atteindre le haut de la treille il fallait venir de France! Ainsi, dans l'Eglise comme dans l'Etat, étaient fomentés, entre les deux éléments de la population, d'inévitables jalousies, un sourd antagonisme, qui devaient porter plus tard de funestes fruits. C'était la Cour qui décidait de tout, au point de vue religieux comme au civil.

(1) Il n'obtint pas ce rang tout de suite, mais il le réclama et la Cour lui donna raison. V. *Edits & Ordonnances*, 1854, I, 524.

Dans le conflit des chanoines avec l'archidiacre, celui-ci se refugiait sous l'égide du Conseil Supérieur, et ceux-là bravaient et le Conseil et les foudres de Dupuy,—ce qui n'était pas mal,—mais en invoquant le Conseil royal,—ce qui était moins bien.

Toutes nos affaires religieuses étaient ainsi sous la griffe de l'Etat. Et dire qu'il y a des gens qui n'ont pas de soupirs assez larmoyants, d'expressions assez touchantes pour pleurer ce cher ancien régime, cet âge d'or de notre Eglise! Non pas des poètes seulement, à l'âme tendre, accoutumés à prendre des vessies pour des vaisseaux, mais des historiens qui ne doivent pas être étrangers à la connaissance des droits de l'Eglise. Et ils poussent d'inénarrables gémissements sur la persécution que les Canadiens ont subie au commencement du régime anglais. Seulement, quand on étudie l'histoire et qu'on cherche les prisons, les chaînes, les bourreaux, les victimes, on est surpris de ne rien trouver, autre que quelques difficultés, quelques embarras inséparables d'un changement d'allégeance. Mais ni les Jésuites ni les Récollets ne pouvraient se recruter! D'accord; c'était un article de la capitulation et du traité de Paris. Et les Jésuites, à cette même époque, se recrutaient-ils bien en France, en Portugal, en Espagne (1)? Pendant qu'ici, sous le drapeau de cette marâtre, l'Angleterre, ils vivaient tranquilles, conservaient leurs biens jusqu'à la mort du dernier en 1800, dans ces pays les plus catholiques de l'Europe, ils étaient dépouillés, emprisonnés, proscrits! Niez cela, si vous l'osez! l'histoire est là pour vous confondre.

Pour deux ou trois gouverneurs, comme Craig ou Haldimand, qui se sont montrés soupçonneux et

(1) C'était le temps des expulsions qui devaient aboutir à la suppression de l'ordre en 1773, par Clément XIV.

tyranniques — sans d'ailleurs faire grand mal — une dizaine d'autres ont été pour les Canadiens-français de vrais amis et des protecteurs. Un simple rapprochement pourra contribuer à calmer un peu ces regrets ultra-patriotiques. Pendant que notre Eglise se développait sans obstacle sous la main paternelle de Lord Dorchester, 1786-1797 (1), l'Eglise de France et de ses colonies agonisait sous le talon brutal de la Révolution. Et même aujourd'hui les catholiques là-bas ne traînent-ils pas encore les entraves de cent lois scélérates, filles naturelles du jacobinisme, pendant que nous jouissons d'une liberté presque illimitée, et peut-être sans exemple dans l'histoire?

En 1729 cette mainmise de l'Etat sur les affaires religieuses était passée dans la coutume, toute l'Eglise de France la subissait et nul ne songeait à s'en plaindre, Bertrand de la Tour moins que personne. Nous le verrons plus loin guerroyer contre le gallicanisme, mais à un autre point de vue. En attendant il allait faire parmi nous ses premières armes.

La tâche qui incombait à l'évêque, et à son grand vicaire était hérissée de difficultés. La question des curés abusivement fixés par le chapitre, le mécontentement causé par sa tyrannie dans les communautés religieuses, l'esprit d'indépendance des chanoines qui " traitaient l'évêque comme leur égal et leur doyen, " comme leur inférieur " (2), leur sourde opposition à tout ce qui venait de France, et, par contre, la faveur ouverte accordée par Mgr de Samos aux Français, la confiance exclusive qu'il avait mise en son jeune vicaire général: autant de causes à l'agitation

(1) Et, d'ailleurs, quand il n'était encore que Sir Guy Carleton, il n'avait pas été moins bienveillant, 1766-1778.

(2) Lettre de Mgr Dosquet au ministre, V. Aug. Gosselin, *op. cit.*, p. 79. Pour le détail de tous ces événements, il n'y a qu'à consulter cet ouvrage où ils sont exposés *in extenso*.

des esprits. Qu'à ces brandons de discorde on ajoute les lettres du chanoine Hazeur de l'Orme, où, avec l'écho des plaintes de ses collègues de Québec, on entend les potins de France et les critiques contre l'administration religieuse du Canada, et l'on aura une faible idée de l'imbroglio qu'avait à démêler Mgr Dosquet. S'il n'y perdit pas son latin, il y perdit du moins le peu de popularité qui avait jeté un rayon de soleil sur son arrivée. Ces misères contribuèrent sans nul doute à le détacher d'un pays où les cœurs ne lui semblaient pas moins froids que les hivers.

Quant à Bertrand de la Tour, s'il fut en grande partie cause de l'impopularité de son chef, il la partagea largement. On savait que les mesures prises par l'évêque — fort distingué, mais peu hardi et peu constant, — étaient l'œuvre du grand vicaire qui, lui, avait la main ferme autant que le verbe tranchant. La mère Sainte-Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu, a peint la situation en quelques mots: "Nous avons, écrit-" elle, un nouveau Prélat qui ne fait rien par lui-mê-" me. Il a un grand vicaire de vingt-huit ans à qui il " renvoie tout le détail du diocèse. Quelque bien inten-" tionnés qu'ils soient, comme ils ne font que d'arri-" ver,—il n'y a qu'un an qu'ils sont au Canada,—et " qu'ils ne s'informent pas des usages anciens, mais " prétendent établir des règlements beaucoup plus sa-" ges que tout ce qui les a précédés, nous nous trou-" vons si désorientées que nous ne savons où nous en " sommes " (1).

Bertrand de la Tour avait été chargé de la visite et de la direction des communautés religieuses. Il eut bientôt fait d'y rétablir l'ordre qui avait été troublé bien moins par insubordination que par l'incertitude

(1) Parmi les lettres de la mère Ste-Hélène publiées par M. Verreau dans la *Revue Canadienne*, 1875, Vol. XII.

où l'on était sur le vrai dépositaire de l'autorité. Un abus plus grave était la libre entrée du gouverneur et de l'intendant dans les cloîtres. Mgr Dosquet réussit à obtenir un rescrit de la Cour qui leur interdisait, comme à tout le monde, de voir les religieuses autrement que derrière une grille, ou dans l'appartement de l'aumônier. Ce retour aux règles canoniques, à l'encontre de coutumes déjà fort anciennes, ne pouvait se faire sans désagréables froissements, et le vicaire général étant considéré comme l'inspirateur de l'évêque, c'est sur lui que pesait l'odieux de la mesure. Toutefois les bonnes sœurs ne lui gardèrent guère rancune. Après son départ pour la France il resta en rapports épistolaires avec nos communautés, même avec l'Hôpital-Général où il avait pourtant montré le plus de sévérité. Avec les Ursulines de Québec il forma une union de prières qui dura jusqu'à sa mort en 1780.

Ce qui contribua surtout à le rendre impopulaire, ce fut sa conduite à l'égard de ses collègues. La prébende du doyen devait régulièrement être double de celle des autres chanoines. Mais outre que les revenus du chapitre étaient fort modiques et les prébendes assez maigres, le chanoine Fornel, envoyé en France après la mort de Mgr de Saint-Vallier pour plaider contre Dupuy, le Conseil et l'archidiacre, avait dépensé sans grand résultat plus de quatre mille livres et réduit le chapitre à la portion congrue, presqu'à la famine. Ce régime d'abstinence ne pouvait que déplaire au doyen. De concert avec deux de ses collègues, le chanoine Le Riche et le secrétaire de l'évêque, M. Boullanger, que celui-ci avait amené simple tonsuré et fait d'emblée chanoine, il fit saisir le temporel du chapitre. Le procès n'est pas aussi simple ni partant aussi odieux qu'on le représente ordinairement. Le chapitre était fort endetté, les dépenses de

Fornel semblaient exorbitantes, la prébende du doyen était non seulement diminuée mais en partie compromise: il demandait qu'on lui rendît compte de l'état des affaires et particulièrement des libéralités que le sieur Fornel avait semées en route (1). Cela ne paraît pas très révoltant. Toujours est-il que M. de St-Ferréol, vice-gérant de l'officialité et supérieur du Séminaire de Québec, rendit un arrêt favorable aux demandeurs. Les chanoines portèrent leur cause devant le Conseil Supérieur qui cassa le jugement de l'officialité. Comme bien on pense, cela ne pouvait valoir au doyen une ovation triomphale: non seulement au sortir du Conseil, mais à la première réunion du chapitre, il fut salué par ses confrères de huées aussi chaleureuses qu'unanimes.

D'ailleurs, il savait, à l'occasion, leur rendre intérêt et capital. Le ministre M. de Maurepas en faisait la remarque dans une lettre à Mgr Dosquet et lui demandait d'avertir son vicaire général d'user à l'égard des Canadiens de plus de modération et de politesse (2). Sans doute on ne doit pas l'excuser, mais il faut admettre que, en pareil milieu, pour un homme instruit et spirituel, la tentation d'un mot incisif ou piquant devait être bien forte sinon irrésistible. La vie toutefois en cet état de perpétuelle hostilité manquait de charme, et l'on comprend qu'après deux années de séjour à Québec, B. de la Tour ait éprouvé le désir de revoir la France. Il partit à l'automne de 1731, sans laisser de regrets, pas même, paraît-il, au cœur de Mgr de Samos, qui, du reste, ne devait pas tarder beaucoup à le suivre.

Mais si les chanoines n'avaient pas de tendresse pour leur doyen, ils ne pouvaient contester ni sa scien-

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1908, pp. 13, ss.
(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1908, p. 22.

ce ni sa droiture; ils montrèrent l'estime qu'ils en faisaient en le chargeant de contrôler l'administration de leur agent en France, le chanoine Hazeur de l'Orme, dont ils suspendaient en même temps les pouvoirs (1). De plus, à la mort du chanoine Boullard, en 1733, B. de la Tour, bien qu'absent, fut nommé curé de Québec. Le droit de nomination à ce poste était disputé entre le chapitre et le séminaire. Ce fut le séminaire qui nomma B. de la Tour. Comme il était chanoine, ses collègues n'avaient qu'à dire: *Deo gratias!* Il n'exerça, d'ailleurs, jamais les fonctions de cette charge et s'en démit bientôt, mais il garda le titre de doyen du chapitre de Québec jusqu'en 1738.

Il est juste d'ajouter, à son éloge, qu'il n'en voulut pas toucher les émoluments. Dans une lettre du 4 mai, 1734, il écrivait au chapitre: "Malgré les offres " que m'a faites Mgr l'Evêque de me conserver mon " revenu, je lui ai déclaré et je vous déclare que je " n'en veux rien toucher; pour le prix qui peut me " revenir, je vous prie de l'employer, partie à la dé- " coration de l'église, et partie en faveur des pauvres " enfants du petit séminaire, à votre choix."

Tout commentaire est inutile. Dans cette même lettre et dans quelques autres antérieures, nombre de détails sur les affaires des abbayes du chapitre en France et de sages conseils sur leur administration montrent que Bertrand de la Tour n'était pas dépourvu d'esprit pratique.

Mais là ne le portaient ni ses inclinations ni ses aptitudes. Dès son arrivée en France, à l'automne de 1731, avant de s'occuper de ces questions matérielles, il s'était mis à prêcher avec un zèle exubérant dont le chanoine de l'Orme aime à plaisanter (2).

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1907, pp. 354, ss. 358.
(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XIII, pp. 358, s. — 1907.

Dans une lettre à son frère, le chanoine Thierry Hazeur, il écrit: " M. de la Tour est parti vers la mi-" carême pour aller au Berry, avec promesse qu'il ne " serait qu'un mois ou six semaines.... Qu'a-t-il fait? " Dans le chemin il s'est arrêté à Orléans, où il a fait " des retraites à des religieuses qui sont appelantes " de la Constitution (*Unigenitus*). Il a demandé pour " cela permission à M. l'Evêque d'Orléans. Il a fait " sa retraite, au bout de laquelle il a chanté le *Te* " *Deum* en actions de grâces du changement qu'il " avait fait dans cette communauté, à ce qu'il s'était " imaginé. Il rapporte à M. l'Evêque et au coadjuteur " d'Orléans les changements de sentiments dans les-" quels les religieuses sont au sujet de la Constitution. " M. le coadjuteur se transporte dans cette commu-" nauté pour lui en témoigner sa joie. Il trouve tout " le contraire de ce que lui a exposé le doyen, car les " religieuses parurent encore plus entêtées dans leurs " sentiments que jamais, disant à M. le Coadjuteur " que ce n'était pas un homme venu du Canada qui se-" rait jamais capable de les faire changer.... Les mis-" sions sont sa plus grande passion. Il a passé par le " prieuré d'Eve et par Maubec où il a promis de " grandes missions " (1).

Le 1 mars 1736 il écrit,—toujours à son frère,—au sujet de M. de la Tour: " Voilà un an expiré, qu'il " est chanoine de la cathédrale de Tours, official et

(1) Mgr Têtu dit de ce brave chanoine: " En vérité ce chanoine de l'Orme n'était pas bête. Il a toutes mes sympathies " (*Bul. R. H.*, 1907, p. 356). Pas bête, en effet. Chargé des affaires du chapitre de Québec en France, et déchargé de l'assistance au chœur et de ses autres obligations canoniales, il touchait, outre sa prébende, une gratification de cinq cents livres—somme assez ronde en ce temps-là, fréquentait la Cour, était à l'affût de toutes les nouvelles et se trouvait si bien de ce genre de vie qu'on ne put réussir à l'en détacher. Il déjoua tous les stratagèmes imaginés pour le ramener au pays. A un si excellent homme amusé du zèle d'un confrère, on pourrait peut-être dire aussi: *Vade, et tu fac similiter* — Va et fais en autant. Luc. X, 37.

" chargé de quelques communautés de filles qui sont
" hors de la ville. L'on m'avait dit qu'il avait été fait
" grand vicaire, mais cela n'est pas. Il prêche com-
" me un perdu; il est actuellement à Toulouse où il
" doit prêcher ce carême: c'est sa fureur. Il a fait des
" retraites aux curés de Tours auxquels il faisait jus-
" qu'à trois et quatre sermons par jour " (1).

Comme le brave chanoine avait quelques affaires d'argent à régler au nom du chapitre de Québec avec notre itinérant apôtre, il perdait un peu patience:

" Il m'a été impossible jusqu'à présent écrivait-il
" à ses collègues, le 1er mai, 1738, de rien terminer
" avec M. de la Tour au sujet des 691 frs. . . . Ce
" n'est certainement pas faute de l'avoir persécuté. Je
" lui ai écrit les lettres les plus fortes pour l'engager
" à finir. Il est occupé à tant de bonnes œuvres que
" rien n'a été capable de l'en détourner. Il fait tout ce
" qu'il ne doit point faire et rien de ce qu'il devrait
" faire. Etant chanoine de Tours et official, et en mê-
" me temps directeur des communautés de filles qui
" sont hors de la ville, il semble que ces occupations
" devraient suffire pour un homme qui a du zèle; tout
" cela n'est pour lui qu'un travail léger. Il parcourt,
" tous les ans, différents diocèses en y faisant les fonc-
" tions d'apôtre . . . il a fait des retraites sans nombre
" à des communautés religieuses; il en a fait autant à
" Aix, à Carcassonne, à Bordeaux. Il est actuellement
" dans le diocèse d'Angers où il m'a marqué qu'il est
" obligé de rester encore quelque temps à la sollicita-
" tion de M. l'Evêque, qui, non content de l'avoir fait
" prêcher le carême dernier dans la ville d'Angers, l'a
" engagé à donner 5 ou 6 retraites à différentes com-
" munautés religieuses. "

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1908, p. 19.

Bertrand de la Tour, on le voit par ce témoignage qui n'a pas d'intention bienveillante, avait commencé cette carrière féconde d'activité incessante, presque fébrile, qui devait durer près d'un demi-siècle.

A Tours, où l'archevêque, M. de Rastignac, l'avait appelé, il devient doyen du chapitre et supérieur de plusieurs communautés de religieuses. Outre le travail imposé par ces fonctions, il donne des conférences et des retraites ecclésiastiques, prêche des missions à Amboise, Loches, Angers, Bayonne, Dax, Oléron, Conserans et autres lieux.

En 1740 il est dans le midi, son pays d'origine. L'évêque de Montauban, M. de Verthamon de Chavagnac, lui confie la cure de Saint-Jacques de cette ville où le mélange des protestants et des catholiques, avec le souvenir des sanglantes querelles religieuses du passé, rendait la position fort délicate. Il devient bientôt chanoine, puis doyen du chapitre et enfin vicaire capitulaire lors de la vacance du siège. Ces charges ne l'empêchèrent pas de prêcher des retraites dans la plupart des diocèses du centre et du sud de la France et de rivaliser avec les grands missionnaires du temps, les Bridaine et les Duplessis (1).

Après un demi-siècle on s'en souvenait encore comme le montre l'anecdote suivante tirée des papiers de M. Faillon (2).

En 1853 le savant abbé, désireux d'avoir des renseignements sur l'ancien doyen du chapitre de Québec, écrivit à un ecclésiastique de Chartres pro-

(1) Ce dernier, bien que né en France, fut élevé à Québec et entra dans la compagnie de Jésus. Il était frère de la Mère Ste-Hélène. V. Gosselin, *op. cit.*, p. 39, note.

(2) C'est M. Aegidius Fauteux, le distingué bibliothécaire de Saint-Sulpice à Montréal, qui l'y a dénichée et nous l'a communiquée avec sa coutumière bienveillance, ainsi que tous les détails qui l'accompagnent. Nous lui en renvoyons donc tout l'honneur.

bablement originaire du même pays. Voici une partie de la réponse, dont la signature, au reste, est illisible: .....“ Je vais vous raconter moi-même les faits de “ M. Latour, que j'ai appris dans ma jeunesse. Ce “ Monsieur Latour étoit un fort bon prêtre et plein “ de zèle. Il avait couru le monde entier, et il écrivait “ avec autant de facilité qu'il parcourait d'un pied “ agile les diverses régions du monde. Rentré chez “ lui, il prêcha, et il épuisa tous les sujets. Un jour il “ demanda à son libraire d'imprimer quelques-uns de “ ses sermons. C'est, dit-il, un petit échantillon que “ je veux hasarder pour essayer le goût du public. “ L'imprimeur lui demanda combien ce travail con- “ tiendrait de volumes. Oh! c'est un petit essai, 14 “ volumes suffiront pour la première fois.

“ Je trouvai un jour dans la bibliothèque d'un “ curé de mon pays quelques volumes des Sermons de “ M. de Latour. Il y avait sept à huit discours qui “ roulaient sur le même sujet, c'est-à-dire sur la pro- “ pagation de la foi. Il me parut qu'ils étaient assez “ bien faits. Un jour il prêchait sur le jeûne, devant “ un grand auditoire, il voulut réveiller ses auditeurs “ par l'exemple de tous les peuples. Il dit: On jeûne “ chez les Esquimaux, je l'ai vu, on jeûne chez les Pa- “ tagons, je l'ai vu, on jeûne chez les Cafres, je l'ai “ vu. Tout l'auditoire fut surpris de ce qu'il attestait, “ *de visu,* que cette pratique étoit adoptée par tous les “ peuples du monde, et l'étonnement s'accrut à tel “ point que tous les auditeurs montèrent sur leurs “ chaises pour voir de plus près ce rare prédicateur “ qui avait vu la terre entière. Je n'ai aucune connais- “ sance du livre dont vous me parlez sur Monseigneur “ de Laval, Evêque de Québec, et j'ignore si le pre- “ mier volume de l'histoire a été suivi d'un second, ou “ si ce second tome n'étoit qu'un *échantillon* qu'il n'a

" pas eu le temps d'achever ou qui est resté dans son " portefeuille " (1).

Mais l'activité de Bertrand de la Tour ne se bornait pas à la prédication.

Le poète, marquis Lefranc de Pompignan, ennuyé des aboiements des encyclopédistes, dont il combattait les idées, ayant institué une académie à Montauban, sa ville natale, B. de la Tour en devient un des membres les plus actifs et même secrétaire perpétuel.

Il se plaît à y prononcer des discours, y fonde des prix de littérature et d'agriculture et une dot pour deux filles de la campagne qui se seraient distinguées par leur conduite et leur religion (2). Un prix de deux cent cinquante livres était offert par l'ancien évêque, Mgr de Verthamon, pour un discours sur un sujet de morale; B. de la Tour le porte à trois cent cinquante. Rien de ce qui pouvait contribuer à faire du bien ne lui restait indifférent. C'est à lui que la ville doit l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes. Grâce à sa vie simple et frugale, il trouvait moyen de faire d'abondantes aumônes. Il mourut subitement dans la nuit du 19 ou 20 janvier 1780, âgé de quatre-vingts ans.

Par son testament, il léguait sa riche bibliothèque aux Frères des Ecoles chrétiennes avec l'intention qu'elle fut rendue publique, et, paraît-il, cette belle collection de livres forme encore le principal fonds de la bibliothèque communale (3).

Ce qu'on dit moins, c'est que Bertrand de la Tour avait à Montauban la réputation d'un saint et qu'on

(1) Manuscrits Faillon. V. pp. 271-272.
(2) Emprunt textuel à Migne.
(3) J. E. Roy, article cité, et biographie Migne.

lui attribua des miracles après sa mort, comme en témoigne la lettre d'un frère des Ecoles chrétiennes, son contemporain:

" Je ne puis vous exprimer, dit le frère dont nous " venons de parler, la sensation que cette mort a fai- " te sur les habitants de cette ville. Chacun s'empressa " de le voir et de se procurer quelqu'une de ses pau- " vres dépouilles; les protestants eux-mêmes ont ren- " du hommage à sa vertu et à sa science. Je fus obli- " gé de mettre huit sentinelles pour empêcher qu'on " ne se portât avec foule dans sa maison, et qu'on ne " le dépouillât de ses pauvres habits, et pour faire dis- " tribuer avec ordre ce qui en restait, qu'on garde " comme des reliques. Quelques personnes croient en " avoir obtenu du soulagement dans leurs maladies; " et une assure avoir été subitement et entièrement " guérie d'une esquinancie en s'appliquant sur le cou " un peu des cheveux de ce saint prêtre. Mais ce fu- " rent les pauvres qui témoignèrent leurs regrets à " cette mort; ils ne pouvaient se lasser de répéter qu'ils " avaient perdu leur père et celui qui leur fournissait " du pain. "

Il fut inhumé parmi les pauvres, selon son désir, dans le cimetière qui avoisinait l'église S. Jacques et qui est devenu un jardin public. Son monument, simple socle en briques que surmonte une croix de fer et qui ne porte que son nom (1), est encore là, après un siècle et demi, un peu dépaysé parmi la foule qui s'amuse et passe indifférente et oublieuse.

---

(1) J. E. Roy, article cité. M. Chauveau dit: "Là-dessus, ni bas reliefs, ni inscription; mais toute la ville de Montauban n'en sait pas moins qu'en cet endroit se trouvent les restes de Louis Bertrand de la Tour, etc.," p. 8.

III

L'homme disparu, l'œuvre restait, immense et variée. Il est impossible d'en donner une analyse complète, mais il faut au moins tenter d'en faire apprécier l'importance.

Notons d'abord, comme il est juste, ce que doit notre histoire à Bertrand de la Tour. Quand il partit en 1731, il emportait une copie manuscrite des Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, rédigées par la Mère Juchereau de S. Ignace.

Il la publia en 1751, comme l'annonçait une lettre écrite en 1750 à l'Hôpital-Général:

" J'envoie, disait-il, trois volumes de la seconde " édition de mes ouvrages, qui seront suivis de plu- " sieurs autres que j'enverrai à mesure qu'ils paraî- " tront. Il y en a pour vous, un pour les Ursulines et " un pour l'Hôtel-Dieu. Vous vous les communique- " rez mutuellement. Vous verrez, l'année prochaine, " deux ouvrages que je fais imprimer: le premier to- " me de la Vie de M. de Laval et les Annales de l'Hô- " tel-Dieu. Si vous voulez m'envoyer des mémoires " sur votre communauté ou sur M. de Saint-Vallier, " j'en ferai usage dans ce qui me reste (à écrire) de la " vie de Mgr de Laval. J'en suis à présent au temps " de l'élection de son successeur; ainsi tout ce qpe " vous me communiquerez pourra trouver place dans " le second ou troisième volume " (1).

Le vénérable auteur,—les Anglais ont *authoress,* —qui cite cette lettre intéressante, nous avertit dans une note (2) que les religieuses de l'Hôtel-Dieu

(1) Cité dans "*Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec,*" Québec, 1882, p. 297.
(2) *Ibid.*

avaient confié à M. de la Tour l'ouvrage de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, " Non pas toutefois avec " l'intention de le livrer à la publicité. " Est-ce bien probable? Est-il même vraisemblable que de la Tour, s'il n'était pas autorisé à faire cette publication, eût averti un an d'avance qu'il allait la faire?

En tout cas, si faute il y eut, tous les amis de notre histoire seront d'accord pour redire: *Felix culpa*—heureuse faute! L'ouvrage est en effet, très précieux pour l'étude des origines du pays.

Les *Mémoires sur la vie de M. de Laval,* que mentionne la même lettre, le sont encore davantage. Pour nous c'est l'œuvre capitale de Bertrand de la Tour, et n'eût-il écrit que ce petit livre, son nom parmi les Canadiens serait encore digne d'éternelle mémoire. Il le publia à Cologne en 1761. L'ouvrage s'arrête malheureusement à 1694, alors qu'il restait encore à Mgr de Laval quatorze ans de vie. On ne saurait trop regretter que le second et même le troisième volume dont parle notre lettre n'aient jamais paru. Une période fort importante de l'épiscopat de Mgr de Saint-Vallier y aurait été comprise.

Les Annales des Ursulines et de l'Hôpital-Général s'accordent à dire (1) que le second volume ne parut pas parce que l'impression en fut empêchée par la famille de Saint-Vallier.

C'est assez reconnaître que la mémoire de notre deuxième évêque ne devait pas y être flattée outre mesure.

Quant à la valeur du volume paru, l'annaliste des Ursulines écrit que l'ouvrage valut à Bertrand de la Tour " presque autant de blâme que d'éloges. "

(1) *Loc. cit.*

Elle ajoute: " Quoi qu'il en soit de son autorité " comme historien, on ne peut nier qu'il ne fût un " homme distingué et un bon orateur de la tribune sa- " crée " (1).

Parkman a tenu cette œuvre en médiocre estime, parce qu'elle n'est pas d'un contemporain et surtout parce que l'admiration qu'on y professe pour Mgr de Laval ne cadrait guère avec ses propres sentiments. M. Faillon y relève quelques erreurs au sujet du nombre des maisons et des membres de la Congrégation de Notre-Dame (2). Il n'en est pas moins heureux de citer l'éloge que l'auteur fait de cette communauté. En général les historiens de nos affaires ecclésiastiques ont témoigné de leur confiance en Bertrand de la Tour par les nombreux emprunts qu'ils lui ont faits. Ils ont eu raison. S'il n'est pas contemporain, il n'est pas très éloigné des choses qu'il raconte, et, pendant son séjour à Québec, il a été admirablement bien placé pour en être informé. De plus il nous en avertit dans sa préface: " C'est sur " de bons mémoires et sur le rapport d'un grand nom- " bre de personnes qui avaient connu le saint évêque, " que l'auteur, pendant son séjour à Québec, a ras- " semblé les divers faits dont il rend compte au pu- " blic. "

D'après M. Faillon (3), les *bons mémoires,* dont il est ici question, étaient " quelques écrits de M. " Glandelet, " prédécesseur de B. de la Tour dans la charge de doyen. Or M. Glandelet, arrivé au pays en 1675, et mort en 1725, vicaire général, supérieur du Séminaire, doyen du chapitre, avait été le compagnon de Mgr de Laval pendant plus de trente ans, le témoin de ses vertus et de ses œuvres. On sait, du res-

(1) *Ibid.*
(2) *Op. cit.*, II, pp. 325, s.
(3) *Op. cit.*, II, 327, note.

te, que notre auteur ne négligeait pas de s'informer en bon lieu. Dans la lettre citée plus haut, on l'entend demarder à l'Hôpital-Général des renseignements sur Mgr de Saint-Vallier pour continuer son travail. " Nous ne saurions dire, écrit l'auteur, si nos mères " se sont rendues en cela au désir de l'excellent ab- " bé " (1). Nous ne le savons pas davantage. Mais il est clair que B. de la Tour n'écrivait pas au hasard et c'est assez pour donner au portrait qu'il a tracé de notre premier évêque un cachet d'authenticité que ne sauraient détruire quelques légères inexactitudes.

Le reste de l'œuvre du fécond écrivain, bien que nous touchant de moins près, est cependant digne de toute notre attention. Il suffirait pour s'en convaincre de l'enthousiasme de son éditeur, le célèbre abbé Migne.

" Cet écrivain, dit-il, est le plus original et le " plus piquant, le plus courageux et le plus vigoureux " qui se puisse imaginer; et il est tout cela dans ses " discours et ses écrits de toute sorte, comme dans la " liturgie et le Droit Canon. "

Après avoir dit qu'il est temps de remettre au jour et de replacer à son rang un homme que les jansénistes et les gallicans, dont il a été l'implacable adversaire, ont trop réussi à envelopper des ténèbres du silence et de l'oubli, l'éditeur ajoute: " Nous re- " mercions la Providence de nous avoir ménagé cette " mission et nous espérons de ne pas y faillir. . . . " Quand le lecteur verra la variété (de ses ouvrages), " qu'il en admirera l'énergie, et qu'il s'édifiera de leur " esprit romain, il s'étonnera, s'indignera que les en- " nemis des idées romaines aient pu parvenir à en- " terrer vivant un prêtre si savant, un écrivain si fé-

(1) *Op. & loc. cit.*

" cond, un orateur si véhément, un controversiste si " énergique " (1).

Migne toutefois n'admire pas en aveugle. Il remarque que le style de son héros est souvent diffus et incorrect, mais il ajoute ce correctif : " Près de 80 ans " se sont écoulés depuis qu'il a écrit et on serait ten- " té de croire qu'il a écrit hier. "

Ce qu'on disait en 1855 est encore vrai aujourd'hui.

Le style de B. de la Tour, c'est la langue des bons écrivains de notre temps, nette, franche, claire, naturelle, alerte. Ce n'est pas l'*écriture artiste*, oh ! que non ! Il avait autre chose à faire que de limer des phrases. Sur toute erreur qui levait la tête, il frappait comme un sourd, sans crier gare.

Que son style soit parfois incorrect, cela s'explique aisément par l'intensité fiévreuse de sa production littéraire. Mais, outre qu'il avait d'immenses lectures, on le trouve, à ses heures, discutant les questions de grammaire et de littérature d'une manière qui démontre que tous ces petits secrets ne lui étaient pas inconnus. D'ailleurs il sait, au besoin, polir l'expression d'une noble pensée, brosser magistralement un tableau oratoire. Nous en verrons des exemples.

Son œuvre comprenait dans l'édition originale soixante-dix volumes, dont trente d'œuvres oratoires. Migne a tout renfermé dans sept de ses robustes *in-quarto*.

Les trois premiers renferment les discours. Plusieurs panégyriques et quelques discours académiques mis à part, tous les autres traitent de matières théologiques. Le cycle entier de la doctrine catholique, dog-

(1) *Notice*, Ed. Migne, p. 12.

me et morale, y est compris, exposé par la main d'un maître. Beaucoup de ces discours ont été loués dans les *Mémoires de Trévoux,* la grande autorité littéraire de l'époque. Impossible de s'y arrêter longtemps. Notons en courant un remarquable discours sur l'*Immaculée Conception,* cent ans avant la proclamation du dogme par Pie IX.

Un autre a pour sujet le *Petit nombre des Elus.* Certes, ce n'est pas Massillon avec sa richesse d'expression, sa phrase harmonieuse et pleine, surtout avec le coup de foudre: " Si Jésus-Christ paraissait " dans le temple au milieu de cette assemblée la plus " auguste de l'univers. . . Justes où êtes-vous? . . . " O Dieu, où sont vos élus? . . . " Non, c'est tout à fait autrement, moins académique, moins recherché, moins dramatique, mais plus complet—et peut-être d'une théologie plus sûre. Le dessein est d'une grande simplicité. Pourquoi un grand nombre se perdent-ils? Parce que (1), ils commencent mal; (2), continuent mal; (3), finissent mal. La première partie permet à l'orateur de s'élever contre la mauvaise éducation de l'enfance; dans la seconde il montre la difficulté de réparer par le travail et la pénitence une vie gâtée de la sorte dès le début; et, dans la troisième, les surprises de la mort après une vie passée dans le désordre. Et tout cela est fort intéressant, animé de souvenirs empruntés à l'histoire sacrée ou profane. Les beaux développements ne manquent pas. Citons quelque chose pour n'être pas accusé d'en imposer ou de nous laisser imposer:

" Que de ténèbres environnent le berceau d'un " enfant! Sera-t-il riche ou pauvre, heureux ou misé- " rable, stupide ou éclairé? Quel rôle jouera-t-il dans " le monde? Quelle profession y exercera-t-il? En " quel climat coulera-t-il ses jours? Surtout sera-t-il

" vertueux ou criminel? Quelles ténèbres! quels abî-
" mes! Mais non, le voile ne commence que trop
" (tôt) à se lever, et le plus triste début n'annonce
" que trop de bonne heure sa fin tragique. Il fut créé
" libre, le baptême l'a rendu innocent, Dieu lui prépa-
" re un état et des grâces; mais, hélas! il va s'égarer
" dès les premiers pas, il va être mal élevé, il va man-
" quer sa vocation. Ainsi (1) ébauche-t-il sa répro-
" bation éternelle. "

Et encore cette apostrophe:

" Ainsi toute chair corrompt sa voie. . . . Mers
" flottantes, que renferme le sein des nuées, inondez
" ces maudites campagnes, théâtre de la corruption et
" de l'impiété. Agité par les orages que le péché exci-
" te, franchissez vos barrières, vaste océan; faites de
" toute la terre un tombeau, purgez-la de tant de cou-
" pables, n'épargnez que la famille du juste " (2).

Les discours académiques traitent des sujets les plus divers. B. de la Tour était un homme pratique. Ayant à parler de l'*alliance de la Religion avec la Politesse,* il disait: " L'homme poli cesse-t-il d'être père,
" d'être maître, magistrat, ecclésiastique? Ne serait-
" il pas permis à l'homme d'affaires, à l'homme d'étu-
" de, à l'homme d'oraison, d'échapper à la foule et de
" quitter des gens inutiles et importuns qui font per-
" dre tout le temps (3)?

Il ne reculait pas devant l'antithèse. " Tel était
" le fameux courtisan Nébridius. . . . Plus austère
" dans les délices, plus recueilli dans le tumulte, plus
" détaché dans l'opulence, plus humble dans l'élévation
" . . . et en même temps plus gai dans l'austérité,
" plus magnifique dans la pauvreté, plus grand dans
" l'humilité que l'homme du monde dans les cercles:

(1) *Oeuvres*, II, col. 43.
(2) *Ibid.*, col. 46.
(3) *Ibid.*, III, col. 1465.

" en servant l'empereur, il n'oubliait pas qu'il avait à " servir un autre maître " (1).

Un des plus remarquables de ses discours est assurément celui qu'il prononça devant l'Académie de Montauban en 1763. C'est le réquisitoire le plus complet et le plus fort qu'on ait jamais fulminé contre les romans. Quiconque veut des armes contre ce genre de littérature, en trouvera là tout un arsenal, de la meilleure trempe et qui n'ont pas vieilli.

L'orateur développe ces pensées: "Trois choses " sont essentielles aux romans les plus modestes, les " mieux écrits: la frivolité, la fausseté, la passion; " en faut-il davantage pour les proscrire? "

L'ironie, la satire, le bon sens sont employés tour à tour. Il ne craint pas de dire: " Voilà le caractère " français, l'amour du frivole! "

A propos de la bibliothèque bleue de Lenglet Dufresnois, il écrit: " De plus de quatre mille romans " dont elle se compose, il y en a plus de trois mille "français, tout le reste est traduit; ce qui, l'un dans " l'autre, fait plus de dix mille volumes. N'est-ce pas " là une collection bien utile? Une tête pleine de ces " rapsodies ne serait-elle pas bien savante? "

Il rappelle le mot d'Algarotti pour peindre les nations de l'Europe: " On parlait de guerre dans " l'Ancienne Rome, on parle de religion dans la nou- "velle, de commerce à Cadix, de politique à Londres, " de comédies et de romans à Paris. "

Et celui de Frédéric II sur l'établissement du protestantisme: " C'est se moquer (que) de recourir " à l'inspiration divine; la religion protestante s'est " établie en Allemagne par l'intérêt, en Angleterre

(1) *Ibid.*, col. 1466.

" par la débauche, en Hollande par l'indépendance, en " France par des chansons " (1).

Peut-on n'être pas de son avis quand il dit: " Tout est faux dans les romans, le fond des aventu- " res et les circonstances dont les embellit, et les épi- " sodes dont on les allonge, et les discours qu'on " y tient, et les sentiments qu'on y étale, et les beautés " qu'on y décrit. On n'y apprend qu'à goûter, à croi- " re, à jouer au mensonge. "

N'a-t-il pas raison, lorsque, rapprochant le théâtre et le roman qui se muent si souvent l'un dans l'autre, il affirme que le premier a déshonoré les personnages les plus illustres?

" Malgré toute l'élégance de Racine, dit-il, Titus, " les délices du genre humain, en eût été la risée, si " le genre humain l'avait vu pleurer comme un enfant " avec sa Bérénice. Et jamais la terre, devant le " vainqueur de Darius, n'eût gardé le silence si, dans " le temps qu'il était aux mains avec Porus, il eût été " conter fleurette à je ne sais quelle Cléophile et lui " dire ridiculement:

" Et je n'ai tant d'Etats que pour vous les offrir. "...

A bien y songer, n'est-ce pas juste (2)?

Ce discours et un autre du même genre contre le théâtre, prononcé devant l'Académie de Pau, pourraient servir d'introduction aux vingt livres de *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur le théâtre*. De tous ces ouvrages, c'est le plus accessible au commun des lecteurs. On peut dire que ces

(1) *Ibid.*, col. 1520.

(2) Et qu'aurait donc écrit le sévère critique s'il eût vécu de nos jours où les romans se comptent par centaines de mille, où pour lancer une pensée il faut un engin romanesque, et faire le *roman des grandes existences* pour y intéresser le public!

vingt volumes (1) sont la critique historique et littéraire de tous les écrivains anciens et modernes jusqu'à son temps. Non seulement les poètes dramatiques, mais historiens, philosophes, orateurs, romanciers, fabulistes, poètes épiques ou lyriques, sont tour à tour cités, ou analysés, et jugés avec une aisance qui montre avec quelle maîtrise la prodigieuse érudition de l'auteur dominait ce vaste sujet. Tout cela est semé de traits historiques, d'anecdotes,—pas toujours édifiantes,—qui rendent encore aujourd'hui cette lecture aussi intéressante que tout ce qu'ont écrit Sainte-Beuve, Faguet & Lemaître, pour ne pas nommer l'honnête et massif Brunetière.

Mais faut-il accepter de confiance tous les jugements de B. de la Tour? Non, non! pas plus d'ailleurs que ceux des autres critiques. La sentence placée par Hogarth au pied d'une de ses gravures humoristiques à propos de peintures, est bonne en tout genre:

"*Judge by yourself*. . . jugez par vous-même," n'allez pas, parce que d'autres le trouvent beau, vous extasier devant ce que vous jugez laid!

Bien que dans sa jeunesse B. de la Tour eût fait, sur des sujets religieux, des pièces théâtrales en vers (2) pour l'amusement de ses condisciples de Saint-Sulpice, il devint dans la suite l'adversaire implacable de toute représentation dramatique, même des pièces édifiantes et du théâtre de collège. Avec son caractère ardent, il est aisé de comprendre qu'une fois pénétré de cette idée, il l'a portée jusqu'aux conséquences extrêmes. Les plus grands poètes anciens et modernes ne trouvent pas grâce à ses yeux. Eschyle, Sophocle, Euripide, Racine, Corneille, pour nommer seulement les plus illustres, sont par lui ostraciés.

(1) Compris dans IV & V de l'édition Migne.
(2) Reproduites par Migne, VI, col. 1439-1542.

S'il rend parfois justice à la perfection de la forme, il se laisse souvent égarer par la violence de ses préjugés. Ainsi, pour lui, les sept tragédies qui nous restent d'Eschyle sont toutes médiocres. Mais pour personne il n'est plus sévère que pour Molière et La Fontaine,—même celui des fables.

Evidemment, il faut en rabattre. Tout en puisant dans cette lecture mille renseignements utiles, tout en retenant beaucoup de remarques pleines de justesse, il n'y a pas à s'émouvoir outre mesure d'appréciations d'une exagération évidente et souvent d'une flagrante injustice.

Mais, pour monter leurs machines de guerre, les ennemis des classiques n'ont qu'à puiser dans cette mine où abonde le métal de toute sorte, pour engins de toute espèce et pièces de tout calibre. Il ne serait pas étonnant que l'abbé Gaume eût connu et exploité ce filon, comme plus tard, en 1865-1870, quand nous avons eu, nous aussi, notre petite bataille *pagano-chrétienne,* notre Georges Saint-Aimé est allé chercher dans le *Ver Rongeur* l'équipement de ses petites brochures.

Les autres œuvres de B. de la Tour ne donnent pas lieu à de semblables restrictions.

Le sixième tome, outre les *Mémoires sur la Vie de M. de Laval,* contient des traités ascétiques et canoniques, des réflexions morales, l'apologie de Clément XIV, des lettres et plusieurs biographies édifiantes.

Analyser tout cela demanderait un volume. Qu'il suffise de dire que ces notices biographiques sont fort intéressantes, celle de l'abbé Bourdoise en particulier.

C'était un saint prêtre qui, avec saint Vincent de Paul, le cardinal de Bérulle, le vénérable M. Olier, a grandement contribué à la réforme du clergé au XVII siècle. Il n'était pas toutefois de la famille de saints aimables, mais plutôt une sorte de hérisson ecclésiastique, à la parole et aux manières rudes, sévère à lui-même et aux autres. Cependant, comme il arrive parfois, l'écorce rugueuse couvrait un cœur d'or. Invité par son ami, le curé de Liancourt, à l'aider dans sa paroisse, il y établit bientôt par son zèle un ordre admirable. La reine passant un jour par là, voulut y entendre la messe. Comme les courtisans parlaient fort haut dans l'église, Bourdoise alla bravement les reprendre. Voyant que ces grands seigneurs se moquaient de lui, il vint tout droit à la reine qui, elle, commanda le silence et fut obéie. Les aumôniers devaient loger chez lui. Ils arrivèrent en habit court. Il refuse de les recevoir " La maison, dit-il, est destinée aux aumôniers.—Mais nous le sommes.—Je " n'en crois rien, les aumôniers sont des prêtres. — " Mais nous le sommes! — Vous n'en avez aucune " marque. " Pour entrer, ils durent se présenter en soutane.

On avait demandé à saint Vincent de Paul d'essayer d'adoucir cette rudesse. Il y mit toute la douceur dont il était capable. " Vous n'êtes tous que des " poules mouillées, répondit Bourdoise dans un premier mouvement d'humeur, et des politiques qui " abandonnez les intérêts de Dieu et de l'Eglise de " peur de déplaire aux hommes! " Saint Vincent, peu habitué à de pareilles saillies, se jette à ses pieds et lui demande pardon de la liberté qu'il a prise. L'autre admirant cette humilité se jette aussi à genoux, embrasse le saint et le remercie.

Il fit des efforts pour se corriger (1). Mais chassez le naturel! . . .

Un certain nombre de ses maximes ont été réunies à la fin de sa notice. Elles sont pour le moins fort épicées et fort originales, ceci, par exemple: " J'ai " gardé toutes sortes de bêtes, brebis, cochons, din- " dons, et j'en venais fort bien à bout. Il n'y a que les " paons que je n'ai pu ranger, quelque soin que j'y aie " apporté, parce que ces animaux sont glorieux " (2).

Je ne dis pas à qui cela s'adresse; il faut aller voir. Beaucoup d'autres sont de vrais coups de boutoir. Je n'en cite pas, je les laisse aux *héritiers de Melchisedech,* à qui elles sont destinées.

Ce qui a surtout conquis, au dernier siècle, à Bertrand de la Tour, un regain de célébrité, ce qui lui a valu les éloges réitérés de Rohrbacher (3) et les dithyrambes de l'excellent abbé Migne, c'est l'intrépide vaillance qu'il a montrée, la science profonde dont il a fait preuve dans la défense de la liturgie romaine contre les jansénistes et les gallicans. " Si cette cause " est aujourd'hui gagnée en France, écrit Migne, " c'est surtout à lui qu'on le doit. Le R. P. Guéranger " est sans doute pour beaucoup dans cette victoire, " de même que certains journaux catholiques et plu- " sieurs évêques " mais c'est B. de la Tour qui a été " le principal athlète, bien qu'athlète caché. En effet, " sans de la Tour, ni le R. P. de Solesmes, ni aucun " journal religieux; oserons-nous le dire? ni peut-être " aucun évêque, n'eussent eu l'influence qu'ils ont " exercée. C'est à de la Tour que chacun a emprunté, " quelquefois sans le savoir, ses arguments les plus " touchants et les plus énergiques.

(1) *Oeuvres*, VI, colonnes 1243, 1251, 1252.
(2) *Ibid.*, col. 1255.
(3) Hist. de l'Eglise, continuée par Chantrel, 5ème édit., Paris, Gaume Fr. & Dupray, 1869, XIII, pp. 730, ss.

. . .

" Malgré tout ce qui a paru depuis trente ans sur " les discussions canoniques et liturgiques; malgré " tous les mandements sur la matière, il (La Tour) " n'aurait (aujourd'hui) que peu de choses à effacer " ou à ajouter. Il a presque tout prévu, arguments " pour sa cause et solution des objections des adver- " saires. Il est convaincu, caustique, irrésistible. "

Pour entrer ainsi en lice contre les novateurs, il ne fallait pas un médiocre courage. Le mouvement anti-romain et anti-liturgique était puissant et datait de loin. Il avait eu pour promoteur, au XVII siècle, des savants comme Launoy, comme Baillet, des prélats comme François de Harlay, archevêque de Paris, que Fénélon dans une lettre à Louis XIV, en 1695, stigmatisait de cette façon:

" Vous avez un archevêque corrompu, scanda- " leux, incorrigible, faux malin, artificieux, ennemi " de toute vertu et qui fait gémir tous les gens de " bien " (1). Ce même esprit, sinon tous ces défauts, se retrouvait en plusieurs autres évêques: Charles de Coislin, évêque de Metz; Caylus, évêque d'Auxerre; Bossuet, évêque de Troyes, l'indigne neveu du grand homme; Colbert, évêque de Montpellier; Montazet, archevêque de Lyon, tous jansénistes déclarés et obstinés. L'évêque de Metz avait poussé l'audace jusqu'à proscrire par un mandement, en 1729, l'office de saint Grégoire VII approuvé par le Saint-Siège.

Même les congrégations religieuses les plus illustres n'étaient pas exemptes de cette infection. Fénélon, dans un mémoire adressé au P. Le Tellier en 1710, signalait Saint-Lazare, les Bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Vanne, les Augustins, les Carmes déchaussés et d'autres encore.

(1) Rohrbacher, *op. cit.*, XIII, p. 729.

Même Cluny, qui avait donné à l'église Grégoire VII, Urbain II, Pascal II, Calixte II, s'était *enrichi,* par les soins du Bénédictin janséniste Claude de Vert, aidé par Nicolas Letourneux, d'un nouveau bréviaire " où le culte de la sainte Vierge n'était pas moins ra- " baissé que l'autorité du Siège apostolique " (1). Saint-Vanne devait imiter ce bel exemple en 1777, en ajoutant au bréviaire un missel de même acabit. En 1782 les Prémontrés en faisaient autant, et Saint-Maur en 1787.

L'auteur de ce dernier exploit liturgique était le Bénédictin Nicolas Foulon, futur défroqué de 1793, devenu ensuite huissier des Cinq-Cents, puis du Tribunat, enfin du Sénat impérial. B. de la Tour ne put voir l'évolution de cette intéressante chrysalide, non plus que celle du grand vicaire de Chartres, réformateur, en 1782, du bréviaire de cette antique Eglise, l'abbé Sieyès, futur conventionnel et régicide, puis consul, puis sénateur, puis poussière, comme tous les mortels! Mais il vivait encore quand le singulier archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, futur jureur lui aussi, dont on a dit " qu'il croyait en Dieu " peut-être, mais non en Jésus-Christ, " suivant les traces de son collègue de Paris, Charles de Vintimille, empoisonnait d'esprit janséniste la liturgie de sa noble Eglise. Plusieurs prélats du midi l'imitèrent, entre autres ceux de Montauban, Lombez, Saint-Papoul, Aleth, Bazas et Comminges (2).

Ainsi le propre évêque de B. de la Tour était passé dans le camp anti-romain. Pour un vicaire général et un doyen de chapitre, c'était une position délicate. Mais il n'ignorait pas l'adage: *Amicus Plato magis amica veritas,* j'aime Platon, mais je préfère

(1) Rohrbacher, *loc. cit.*, p. 733.
(2) Rohrbacher, *loc. cit.*, p. 734.

la vérité. D'ailleurs, il n'avait pas attendu le bréviaire de Montauban et le mandement qui l'imposait au diocèse, pour prendre sa bonne plume, vaillante comme une épée, et pour buriner ces mémoires qui restent des modèles de discussion serrée, irréfutable, des monuments de science canonique et d'esprit apostolique et romain (1).

De dix-neuf mémoires sur la liturgie, cinq seulement ont pour objet le bréviaire de Montauban, les autres battent en brèche les nouveautés introduites dans diverses Eglises. On les trouve tous dans le volume VII de Migne avec plusieurs autres pièces où notre doyen défend contre certaines mesures de son Ordinaire les privilèges du chapitre dont il était le chef.

Il est là sur son terrain. Les bulles des Papes, les décrets des conciles, même de plusieurs conciles de France, les enseignements des canonistes en renom, le témoignage des Pères de l'Eglise et celui de l'histoire sont appelés à confondre les novateurs. Suivre le développement de cette argumentation qui progresse comme une ligne de bataille que rien ne peut entamer ni arrêter, demanderait plus de temps et d'espace que n'en comporte cette étude déjà trop longue. Mais il importe d'avoir au moins une idée de ce que voulaient les réformateurs. Un coup d'œil sur le mémoire intitulé: *Du culte de la Sainte Vierge* y suffira.

Tout en se donnant pour les dévots serviteurs de Marie, ces inventeurs de liturgie nouvelle sabraient sans pitié tout ce qui semblait donner à la Mère de Dieu une action trop directe dans la distribution de la

(1) L'éditeur, toutefois, fait remarquer qu'un de ces mémoires paie tribut aux doctrines gallicanes. C'est celui qui est intitulé: *Nécessité des lettres patentes*, où, sans s'en apercevoir, B. de la Tour non seulement admet l'intervention du pouvoir laïque dans les affaires purement religieuses, mais s'en fait l'avocat, Vol. VII, col. 127, ss. note.

grâce, trop d'influence dans l'œuvre du salut. Ainsi proscrivaient-ils le *Sub tuum praesidium* — Nous recourons à votre protection, ô sainte Mère de Dieu, etc, qui se trouve sur toutes les lèvres chrétiennes. Et pourquoi? Parce que l'on termine en disant: *A periculis cunctis libera nos semper* — délivrez-nous à jamais de tous les dangers. Pour ces défenseurs de la majesté divine, c'était une impiété que de dire à une créature, fût-ce la Reine du Ciel: Délivrez-nous de tous les dangers. Dieu seul peut délivrer du danger!

Il en était de même de cent autres formules contenues dans la liturgie romaine.

Le verset de saint Dominique: *Dignare me laudare te, Virgo sacrata: da mihi virtutem contra hostes tuos* " Permettez-moi de vous louer Vierge bénie; " donnez-moi force contre vos ennemis, " était déclaré blasphématoire! Dieu seul peut donner la force contre les ennemis du salut! On pourrait multiplier ces exemples. La raison alléguée pour ces suppressions était qu'on voulait s'en tenir à l'Ecriture dans la composition du bréviaire. Voilà ce qui justifiait aux yeux des jansénistes la condamnation de formules et de pratiques pieuses dues à l'ardente dévotion des saints et consacrés par l'usage des siècles. Mais la preuve que ce n'était là qu'un prétexte, c'est que, dans les hymnes, qu'on n'emprunte pas à l'Ecriture, les *coupures* ou les modifications n'étaient pas moins radicales. On peut en juger par une seule strophe de l'*Ave Maris Stella.*

Texte ordinaire:	Texte janséniste:
Solve vincla reis,	Cadant vincla reis,
Profer lumen coecis,	Lux reddatur coecis,
Mala nostra pelle,	Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.	Bona posce dari.
Et encore:	
Vitam praesta puram.	Vitam posce puram.

Le procédé janséniste se montre là tout nu. Il ne faut pas dire à la Sainte Vierge: *Solve vincla reis* — Rompez les liens des coupables; mais; que les liens des coupables tombent! Il ne faut pas dire: *Vitam praesta puram* — Accordez-nous une vie pure; mais: Demandez — *posce* — pour nous une vie pure.

Bertrand de la Tour nous raconte (1) que dans le bréviaire de Paris — pas dans les autres — l'*Ave Maris Stella* fut sauvée par accident. " L'impri-
" meur porta une épreuve à M. de Vintimille. C'était
" la feuille où l'hymne était changée. Ce prélat la lut
" et fut indigné; il la déchira et ordonna de laisser
" l'hymne sans changement. On veut, dit-il, détruire
" la dévotion à la Sainte Vierge et bientôt la religion.
" Je suis témoin du fait, ajoute La Tour. Il n'aurait
" pas moins déchiré les autres hymnes s'il les avait
" vues: il aurait dû s'en défier. "

Cela confirme ce que dit Rohrbacher, que cet archevêque de même que ses prédécesseurs, Fr. de Harlay et le cardinal de Noailles, n'était pas personnellement janséniste. " Mais ils laissaient faire " (2).

Inutile d'ajouter que le défenseur de la tradition avait beau jeu. Appuyé sur la saine théologie, sur les Pères de l'Eglise, sur S. Bernard en particulier, il eut bientôt fait de réduire en poudre ces doctrines qui puent le huguenot vingt lieues à la ronde.

Malheureusement tous ces mémoires, à cause des circonstances même, ne purent atteindre la grande publicité, ni par conséquent, produire tout l'effet qu'on en aurait pu attendre. La tempête révolutionnaire, avec la schisme, devait passer sur l'Eglise de France pour la purifier et séparer l'ivraie du bon

(1) VII, col. 384.
(2) *Loc. cit.*, XIII, p. 730.

grain. L'auteur d'un de ces mémoires l'avait prédit (1) : " Tous ces nouveaux bréviaires, dit-il, font " profession de prendre celui de Paris pour leur ora- " cle ; *c'est le centre de l'unité gallicane,* à la place de " Rome, dont on ne prononce presque plus le nom et " qui n'est que *le centre de l'unité catholique.* . . .

" La France sera étonnée de se trouver schisma- " tique. Les évêques ébranleront leur propre autori- " té. Est-elle plus respectable que celle du Pape ? ne " lui est-elle pas inférieure ? L'un défait ce qu'avait " fait l'autre ; le successeur détruit l'ouvrage de son " prédécesseur ; le voisin méprise ce qu'adore son voi- " sin ; ce qu'on croit en Bretagne est apocryphe en " Languedoc. Ainsi le fil de la tradition est rompu ; la " force de l'unité catholique s'évanouit ; l'hérésie, l'in- " crédulité en triomphe. Les prélats ne veulent pas " voir que les variations l'accréditent ; ils se plaignent " de ses rapides progrès, et ils lui prêtent des ailes. "

En voilà assez pour montrer que Bertrand de la Tour mériterait mieux qu'une brève notice et l'on ne saurait trop regretter que Jos.-Edmond Roy n'ait pas réalisé son dessein de nous donner une vie complète de cet homme vraiment remarquable. En attendant, cette esquisse, avec la brève analyse que nous avons faites de son œuvre, prouve abondamment que, de l'avoir compté parmi ses principaux membres, restera toujours un grand honneur pour l'Eglise de Québec.

---

(1) Rohrbacher, *loc. cit.*, XIII, p. 730.

LE VENERABLE FRANCOIS DE MONTMORENCY-LAVAL

ET

L'EGLISE DE LA NOUVELLE-FRANCE (1)

L'Eglise du Canada est justement fière de son premier évêque. Monseigneur de Laval est une des plus belles figures de notre histoire.

Cette courte étude n'a pas la prétention d'embrasser toute la carrière de cet homme de Dieu, de peindre sa sainteté personnelle, d'énumérer les progrès importants dont notre pays lui est redevable dans les divers domaines de la politique, de l'éducation, du développement matériel. Elle est strictement limitée à son action religieuse.

Il ne sera pas sans intérêt de jeter d'abord un coup d'œil sur sa préparation providentielle aux grandes choses dont Dieu le destinait à être parmi nous le bienfaisant et docile instrument. Nous nous efforcerons ensuite de mettre en relief un point capital, peut-être un peu trop laissé dans l'ombre par les historiens: nous voulons dire, l'énergie qu'il a dé-

(1) Les sources principales où nous avons puisé et auxquelles, une fois pour toutes, nous renvoyons le lecteur, sont: Les *Relations* et le *Journal des Jésuites*, édit. Burrows; les *Lettres de Marie de l'Incarnation*, édit. Richaudeau; les *Mandements des Evêques de Québec; Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Auguste Gosselin, 2 vols, 1890; la *Vie de Mgr de Laval*, édit. abrégée, 1901, par le même auteur; *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, par le P. de Rochemonteix, 1896; *L'Histoire de la Colonie Française*, par l'abbé Faillon.

ployée pour resserrer les liens étroits formés dès le commencement, par nos premiers missionnaires, entre la Nouvelle-France et le Siège apostolique. Enfin, pour terminer, nous montrerons l'influence profonde qu'il a exercée et qu'il continue d'exercer sur l'organisation et les destinées de notre Eglise.

I

Issu de la branche cadette de Montmorency, famille des plus anciennes et des plus illustres, qui a donné à la France six connétables, douze maréchaux, quatre amiraux, nombre de grands dignitaires ecclésiastiques et d'hommes distingués dans la guerre et dans l'Etat, non seulement il ne s'est pas montré indigne d'une si haute origine, mais on peut dire qu'à toute cette gloire, il a ajouté un nouvel éclat.

A l'époque de sa naissance, en 1623, si la fortune des Laval avait pâli, ils n'avaient rien perdu de leur esprit chevaleresque et de leur valeur guerrière. Ses deux frères aînés le prouvèrent assez en tombant glorieusement au champ d'honneur, l'un dans la victoire de Fribourg, en 1644, et l'autre dans celle de Nordlingen, en 1645, remportées sur les Impériaux par le grand Condé.

Pour François, avant que ces tragiques événements eussent décapité sa maison, — son père était mort en 1636 —, il occupait la position assez peu enviable de cadet. Et c'est en cette qualité que, selon une coutume du temps, on l'avait acheminé vers l'Eglise: les hautes dignités ecclésiastiques et les grasses prébendes étaient alors l'apanage des fils de grande maison qui étaient embarrassés d'un aîné.

Destiné à l'Eglise, on voulut du moins le préparer dignement à ses fonctions saintes, et, encore

tout enfant, n'ayant pas même atteint sa neuvième année, il fut envoyé au collège de la Flèche fondé par Henri IV et tenu par les Jésuites. C'est là qu'il reçut cette incomparable formation classique qui a fait la société française du XVIIe siècle, la plus polie, la plus aimable, la plus sérieusement instruite, et, malgré ses légèretés et ses faiblesses, la plus profondément religieuse qu'on verra jamais.

Ses humanités et sa philosophie terminées à la Flèche, il vint faire sa théologie à Paris, au célèbre collège de Clermont, illustré en ce temps-là par des hommes comme Denis Petau et Jacques Sirmond.

Tonsuré dès l'âge de neuf ans, il avait été, à treize ans, en 1636, à l'occasion de la mort de son père, gratifié d'une prébende de chanoine dans la cathédrale d'Evreux, par son oncle, François de Péricard, évêque de cette ville. En 1639, la prébende avait été échangée contre une beaucoup plus riche. Et enfin, en 1648, François de Laval succédait dans la dignité d'archidiacre, à Jacques Le Doulx, devenu doyen du chapitre. Il était alors prêtre.

Un moment, en 1645, à la mort du second de ses frères aînés, devenu, de ce fait, héritier des titres et des biens paternels, il avait semblé renoncer à l'état ecclésiastique pour prendre la direction des affaires de sa famille. L'évêque d'Evreux l'y avait fortement engagé. Mais frappé soudainement d'une maladie mortelle, François de Péricard avait regretté, en face de l'éternité, des conseils trop conformes à l'esprit du siècle. Il exhorta son neveu à oublier les biens terrestres et à suivre sa vocation. Après quelques mois passés au lieu natal, Montigny-sur-Avre, pour aider et consoler sa mère, François de Laval revint avec bonheur reprendre ses études de théologie et reçut le sacerdoce en 1647.

La culture intellectuelle était chez lui de tout premier ordre. Monseigneur Servien, évêque de Bayeux, lui rend ce témoignage: " Il était licencié en droit de " l'Université de Paris et très versé dans les lettres " tant sacrées que profanes. "

Le cœur ne le cédait en rien à l'intelligence. Dans ces collèges des Jésuites, plus encore que l'esprit, on s'attachait à former la volonté, le caractère. François de Laval avait été un des membres les plus fervents de la Congrégation des pensionnaires. Une fois prêtre, il voulut être affilié à la *Congrégation des externes* dont faisaient partie, outre les étudiants en théologie, nombre de prêtres, de religieux, de magistrats, de gentilshommes désireux de mener une vie plus parfaite. Cette pieuse association avait pris, sous la direction du P. Jean Bagot, un regain extraordinaire de ferveur. De nombreux jeunes gens étaient les zélés collaborateurs du directeur dans toutes ses œuvres d'apostolat et de charité. Notre jeune prêtre était parmi les plus zélés.

Une élite de cette ardente jeunesse, prête à tous les sacrifices, résolut, afin de se mettre à l'abri des dangers toujours nombreux à cet âge, de former une association particulière où l'on mènerait une vie de retraite, de pénitence, de prière et de travail. Le pieux Boudon, dont François de Laval avait su apprécier l'éminente vertu et dont il avait fait son commensal et son ami, avant de lui céder son archidiaconé d'Evreux, était la cheville ouvrière de la nouvelle société qu'on appela *la Société des bons amis.*

On y vivait comme dans une communauté religieuse " tellement l'union était intime, la vie de prièr" re de travail et de charité réglée dans ses moindres " détails " (1). La vertu des associés excitait l'admi-

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, II, 258.

ration d'un grand nombre, et, ce qui n'est pas moins flatteur, l'envie et la haine de plusieurs. On sentait qu'il y avait dans ce groupe d'ascètes et de travailleurs, une pépinière d'hommes destinés à faire pour Dieu de grandes choses. Aussi, quand le P. de Rhodes, en 1652, vint en France, à la recherche d'ouvriers pour les missions de Chine et de Cochinchine, mis en relation avec la *Société des bons amis,* le célèbre missionnaire comprit bien vite qu'il y avait là, réunis, le zèle, la science, la générosité, le dévouement, qu'exigeait son œuvre. " Voilà, aurait-il dit, les hommes que " Dieu me destine. "

C'est, en effet, parmi les associés qu'on choisit trois sujets pour l'épiscopat: François Pallu, François de Laval et Bernard Picquet, qui devaient, une fois sacrés, prendre la direction des vicariats apostoliques qu'on voulait établir. C'était en 1653. Mais, à cause de l'opposition faite par le Portugal à la nomination de tous ces évêques français, ce ne fut qu'en 1659 que monseigneur Pallu put partir pour le Tonkin. Entre temps, Bernard Picquet, refroidi peut-être par tous ces retards, était devenu curé de Saint-Josse, à Paris. Pour François de Laval, le ciel l'appelait à d'autres destinées. S'il fallait des évêques en extrême Orient, la présence d'un évêque était aussi devenue, comme on va le voir, une nécessité sur les bords du Saint-Laurent.

II

Jusque vers le milieu du XVIIe siècle, nos missionnaires récollets et jésuites, revêtus par Rome de pouvoirs très étendus, avaient administré toutes nos affaires religieuses, et personne jamais n'avait songé à contester la validité des sacrements qu'ils conféraient. Mais voilà qu'à cette époque un archevêque

de Rouen se met en tête que la Nouvelle-France fait partie de son diocèse.

De quel droit? Mystère. C'était un pays de missions soumis, comme toutes les missions, à la Propagande. Mais ces prélats gallicans ne doutaient de rien, et qui pis est, trouvaient toujours à la cour des influences pour appuyer leurs prétentions.

Si l'on en croit Charlevoix, Monseigneur de Rouen, François de Harlay, aurait envoyé à Québec, en qualité de vicaire général, l'abbé de Queylus. Mais le P. Vimont, alors supérieur, et ses confrères, pour qui cette juridiction était chose nouvelle, l'avaient absolument déclinée, et le grand vicaire présumé avait dû se rembarquer (1). Cependant, cinq ans plus tard, à cause des doutes élevés en France sur les pouvoirs des missionnaires et sur la validité des sacrements administrés par eux, le supérieur de Québec jugea bon,

---

(1) Nous employons une formule dubitative parce que le fait est contesté. Le P. de Rochemonteix (*Les Jés. et la Nv.-France au XVII Siècle*, II, p. 205.) l'emprunte à Charlevoix *(Hist. Gén. de la Nv.-France*, I, p. 340, éd. in 4, II, 90, éd. in 12) et le place en 1644. Charlevoix ne donne pas de date. Dans une étude présentée à la Société Royale en 1896 (*Mémoires S. R.* 1896, pp. 51-55), l'abbé Auguste Gosselin a nié que l'abbé de Queylus soit venu au Canada en 1644. Il en donne pour preuve, d'abord que tous les documents connus de cette époque n'en parlent pas, et ensuite—et surtout—que, en 1644, l'abbé de Queylus n'était pas prêtre. C'est oublier qu'en ce temps-là les dignités ecclésiastiques—comme le mérite—n'attendaient pas le nombre des années. A treize ans François de Laval était chanoine et Jean de Médicis, le futur Léon X, devenait cardinal. Né en 1612, Gabriel de Thubières de Lévy-Queylus ou Caylus avait trente ans lorsqu'il entra à S. Sulpice en 1642. Entrait en même temps Louis de Pardaillon de Gondrin (*Vie de M. Olier* par Faillon, II, p. 336.) Ce dernier n'avait que vingt-deux ans et néanmoins, en 1644, devenait coadjuteur de l'archevêque de Sens. Qu'est-ce qui aurait pu empêcher M. de Queylus—déjà abbé de Loc-Dieu—de devenir Vicaire Général de l'archevêque de Rouen? Le silence des documents est un argument beaucoup plus fort—sans être invincible. On sait que les *Relations* ne disent pas tout. Si nous avions le *Journal des Jésuites* pour 1644 et qu'il fût muet aussi sur ce point, cette mission de M. de Queylus au Canada en 1644, serait, malgré l'autorité de Charlevoix, non seulement, douteuse, mais absolument improbable.

pour en avoir le cœur net — ou simplement pour la tranquilité des esprits — de se faire donner par l'archevêque de Rouen des lettres patentes de vicaire général. Bien plus, en 1653, non seulement il lut — c'était alors le P. Jérôme Lalemant — le mandement de l'archevêque publiant le jubilé d'Innocent X, mais " il " profita de la circonstance pour annoncer, à la grand' " messe, que Monseigneur de Harlay avait pleine et " entière autorité sur la nouvelle colonie françai- " se " (1).

Ainsi la juridiction du primat de la Normandie, que Rome ne reconnaissait pas, bien que nulle en droit, était admise en fait.

Tant que les Jésuites furent seuls, la paix n'en fut aucunement troublée. Mais en 1657, les Sulpiciens arrivèrent. Leur supérieur, l'abbé de Queylus, s'était fait délivrer, pour le Canada, des patentes de grand vicaire et d'official de Monseigneur de Harlay de Champvallon, homonyme, neveu et successeur de François de Harlay.

Remarquons qu'il est inexact d'avancer qu'il y eût dans ces lettres rien qui dérogeât aux pouvoirs du supérieur des Jésuites, ni que ce dernier dût perdre son autorité dès que des prêtres séculiers viendraient au pays. Rien de tel dans les documents. M. de Queylus était donc vicaire général — présumé —, et le supérieur des jésuites, tout autant. Un conflit ne pouvait tarder à éclater.

Pour faire court ce qui serait fort long à raconter, disons que ce fut à l'occasion de la cure de Québec que le feu prit aux poudres. Le P. de Quen, supérieur, y avait nommé le P. Poncet, et l'abbé de Quey-

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, II, 208, s.

lus avait confirmé ce choix. Mais le P. Poncet, rendu malade par une cruelle captivité chez les Iroquois, était incapable de remplir cette charge, et le supérieur, comme c'était son droit — et son devoir —, dut la lui retirer pour la confier au P. Pijart qui avait tenu pendant plusieurs années, à la satisfaction de tous, la cure de Montréal et venait de la laisser à l'abbé Souart. A peine informé, M. de Queylus accourt de Montréal, dépose le P. Pijart et s'installe lui-même curé de Québec. Voilà la guerre allumée!

Dans ses sermons, le bouillant abbé ne ménageait pas les Jésuites. Il serait allé jusqu'à les comparer aux pharisiens!

Nous ne faisons qu'indiquer ces misères pour montrer combien notre Eglise, si paisible jusque-là, avait besoin d'une autorité supérieure, d'une main ferme qui lui rendit la tranquillité.

On le sentait au Canada et la vénérable Marie de l'Incarnation qui, en 1646, ne trouvait pas le pays assez bien établi pour un évêque, écrivait en 1658: " Ce serait un grand bien pour ce pays d'avoir un su- " périeur permanent: il est temps que cela soit ".

D'ailleurs on y songeait depuis longtemps en France. Dès 1645, la société de Montréal s'y était employée. Son candidat, le très digne abbé Legauffre, qui avait été agréé pour l'épiscopat, mourut malheureusement avant d'être sacré, en faisant une retraite. En 1650, les Cent-Associés, piqués d'émulation, avaient repris le projet. Cette fois, trois jésuites de renom, les PP. Charles Lalemant, Le Jeune et Ragueneau avaient été mis sur les rangs, mais le refus catégorique du vicaire général de la compagnie avait fait manquer l'affaire. Elle fut reprise dans la longue assemblée du clergé — 1655-1657 —, où l'évêque de

Vence, Antoine Godeau, se faisant le porte-parole des associés de Montréal, représenta qu'il était temps de nommer un évêque pour la Nouvelle-France. A la réunion du 10 janvier, 1657, il fit connaître le nom—qu'il avait tenu caché jusque-là—de celui qu'il proposait pour cette charge. C'était M. de Queylus, abbé de Loc-Dieu, que M. Olier venait justement de nommer supérieur des ecclésiastiques qu'il destinait à l'île de Montréal, MM. Souart, Galinier et d'Allet, — ce dernier encore simple diacre.

Cette candidature, bien que représentée, par Monseigneur Godeau, comme agréable aux Jésuites, ne leur convenait pas le moins du monde. C'est alors qu'ils proposèrent l'abbé François de Laval de Montigny, qui fut aussitôt accepté par le roi et par la reine-mère.

Peu de temps après, Louis XIV, dans une longue et belle lettre au pape Alexandre VII, demandait l'érection d'un siège épiscopal au Canada et désignait au choix du Souverain Pontife, pour titulaire, l'abbé de Laval de Montigny.

Recommandé par le roi, appuyé du témoignage élogieux de ses anciens maîtres, d'une réputation sans tache, orné de toutes les qualités requises, d'une science étendue, d'une vertu rare, il semble que sa nomination dût être l'affaire de peu de jours. Mais après tout ce qu'on a vu, il n'est pas défendu de penser que les aspirations déçues ou les intérêts menacés y opposèrent secrètement de puissants obstacles.

Toujours est-il que la bulle nommant le vicaire apostolique de la Nouvelle-France ne fut envoyée que plus d'un an après la lettre du roi.

Que le choix fut divin, la vénérable Marie de l'Incarnation n'en doutait pas: "Que l'on dise ce qu'on

" voudra, écrivait-elle au sujet de monseigneur de La-
" val, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. Et la
" suite l'a bien démontré. "

Cependant, même après que Rome se fut prononcée, les difficultés n'étaient pas finies; Monseigneur de Harlay s'était entêté de sa puissance d'outre-mer. Dans une circulaire à tous les évêques de France, il se plaint que par cette nomination d'un vicaire apostolique ses droits ont été lésés. Il obtient un arrêt du parlement de Rouen qui défend à l'abbé de Montigny de s'ingérer dans le vicariat apostolique du Canada. Tout cela nous paraît aujourd'hui d'un comique achevé, mais alors c'était plutôt tragique ou du moins fort sérieux. En présence d'une telle opposition, l'évêque de Bayeux, qui devait sacrer à Caen, le vicaire apostolique, s'en excuse par déférence pour son métropolitain, et les deux évêques qui devaient l'assister suivent son exemple.

L'évêque élu n'y perdit rien. Ce fut le nonce, monseigneur Piccolomini, qui le sacra dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, exempte de juridiction épiscopale, le 8 décembre, 1658, fête de l'Immaculée Conception. Monseigneur de Laval avait et devait toujours conserver une tendre dévotion à ce privilège de Marie.

Tout s'était passé à huis clos, sans bruit. Dès que l'événement fut connu, il souleva une jolie tempête. L'archevêque de Rouen est indigné que le sacre ait eu lieu; celui de Paris, de ce qu'il a eu lieu sans sa permission, dans sa ville épiscopale. Les parlements s'en mêlent: celui de Rouen renouvelle son premier arrêt; celui de Paris accouche à son tour d'un petit arrêt pour défendre l'exécution des bulles avant d'avoir reçu les lettres patentes accoutumées.

Mais la qualité maîtresse du caractère de Monseigneur de Laval c'était la fermeté, une fermeté pleine de calme, comme chez les hommes vraiment forts. Sans s'inquiéter de tout ce tapage, il continue ses préparatifs pour aller au poste que lui assignait le Saint-Siège. D'ailleurs, à Rome, on trouvait cette opposition fort étrange, et tout à fait dépourvues de fondement les prétentions de Monseigneur de Harlay. Le chargé d'affaires de la cour de France l'écrivait à Paris et disait que ce prélat ferait bien de déférer aux désirs du roi et de la reine-mère, parce que, autrement, les cardinaux de la Propagande pourraient prendre à son égard des résolutions qui lui seraient désagréables.

Il est donc faux que Rome eût jamais — comme on l'a parfois prétendu — reconnu la juridiction de Rouen sur le Canada; faux aussi, par conséquent, qu'elle eût été sauvegardée dans les bulles du Vicaire apostolique.

Ce qui est vrai, c'est que dans les lettres patentes du 27 mars 1659, où Louis XIV ordonnait que le sieur de Laval de Montigny, évêque de Pétrée, fût reconnu par tous ses sujets, dans l'étendue de la Nouvelle-France, François de Harlay, grâce à Mazarin et aux gallicans, avait réussi à faire glisser cette clause: " Sans préjudice des droits de la juridiction de l'Ordi-" naire, et cela en attendant l'érection d'un évêché " dont le titulaire sera suffragant de l'Archevêque de " Rouen, du consentement irrévocable duquel nous " avons accepté la disposition de Notre Saint Père le " Pape. "

Le nonce eut beau représenter que cette restriction était injurieuse pour le Saint-Siège, dérogatoire à son autorité, ce qui était écrit était écrit. — *Quod scripsi, scripsi.*

Heureusement la reine-mère, Anne d'Autriche, dans une lettre bien explicite et péremptoire adressée au gouverneur d'Argenson, corrigeait cette regrettable inconséquence: l'évêque de Pétrée devait être obéi dans tout le Canada. Aucun autre ecclésiastique ne pouvait y exercer une juridiction que par ses ordres et le gouverneur était chargé " de faire repasser " en France tous ceux qui voudront s'opposer à son " établissement, et ne pas se soumettre à sa juridic- " tion que nous entendons, le roi, monsieur mon fils, et " moi, être dans toute l'étendue ordinaire et telle " qu'ont accoutumé de l'avoir les autres évêques. "

C'est après toutes ces péripéties, ces luttes, qu'au printemps de 1659, François de Laval mit à la voile. Il était accompagné du P. Jérôme Lalemant, ancien supérieur des missions du Canada, de Charles de Lauson-Charny, fils de l'ex-gouverneur, administrateur de la colonie, à la place de son père pendant une année et qui était devenu prêtre, des abbés Torcapel et Pélerin, et du jeune Henri de Bernières, encore simple séminariste. Ce dernier était le neveu de M. de Bernières, le pieux solitaire de l'ermitage de Caen où Mgr de Laval avait pendant quatre années passé de longues périodes dans la retraite. Il devait être le premier prêtre ordonné au Canada et longtemps curé de Québec. MM. Pèlerin et Torcapel durent, à cause de leur état de santé, retourner en France dès l'année suivante.

Inutile de dire la joie que causa l'arrivée, le 16 juin, du nouvel évêque, et la pompe avec laquelle on l'accueillit. Le Gouverneur, avec tout ce qu'il y avait de citoyens dans Québec, le clergé, les élèves des Jésuites, se portèrent à sa rencontre et le conduisirent en procession à l'église, aux accords joyeux de la fanfare du collège, mêlés à la voix des cloches et au bruit du canon.

A peine installé dans une maison d'emprunt, François de Laval commença la visite de sa petite ville épiscopale et des communautés religieuses. L'Hôtel-Dieu l'attirait surtout, à cause des nombreux malades qui avaient contracté le pourpre à bord d'un vaisseau arrivé récemment.

Mais ces œuvres de charité ne lui faisaient pas oublier que le point important, c'était de faire reconnaître son autorité. La pièce commencée sur les bords de la Seine allait avoir son dénouement sur les rives du Saint-Laurent.

Il ne paraît pas que l'abbé de Queylus eût, à l'arrivée de l'évêque de Pétrée, partagé la joie commune. Du moins près de deux mois se passèrent avant qu'il jugeât bon de venir lui présenter ses hommages. Enfin, il se décide à descendre à Québec. Là, par le fait de ces deux partis qui existent à la cour, des lettres viennent le confirmer dans sa dignité de vicaire général et lui permettre de rester au Canada. Heureusement, l'évêque peut lui montrer d'autres lettres postérieures de trois jours, qui annulent les premières et enjoignent au Gouverneur d'empêcher qu'aucun représentant de l'archevêque de Rouen exerce une juridiction quelconque au Canada. Bien qu'en relation d'amitié avec le grand vicaire, et en froid avec l'évêque à cause de mille petites questions de préséance, de prie-Dieu, de pain bénit, etc., qui, en ces temps d'étiquette méticuleuse et prétentieuse, étaient autant de *casus belli,* M. d'Argenson dut faire exécuter les ordres du roi. L'abbé de Queylus, comprenant qu'il était mieux pour lui de repasser en France, s'embarqua au mois d'octobre.

Ceci n'était que partie remise. En 1661, malgré l'ordre formel du roi et le protêt que lui servit, au nom de Monseigneur de Laval, le curé de Saint-Josse,

il quitte la France pour revenir au Canada. L'évêque lui fait défendre, à son arrivée, de se rendre à Montréal et demande au Gouverneur de faire exécuter les lettres d'Anne d'Autriche. Mais M. d'Argenson, dont le terme d'office était expiré, fut tout heureux d'en tirer prétexte pour éviter de sévir contre un ami. Ce fut le baron d'Avaugour, son successeur, qui signifia à l'abbé de Queylus l'ordre du roi et l'obligea à quitter la colonie. Entretemps, contre ce prêtre qui lui avait désobéi, le vicaire apostolique avait porté la peine ecclésiastique de la suspense.

Quand on lit, dans les histoires générales, le récit sommaire — trop sommaire pour être exact — de ces différends on est tenté d'accuser Monseigneur de Laval d'une sévérité outrée.

C'est oublier la grandeur de l'enjeu dans la partie engagée, ses importantes conséquences.

De quoi s'agissait-il, au fond? D'un conflit de juridiction entre Monseigneur de Harlay et François de Laval? C'eût été une bien mince querelle! Ce qui était en cause, c'était l'autorité du Saint-Siège, contestée et contre-carrée par un archevêque de Rouen. C'était le gallicanisme dressant la tête contre le pouvoir donné à Pierre de gouverner l'Eglise, toute l'Eglise. Et ceci, certes, est bien autre chose qu'une dispute entre deux prélats.

Quand Monseigneur de Laval déployait son énergie à se faire reconnaître comme vicaire apostolique de la Nouvelle-France, il était le champion, non de son autorité personnelle, mais de l'autorité apostolique. Et quand il recourait aux peines ecclésiastiques les plus sévères pour effacer ici toute trace de la juridiction de Monseigneur de Harlay, nous devons nous souvenir qu'il arrachait ainsi notre Eglise à l'emprise

du gallicanisme. Cette funeste erreur infectait alors l'Eglise de France et devait la conduire jusqu'à la trop fameuse déclaration de 1682. Si les quatre articles, charte des libertés gallicanes, n'ont eu parmi nous aucun écho, nous le devons à François de Laval.

Sans doute nos évêques restaient au choix du roi de France, confirmé par le pape. Mais ceci était consenti par un concordat. Sans doute encore la cour s'ingérait souvent dans nos affaires religieuses et notre clergé avait pour le roi la plus profonde déférence. C'était bien naturel puisqu'on vivait de ses libéralités! Si gallicanisme il y avait, il était plutôt à l'état passif, en ce sens que l'Eglise, chez nous, avait parfois à souffrir des exigences excessives de l'autorité civile. Mais, à l'exemple de leur illustre devancier, leur modèle, jamais nos évêques, avant comme après la conquête, n'ont sacrifié leurs droits sacrés; toujours, comme lui, ils sont restés en union étroite avec le siège de Pierre.

C'est là le premier service — et non le moindre — rendu à l'Eglise du Canada par son premier évêque.

On ne saurait trop le dire, ni trop y insister, parce qu'un prétendu historien de l'Eglise a sur ce point odieusement calomnié notre épiscopat et notre clergé. Le ciel heureusement n'a pas permis qu'il pût, comme il en avait l'intention, consommer cette œuvre de dénigrement et de mensonge. Mais un trop grand nombre, parmi nous, faute d'être suffisamment avertis — et parce que cela est imprimé dans des ouvrages autrefois estimés et bien déchus aujourd'hui, comme les histoires de Rohrbacher et de Darras — prennent, pour de l'histoire ces méprisables diatribes.

III

Au mois d'août 1660, François de Laval faisait signer par tous les prêtres présents au pays un document public par lequel ils reconnaissaient sa juridiction à l'exclusion de toute autre.

Tranquille désormais sur ce point, il consacra tous ses efforts à l'organisation et au développement de l'Eglise qui lui était confiée.

Ce qu'elle était alors, et il est à propos, pour juger de l'œuvre accomplie par notre premier évêque, de le dire au moins en raccourci.

Elle comptait plus d'un demi-siècle d'existence, puisque, dès 1604, quand de Monts s'établissait en Acadie, des missionnaires l'avaient accompagné, des prêtres séculiers d'abord, puis en 1611, les Jésuites.

Dans la région de Québec, les Récollets, venus en 1615, avaient appelé, en 1625, les Jésuites, qui revinrent seuls en 1632.

Mais, bien qu'adulte par les années, notre Eglise, comme la colonie elle-même, était encore dans une première enfance qui se prolongeait indéfiniment. Les compagnies de marchands qui, pour s'assurer le monopole des fourrures, s'étaient engagées à envoyer des colons et à travailler à l'évangélisation des indigènes, avaient étrangement négligé ce double devoir. Même celle des Cent-Associés, pourtant fondée pour obvier à l'inertie de ses devancières, après quelques louables efforts, s'était bientôt lassée. C'est à l'adresse de tous ces gens-là — la vraie adresse — qu'il faut renvoyer la boutade de Frontenac contre les Jésuites: " Ils se sont plus occupés de la conversion des castors, " que de celle des sauvages ".

Si les progrès de l'Evangile avaient été lents parmi les nations indigènes, la faute n'en était pas aux missionnaires. Ils avaient tout tenté, n'avaient reculé devant aucun sacrifice, ni les voyages longs et périlleux, ni les privations et la faim, ni la perspective des tourments et de la mort. Nulle Eglise naissante ne peut montrer dans ses annales de pages plus belles, plus touchantes, plus héroïques que la nôtre. Si elle ne pouvait compter par milliers — ou par centaines de milliers, comme dans l'Amérique centrale — le nombre de ses conquêtes, il y avait, à cet échec partiel, des causes nombreuses. Outre les obstacles presque insurmontables que rencontrait la foi chez les sauvages eux-mêmes, il y en avait qui étaient dus aux Français: la honteuse dépravation de certains coureurs de bois, la traite néfaste de l'eau-de-vie—l'eau-de-feu, comme l'appelaient si justement les indiens,— et par-dessus tout, cette faiblesse de la colonie qui privait le missionnaire d'un prestige nécessaire et laissait colons et sauvages alliés à la merci d'une poignée de barbares aussi hardis que féroces, qui, pendant près d'un demi-siècle, terrorisèrent, ensanglantèrent ce pays et le mirent plus d'une fois à deux doigts de sa ruine.

C'est sous leurs coups que disparut, dans le sang et les flammes, le plus beau fleuron des missions canadiennes.

Sans négliger les tribus algonquines et montagnaises, pour lesquelles on avait fondé la florissante et fervente bourgade de Saint-Joseph de Sillery, les religieux récollets et jésuites avaient concentré leurs efforts au pays des Hurons. Là, après des années de travail, de souffrances, de patience, étaient nées des chrétientés nombreuses et pleines de ferveur. Mais en 1648 et 1649, les terribles Iroquois avaient fondu à

l'improviste sur les villages sans défense, brûlé les cabanes, massacré les habitants. Plusieurs missionnaires avaient péri, dans d'indicibles tortures, au milieu de leurs ouailles.

Pour sauver les malheureux restes de la nation huronne, le P. Ragueneau, alors supérieur des missions, avait dû les amener à Québec, auprès des Français. Avant de quitter le théâtre de tant d'années de travail et de sacrifices de tout genre, il avait, avec une grande douleur, fait mettre le feu à la spacieuse et belle résidence de Sainte-Marie, où venaient se retremper les missionnaires et d'où ils rayonnaient dans le pays d'alentour.

Le zèle de ces apôtres n'avait donc pas été stérile, mais le ciel en avait cueilli les fruits les plus beaux. Il n'en restait sur la terre qu'un souvenir, une page de martyrologe.

Quant à la population française, des lettres du P. Ragueneau nous instruisent suffisamment. En 1650, il écrivait à son supérieur, à Rome: " On don-
" ne à Québec le nom de ville. C'est à peine un misé-
" rable bourg. A part notre couvent et ceux des deux
" communautés religieuses, il n'y a qu'une trentaine
" de maisons françaises, dispersées çà et là sans au-
" cun ordre ".

Le 30 août, 1658, il écrit: " A Montréal, il y a en
" tout deux cents âmes. Aux Trois-Rivières, trois
" cents personnes, hommes, femmes et enfants, tous
" desservis par deux de nos pères. Québec, y compris
" les villages environnants, n'en compte que douze
" cents ". Et il faut ajouter que, sur ce nombre, moins de la moitié devaient appartenir à la ville, puisque, en

1666, le recensement de Talon ne donne que 555 âmes à Québec contre 584 à Montréal (1).

Nous avons, pour compléter ces données, deux documents d'une valeur inappréciable, de la main même de Monseigneur de Laval.

L'un est le *Rapport de la Mission du Canada,* envoyé au Saint-Siège en octobre 1660, et l'autre à l'*Exposé de l'état de l'Eglise du Canada,* aussi envoyé à Rome le 21 octobre 1664 (2).

Pour bien connaître le Canada d'alors, il n'y a qu'à étudier ces deux pièces bourrées de renseignements et de faits.

En quelques pages claires et concises, le vicaire apostolique décrit le pays, son développement, l'état des mœurs tant chez les Français que chez les indigènes. Naturellement les choses religieuses fixent surtout son attention: le nombre des églises, des fidèles, des prêtres, des communautés religieuses; l'état des linges et des vases sacrés — généralement précieux grâce à la piété et à la générosité du roi et des nombreux bienfaiteurs de France. Il aime à faire remarquer qu'on suit ici le rite romain, que les cérémonies se font avec décence, que les églises, là où il y en a, sont propres et convenables.

Dans la région de Québec, en 1660, on en compte huit, dont six sont des constructions en pierre: à Québec même, la paroisse, dédiée à l'Immaculée Conception, les églises des Jésuites, des Hospitalières et des Ursulines; à Sillery, celle de la mission Saint-Joseph; enfin, celle du Château-Richer. Il y a une égli-

(1) Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, I, 178, édition originale.

(2) *Mandements des Ev. de Québec*, vol. I. Les pièces sont en latin. On peut les trouver là.

se en bois à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, deux lieues plus loin que le Château-Richer, et une, sous le vocable de Saint-Jean, à la côte Sainte-Geneviève, près de Québec.

Aux Trois-Rivières, une seule église en bois, dédiée aussi à l'Immaculée-Conception. Une aussi seulement, également en bois, à Montréal, dédiée à saint Joseph. Elle appartient à l'hôpital.

Les Jésuites ont construit, à Tadoussac, une église en pierre pour les nombreux néophytes qui y viennent chaque été.

Plusieurs localités, comme Beaupré, Beauport, Notre-Dame-des-Anges, l'île d'Orléans, et, autour de Québec, Sainte-Geneviève, Saint-Jean, Saint-François-Xavier, le Cap-Rouge, sont assez développées pour former des paroisses. Mais nulle part, sauf Québec, Trois-Rivières et Montréal, il n'y a de maison pour loger un curé.

Quant aux hameaux moins importants dispersés ci et là sur les rives du fleuve, un missionnaire, chargé de sa chapelle portative, les parcourt pour catéchiser, prêcher et administrer les sacrements.

Le clergé ne compte encore que vingt-six membres: seize Jésuites, qui sont les seuls réguliers au pays, et dix prêtres séculiers.

Six de ces derniers sont auprès de l'évêque et les quatre autres, à Montréal. Tous, tant réguliers que séculiers, méritent les plus grands éloges pour leur obéissance, leur zèle et leur désintéressement. Ils ne possèdent presque aucun revenu et administrent les sacrements sans recevoir de rétribution. Le vicaire apostolique lui-même n'a ni mense, ni cathédrale, et occupe une maison d'emprunt. La principale, pres-

que l'unique ressource, ce sont les aumônes de la France.

Aux ouvriers évangéliques si clairsemés, quelques communautés religieuses prêtent le concours précieux de leur zèle et de leur dévouement: deux à Québec, les Ursulines au nombre de seize, pour l'instruction des jeunes filles françaises et sauvages, et quinze Hospitalières pour le soin des malades. Deux aussi à Montréal: trois sœurs de Saint-Joseph de la Flèche, qui ont succédé à Mlle Jeanne Mance dans la direction de l'hôpital, et la Sœur Marguerite Bourgeoys qui, avec quelques compagnes, se dévoue à l'instruction des enfants.

Tel est, en raccourci, le tableau de notre Eglise tracé par Monseigneur de Laval.

Il s'y trouve de belles lumières: le zèle, l'héroïsme même, des missionnaires; la ferveur, la régularité, la sainteté des communautés religieuses, où l'on compte à la fois une Marie de l'Incarnation, une Marguerite Bourgeoys, une Catherine de Saint-Augustin, chez le peuple, la pureté des mœurs, l'intégrité de la foi. Mais il y a des ombres: le petit nombre des ouvriers en face de la tâche immense à accomplir, le manque presque absolu de ressources, et, chez un trop grand nombre, l'amour excessif du lucre, source de ce commerce néfaste de l'eau-de-vie si fatal aux sauvages.

L'évêque de Pétrée y fait allusion quand il écrit: " Presque tous ne cherchent que leurs intérêts, bien " qu'en France, le roi très chrétien, la reine et beau- " coup de grands personnages n'aient rien tant à cœur " que la propagation de l'Evangile ".

Il n'avait pas été lent à prendre d'énergiques mesures pour enrayer ce mal arrivé à un degré alarmant.

Dès l'hiver de 1660, il avait lancé l'excommunication tion contre ceux qui vendraient de l'eau-de-vie aux sauvages. La censure était-elle proportionnée au délit? La Sorbonne, appelée à se prononcer en 1662, donna raison au prélat.

Cette sévérité porta ses fruits et aurait peut-être extirpé le funeste trafic sans un coup de tête du baron d'Avaugour. Ce gouverneur, comme du reste, la plupart de nos gouverneurs, était un homme excellent, plein de foi et zélé pour le bien. Mais chez lui la fermeté tournait aisément en obstination et ainsi, comme il arrive parfois, une qualité dégénérait en défaut. Il avait prêté main forte à l'évêque dans sa lutte contre le désordre. Mais, un jour, le P. Lalemant ayant eu l'imprudence d'aller — par charité — demander grâce pour une pauvre femme qui avait été emprisonnée précisément pour ce délit, le gouverneur outré s'écria: " Si de vendre des boissons enivrantes n'est pas " un mal chez cette femme, ce ne sera mal pour per- " sonne! " Et les traitants ne se le firent pas répéter: les abus recommencèrent de plus belle.

Ce devait être une des grandes luttes de l'épiscopat de Monseigneur de Laval contre la sagesse tout humaine des grands politiques comme Talon, Frontenac, qui jugeaient ce trafic nécessaire à la prospérité de la colonie.

Ce fut une des raisons qui le déterminèrent à passer en France en 1662. Mais, bien au courant, par les visites qu'il en avait faites, des besoins de son vicariat apostolique, il avait beaucoup d'autres demandes à porter au pied du trône.

Ce voyage a eu pour notre pays tant d'heureux résultats, au point de vue civil, dont on ne dit rien ici, comme au point de vue religieux, qu'il est impossible de les exagérer.

Et d'abord la traite de l'eau-de-vie fut rigoureusement prohibée. Mais il y avait d'autres questions d'une importance plus grande encore et surtout d'une bien plus vaste portée: l'érection de Québec en évêché; la création des paroisses avec des revenus pour la subsistance des curés; la fondation d'un séminaire pour le recrutement du clergé. Et sur tous ces points le roi accueillit favorablement les prières de Mgr de Laval.

Si ce dernier désirait que son vicariat devînt un évêché, c'était simplement pour affermir son autorité contre les empiètements de la puissance civile: " J'ai " appris par une longue expérience, écrira-t-il plus " tard à la Propagande, combien la condition de vi- " caire apostolique est peu assurée contre ceux qui " sont chargés des affaires politiques, je veux dire les " officiers de la Cour, émules perpétuels et contemp- " teurs de la puissance ecclésiastique, qui n'ont rien de " plus ordinaire à objecter, que l'autorité du vicaire " apostolique est douteuse et doit être restreinte dans " certaines limites. "

Louis XIV le comprit très bien, aussi en 1663 écrivait-il à Monseigneur de Laval: " Je désire recon- " naître (vos services) non seulement en vous établis- " sant évêque dans le dit pays lequel je veux protéger " et secourir puissamment, mais aussi en vous grati- " fiant d'un bénéfice de revenu convenable pour soute- " nir cette dignité. "

C'était donc le désir du roi que dès lors Québec fût érigé en évêché. Et, en 1664, dans une belle lettre personnelle au Pape Alexandre VII, il sollicitait cette érection.

Mais la chose devait traîner en longueur, parce que, à Rome, on ne voulait pas implanter dans la Nouvelle-France les privilèges abusifs de l'Eglise gallicane, ni permettre que l'évêché de Québec, comme le voulait la cour de France, fût suffragant de l'archevêché de Rouen. Aussi la bulle de Clément X, qui, en 1674, érige en évêché Québec et les possessions françaises de l'Amérique du Nord, le soumet-elle immédiatement au Siège Apostolique: *Cathedralem Ecclesiam sedi Apostolicae immediate subjectam.* C'était fort heureux et ainsi se trouve confirmé ce qui a été dit plus haut.

L'abbaye de Maubec, donnée à Monseigneur de Laval, par le roi, en 1662, était unie à l'évêché de Québec, sauf la mense conventuelle et les droits spirituels du prieur. Ce ne fut que sous Monseigneur de Saint-Vallier qu'une autre abbaye, Lestrées, accordée par le roi en 1672, y fut incorporée à son tour.

En 1663, tout ceci n'était encore qu'un espoir et ne devait avoir sa réalisation que pendant le deuxième voyage de Monseigneur de Laval en France, de 1671 à 1675. Quant au chapitre dont on recommandait, à Rome, l'institution aussitôt qu'il y aurait des ressources, il ne devait voir le jour qu'en 1684.

Après cette question de l'évêché, l'objet principal du voyage était la fondation d'un séminaire. Les deux autres points, l'érection des paroisses et les ressources pour y pourvoir, ne faisaient qu'un avec celui-là. Dans la pensée de l'évêque apôtre, le séminaire ne devait pas être seulement un lieu de formation pour les jeunes clercs. Ce devait être le cœur d'où la vie religieuse rayonnerait dans le pays, comme le sang dans les diverses parties du corps. Ce devait être la maison des prêtres, comme leur foyer de famille. Là, ils seraient formés à leur ministère sacré; de là, selon le

bon plaisir de leur évêque, pour le temps et les lieux qu'il marquerait, ils iraient évangéliser les âmes; là ils trouveraient des ressources pour leur subsistance, et là, une fois leurs forces usées par le travail ou la maladie, ils reviendraient goûter un repos mérité et se préparer dans la retraite et la prière à l'éternelle récompense.

Voilà l'esprit qui dicta le mandement du 26 mars 1663, par lequel était établi le Séminaire. Ce document établissait en même temps la dîme: " Et d'autant, y est-il dit, qu'il est absolument nécessaire de pourvoir " le dit séminaire et clergé d'un revenu capable de " soutenir ces charges et les dépenses qu'il sera obligé " de faire, nous lui avons appliqué et appliquons, af- " fecté et affectons dès à présent et pour toujours les " dixmes, de quelque nature qu'elles soient, et en la " manière qu'elles seront levées, dans toutes les pa- " roisses et lieux du dit pays, pour être possédées en " commun et administrées par le dit séminaire sui- " vant nos ordres et notre autorité. "

Ainsi les dîmes seraient payées au Séminaire de Québec pour sa propre subsistance et pour l'entretien des prêtres chargés de la desserte des paroisses. Le Séminaire devait pourvoir à leurs frais de voyage et autres dépenses nécessaires, en santé comme en maladie. Le surplus serait consacrée à bâtir des églises " sans préjudice néanmoins de l'obligation que les "peuples de chaque paroisse ont de fournir à la bâtis- " se des dites églises. "

Monseigneur de Laval, qui avait vu combler tous ses vœux, s'embarqua pour le Canada au mois de mai, mais à cause des retards d'une orageuse traversée, n'y arriva que le 15 de septembre. Deux excellents prêtres venaient augmenter son clergé: M. Ango de Maizerets, qui l'accompagnait, et l'abbé Hu-

gues Pommier, venu sur un autre vaisseau et qui passa l'hiver à desservir les pêcheurs de Terre-Neuve.

L'ordonnance pour l'érection du séminaire et l'établissement de la dîme fut enregistré le 10 octobre 1663, au Conseil Souverain.

On comprend qu'une question comme celle de la dîme ne pouvait que soulever beaucoup d'opposition dans un pays encore pauvre et habitué aux services toujours gratuits des religieux récollets et jésuites. Le roi, en approuvant les dispositions du mandement épiscopal, avait fixé la dîme au treizième, ce qui était moins qu'en certaines parties de la France. En face de l'opposition, l'évêque temporisa: rien ne fut exigé pendant les premières années. Puis la quotité de la dîme fut abaissée au vingtième et enfin au vingt-sixième, et une ordonnance de M. de Tracy, en 1667, la fixa pour vingt ans à ce taux qui fut ensuite conservé. Le peuple s'habitua à cette redevance si juste, qui était en même temps pour lui, en ces temps où le numéraire était rare, le moyen le plus facile de pourvoir à l'entretien de son clergé, et la dîme se paye encore dans notre religieuse province de Québec. Y a-t-il, nous le demandons, un autre pays catholique où se retrouve cette patriarcale institution?

Mais le chef-d'œuvre de Monseigneur de Laval, c'est le Séminaire de Québec, que nous ne considérons ici que comme la source de la vie religieuse en notre pays.

Dans son rapport au Saint-Siège, en 1664, il en annonçait la fondation et disait qu'il y faisait sa résidence. Ce n'était encore que le presbytère bâti par M. de Bernières sur le site du presbytère actuel de Québec. Plus tard y furent ajoutés de vastes bâtiments qui excitaient l'admiration et un peu l'envie de Frontenac.

Dès 1663, il y avait cinq séminaristes, trois jeunes Français venus avec l'évêque, et deux Canadiens, Germain Morin, le premier prêtre originaire du pays, et Louis Joliet, le futur découvreur du Mississipi. C'étaient des élèves des Jésuites dont le collège datait de 1635.

Le Séminaire d'ailleurs,—le grand et le petit—, n'était qu'un pensionnat où les enfants étaient formés aux bonnes mœurs et à la piété par des prêtres dévoués qui surveillaient en même temps leurs études. Mais tous allaient en classe au collège des Jésuites.

Dans le même rapport, Monseigneur de Laval ajoutait: " J'ai avec moi huit prêtres que j'emploie " selon mon jugement, et selon les besoins, aux mis- " sions ou à d'autres charges ecclésiastiques. "

Nous en connaissons plusieurs: Henri de Bernières, longtemps curé de Québec, vicaire général, et qui pendant plus d'un demi-siècle, alterna avec Ango de Maizerets, dans la charge de supérieur du Séminaire; Charles de Lauson-Charny, grand vicaire et official; Hugues Pommier, qui était un artiste dans le genre du frère Luc chez les Récollets. Il faut ajouter Jean Dudouyt, prêtre très distingué, procureur du séminaire, et Thomas Morel, l'infatigable missionnaire qu'ont vu tour à tour, la côte de Beaupré, l'île d'Orléans et la seigneurie de Lauzon.

Les deux autres, dont parle Monseigneur de Laval, n'étaient pas au séminaire. L'abbé de Saint-Sauveur était le commensal de Jean Bourdon et desservait la chapelle Saint-Jean et M. le Bey était le chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Il avait inspiré à tous cet esprit de détachement dont il était lui-même un si parfait exemple, et dont

tous les hommes apostoliques ont reconnu la fécondité, depuis S. Paul disant: *Habentes alimenta et quo tegamur, his contenti sumus* (1), jusqu'à François d'Assise, François-Xavier, Vincent de Paul et tant d'autres. C'est grâce à ce désintéressement que le Séminaire de Québec, avec de médiocres ressources, a pu s'affermir, grandir et faire dans notre pays son œuvre de salut.

Près de trois siècles ont passé, et l'esprit de François de Laval y est toujours vivant. Même il a essaimé. D'autres maisons en sont nées, où, à l'instar du vieux Séminaire, sans autre rétribution que celle dont parle l'Apôtre — *habentes alimenta et quo tegamur*—des centaines de prêtres ont consacré et consacrent encore leur vie à l'éducation de la jeunesse. Ainsi est devenu possible, à une foule d'enfants, que leur état de fortune en aurait exclus, l'accès des hautes études. Ainsi s'est formée, en même temps qu'un clergé nombreux et instruit, une élite intellectuelle, honneur et rempart de la race canadienne-française.

Ces grands objets toutefois ne faisaient pas oublier à Monseigneur de Laval les autres intérêts de la religion.

En 1664, il érigeait canoniquement la cure de Québec et l'unissait au Séminaire. Il faisait terminer et enrichissait d'orgues et de cloches l'église que les Jésuites avaient fait bâtir en 1657. La dédicace en fut célébrée avec grande pompe en juillet 1666. C'était, pour le temps, un fort beau vaisseau en forme de croix latine, situé au même endroit que la basilique actuelle, et qui devint cathédrale lors de l'érection de l'évêché en 1674. Agrandi et remanié à plusieurs reprises, il ne reste plus rien que les fondations des lourds pi-

(1) I Tim. VI, 8. Le vivre et le vêtement, cela nous suffit.

liers du magnifique édifice que le feu a malheureusement détruit, il y a quelques mois (1), avec une partie de ces trésors.

Pour promouvoir la piété, si Monseigneur de Laval ne choisit pas S. Joseph comme patron du pays, c'est que les Récollets l'avaient fait dès 1624. Il en est de même de la dévotion à sainte Anne, à la sainte Famille déjà en honneur en ce pays avant son arrivée. Mais il donna à ce culte un nouvel essor, à celui de la sainte Famille en particulier en l'érigeant en confrérie canonique et en lui dédiant son Séminaire.

Les communautés religieuses trouvèrent en lui un protecteur et un père. C'est lui qui après avoir une première fois approuvé, en 1669, l'institut de la Congrégation de Notre-Dame, fondé par la sœur Bourgeoys, voulut, en 1676, lui donner une approbation plus solennelle par des lettres canoniques où il fait de la fondatrice et de ses compagnes le plus bel éloge.

Les Sulpiciens eux-mêmes — pour ne rien dire des Jésuites qui jouissaient de toute sa confiance et de son affection —, après les difficultés du commencement, faciles à expliquer, furent l'objet de sa bienveillance. Et quand, en 1668, M. de Queylus accompagné des abbés d'Urfé, d'Allet et Galinée, obtint la permission de revenir au Canada, il l'accueillit avec une grande bonté, *in visceribus Christi*, selon sa propre expression, et même lui conféra le titre et les pouvoirs de grand vicaire pour Montréal (2). Un autre témoignage de son estime pour les fils de M. Olier et de sa reconnaissance pour les services qu'ils avaient rendus à la colonie pendant vingt ans, fut d'ériger en 1678 la cure de Notre-Dame et de l'unir à perpétuité à leur Séminaire.

(1) En 1922. Ceci a été écrit en 1923.
(2) Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, I, 177.

Il ne fit pas moins — contrairement à un préjugé assez répandu — pour les Récollets quand ils furent enfin autorisés à revenir en ce pays. Dans une fort belle lettre (1), en date du 10 novembre 1670, à leur provincial, le P. Allart, il témoigne sa joie et celle qu'éprouve toute la population du retour de ses premiers et vénérés missionnaires, son estime pour l'ordre franciscain et ses désirs de le voir prospérer et grandir en ce pays. A leur arrivée, il leur confie les postes de Trois-Rivières, du fort Frontenac et les missions de la Gaspésie, où fit ses premières armes le fameux P. Chrestien Leclercq.

Les missions prirent pendant son administration un essor qui donnait les plus belles espérances. Les Sulpiciens avaient joint leurs efforts à ceux des Jésuites et commencé un travail d'évangélisation à la baie de Quinté, sur le lac Ontario. On avait fini par pénétrer même au cœur des tribus iroquoises, et du sein de cette barberie, on voyait naître des fruits de sainteté! Le sang des Jogues et des René Goupil — et de tant d'autres victimes moins illustres — devenait comme toujours une semence de chrétiens.

Lorsque, en 1684, plutôt par humilité que par lassitude, Monseigneur de Laval alla porter sa démission au roi, il laissait à son successeur une Eglise bien organisée, avec une vingtaine de paroisses régulièrement établies, un clergé régulier et séculier suffisant pour les besoins, un séminaire dont il avait assuré l'existence par une longue prévoyance et le sacrifice généreux de tout ce qu'il possédait.

Mais, même pendant les vingt dernières années de sa vie d'effacement et de retraite, il ne cessa pas

(1) Le R. P. Colomban, provincial, O. F. M., à Montréal, l'a publié pour la première fois dans l'*Almanach de S. François*, en 1909.

d'être, pour notre Eglise, une force et un guide — non seulement par ses prières et sa pénitence, mais par l'action et la sagesse du conseil. Il y fut l'ange de la paix au milieu des difficultés sans nombre qu'y créa son successeur, et, pendant les longues absences du remuant prélat — une douzaine d'années au moins —, il y exerça toutes les fonctions épiscopales.

La mort, en 1708, le trouva plein d'années, de travaux, d'épreuves et de mérites. Avec d'universels regrets, il laissait des œuvres et un nom immortels.

LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE AU CANADA (1)

ESQUISSE HISTORIQUE

Un des griefs des novateurs du XVIème siècle contre l'Eglise catholique était le culte qu'elle rend à la Sainte Vierge. Ils ont inventé ce chef-d'œuvre de psychologie à rebours, de croire honorer Notre-Seigneur en insultant sa mère, et, Luther excepté, ont vomi contre elle l'injure, ont souillé, brisé ou brûlé ses images. Mais avec le temps, les idées ont évolué, les aveugles colères sont tombées et beaucoup de bons esprits ont ouvert les yeux. En plein Saint-Paul de Londres — et depuis plusieurs années déjà — on peut voir une statue de la Mère de Dieu. Sur bien d'autres points d'ailleurs, l'épiscopat anglican a été forcé de reconnaître tout ce qu'il a perdu en s'écartant du centre de l'unité, et notamment, en 1927, l'aventure comique — ou tragique, comme on voudra — du *Common Prayer Book* (2) lui a fait toucher du doigt le dangereux traquenard qu'est, dans les questions religieuses, un concile laïque dont beaucoup de *pères* n'ont aucune croyance.

Dans l'Allemagne luthérienne, théâtre principal des pires violences de la réforme, la volte-face est peut-être plus étonnante encore. Voilà qu'en effet on y reconnaît quelle heureuse influence peut exercer dans les âmes le culte de la Vierge (3). Les uns l'ap-

---

(1) Présenté au Congrès Marial de Québec, le 14 juin, 1929.

(2) Voir *Etudes*, 20 janvier 1928, tome 194, p. 180, ss., article du P. Martindale.

(3) Pour ceci, voir *Etudes*, 20 mars 1929 : *L'Etoile dans le Sang*, par Pierre Lorson, pp. 708, ss. du tome 198.

pellent, la réclament comme conseillère de pureté, de chasteté, de courage conjugal. En ce sens, une importante revue (1), publiée à Munich, exprimait, au mois d'octobre dernier, ces vœux étonnants que je résume: " Nous avons besoin de la fête de l'Annoncia-" tion, fête de la Virginité; il faut que la pureté lumi-" neuse, la foi paisible de Marie soient projetées au " milieu du dur combat que livre notre jeunesse..... "Ah! si les artistes pouvaient surgir, usant du verbe, " de la musique ou du pinceau, pour imprimer à notre " peuple malade l'image de Marie, pure servante de " Dieu " (2) !

Les poètes du moins ont chanté. On publiait, l'année dernière,—de muses luthériennes—toute une anthologie en l'honneur de la sainte Vierge. Et les critiques jugent le bouquet exquis. La première fleur est de Novalis, poète délicat, inconnu parmi nous — *germanum est, non legitur,* c'est de l'allemand, ça ne se lit pas. — Tout attaché qu'il était à sa foi protestante, il avait voué à Marie un amour tendre et profond. Ecoutons au moins une de ses strophes:

Je te vois, ô Marie, exprimée avec grâce
En mille images.
Mais aucune ne parvient à te décrire
Comme mon âme te voit.
Je sais seulement que depuis le jour de notre rencontre,
Le bruit du monde — tel un songe — c'est évanoui pour moi,
Et qu'une douceur céleste, inexprimable,
Remplit mon cœur pour toujours (3).

Que nous sommes loin des fureurs iconoclastes du XVIème siècle! Ce retour à la Sainte Vierge est

(1) La *Hochkirche*, organe du mouvement catholicisant.
(2) *Etudes*, loc. cit. p. 714.
(3) Emprunt aux *Etudes*, loc. cit. p. 711, s.

un rayon d'espérance: puisse la pleine lumière briller de nouveau sur ce peuple fort qui tient dans ses mains industrieuses et actives la paix du monde!

Chez les nations catholiques, de pareilles palinodies sont inconnues. Le culte de la Sainte Vierge n'a fait qu'y grandir depuis que, en 431, le Concile d'Ephèse, écho des premiers siècles chrétiens, a proclamé le dogme de la maternité divine de Marie.

De cette dignité sublime, les théologiens ont fait découler, comme autant de corollaires nécessaires, tous les plus glorieux privilèges de Marie: son immaculée conception, sa perpétuelle virginité, sa préservation de toute tache volontaire, sa glorieuse assomption, sa médiation universelle et toute-puissante. Poètes, peintres, sculpteurs s'en sont inspirés et ont rivalisé de talent, d'efforts, pour représenter le divin idéal qu'ils avaient entrevu. Pour le chevaleresque moyen âge, la Sainte Vierge est la Dame par excellence, c'est Notre-Dame; la parole de l'humble Vierge se vérifie à la lettre: " Toutes les générations me proclameront bienheureuse. " La foi et l'amour lui consacrent ces temples grandioses, ces poèmes de pierre, dont la majesté et la grandeur excitent l'étonnement, l'admiration, et jettent un fier défi à l'impuissance de notre industrie et de notre or.

Mais entre les nations chrétiennes qui exaltent à l'envi la Mère de Dieu, la France brille au premier rang. Elle lui donne, au XIIème siècle, son champion le plus illustre, l'éloquent, l'admirable saint Bernard, le docteur marial, le dernier des Pères de l'Eglise. Au siècle suivant, alors que Paris est considéré comme le centre le plus brillant de la science en Europe, et groupe dans son enceinte les écolâtres les plus illustres, c'est la faculté de théologie de cette ville qui la première embrasse et jure d'enseigner la doctrine de l'Imma-

culée Conception. Et tant que vivra la célèbre école, c'est-à-dire jusqu'à la révolution française, ses docteurs devront prêter le serment de défendre ce glorieux privilège de Marie. Au XIIIème siècle encore, en France toujours, un glorieux fils de la catholique Espagne, Dominique de Guzman, pour triompher de l'hérésie, met aux mains de ses fils spirituels et du peuple chrétien cette arme puissante — et pacifique — qu'on appelle le Rosaire.

Dans tous les pays catholiques, enfin, la piété s'est plu à multiplier les sanctuaires dédiés à Notre-Dame. En France, c'est par milliers qu'on les compte (1), et quelques merveilles que puissent nous offrir l'Espagne ou l'Italie, Burgos ou Lorette, Séville ou Sainte-Marie des Fleurs, y a-t-il un monument qui surpasse en majestueuse grandeur ou Paris, ou Chartres, ou Reims?

Partout aussi la Reine du Ciel a prodigué ses maternelles faveurs. Mais où a-t-elle opéré autant de prodiges qu'à Rocamadour au moyen âge, et aujourd'hui à Lourdes? Lourdes, c'est la terre privilégiée de Notre-Dame, c'est le théâtre favori de ses miraculeuses bontés, c'est le pèlerinage, non d'un peuple, mais du monde catholique tout entier.

Ainsi la France justifie son titre de royaume de Marie — *Regnum Galliae, regnum Mariae.* —

Après tout cela, la Nouvelle-France aurait-elle été digne de son nom, si, dès le commencement, la dévotion à la Sainte Vierge n'y avait fleuri et, avec le temps, n'y avait pris un puissant essor?

Il s'agit précisément ici de faire une courte esquisse du développement de ce culte en notre pays de-

(1) On peut en voir une liste intéressante dans les Petits Bollandistes.

puis les jours lointains de Jacques Cartier jusqu'à notre époque. Il est évident qu'on ne peut s'arrêter qu'aux manifestations principales; il faudrait tout un volume pour entrer dans les détails.

Même en ne touchant que les sommets, la matière est trop vaste pour être traitée en quelques minutes. En voici un court aperçu:

1°—La pieuse cérémonie sur les bords du Lairet pendant le désastreux hivernage de Cartier, en 1535-1536;

2°—L'arrivée des Récollets, en 1615, avec la dévotion de leur ordre à l'Immaculée Conception et à Notre-Dame-des-Anges;

3°—En 1633, Champlain et sa chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance

4°—En 1657, l'établissement par les Jésuites de la grande Congrégation de la Sainte Vierge pour les hommes (1), et, en 1664, de la petite Congrégation pour les élèves de leur collège;

5°—La construction, commencée en 1688, de la petite église de la basse ville, dédiée d'abord à l'Enfant Jésus, puis à Notre-Dame de la Victoire en 1690, et devenue Notre-Dame des Victoires en 1711;

6°—La fondation, en 1642, de la ville de Marie — Montréal; l'établissement de la Congrégation de Notre-Dame par la Vén. Marguerite Bourgeoys et la construction, en 1675, par l'illustre servante de Dieu, du pieux et renommé sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon-Secours;

---

(1) Je dois ici des remerciements sincères au Rév. Père Héroux, S.J., qui a eu l'obligeance de me fournir la brochure : *Souvenir du Deux cent cinquantième anniversaire de la Congrégation de Notre-Dame de Québec*, 4 *février* 1907. J'y ai puisé beaucoup de détails intéressants.

7°—Enfin le choix que fait en notre pays la Sainte Vierge d'un lieu qui paraît bien être le théâtre principal de ses miraculeuses faveurs: le sanctuaire du Saint Rosaire au Cap-de-la-Madeleine (1).

Voilà les points principaux que nous allons étudier au fil de l'histoire. Les autres faits relatifs au culte de Marie trouveront aisément place dans l'une ou l'autre de ces divisions.

II

Nos premiers découvreurs étaient Bretons. Or, la Bretagne n'est pas seulement la terre classique des cromlechs et des menhirs, c'est aussi le pays des calvaires et des madones, la terre de la foi naïve et profonde, inébranlable comme ses granits.

Dans ces relations si courtes où tant de détails manquent ou restent imprécis, Jacques Cartier nous raconte comment avec ses compagnons il se prépare au grand voyage de 1535: " Le dimanche, jour et fes-
" te de la Pentecôte, seizième jour de may, dit-il (2),
" en l'an mil cinq cent trente-cinq, du commandement
" du Capitaine & bon vouloir de tous, chacun se con-
" fessa & receusmes tous ensemblement notre Créa-
" teur en l'église cathédrale de Saint-Malo. Après le-
" quel avoir receu, feusmes nous présenter au chœur
" de la dicte église devant révérend père en Dieu,
" Monsieur de Sainct Malo lequel en son estat épisco-
" pal nous donna sa bénédiction. "

(1) Mes sincères remerciements au R. P. Joyal, O.M.I., supérieur de l'oeuvre des pèlerinages, qui a eu l'obligeance de me fournir une intéressante notice sur le sanctuaire du Cap et d'autres brochures dont je me suis largement servi dans l'esquisse de ce lieu de pèlerinage désormais populaire.

(2) *Bref Récit & Succincte Narration*, etc. Edit. Tross, 1863 —Début, sans pagination.

Ainsi nourris du pain des forts, les braves marins peuvent sans crainte affronter dans leurs frêles navires, les terribles colères, les dangers redoutables du vaste océan. Comme Christophe Colomb dans son étroite cabine de la *Santa Maria,* ils ont pour égide celle que le poète Fortunat a si noblement chantée sous le nom d'Etoile de la Mer. Ce n'est pas une simple conjecture fondée sur la foi vive de nos Bretons: nous en avons pour garant un touchant épisode raconté par la relation du voyage de 1535.

L'hivernage était rude à l'embouchure du Lairet pour les vaisseaux à-demi ensevelis sous la neige et les glaces. Une épidémie qui résistait à tous les remèdes dévorait les équipages mal aguerris contre les rigueurs de notre climat, et menaçait de les anéantir. Dans sa détresse, Cartier tourne ses regards suppliants vers la Reine du ciel. Ecoutons le narrateur: " Notre Capitaine voyant la pitié & maladie ainsi " esmeue, feist mettre le monde en prières & oraisons " & feist porter ung ymage en remembrance de la " Vierge Marie contre ung arbre distant de nostre " fort d'ung traict d'arc les travers des neiges & gla- " ces. Et ordonna que le dimenche en suyvant l'on di- " rait audict lieu la messe. Et que tous ceulx qui pour- " roient cheminer tant sains que malades yroient à la " procession chantant les sept pseaulmes de Dauid, "avec la letanie, en priant ladicte vierge qu'il luy pleust " prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous. La " messe dicte & célébrée devant ledict ymage, se feist " le cappitaine pelerin à nostre dame de Roquemado " promettant y aller si Dieu luy donnait grâce de re- " tourner en France " (1).

On aimerait à avoir une description de cette scène de foi si touchante. Il n'est pas cependant bien

(1) Relation de J. C. pp. 34 s. — édit. citée.

difficile de se la représenter. A un trait d'arc des vaisseaux — une centaine de pas — une image de la Sainte Vierge a été fixée à un arbre; à ses pieds, sous le dôme de la forêt, on a dressé un autel rustique. Là, au jour marqué, se rendent les quelques hommes qui restent valides, là se traînent les nombreux malades, au chant des psaumes et des litanies; c'est là que s'attache leur dernier espoir. La messe est célébrée — les manuscrits disent *chantée* — et l'on devine avec quelle ardeur prient ces marins que douze cents lieues séparent de leur chère Bretagne, et que la mort menace de ne plus revoir jamais ni famille ni patrie.

Et pourtant le miracle espéré ne s'opère pas.

Quelque temps après seulement, le remède est trouvé par un de ces hasards que dirige la Providence et que ménageait sans doute, en l'occasion, la main bienfaisante de Marie. C'était l'infusion des feuilles et de l'écorce d'un arbre appelé *Ameda* par les naturels, " aussi gros et aussi grand que chêne qui soit en " France ", au dire de Cartier (1). Nos historiens en ont cherché et discuté l'espèce et la nature; cette panacée qui guérissait non seulement le scorbut, mais la grosse vérole et toutes maladies " de quoy ilz (les ma- " telots) étaient entachés " (2), est restée inconnue. L'*ameda* ne paraît pas avoir laissé de rejetons dans nos forêts. Au reste, le capitaine malouin semble bien croire que l'effet de cette décoction n'était pas purement naturel. Parlant des malades promptement guéris: " Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, dit-il, ilz " eurent l'aduantage qui fe trouua eftre ung vray & " euident myracle " (3).

Et maintenant il n'est pas sans intérêt de se demander quelle était cette Madone secourable qu'a-

(1) *Relation*, p. 39.
(2) *Ibid.* p. 38.
(3) *Ibid.*

vaient invoquée dans leur malheur nos braves Bretons. Etait-ce une statue ou une simple gravure? Etait-ce Notre-Dame de Rocamadour?

Le texte de Cartier, la seule source de renseignements que nous ayons en l'espèce, a été cité plus haut. Or, sur ces deux points, il est absolument muet. Donc on doit répondre: Nous n'en savons rien.

Tout au plus, est-il permis de conjecturer que c'était Notre-Dame de Rocamadour: il y a pour cela des raisons plausibles. D'abord le vœu de Cartier, s'il lui était donné de revoir la France, d'aller en pèlerinage à ce célèbre sanctuaire. Ajoutons-y la vogue extraordinaire du sanctuaire lui-même, dont l'origine se perd dans le lointain des âges et des légendes. Au moyen âge, rois et chevaliers y accouraient mettre leurs armes sous la protection de la Vierge, et Roland, en route pour Roncevaux, aurait déposé aux pieds de la madone un poids d'or égal à celui de son épée. Les miracles y étaient si nombreux qu'un ménestrel pouvait chanter:

La douce Mère au Créatour,
A l'église, à Rocheamadour,
Fait tant miracles, tant hauts faicts
Que moult biaux livres en est faicts.

Au XVIème siècle, c'était le pèlerinage de France le plus fréquenté. Au temps même dont nous parlons, en 1546, à l'occasion d'un jubilé, un chroniqueur raconte qu'il y eut à Rocamadour une telle affluence que la plaine, au pied de la fameuse montagne, était couverte de tentes et que plusieurs pèlerins périrent étouffés dans la foule (1).

(1) Voir Malte-Brun. France Illustrée, II. Lot (département) p. 12.

Même de nos jours, Lourdes, qui n'en est guère éloigné de plus d'une centaine de milles, ne l'a pas fait oublier. Il est donc possible que les images de Notre-Dame de Rocamadour fussent alors aussi populaires qu'aujourd'hui celles de l'Immaculée Conception, et, toute proportion gardée — à cause des difficultés de la reproduction — fort répandues en France et même en Bretagne. Donc possible aussi que l'une d'elles soit venue au Canada en 1535. Toutefois ce n'est là qu'une conjecture avec laquelle l'histoire n'a rien à voir. Heureusement la piété populaire est moins exigeante que l'histoire — et ne s'en trouve pas plus mal.

Même en restant dans le domaine strictement historique, la cérémonie religieuse du fort Jacques Cartier dans l'hiver de 1535, si brièvement rapportée dans *Bref Récit,* est pour Québec un événement digne d'éternelle mémoire. Ce n'est pas sans doute la première messe célébrée en ce pays, puisque, dans ce même voyage on l'avait dite, le 7 septembre, à l'Île-aux-Coudres (1), et pendant le voyage précédent, au fort de Brest, dans la Baie des Esquimaux, et à Port Daniel. Mais, à Québec, c'est la première messe dont l'histoire fasse mention. Plusieurs de nos historiens — et non des moins bien renseignés — l'admettent d'emblée. D'autres doutent et quelques-uns nient. Mais un examen attentif des documents et des circonstances ne laisse guère place à un doute vraiment sérieux (2).

Enfin c'est certainement l'aurore du culte de Marie dans la Nouvelle-France.

---

(1) On a même posé, l'an dernier, à l'Ile-aux-Coudres, un monument commémoratif de la "première messe en ce pays". Les promoteurs ont eu une heureuse pensée — accompagnée d'une distraction. Ils ont oublié le premier voyage de Jacques Cartier pendant lequel la messe a été célébrée au moins quatre fois. Suprà, p. 72, ss.

(2) Voir mon étude sur nos anciens historiographes, *Mém. S. Royale,* 1922, 11 Série, Vol. XVI, pp. 69, ss. et suprà, *loc cit.*

III

Cette aurore, hélas! n'était pas, comme d'ordinaire, la messagère du jour. Elle devait être suivie d'une longue nuit de trois-quarts de siècle.

Ce n'est en effet qu'en 1615 que les Récollets arrivent à Québec. Désormais, sur les rives du Saint-Laurent, même pendant l'interrègne de 1629 à 1632, le flambeau de la foi qu'ils y apportent, ne s'éteindra plus. Ces fils de saint François sont des hommes de piété ardente, brûlants de zèle pour le salut des âmes. Avec l'amour de Dieu, ils ont au cœur un tendre et filial amour pour la Sainte Vierge. Autrement ils n'auraient pas été dignes de leur séraphiquee père.

A peine arrivés, pendant que le P. Joseph Le Caron se hâte, contre l'avis même de Champlain, de voler au pays des Hurons, le P. Dolbeau et le Frère Pacifique Duplessis pressent la construction d'une chapelle à Québec. Après un mois de travail, l'humble édifice en bois brut, avec un logis plus modeste encore pour les missionnaires, était prêt. Il était situé dans une petite anse au nord-ouest de *l'habitation,* juste au pied du rocher que dominait naguère le martial Château Saint-Louis, célèbre dans notre histoire, et que couronne aujourd'hui le pacifique château Frontenac, asile du tourisme ennuyé en quête de distractions.

Le 25 juin 1615 fut pour la petite population de Québec un jour de fête mémorable. C'était la première messe depuis le temps de Jacques Cartier — dont personne n'avait souvenance.

" Rien ne manqua, dit le P. Chrestien Leclerq (1), " pour rendre cette action solennelle autant que la " simplicité de cette petite troupe d'une colonie nais-

(1) *Premier Etablissement de la Foy,* I, 60-62.

" sante le pouvait permettre. Le célébrant (le Père " Dolbeau) et les assistants étaient tous baignés de " larmes, par un effet de la consolation intérieure que " Dieu répandait dans les âmes, de voir descendre " pour la première fois le Dieu et le Verbe Incarné " sous les espèces du sacrement, dans ces terres aupa- " ravant inconnues. "

Mais à qui était dédiée la pauvre chapelle qu'on a justement appelée la mère de toutes les églises de l'Amérique du Nord (1)? Leclercq ne le dit pas, et Sagard pas davantage. C'est Bertrand de la Tour qui nous l'apprend dans ses précieux *Mémoires sur la Vie de M. de Laval* (2): " On bâtit, dit-il, une chapelle " que ces Pères, selon l'esprit de leur Ordre, dédièrent " sous le nom de l'Immaculée Conception de la Sainte " Vierge: c'est aujourd'hui la paroisse. "

Ainsi, comme naguère au fort Jacques Cartier, le sacrifice des autels s'offrait de nouveau à Québec sous les auspices de la Vierge. Ainsi, dès le commencement, était mis en honneur dans notre pays le culte de l'Immaculée Conception.

C'était, au témoignage de B. de la Tour, l'esprit de l'Ordre Séraphique. On sait, en effet, que si, au XIIIème siècle, l'université de Paris est devenue la protagoniste de ce glorieux privilège de la Mère de Dieu, — comme on a dit plus haut —, c'est grâce à l'éloquence d'un des plus illustres docteurs Franciscains, Jean Duns Scot. Dom Guéranger qui en fait la remarque, raconte la scène gracieuse et touchante qui se déroule au seuil de la basilique de Saint-Pierre, le 8 décembre 1854. Pie IX venait de proclamer le dogme, il avait placé sur la tête de Marie Immaculée

(1) Dr Hubert Larue : — *Deuxième centenaire du diocèse de Québec*, p. 216.

(2) P. 196. — V.P.R. Odoric : *Les Franciscains et le Canada*, I, p. 48, ss.

un splendide diadème. Porté sur son trône aérien, le front ceint de la triple couronne, il allait quitter le temple prestigieux. Près du portique, deux représentants du Patriarche séraphique se prosternent à ses pieds. " L'un lui présente une branche de lys en ar-
" gent: c'était le général des Frères-Mineurs de l'Ob-
" servance; l'autre, une tige de rosier, chargée de ses
" fleurs, de même métal: c'était le général des Frères-
" Mineurs conventuels. Lys et roses, ajoute Dom
" Guéranger, fleurs de Marie, pureté et amour sym-
" bolisés dans cette offrande que rehaussait la blan-
" cheur de l'argent pour rappeler le doux éclat de l'as-
" tre sur lequel se réfléchit la lumière du soleil: car
" Marie " est belle comme la lune ", nous dit le Cantique (VI, 9).

" Le Pontife ému daigna accepter le don de la
" famille Franciscaine, de qui l'on pouvait dire en ce
" jour, comme de l'étendard de notre héroïne françai-
" se, qu'ayant été à la lutte, il était juste qu'elle fût
" aussi au triomphe " (1).

Il était juste aussi, je pense, de rappeler ce détail tout à l'honneur de nos anciens missionnaires.

Leur nombre allait bientôt s'accroître et l'étroit logement qu'ils occupaient auprès la chapelle ne pouvait suffire. Sur la rive droite d'une petite rivière, à laquelle, pour honorer un de leurs bienfaiteurs, ils donnèrent le nom de Saint-Charles, on leur concéda une assez grande étendue de terre. C'est là qu'ils construisirent leur couvent que Sagard nous a décrit comme " ressemblant plustost à une maison de noblesse
" des champs que non pas à un monastère de Frères-
" Mineurs " (2). Il était environné d'une forte et

(1) *Année Liturgique*, 10ème éd., in-16° 1887. Librairie Oudin. Vol. I, p. p. 443, 444.
(2) *Hist. du Canada*, I, 158, 159, Edit. Tross, 1866.

haute palissade, de fossés, protégé par des bastions contre les attaques toujours possibles des sauvages. Ils lui donnèrent le beau nom de Notre-Dame-des-Anges, en souvenir de cette petite chapelle de Sainte-Marie des Anges, chère entre toutes à leur Père saint François, où il fut favorisé d'une vision de la Mère de Dieu, où il jouit des entretiens et des concerts des esprits célestes, où enfin il voulut établir la fameuse indulgence de la Portioncule. Elle existe toujours, la petite chapelle, sous la coupole de la merveilleuse basilique d'Assise.

Ce nom de Notre-Dame-des-Anges, sourire du soleil de l'Ombrie en notre rigoureux climat, plut tant aux Jésuites qu'ils n'en voulurent pas d'autre pour la seigneurie qui leur fut concédée en 1626, sur l'autre rive — la rive gauche — de la rivière St-Charles, et pour le couvent qu'ils y bâtirent.

Depuis longtemps, cet édifice, délaissé par ses habitants vers 1645, a disparu, et — sauf qu'il n'était pas éloigné du monastère des Franciscains ni de l'endroit où hiverna Jacques Cartier en 1535-1536 —, on n'en connaît pas le site précis. Mais le nom attaché à la seigneurie subsiste toujours. Même il vient de prendre un regain de vie par un décret récent du Souverain Pontife qui donne Notre-Dame des Anges comme co-titulaire à l'église Saint-Charles de Limoilou (1).

Quant au couvent franciscain, son sort a été beaucoup plus heureux. Grâce au désir des bons Pères Récollets de voir leur pied-à-terre de la haute ville — leur *hospice,* comme ils l'appelaient — transformé en un couvent complet, avec noviciat, église, clocher et

(1) De plus, j'ai vu avec plaisir, à l'Hôpital Général, sur la porte d'un bâtiment neuf qu'on vient de construire, gravée dans la pierre, cette inscription : *Monastère de Notre-Dame des Anges.*

cloches, et jardin; grâce à l'envie dont brûlait Mgr de Saint-Vallier, d'établir sur un pied plus solide, en un site plus spacieux et plus commode, le petit hôpital qu'il avait commencé dans la maison de M. de la Durantaye, sur la rue Sainte-Anne; grâce enfin à la protection de Frontenac, ami et même syndic des Récollets, une transaction faite en 1692, entre le prélat et ces religieux représentés par leur puissant protecteur, métamorphosa en Hôpital Général le couvent franciscain de Notre-Dame-des-Anges.

Pendant que des religieuses Augustines détachées de l'Hôtel-Dieu vont en prendre possession, en avril 1693, les Récollets commencent à bâtir, entre la cathédrale et le château Saint-Louis, un spacieux couvent, dédié, celui-là, à saint Antoine de Padoue, puis leur église, une des plus belles, sinon la plus belle de Québec.

Qu'est devenu tout cela? Cette église, admirée par Charlevoix, où avaient voulu dormir leur dernier sommeil trois de nos gouverneurs, le premier Vaudreuil, Frontenac et La Jonquière, devenait hélas! à peine un siècle plus tard, en 1796, la proie des flammes. Le monastère était détruit en même temps, et le terrain, un des plus avantageusement situés de Québec, tombait aux mains du gouvernement. Là s'élèvent aujourd'hui la cathédrale anglicane et une partie du palais de justice (1). Seul, sur la place d'armes, qui en faisait partie, le petit monument érigé en 1915 pour le troisième centenaire de l'établissement de la foi en ce pays, rappelle le souvenir des anciens Récollets.

Mais le couvent de Notre-Dame-des-Anges devenu l'Hôpital-Général, est toujours debout avec ses

---

(1) Cet édifice, du moins, rappelle un peu l'ancienne sénéchaussée, le premier lopin de terre concédé, en 1681, aux Récollets.

vieux bâtiments, la plupart restes authentiques du XVIIème siècle: un entre autres, dû aux libéralités de Frontenac et qui portait son nom. On sait que ce gouverneur, illustre à tant de titres, joignait à ses allures d'Artagnan une foi très sincère. Il avait fait construire chez les Récollets un corps de logis où, chaque année, il passait quelques jours en retraite pour se préparer au devoir pascal.

Que, pendant près de trois siècles, le monastère ait échappé aux incendies qui tour à tour ont dévasté nos autres grandes institutions de Québec; que, sis en pleine campagne, sans protection d'aucun genre, il ait vu passer sans dommages les batailles et les attaques contre la ville, si ce n'est pas évidemment miraculeux, c'est au moins très étonnant, presque merveilleux, et, sans être taxé de crédulité, il est permis de croire que sa patronne, Notre-Dame des Anges, n'est pas étrangère à cette préservation.

Les pieuses habitantes de l'Hôpital Général attribuent en effet à la Sainte Vierge d'avoir si longtemps échappé au fléau de l'incendie. A cette fin même, elles vénèrent et invoquent une petite madone de buis, d'un travail très délicat, qu'elles appellent Notre-Dame de Protection. Apportée au pays en 1648 par la pieuse Catherine de Saint-Augustin, elle était en grande vénération à l'Hôtel-Dieu et " jamais, au dire de l'annaliste, les religieuses n'auraient consenti à s'en " séparer " (1), n'avait été le désir ardent de favoriser la fondation du nouvel hôpital.

Voici en résumé ce qu'en racontent les annales.

Au 1er avril 1693, les fondatrices, accompagnées de la supérieure de l'Hôtel-Dieu, la Révérende Mère S.-Ignace, et de la Mère Forestier de S.-Bonaventure,

(1) *Mgr de St-Vallier et l'Hôp. Gén.*, P., 114, Québec, 1882.

se rendent à Notre-Dame-des-Anges sur des voitures fournies par Madame de Champigny. Mgr de Saint-Vallier, entouré des membres les plus distingués de son clergé, les attend à l'entrée de l'église. Frontenac est présent ainsi que l'intendant de Champigny et les notables de la ville. Introduites dans le chœur par l'évêque pour prendre possession, " elles y déposent une " petite statue de la très Sainte Vierge, chantent à " l'honneur de cette puissante Reine le *Memorare* et le " *Salve Regina,* la reconnaissent pour fondatrice et " première supérieure du nouveau monastère et lui " rendent hommage en cette qualité, en baisant les " pieds de son image vénérée " (1).

Cependant, paraît-il, à l'Hôtel-Dieu, on éprouvait des regrets — et sans doute on les exprima, puisque, un beau jour, la précieuse madone y fut reportée. Mais, continue la tradition, " replacée dans l'endroit " qu'elle avait jadis occupé, elle fut, le jour suivant, à " la grande surprise de tout le monde, retrouvée re- " tournée dans sa niche de façon à regarder vers " l'Hôpital Général: le même phénomène s'étant re- " produit le lendemain et le surlendemain, on en con- " clut que la *Vierge de buis* ne se plaisait plus dans " son ancienne demeure et qu'il fallait la remettre en- " tres les mains des fondatrices (de l'Hôpital Géné- " ral), ce qui fut exécuté " (2).

Notre-Dame de Protection, ce nom se marie très bien à celui de Notre-Dame des Anges. La protection, le secours, la consolation, c'est toujours la puissante et maternelle intervention que se plaît à exercer la Reine des Anges en faveur de ses enfants de la terre.

---

(1) *Ibid*, p. 208.
(2) *Ibid*, p. 114.

IV

Ces événements nous ont conduits assez loin dans le XVIIème siècle. Mais le souvenir de Notre-Dame des Anges nous ramène tout naturellement aux Récollets.

Il n'y avait pas quinze ans qu'ils avaient commencé à semer l'évangile en ce pays, et quatre à peine qu'ils avaient invité les Jésuites à cultiver avec eux ce champ immense, lorsque leurs travaux apostoliques furent arrêtés par la prise de Québec, au mois de juillet 1629.

Les frères Kirke (1) avaient forcé Champlain dépourvu de ressources à leur remettre la place. La paix pourtant existait entre la France et l'Angleterre, — ayant été signée au mois d'avril précédent. On pouvait donc espérer que cette conquête, faite contre le droit des gens, ne serait pas de longue durée et que bientôt la Nouvelle-France serait rendue à ses légitimes maîtres. Trois ans néanmoins se passèrent sans résultat, et pour que Charles I ouvrît les oreilles, il fallut que Richelieu montrât les dents. Le fameux Cardinal fit armer une flotte pour reprendre le Canada, L'Angleterre fit aussitôt la révérence et les fleurs de lys remplacèrent, en 1632, les léopards sur les murs, — c'est une manière de parler, il faut dire les palissades — de Québec.

Mais ces trois ans avaient fait bien des ruines. *L'habitation* était en cendres ainsi que la chapelle de la basse ville; les couvents des missionnaires quoique encore debout, offraient, avec leurs fenêtres béantes,

(1) David, Louis et Thomas. On trouve ce nom écrit de différentes façons : Kertk, Quer. La lettre à Champlain porte Quer, ce qui est une forme bretonne. Sinon Français, comme on a dit, ils avaient séjourné à Dieppe où leur nom s'était francisé.

leurs portes brisées, leur toiture effondrée, un spectacle pitoyable. Champlain, revenu en 1633, se remit, malgré son âge avancé, courageusement à l'oeuvre. On l'honore comme le Père de la Nouvelle-France au point de vue civil, mais un de nos plus estimables érudits, l'abbé Verreau, de pieuse et savante mémoire, fait justement remarquer que ce titre lui est dû même au point de vue religieux: témoin, ses démarches incessantes pour trouver des missionnaires, son empressement à élever aussitôt qu'il est possible des édifices religieux, son zèle pour la beauté du culte. Il prêche par l'exemple, et aussi par la parole: il n'hésite pas à sermonner et à tancer vertement ceux qui déshonorent, comme l'ignoble Etienne Brûlé (1), leur nom de catholique et de Français.

Dès 1618, il aurait voulu bâtir sur le rocher de Québec une église dédiée au Saint-Rédempteur, mais il ne put obtenir l'assentiment ni l'aide du roi.

En 1633, à peine arrivé, il fait commencer la construction d'une chapelle qu'il fallut agrandir dès l'année suivante. Au témoignage du P. Le Jeune, elle " donna une belle commodité aux Français de fré- " quenter les sacrements de l'Eglise, ce qu'ils font aux " bonnes festes de l'année, et plusieurs tous les mois, " avec une grande satisfaction de ceux qui les ont as- " sistés " (2). Champlain, d'ailleurs, servait de modèle à tous: " Le fort, continue le même témoin ocu- " laire, a paru une Académie bien réglée, Monsieur " de Champlain faisant faire lecture à sa table, le ma- " tin, de quelque bon historien, et, le soir, de vie des " saints; le soir, se fait l'examen de conscience en sa

---

(1) On parle, en Ontario, d'élever un monument à ce misérable que ses mœurs immondes rendirent odieux aux sauvages eux-mêmes. On ferait bien auparavant d'étudier son histoire.

(2) *Relation* de 1634. Edit. Burrows, VI, p. 102.

" chambre, et les prières ensuite qui se récitent à ge-
" noux. Il fait sonner la salutation angélique au com-
" mencement, au milieu et à la fin du jour suivant la
" coutume de l'Eglise " (1).

La chapelle, d'une quarantaine de pieds de longueur sur vingt-neuf ou trente de largeur, était située au chevet de la basilique actuelle de Québec, mais orientée autrement: le portail regardait le fort Saint-Louis, c'est-à-dire vers le sud.

Le pieux fondateur la dédia à Notre-Dame de Recouvrance. Au premier abord, il est assez naturel de penser que c'était un nom dû à la restitution du Canada à la France. Il n'en est rien. Notre-Dame de Recouvrance était une madone vénérée au pays de Champlain. On l'honore encore aujourd'hui à Saint-Savin, dans le diocèse de la Rochelle, à Orléans et en d'autres lieux. Cette chapelle était l'accomplissement d'un vœu que le Père de la Nouvelle-France avait fait à la madone de construire ici une chapelle en son honneur, s'il lui était donné de revenir à Québec.

De ce vœu, je ne trouve pas trace dans ses œuvres. Où et quand le fit-il? Ceux de nos historiens qui en ont parlé ne le disent pas. Probablement en France, alors que les négociations, qui semblaient pourtant si faciles, tiraient en longueur. Mais que le vœu ait été fait, il est impossible d'en douter: un vieux document (2) conservé aux archives du Séminaire de Québec le mentionne expressément. Cette pièce est intitulée: *Catalogue des Bienfaiteurs de N.-Dame de Recouvrance de Kébec, pour qui il faut prier et les recommander aux prières du peuple,* et va de 1632 à 1658. — *Cœtera desiderantur,* lit-on à la fin —, le reste manque. Plusieurs auteurs, tous contemporains ce-

(1) *Ibid.*
(2) Reproduit dans l'édition Burrows, vol. XLII, pp. 268, ss.

pendant, y ont mis la main, entre autres, les PP. Jérôme Lalemant, Jean de Brébeuf, Paul Ragueneau, Jean de Quen.

Or, on y voit d'abord que, " l'an 1633, Champlain fit bâtir la chapelle de Nostre Dame de Recouvrance aux frais de Messieurs de la Compagnie (des Cent-Associés) " et que " les pères de la Compagnie de Jésus l'entretinrent d'ornements et de cire jusques au mois de juin 1634 ".

" *Item*, continue le chroniqueur, ils donnèrent l'Image de Nostre-Dame en relief qui est sur l'autel. Cette image s'appelle Nostre-Dame de Recouvrance, tant à cause que la chapelle porte ce nom à raison (que) Mr de Champlain avait fait vœu de la faire bastir souls ce tiltre si on recouvrait le pays— ce qu'il a accompli la chose estant arrivée —, que pour autant que cette Image a esté recouvrée d'un naufrage que fist un Père de la Compagnie de Jésus venant en ces contrées. "

C'est le fameux naufrage du 24 août 1629, dans les environs du détroit de Canseau, où le P. Noyrot, avec deux de ses neveux, et le frère Malot, perdirent la vie. Les Pères Charles Lalemant et Alexandre de Vieux-Pont, qui étaient aussi sur le navire, eurent la bonne fortune de se sauver (1).

Dans ce document, où nos historiens ont sans doute puisé leurs renseignements sur le vœu de Champlain, un léger détail a échappé à leur attention. Il est vrai que, dans une histoire générale, il a bien peu d'importance. Mais il en a pour nous. L'abbé Ferland, toujours si exact, dit que l'image de N.-Dame de Recouvrance était un tableau. Pour le Dr N.-E. Dionne,

(1) V. *Relations des Jés.*, Vol. IV, p. 234 ss.

l'abbé Aug. Gosselin, et d'autres après lui, c'était une toile (1).

Or, le texte que nous venons de voir dit nettement que c'était une *image en relief,* partant sculptée ou moulée. Il dit encore qu'elle était — non pas au-dessus de l'autel, comme on place généralement une peinture — mais sur l'autel, avec un saint Joseph en bosse qui était aussi un don des Jésuites. Ce saint Joseph *en bosse* était incontestablement une statue, et N.-Dame de Recouvrance *en relief* en était une aussi, à n'en pas douter. D'autres détails, au reste, confirmeront au cours cette étude cette donnée qui déjà est mieux qu'une hypothèse.

Chose singulière, dans le récit tragique que le P. Charles Lalemant fait à son supérieur, à Paris (2), du triste naufrage auquel il a eu le bonheur d'échapper, il ne dit rien de cette image. Il parle des débris jetés à la côte par les flots déchaînés, des barriques de munitions et des victuailles, des habits, même ses pantoufles et son bonnet. Rien de la madone. Mais à la description qu'il fait des vagues en furie qui se brisent avec fracas sur les rochers, il est bien évident, à moins de multiplier inutilement les miracles, qu'un tableau aurait été en peu de temps réduit en mille pièces.

Qu'est devenue cette image de Notre-Dame de Recouvrance? Voyons un peu d'abord les destins de la chapelle elle-même.

Deux Jésuites en faisaient la desserte et habitaient une petite maison contiguë. En 1636, ils dédièrent l'église à l'Immaculée Conception. Ce fut l'occasion de grandes fêtes civiles et religieuses: " Aux pre-" mières vêpres, raconte le P. Le Jeune, on planta le

(1) Il faut reconnaître que M. Faillon dit très exactement : "Une image en relief".

(2) *Relations*, XLII, pp. 234, ss.

" drapeau sur un bastion du fort, au bruit du canon, " et dès le matin, au point du jour, l'artillerie réveilla " notre joie. Les habitants mêmes témoignant leur " dévotion envers la Sainte Vierge et la créance qu'ils " ont de sa pureté dès le moment de sa conception, fi- " rent une saluade de mousquets, et plusieurs s'appro- " chèrent de la sainte table en son honneur " (1).

Les Jésuites n'étaient pas moins que les Franciscains dévots à l'Immaculée Conception. Ils avaient, le 8 décembre 1635 (2), dans toutes leurs résidences, pour obtenir la conversion des sauvages, prononcé un vœu dont il est juste de citer au moins quelques lignes:

" Adorable Jésus, Sauveur du monde.....proster- " nés ici à vos pieds, nous vous promettons et faisons " vœu, comme aussi à la Très Sainte Vierge, votre " Mère, de communier douze fois, ces douze mois sui- " vants, et de dire le chapelet autant de fois; et cela, " en l'honneur et en actions de grâces de l'Immaculée " Conception de cette Sainte Vierge, votre Mère, com- " me aussi de jeûner la veille de cette fête, à la même " intention: pour obtenir de votre bonté et de votre " miséricorde, par son intercession et par ses mérites, " la conservation de ce pays et la conversion des pau- " vres sauvages qui l'habitent...etc (3).

Ce vœu, les religieux n'étaient pas seuls à le faire; la plupart des colons le faisaient aussi et le renouvelaient chaque année.

Le P. Le Jeune écrivait, en 1636: " Il semble que " Nostre Seigneur veuille authoriser la pureté de l'Im- " maculée Conception de sa saincte Mère par les

(1) Cité par l'abbé Aug. Gosselin : "*La Mission du Canada avant Mgr de Laval*, Evreux, 1909, p. 58.
(2) *Relation* de 1636, VIII, p. 244.
(3) Cité par Faillon, *Hist. de la Colonie Fr.*, I, 324, s.

" grands secours qu'il donne à ceux qui honorent cet-
" te première grandeur de la Vierge " (1).

Pour cette raison, lorsque La Violette, envoyé par Champlain, eut établi en 1634 un fort et un poste permanent aux Trois-Rivières, la première église qu'y bâtirent les missionnaires fut aussi dédiée à l'Immaculée Conception.

D'où l'on voit que ce privilège de la Vierge est intimement lié, dès les commencements de ce pays, à notre histoire religieuse, et lorsque, en 1666, Mgr de Laval, à cause de sa dévotion personnelle, consacrait sa cathédrale à l'Immaculée Conception, il ne faisait que confirmer le fait accompli, que donner plus d'autorité, plus d'éclat, à une tradition vieille de plus d'un demi-siècle.

A cette date, la première chapelle de Notre-Dame de Recouvrance n'existait plus depuis plusieurs années.

Construite en bois, le feu l'avait rasée en 1640, le 14 juin, avec le petit presbytère, et aussi avec la chapelle Champlain construite dans le voisinage, où reposait le corps du fondateur de Québec, resté depuis lors aussi introuvable que le corps de Moïse.

La madone périt-elle dans l'incendie? Le récit du P. Le Jeune le ferait craindre: " Le vent violent, dit-
" il, la sécheresse extrême, les bois onctueux de sapin
" dont ces édifices étaient construits, allumèrent un
" feu si violent et si prompt qu'on ne put quasi rien
" sauver: toute la vaisselle et les cloches et les calices
" se fondirent " (2).

Ajoutons aussi, bien qu'il n'en soit pas fait mention, que les registres paroissiaux périrent également.

(1) *Relation* de 1646, VIII, 244.
(2) Relation de 1640, XIX, 64. A. Gosselin, op. Cit. p. 81.

Quant à la madone, le vieux catalogue dont nous avons parlé, vient heureusement nous apporter quelque espoir: " On sauva, dit-il, quasi tous les orne- " ments d'église " (1). On verra plus loin cette espérance devenir presque une certitude.

En attendant, après le feu, les offices paroissiaux se firent dans la maison des Cent-Associés et les Jésuites qui desservaient la paroisse y avaient leur résidence. On allait aussi à Notre-Dame-des-Anges, bien qu'éloignée d'une demi-lieue. Mais, vers 1645, les Jésuites abandonnèrent ce couvent. En effet, dans leur Journal de cette année-là — c'est la première que nous ayons — on voit que, au mois de novembre, ils cèdent à la paroisse de Québec les meubles et ornements qu'ils avaient en cet endroit:

" Ce mois-ci, au commencement, on prêta le ta- " bernacle de Notre-Dame-des-Anges aux Ursulines, " excepté les anges qui furent prêtés à la paroisse.

" On vendit aussi, ce mois-ci, à la paroisse, pour " près de 400 livres de meubles ou ornements d'église, " — dont ils se servaient " (2).

A la fin de l'année 1649, on trouve cette brève entrée: " On loua Notre-Dame-des-Anges pour le prix " de cent livres sans aucune charge " (3).

Evidemment c'était le domaine entier. Les religieux s'étaient retirés pour de bon à la haute ville, tant au collège qu'à la paroisse.

Un extrait très intéressant des délibérations des marguilliers de Québec nous apprend que, dès 1645, on avait décidé de rebâtir Notre-Dame de Recouvrance.

---

(1) XLII, p. 272.
(2) *Journal des Jés.* Edit. Burrows, XXVII, p. 100.
(3) *Ibid*, XXXLV, p. 100.

En date du 5 octobre 1645, "résolu — vu la des-" truction par le feu, il y a cinq ans et demi, de la pre-" mière église paroissiale des dits habitants (de Qué-" bec) — qu'une nouvelle soit construite sous le titre " de Notre-Dame-de-la-Conception, qui est patronne " et titulaire de la paroisse de Québec ".

Et comme cette année-là la paix avait été conclue avec les Iroquois, il était aussi résolu que cette église porterait le nom de Notre-Dame de la Paix (1), beau nom qui rappelle celui de Reine de la Paix, ajouté par Sa Sainteté Benoît XV aux litanies de la Vierge. Cependant, comme la paix qui lui avait donné le jour, il fut éphémère, et l'église paroissiale reprit son nom de N.-D.-de-Recouvrance. M. de Montmagny et le P. Jérôme Lalemant en posèrent la première pierre en 1647. Le P. Poncet put y célébrer la messe, en 1650, mais elle ne fut définitivement ouverte au culte qu'en 1657, et encore n'était-elle pas terminée. Elle mesurait cent pieds de longueur sur trente-huit de largeur et avait la forme si commune autrefois d'une croix latine. Le clocher était sur le transept (2). Mgr de Laval la fit parachever, l'enrichit d'un orgue venu de France et de cloches fondues à Québec même. C'est cette église qui successivement détruite, rebâtie, agrandie, modifiée, est devenue la basilique actuelle.

De 1645 à 1658, notre catalogue mentionne de nombreux dons faits à N.-D. de Recouvrance : rappelons seulement ceux qui peuvent nous donner quelque lumière sur le sort de la madone. Ainsi, le 14 août 1652, Mademoiselle — c'est-à-dire Madame de Repentigny — elle avait une fille de mariée à M. Godefroy — donne un beau " chapelet d'ambre pour " N.-Dame de Recouvrance ".

---

(1) *Relations*, XLII, pp. 299, s.
(2) Aug. Gosselin, *Mgr de Laval*, Ed. abrégée, 1901, p. 218.

L'*item* suivant, daté pourtant de 1651, se lit comme suit: " Mad^e d'Emery a envoyé de France par " Mad^e de Monceaux un gros chappelet de cornaline " pour la mesme image de N.-D. de Recouvrance ".

Les deux chapelets étaient donc destinés à la madone. Donc, elle existait encore et ce n'était pas une simple peinture, parce que, si l'on voit fréquemment des chapelets au cou ou aux mains d'une statue, on n'en voit guère d'accrochés à un tableau.

Que devint-elle ensuite? Il est certain qu'elle a disparu depuis longtemps. Elle a pu périr pendant le siège de Québec, en 1759. Peut-être aussi quelque péché involontaire contre l'esthétique l'a-t-il fait reléguer au fond d'une armoire, ou dans les recoins d'un grenier, par un curé peu au courant ou peu soucieux des traditions historiques.

Quoi qu'il en soit, c'est assurément une heureuse pensée, puisque la madone antique n'existe plus, de la remplacer par une autre qui en rappelle la mémoire et celle des jours glorieux d'autrefois.

V

Moins ancien que Notre-Dame-de-Recouvrance, mais non moins riche en souvenirs historiques, un autre modeste sanctuaire mérite le respect et l'amour des Canadiens. C'est Notre-Dame-des-Victoires.

Dès 1680, pour faciliter aux habitants de la basse-ville l'accomplissement de leurs devoirs religieux, Mgr de Laval avait songé à y construire une église. C'est Mgr de St-Vallier qui réalisa le projet.

Venu au Canada en 1685, en qualité de grand-vicaire de Mgr de Laval, il se fit concéder l'emplacement du vieux magasin des Cent-Associés, brûlé, en

1682, avec presque toute la basse-ville. La première pierre de l'église fut posée en 1688, le 1er mai, et comme le grand-vicaire était retourné en France et qu'à cette date, on ignorait à Québec sa consécration et la démission de Mgr de Laval, seul le nom de ce dernier apparaît dans le document qui relate la cérémonie (1).

D'après cette pièce, la petite église était d'abord dédiée à l'Enfant Jésus. Mais elle reçut bientôt un autre titre à l'occasion du siège Québec par Phipps en 1690. Pour une place aussi faiblement fortifiée, la flotte de Phipps était un ennemi redoutable. Il est vrai que Frontenac était là et que les Canadiens étaient braves. Mais on comptait plus encore sur le secours d'en haut. " Cependant, dit l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu,* " à mesure que le danger augmentait, les prières pu- " bliques redoublaient dans toute la ville. Les citoyens " avaient pris pour patronne et pour protectrice la " très Sainte Vierge " (2).

L'annaliste des Ursulines écrit, de son côté : " Nous prêtâmes en cette occasion notre tableau de la " Sainte Famille, pour témoigner que c'était sous les " auspices de cette Sainte Famille et sous sa protec- " tion que l'on voulait combattre les ennemis de Dieu " et les nôtres. La plupart des soldats recherchaient " avec empressement des passe-ports de l'Immaculée " Conception. Nos Sœurs ne pouvaient suffire à en "écrire pour contenter la piété de ces bonnes gens" (3).

Il n'y avait pas que ce tableau de la Sainte Famille de suspendu au clocher de la cathédrale. Le P. Germain de Couvert, à Québec pendant le siège, écrivait à un ami en France, au mois d'octobre 1690, c'est-

(1) Aux Archives de N.-D. de Québec.
(2) P. 306.
(3) *Hist. des Ursulines de Québec*, I 472.On ne sait ce qu'étaient ces passe-ports de l'Immaculée Conception — peut-être une prière, une invocation à Marie Immaculée, que les soldats portaient comme un talisman.

à-dire immédiatement après le départ de l'ennemi: " Depuis que les Anglais ont paru devant Québec, jus- " qu'à leur départ, la bannière de Notre-Dame a tou- " jours été exposée en haut du clocher de la grand'- " église. C'est sous ce saint drapeau que nos pauvres " habitants ont combattu et vaincu " (1).

L'abbé Joseph de la Colombière, aumônier des milices, avait apporté de Montréal une bannière de la Sainte Vierge. " Cette bannière était portée chaque " fois en procession dans toutes les églises.....Les da- " mes s'étaient engagées par un vœu solennel à se ren- " dre en pèlerinage à l'église de la basse-ville, si la " Sainte Vierge leur obtenait leur délivrance " (2).

Ainsi appuyée du côté du ciel, la confiance des habitants était si grande, au dire de Ferland (3), qu'ils se livraient à leurs dévotions publiques comme en temps ordinaire. On pouvait, de la rade, voir hommes, femmes et enfants se rendre aux églises sans paraître s'occuper de l'artillerie des Anglais.

Cette confiance ne fut pas trompée. Le 21 octobre, on eut la satisfaction de voir la flotte, fort maltraitée par le feu des batteries de la ville, tendre ses voiles au vent d'ouest et reprendre le chemin de Boston.

Des démonstrations de réjouissances faciles à comprendre célébrèrent cette victoire. "Monseigneur " (de Saint-Vallier), dit l'annaliste des Ursulines, or- " donna une procession générale d'actions de grâces, " le dimanche dans l'octave de la Toussaint, 7 novem- " bre; l'on porta l'image de la Sainte Vierge aux qua- " tre églises où l'on fut en station, et l'on chanta le " *Te Deum* à la cathédrale. On fit aussi un feu de joie,

(1) *Relation*, LXIV, p. 46.
(2) *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, p. 306.
(3) *Cours d'Histoire*, II, 229.

" le même soir. " De plus, Monseigneur a désigné " (décidé) que la chapelle que l'on doit faire à la bas- " se-ville serait bâtie sous le titre de Notre-Dame de " la Victoire, conformément au vœu que l'on en avait " fait. Chaque année, il y aura une fête et une pro- " cession en l'honneur de la très Sainte Vierge, le " quatrième dimanche d'octobre " (1).

Cette victoire fit du bruit même en France et Louis XIV fit frapper la fameuse médaille avec l'inscription: Kebeca liberata MDCKC — Québec délivré, 1690 (2).

Vingt ans plus tard, en 1711, la colonie fut menacée d'un péril plus redoutable encore. Ce qu'était Carthage pour Rome, la Nouvelle-France l'était pour la Nouvelle-Angleterre et celle-ci avait poussé le cri: *Delenda est Carthago* — Il faut détruire Carthage ! — Elle ne devait avoir de repos que lorsque le fait serait accompli.

On apprit avec effroi, dans l'été de 1711, que le pays allait être envahi. Pendant qu'une puissante armée pénétrerait dans la région de Montréal, une flotte formidable formée des forces combinées de la métropole et des colonies anglaises, devait remonter le fleuve et prendre Québec. Le gouverneur de Vaudreuil avec les ressources dont il disposait se mit en état de défense. Or, le temps s'écoulait et l'on n'entendait parler ni d'armée ni de flotte; l'on commençait à croire que l'une et l'autre n'étaient que le fruit d'une imagination échauffée par la crainte, quand, vers la mi-octobre, arriva la nouvelle du désastre de l'amiral Walker, le 18 août précédent, sur les récifs de

---

(1) *Hist. Ursulines Q.*, I, 474. — Le P. Germain de Couvert dit la même chose, presque dans les mêmes termes. *Relations*, LXIV, 46. — Voir pour développement l'Hist. des Ursulines, loc. cit.

(2) *Ibid, note.*

l'Ile-aux-Oeufs. " On finissait, ce jour-là, à la cathé-
" drale, dit la Mère S.-Ignace, une neuvaine à Notre-
" Dame de Pitié, à laquelle on s'était rendu fort assi-
" dûment, et, en sortant de la messe on fut agréable-
" ment surpris de voir des passagers de France qui
" assuraient n'avoir rien rencontré dans la rivière que
" le vaisseau du roi, *le Héros,* et que, si nous atten-
" dions les Anglais, il nous aiderait à les battre " (1).

Walker s'était retiré avec les débris de son escadre, et Nicholson, chef de l'armée de terre, averti de son malheur, avait battu en retraite.

" Le pays, s'écrie l'annaliste des Ursulines (2),
" était donc enfin délivré par la puissante protection
" de Marie! Les Canadiens ne furent pas moins re-
" connaissants en 1711 qu'en 1690: on célébra une fê-
" te solennelle où M. de la Colombière, avec un nou-
" veau zèle et un grand succès, prêcha sur la fidélité à
" laquelle obligerait ce bienfait signalé de la très
" Sainte Vierge ".

D'après le même auteur, l'enthousiasme des poètes fut excité et il y eut surabondance de poésies et de chansons sur le désastre de cette flotte quatre fois plus forte que la colonie tout entière. On voulut toutefois quelque chose de plus substantiel: on fit des quêtes qui rapportèrent six mille livres pour bâtir le portail de l'église de la basse-ville.

" Enfin, ajoute l'annaliste, la chapelle votive de
" 1690 changea son titre de Notre-Dame de (la) Vic-
" toire en celui de *Notre-Dame des Victoires* et elle
" rappelle encore aujourd'hui, sous ce nom, la double
" faveur de la Mère de Dieu, de cette *Etoile de la Mer*

(1) **Ferland, II, 382.**
(2) ***Hist. Ursulines Q.*, II, 40, s.**

" qui devint un signe de tempête et de dispersion pour " les ennemis de son peuple " (1).

La petite église de Notre-Dame-des-Victoires devint, comme la cathédrale, la proie des flammes pendant le siège de Québec en 1759. Reconstruite peu d'années après, on pouvait en 1765 y faire les offices religieux. Elle ne fut cependant entièrement parachevée qu'en 1817.

Elle a providentiellement échappé au grand feu de 1836, de même qu'aux incendies de 1840 et de 1854. Sans avoir le titre de paroisse, c'était l'église paroissiale des habitants de cette partie de la ville. Etait-elle alors, comme autrefois, pour le reste de la population, un objet de dévotion particulière, un lieu de pèlerinage? Il ne semble pas. Du moins, je ne connais pas de documents qui le prouvent.

Mais, en 1855, une fort belle lettre pastorale de Mgr Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, rappelant les précieux souvenirs attachés à ce sanctuaire, vint réveiller la piété des fidèles et donner un renouveau de popularité à Notre-Dame-des-Victoires. Il convient d'en citer quelques passages; on voudrait la citer tout entière parce que c'est vraiment un hymne à la gloire de la Sainte Vierge (2).

" Nous bénissons le Seigneur, dit le pieux pré-
" lat, de ce qu'il a bien voulu, dans sa bonté, placer la
" cathédrale et le diocèse de Québec sous le patronage
" de sa très Sainte Mère. Aussi regardons-nous tou-
" jours comme un de nos devoirs les plus sacrés, celui
" d'exciter et d'entretenir dans vos cœurs une sincère
" dévotion à l'Immaculée Vierge Marie et une vive re-
" connaissance pour les nombreux bienfaits dont no-

(1) *Ibid.* 46.
(2) *Mandements des Evêques de Québec*, IV, pp. 229, ss.

" tre chère patrie lui est redevable. Nous avons donc " été comblés de joie, lorsque nous avons été témoin " du zèle que les citoyens de cette ville ont dernière- " ment déployé pour réparer l'antique église de Notre- " Dame-des-Victoires, ce monument de la tendre dé- " votion de nos pères à leur auguste et puissante pro- " tectrice. Que le Dieu de miséricorde, source de tout " bien, qui leur a inspiré cette sainte pensée, récom- " pense au centuple les offrandes que leur piété lui a " présentées pour rétablir et orner ce temple où sa " Sainte Mère a été honorée depuis tant d'années par- " mi nous.

" Mais ces enfants de Marie qui, par leurs libéra- " lités, ont renouvelé et embelli ce sanctuaire si cher à " son cœur, ont voulu encore avoir le bonheur d'y con- " templer désormais la douce image de leur bonne Mè- " re; et c'est pour seconder ce vœu que le Vénérable " Archevêque (1) consentit à bénir solennellement, le " 22 octobre dernier, sur le trône qu'ils lui avaient " préparé, la belle statue de cette Vierge miséricor- "dieuse, aux pieds de laquelle le pauvre affligé et le pé- " cheur repentant ont l'assurance de trouver toujours " refuge, protection et secours."

Après avoir rappelé les événements historiques qui doivent rendre ce sanctuaire cher aux habitants de Québec, la protection contre l'ennemi, en 1690 et en 1711, le vénérable prélat ajoute: "Depuis cette " époque, l'église qui rappelle à tous les fidèles du " pays le souvenir de si grandes faveurs obtenues de " Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, fut tou- " jours considérée comme un sanctuaire privilégié où " elle se plaisait à répandre avec plus d'abondance ses " bienfaits sur ses enfants, et ne cessa jamais d'être " visitée par ceux qui désiraient obtenir de Dieu

(1) Mgr Turgeon.

" quelque grâce signalée, par son intercession..... Là, " elle semblait prêter une oreille plus attentive à leurs " humbles prières, et disposée souvent à opérer des " merveilles en leur faveur.

" C'est ce qu'attestent hautement le grand nom- " bre d'offrandes votives qu'on y voyait suspendues " aux murailles, vers le commencement du siècle; car " toutes ces offrandes étaient autant de témoignages " authentiques des faveurs signalées que Dieu s'était " plu à accorder dans son enceinte par l'intercession " de Marie. "

Le prélat invite ensuite les Canadiens de tout rang, de tout âge, de toute condition, à venir dans ce sanctuaire rendre à Marie leurs devoirs et se mettre sous sa maternelle protection.

" Qui que vous soyez, dit-il à ceux du dehors, et "de quelque part que vous veniez, rappelez-vous que " vous entrez dans le domaine de Marie, dans une cité " dont elle est la patronne, la princesse et la dame: " qu'elle y a sa demeure, son palais de réception, où " elle veut bien recevoir les voyageurs et les étrangers, " où elle daigne même les inviter à se présenter; et " puis, songez qu'elle est grande dame, bonne, chari- " table et puissante..... Oh! ne manquez donc pas " d'aller la saluer à votre arrivée, pour lui rendre vos " hommages et implorer sa protection.....

" (et vous) Citoyens de Québec, il vous a été " donné d'avoir Marie pour Reine et pour patronne, " vous avez le bonheur d'être ainsi d'une manière spé- " ciale ses sujets et ses enfants. Elle attend de vous un " respect, un amour, un dévouement et des hommages " singuliers. "

Le remarquable mandement se terminait en réglant: 1°, que l'église de la basse-ville était de nou-

veau consacrée à Marie; 2°, qu'elle était un lieu de pèlerinage où tous les fidèles étaient exhortés à venir implorer le secours de la Vierge; 3°, que la fête de Notre-Dame des Victoires y était rétablie et serait célébrée sous le rite double majeur, le dimanche avant le 22 octobre; 4°, qu'une messe basse y serait dite, tous les jours; enfin, que, après la cathédrale, elle serait la première église où les membres de *l'association de l'Immaculée Conception* dite *la Couronne d'Or,* pourraient gagner les indulgences accordées pour les principales fêtes de la Vierge.

Ainsi était remis en honneur le culte de Notre-Dame des Victoires un peu négligé à cause des vicissitudes causées par la conquête.

On peut dire que depuis lors le petit sanctuaire est vraiment devenu un lieu de pèlerinage où, chaque année, les pieuses associations de Québec et des alentours, les élèves de nos maisons enseignantes, se plaisent à aller présenter leurs hommages à Marie, à implorer sa puissante protection.

En 1888, avec une pompe imposante, l'humble église fraîchement restaurée, a vu célébrer le deux-centième anniversaire de sa fondation. La fête était présidée par Son Em. le Cardinal Taschereau entouré d'un nombreux clergé (1).

---

(1) Voir pour ce détail — et beaucoup d'autres — la plaquette du Dr N.-E. Dionne : *Historique de l'église de N.-D. des Victoires,* Québec, 1888. — Léger Brousseau.

VI

Le sanctuaire de N.-D. de Recouvrance, devenu la basilique de l'Immaculée Conception de Québec, et Notre-Dame-des-Victoires, dont nous avons esquissé l'histoire jusqu'à nos jours, sont des témoignages éclatants de la dévotion de notre peuple et de notre clergé à la Mère de Dieu.

Pour nourrir et aviver cette flamme de la piété envers Marie, avait été créée, dès le milieu du XVIIème siècle, une admirable association qui, de Québec, a ensuite rayonné dans le pays tout entier: c'est la Congrégation de la Sainte Vierge dont il convient maintenant de parler.

On sait que ce genre de pieuses associations est l'œuvre de la Compagnie de Jésus. Elles prirent naissance au Collège Romain, vers le milieu du XVIème siècle.

En 1584, l'association formée en cette célèbre maison devint, sous le titre de l'Annonciation, la *Prima-Primaria,* c'est-à-dire la mère et le type de toutes les congrégations de la Sainte Vierge qui bientôt se répandirent dans tous les collèges de la Compagnie. Mgr de Laval, à La Flèche, était membre de la Congrégation des élèves pensionnaires. Ses études terminées, il fit partie de celle des externes. C'était la même association mais adaptée aux besoins des jeunes gens qui, leur cours classique terminé, continuaient à étudier pour se préparer aux diverses carrières. Les pieux fondateurs avaient compris quel bien pouvaient faire à la jeunesse exposée à tant de dangers, ces associations avec leurs règlements, leurs réunions régulières, leurs entretiens pratiques, le rayonnement salutaire du bon exemple — et surtout la protection de Marie. Et comme, de la jeunesse on passe insensible-

ment à l'âge mûr qui a aussi ses luttes et ses épreuves, insensiblement aussi les congrégations étendirent leur bienfaisante influence sur les hommes du monde, sans distinction de rang ni d'âge.

La Nouvelle-France tout naturellement ne pouvait rester longtemps privée d'un pareil moyen de sanctification. On trouve même un peu singulier qu'il n'ait pas été en usage avant le milieu du XVIIème siècle — et plus singulier encore qu'on l'ait employé parmi les sauvages chrétiens avant d'en faire bénéficier les Français.

C'est en effet parmi les néophytes hurons, établis à l'Ile d'Orléans, que le P. Chaumonot a formé la première congrégation de la Sainte Vierge dont il soit fait mention dans notre histoire. Un chapitre entier de la *Relation* de 1653-1654 (1) est consacré à cette pieuse association et à ses heureux fruits.

" Ce qui a le plus aidé à mettre l'esprit de fer-
" veur dans cette colonie huronne, dit le P. Le Mer-
" cier, c'est la dévotion qu'ils ont prise cette dernière
" année (1653) pour honorer la Vierge. Nos Pères
" qui en ont pris soin, pour les y animer davantage,
" ont fait une Congrégation où ils n'admettent que
" ceux et celles qui sont d'une vie exemplaire, et qui
" par leur vertu se rendent dignes de cette grâce.

" Du commencement, cette Congrégation n'était
" que de dix et douze personnes qui rallumèrent leur
" ferveur, se voyant choisis par préférence aux autres
" et obligés de remplir la dignité de ce beau nom, *Ser-*
" *viteur de la Vierge.*"

Comme tous désiraient vivement cette faveur, il n'y avait défaut dont ils n'eussent l'énergie de se corriger, afin de l'obtenir.

(1) Vol. XLI, pp. 146, ss.

" Ils y entrent, continue la *Relation,* avec des " joyes inconcevables dans l'espérance qu'ils conçoi- " vent qu'être digne enfant de la Vierge, c'est être " comme assuré de son salut.

" Les dimanches et les fêtes, ils s'assemblent dès " le point du jour. Au lieu de l'office de la Sainte " Vierge qu'ils ne peuvent pas réciter, ils disent leur " chapelet à deux chœurs, les hommes d'un côté, et les " femmes de l'autre, qui sont en plus grand nombre, " et je puis dire en vérité que parmi les sauvages, aus- " si bien qu'au reste du monde, c'est le sexe dévot. " Leur assemblée est d'environ une heure, car à la " fin de chaque dizaine de chapelet, ils font une pause " en silence, où le Père leur dit un mot d'exhortation, " et souvent le préfet de la Congrégation qu'ils ont " choisi eux-mêmes et bien choisi ".

L'office du matin n'était qu'une préparation à la messe dont ces pieux chrétiens chantaient les diverses parties, *Gloria, Credo, Pater,* de leurs voix graves et imposantes. A midi, le soir, nouvelles réunions avec chant des hymnes et de motets en l'honneur du St-Sacrement.

" L'ambition des Congréganistes, dit encore le P. LeMercier, c'est être irréprochables en leurs " moeurs, et c'est en quoy Dieu les bénit. Les jeunes " filles et les femmes sont quasi à couvert de la tenta- " tion dès qu'elles ont pu obtenir d'être de la Congré- " gation; — elle est fille de Marie, dira-t-on à un dé- " bauché, — c'est-à-dire, qu'il n'a rien à espérer de ce " costé-là. "

Le P. Le Jeune, dans la relation de 1656-1657(1), nous raconte quelque chose de plus étonnant encore : " Ceux qui ont vu, dit-il, dans les *relations* des années

(1) Vol. XLIV, p. 40, s.

" dernières quelle était la ferveur de la Congrégation
" érigée pour les Hurons de l'Ile d'Orléans, admi-
" raient ce fruit de plusieurs années de travaux; mais
" personne n'eût osé espérer que le semblable se pût
" faire en peu de temps parmi les Iroquois. Dieu a
" commencé d'opérer cette merveille, nous donnant de
" la facilité à établir trois Congrégations, entre les-
" quelles nous voyons naître la saincte émulation que
" nous y souhaitions, les faisant de trois nations diffé-
" rentes, des Hurons, de la Nation Neutre et des Iro-
" quois. Ceux qui y ont été admis, qui sont tous des
" plus anciens et de probité connue, firent paraître
" leur ferveur dès le jour des Rameaux 1657, qui fut
" celui de leur première assemblée; se trouvant tous
" dans la chapelle une heure avant le jour et y réci-
" tant publiquement le chapelet avant qu'on commen-
" çât la messe. "

Ainsi, au moyen de ces pieuses confréries, la Reine des Apôtres exerçait son influence salutaire parmi les pauvres enfants des bois. Les missionnaires étaient de trop habiles directeurs d'âmes pour ignorer quel bien pouvait en résulter même au milieu des Français.

En 1656, dans une des chapelles latérales de N.-D. de Recouvrance, dédiée à saint Joseph, ils établirent la confrérie du scapulaire. Ils en avaient reçu le diplôme plusieurs années auparavant, du supérieur général des Carmes, mais le défaut de local pour les exercices communs en avait retardé l'exécution. Cette pratique de dévotion en l'honneur de N.-D. du Carmer est maintenant répandue dans le pays tout entier, et l'on trouverait difficilement un catholique canadien qui n'ait reçu cette livrée de Marie, le scapulaire, et qui ne soit fidèle à la porter.

L'année suivante, à la demande des menuisiers (1), fut établie la confrérie de Sainte Anne. Quelques années plus tard, par l'initiative du P. Chaumonot, prit naissance l'association de la Sainte-Famille, que Mgr de Laval établit canoniquement en 1665, et que le Pape Alexandre VII enrichit de précieuses indulgences (2). La confrérie du Scapulaire reçut son existence canonique la même année.

Mais ce qui requiert en ce moment notre attention, ce sont les congrégations de la Sainte Vierge.

Il y en a deux, la *grande* et la *petite*. On lit, en effet, dans une lettre du P. Jos. Germain, S. J., datée de Québec, le 4 novembre 1712: " Nous avons dans ce " collège deux congrégations: la grande pour les " Messieurs et la petite pour les écoliers. Tous les con- " gréganistes ont une véritable dévotion à la Sainte " Vierge et sont si affectionnés à l'honorer dans ses " chapelles, qu'ils regardent comme un grand opprobre d'en être exclus " (3).

La grande Congrégation fut fondée en 1657. Le P. de Quen était alors supérieur des Jésuites et le P. Poncet avait la charge de curé de Québec.

Au mois de février 1657, on lit dans le *Journal des Jésuites* : " 14, Le jour des Cendres, le P. Poncet " fit la première assemblée, dans sa chambre, des Con- " grégations de Nostre-Dame. Ils étaient douze " (4).

Un peu plus loin: " 24, Mr Vignard dit la pre- " mière messe dans la chapelle de la Congrégation de

(1) *Journal des Jésuites*, Ed. Burrows, XLIII, p. 35. "Ce mê- "me jour, je signé à la requeste des menuisiers demandant l'éta- "blissement de la Confrérie de Ste-Anne". Elle fut établie le 1er mai 1657.

(2) *Mandements des Ev. de Québec*, I, 53, ss.

(3) Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nv. France*, I, p. 216, note.

(4) Edition Burrows, XLIII, p. 28.

" Nostre-Dame, en la première assemblée des Congré-
" ganistes où Mr de Charni fut recognu le préfet de
" la dite congrégation " (1).

Les textes sont clairs et n'ont pas besoin d'explication. Il suffit de remarquer que l'abbé Vignard est plus connu sous le nom de Vignal. Il était aumônier des Ursulines. Une couple d'années plus tard, il entra dans la société de Saint-Sulpice, fut pris par les Iroquois en 1661 et devint le menu d'un de leurs barbares festins. Quant à M. de Charny, c'était Charles de Lauson, fils du gouverneur d'alors, Jean de Lauson, et grand-maître des eaux et forêts de la Nouvelle-France. Au moment même où il devenait premier préfet de la Congrégation des hommes de Québec, il était administrateur de la colonie à la place de son père retourné en France, l'été précédent. Il avait épousé, en 1652, la fille de Robert Giffard, seigneur de Beauport, Marie-Louise, âgée de treize ans (2), qui mourut en 1656, à la fleur de son âge. Le *Journal des Jésuites* note le triste événement arrivé au mois d'octobre: " 30,
" à six heures du matin, Dieu appela à soy Madame
" Charni après une maladie de 16 jours et (une) vie
" très pure et très innocente. Elle fut enterrée, le 31,
" dans le nouveau chœur des Religieuses hospitaliè-
" res " (3).

Devenu veuf en des circonstances si cruelles et chargé d'une enfant au berceau, Charles de Lauson résolut de renoncer au monde. Comme M. d'Argenson, successeur de Jean de Lauson, était attendu par les premiers vaisseaux de 1657, l'administrateur remit la colonie aux mains de M. d'Ailleboust et partit pour

(1) *Ibid.* — Pour nombre des renseignements qui vont suivre, je m'inspire de la brochure intitulée : *Souvenir du Deux Cent Cinquantième anniversaire de la Congrégation de Notre-Dame de Québec, le 4 fév.* 1907.

(2) *Relations*, VI, p. 327.

(3) Edit. Burrows, XLII, p. 250.

la France dans l'été. Devenu prêtre, il revint en 1659 avec Mgr de Laval qui en fit son official et son grand vicaire. Le prélat, dans sa Relation de 1660 au Saint-Siège, fait un grand éloge de la haute naissance, du zèle, de la prudence, de la piété de M. de Charny. Sa fille unique, Marie, désirant se faire religieuse, il la conduisit en 1671 chez les Hospitalières de La Rochelle où elle fit plus tard profession. On ne voit pas qu'il soit jamais revenu au Canada et la date de sa mort n'est pas connue.

Cette courte biographie suffit à montrer que la Congrégation de Québec a droit d'être fière de son premier préfet. Les noms des autres premiers congréganistes ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On ignore et on ignorera toujours malheureusement les noms des préfets, autres officiers, jusqu'en 1798, parce que les archives de l'association, déposées chez le trésorier, ont péri dans les trop fameux incendies qui réduisirent en cendres, en 1845, plus de la moitié de la ville.

Toutefois un document conservé dans les archives de Sainte-Foy peut projeter au moins un faible rayon de lumière dans ces longues ténèbres. Le voici, pour ceux que ce détail peut intéresser :

" Québec, troisième jour (de) janvier mil huit
" cent cinq : Nous, soussignés, membres de la grande
" Congrégation de Québec érigée sous le titre de l'Im-
" maculée Conception de la très Sainte Vierge, et offi-
" ciers pour l'année présente, reconnaissons, au nom du
" conseil de la dite Congrégation, avoir reçu de Mes-
" sieurs Joseph Langlois, Antoine Béleau et Pierre
" Minguy, marguilliers de la paroisse de Sainte-Foi,
" la somme de deux cents livres de vingt sols pour par-
" fait payement d'un tableau représentant la Visita-
" tion, lequel tableau avait été prêté à la dite paroisse

" de Ste-Foi par la dite Congrégation, comme il ap-
" pert par un inventaire en date du vingt.....décembre
" mil sept cent soixante et huit, signé par le Révérend
" Père Lefranc, de la Compagnie de Jésus, directeur
" de la dite Congrégation, Louis Langlois, fils, Pré-
" fet; François Valin, premier assistant; Pierre
" Mar(ion?) (1), second assistant et Brassard, se-
" crétaire; et voulons que le présent reçu serve à la di-
" te paroisse de Ste-Foi de titre au dit Tableau que
" nous lui avons vendu pour la somme susdite, en foi
" de quoi nous avons signé comme suit et apposé le
" sceau de notre Congrégation, le jour et an que ci-
" dessus. "

" Préfet, Joseph François Pageot
" 1er Assistant, Fr. Fillion
" 2nd Assistant, Ch^le^ Derome
" Secrétaire, J. B^te^ Corbin
" Trésorier, P. Emond
" Mich. Clouet.

Nous avons là, pour 1768, la liste complète des officiers — à commencer par le R. Père Directeur (2).

En remontant un siècle plus haut, on trouve parmi les membres de la Congrégation des personnages non moins renommés que Charles de Lauson-Charny — mais à d'autres titres. Ainsi, M. de Mésy, de violente mémoire, fut congréganiste. On a mieux assuré-

(1) La marge du document, dépassant un peu le registre auquel il est annexé, a légèrement souffert. Cependant le nom de Marion est à peu près certain. Le 20 décembre est moins sûr, cela peut être 22 ou 23.

(2) Quant au tableau lui-même, il n'est pas signé, mais une belle gravure de Chéreau qui le reproduit, nous apprend qu'il est de Jean André, peintre dominicain du XVIIIème siècle. Sans égaler ses frères en religion, Fra Angelico ou Fra Bartolommeo, ce peintre est renommé. Cette peinture est-elle un original, une réplique, une copie ? Ce qui est certain, c'est qu'elle est ancienne et d'une grande beauté.

ment avec M. de Tracy. En 1666, au mois d'août, le Journal des Jésuites note (1) " Le 15, Monsr de Tra- " cy a esté receu à la Congrégation et a traitté et ser- " vi lui mesme les malades de l'hospital ".

La *grande* Congrégation resta sous la direction des Jésuites, non seulement jusqu'à la conquête, mais jusqu'en 1790. A cette date, il ne restait plus de leur ordre — d'ailleurs supprimé par Clément XIV, en 1773 — que quatre religieux en Canada. Leur supérieur, le P. de Glapion, avertit Mgr Hubert qu'ils ne pouvaient plus suffire à la tâche. Le saint évêque devint alors, pendant une année, directeur de la Congrégation. Ensuite, empêché par ses nombreuses occupations, il confia cette charge à un prêtre séculier. Les réunions avaient toujours lieu dans le collège des Jésuites, bien qu'il eût été transformé en casernes et en magasins militaires. Une grande salle servait de chapelle. Mgr Plessis, curé de Québec et coadjuteur de Mgr Hubert, obtint pour quelque temps la continuation de cette faveur — même après la mort du dernier Jésuite, le P. Casot, en 1800. Mais évidemment il fallait songer à se pourvoir ailleurs. Dès le 5 mai 1800, il avait présenté une requête au Gouvernement pour obtenir un terrain sis au coin des rues Ste-Anne et Desjardins, et qui était une ancienne propriété des Jésuites. Il avait l'intention d'y bâtir une chapelle pour les congréganistes. La requête, promenée de bureau en bureau, finit par se perdre, et ce terrain fut concédé à l'église écossaise qui en avait aussi fait la demande.

Entre temps, de 1812 à 1820, la Congrégation reçut l'hospitalité dans une pièce transformée en chapelle, au-dessus de la sacristie de la cathédrale. Enfin, grâce à la bienveillance de Sir John Sherbrooke qui

(1) Edit. Burrows, L, p. 194.

concéda, sur la rue Ste-Anne en bas,—maintenant rue Dauphine —, un site pour le bâtiment, et grâce à une souscription ouverte dans la ville, on commença à bâtir l'église actuelle de la Congrégation, ouverte au culte en 1820.

L'affiliation à la *Prima-Primaria* fut renouvelée en 1836, et la Purification, au lieu de l'Immaculée Conception, déjà titulaire de la cathédrale, devint la fête patronale de l'association.

Jusqu'en 1839, comme il n'y avait à Québec qu'une paroisse, il n'y avait qu'une congrégation pour les citoyens. Mais, en 1829, au pied du coteau Sainte-Geneviève, à l'endroit appelé *la Vacherie* parce qu'on y faisait paître les intéressantes bêtes qui nous donnent le lait, les développements de la ville avaient fait naître une paroisse nouvelle — Saint-Roch — destinée à un accroissement rapide. Nombre de congréganistes y demeuraient. De *la Vacherie* à la chapelle de la congrégation de la rue Dauphine, la route était longue et plus raide encore. Avec de pareils obstacles, de nature permanente, il n'y a dévotion qui tienne. Les Congréganistes de Saint-Roch demandèrent à former une association à part. La demande était si juste qu'elle fut tout de suite accordée. En peu de temps, une église et un presbytère furent construits, et, le 12 janvier 1840, vingt congréganistes prononçaient, à la Congrégation de Saint-Roch, leur acte de consécration, venant ainsi grossir le nombre d'une cinquantaine d'anciens membres.

En 1842, les Jésuites, qu'avait solennellement rétablis Pie VII, en 1814,—et qui d'ailleurs n'avaient jamais entièrement disparu, même après leur suppression en 1773 — furent rappelés au Canada par Mgr Bourget, évêque de Montréal. Ils fondèrent un noviciat en 1843, et en 1848, leur collège Sainte-Marie.

Cette année-là même, Mgr Signay, premier archevêque en titre de Québec, les invita à venir reprendre la direction de leur ancienne œuvre de la Congrégation. Ils acceptèrent avec joie et furent chargés des congréganistes de la haute-ville et de Saint-Roch. L'association de la rue Dauphine est restée sous leur habile conduite. Celle de Saint-Roch était depuis assez longtemps dirigée par un prêtre séculier — un vicaire de Saint-Roch — lorsque, en 1901, cette populeuse paroisse fut divisée. Les congréganistes consentirent à laisser transformer leur chapelle en église paroissiale, tout en s'y réservant place pour leurs réunions hebdomadaires. La nouvelle paroisse prit le nom de Notre-Dame de Jacques Cartier dont le premier curé, l'abbé Paul-Eugène Roy, devint plus tard coadjuteur, puis archevêque de Québec. Elle compte aujourd'hui plus de six cents congréganistes fidèles aux devoirs de leur association.

En 1907, la Congrégation de la haute-ville célébrait solennellement le deux-centième anniversaire de sa fondation. On voyait parmi les invités les préfets des Congrégations de Saint-Roch, de Saint-Jean-Baptiste, de Notre-Dame-du-Chemin et de Saint-Malo, autant de paroisses nouvelles où se sont formées de nouvelles congrégations. Et depuis, à mesure que la population croissante a exigé la formation d'autres paroisses, avec les églises, foyers du culte eucharistique, se sont multipliées les associations en l'honneur de la Mère de Dieu. Et ce qui s'est passé à Québec s'est répété dans le pays entier. Trouverait-on une seule de nos villes canadiennes qui ne possède une ou plusieurs congrégations de la Sainte Vierge?

Voilà ce qu'a produit le grain de sénevé semé par le P. Poncet, en 1657. Mais on n'a pas oublié qu'outre la *grande* Congrégation, il y en avait une petite pour les élèves du collège. Une ligne du *Journal des Jésui-*

tes, le 5 octobre 1664, nous apprend qu'elle fut fondée ce jour-là par le P. Pijart. En effet, après avoir mentionné un " placard d'injures " affiché par le gouverneur de Mésy à l'adresse de Mgr de Laval, et la confrérie de la Sainte-Famille établie par le P. Chaumonot, le document ajoute simplement: " *Item,* la pe- " tite Congrégation du P. Pijart " (1).

Elle vécut tant que vécut le vieux collège et mourut avec lui, à la conquête. Mais comme le grain jeté dans le sillon, c'était pour revivre et se multiplier. Elle renaît, dès 1767, au séminaire de Québec qui désormais remplace le collège des Jésuites dans l'œuvre de l'éducation de notre jeunesse, et de là, elle passe dans tous nos collèges à mesure que les besoins de la population grandissante les multiplient: Nicolet, Ste-Anne de la Pocatière, au commencement du dernier siècle, Lévis, Joliette, Ste-Thérèse, Rimouski, Chicoutimi, et tant d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ont leurs congrégations de la Sainte Vierge.

Le sexe fort n'est pas seul à vouer à Marie un culte spécial. C'eût été, en effet, chose bien étrange, si la Vierge qui est le modèle tout spécialement proposé à l'imitation des femmes chrétiennes, n'était devenue pour elles l'objet d'une dévotion tendre et ardente.

Aussi bien, à l'imitation de la congrégation qui groupe les hommes du monde aux pieds de la madone, se sont formées partout, à la campagne comme à la ville, ces sociétés d'Enfants de Marie auxquelles se font gloire d'appartenir nos jeunes filles les plus pieuses et les plus distinguées.

Et, à l'exemple de nos nombreux collèges classiques, nos innombrables couvents enrôlent l'élite de leurs élèves sous l'étendard de Marie. Ainsi, c'est par

(1) Ed. B., Vol. XLVIII, p. 240.

centaines de mille qu'il faut compter, en notre province pourtant peu populeuse, les âmes qui font profession d'être d'une manière spéciale vouées au service, à l'imitation, à l'amour de la Reine du ciel.

Inutile de dire quelle puissance exerce une pareille phalange pour le bien, pour la préservation de la foi, de la moralité, de la piété de notre peuple.

VII

Nous ne nous sommes jusqu'ici guère éloigné de Québec, sauf pour suivre un moment au loin une pratique de dévotion qui y a pris naissance. Mais dans l'histoire du culte marial au Canada, il est une autre ville qu'il n'est pas permis d'oublier. On lui donnait même au début le nom de Ville-Marie, qui a malheureusement disparu, supplanté par le nom plus ancien, plus sonore, de Montréal. Rien de plus édifiant que le récit de sa fondation. Les personnages les plus illustres par leur piété en forment le dessein: le vénérable M. Olier, M. de la Dauversière, le baron de Fancamp, qui s'associent des collaborateurs également remarquables par leur esprit de religion et leur état de fortune.

Cette société prend le nom de "*Notre-Dame-de-Montréal pour la conversion des sauvages*". Elle se propose un double but, civil et religieux, le premier subordonné au second: donner à la colonie sans cesse menacée de ruine par les Iroquois, un ferme rempart, et contribuer efficacement au salut des âmes en honorant d'une manière toute spéciale les trois personnes de la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph. A cette fin, dans la ville nouvelle, devront être établies trois associations pieuses: des prêtres, pour répandre le nom de Jésus; des religieuses vouées à la Sainte Vier-

ge pour instruire les enfants; des hospitalières consacrées à saint Joseph pour soigner les malades.

Comme ce travail a pour objet le culte de Marie au Canada, nous n'avons ici qu'à rappeler brièvement la femme d'élite qui a travaillé avec tant de zèle à la gloire de la Sainte Vierge, en notre pays, et a donné tant d'éclat au nom de Notre-Dame.

Avec celui de Marie de l'Incarnation, pas de nom plus célèbre dans notre histoire religieuse que celui de Marguerite Bourgeoys. Toutes les deux sont des âmes généreuses que n'arrête aucun sacrifice et qui poussent jusqu'à l'héroïsme l'oubli d'elles-mêmes. Toutes les deux se consacrent à l'instruction et à la formation de l'enfance, mais exercent, en même temps, sur tout ce qui les entoure, la plus profonde et la plus heureuse influence. Marie de l'Incarnation reste cachée derrière les grilles de son cloître, mais bien des âmes viennent là chercher consolation, lumière et force. Mystique comme sainte Thérèse, elle est active comme elle, et sait descendre des hauteurs de la contemplation aux détails les plus terre-à-terre d'une administration difficile, avec un esprit ferme et pratique qu'aucune difficulté ne déconcerte. Elle écrit, au fil de la plume, ces admirables lettres, peinture si fidèle de nombreux événements de notre histoire, alors qu'en d'autres, elle traite avec tant d'aisance des états les plus hauts de la vie spirituelle. Marguerite Bourgeoys n'a pas avec Dieu des rapports moins intimes. Elle ne vit pas derrière les grilles d'un cloître. Elle écrit peu, elle agit, elle enseigne par la parole et par l'exemple. Les longs voyages ne l'effrayent pas: témoin, trois traversées en Europe, presque sans autre ressource que l'abandon à la Providence. En 1689, en plein mois d'avril, alors que le fleuve, — presque l'unique voie de communication en ce temps-là —, est encore couvert de glaces, elle n'hésite pas à descendre de Montréal à

Québec où l'appelle son évêque. Presque septuagénaire, elle fait ce long trajet à pied, par des chemins à peine tracés, au milieu des neiges qui fondent, se traînant parfois à genoux sur la glace, marchant parfois dans l'eau. Mgr de Saint-Vallier compte sur elle pour cet hôpital qu'il veut fonder et qui pourtant n'entre guère dans le cadre des œuvres qu'a entreprises la servante de Dieu. Il n'importe!... elle se prête à tout avec la plus profonde humilité et la plus entière obéissance. Toutefois ce n'est pas l'héroïsme de cette femme illustre qu'on veut mettre ici en lumière: c'est sa dévotion filiale à Marie, c'est la part exceptionnelle qu'elle a prise dans le développement du culte de la Sainte Vierge en ce pays.

Jusqu'à l'âge de vingt ans, sans se livrer aux plaisirs coupables, elle aime les amusements mondains, elle mène la vie des chrétiens médiocres. Même, par respect humain, elle résiste aux instances qu'on lui fait d'entrer dans une pieuse association fondée en l'honneur de la Vierge, à Troyes, sa ville natale. Elle redoute le nom de *Bigote* donné à celles qui en font partie. Mais, en 1640, le jour de la fête du S. Rosaire, les religieux dominicains faisaient une procession et Marguerite attendait son tour pour prendre rang. Levant par hasard les yeux vers une statue de pierre qui ornait le portail de l'abbaye de N.-D.-aux-Nonnains, et qu'elle avait vue cent fois, la madone lui apparaît tout à coup d'une beauté si ravissante que le cœur de la jeune fille en est ému jusqu'au fond et qu'elle conçoit dès lors pour Marie un ardent amour. En même temps, un rayon de la grâce l'illumine et lui fait sentir le vide de toutes les choses terrestres. Désormais le monde ne lui sera plus rien. Elle s'associe aux bonnes œuvres, elle entre dans cette congrégation de la Sainte Vierge dont l'avait détournée l'amour propre, et par les conseils de sages directeurs, se pré-

pare sans le savoir à l'œuvre de salut qu'elle allait faire au Canada. Aussi, quand, en 1653, avant de repartir pour Ville-Marie, M. de Maisonneuve vient à Troyes saluer ses proches et ses amis, Marguerite est prête à le suivre " pour faire les écoles et instruire " chrétiennement les enfants " (1).

Elle se donne avec d'autant plus d'ardeur que la Sainte Vierge, dans une apparition, lui avait dit: "Va, je ne t'abandonnerai pas ".

Après quatre années passées dans la maison de M. de Maisonneuve, elle commence, à l'automne de 1657, après l'arrivée des Sulpiciens (2), à rassembler les enfants — filles et garçons — pour leur faire la classe. On lui avait donné, à cette fin, une étable de pierre qui avait été transformée en école. Une personne pieuse, Marguerite Picaud, la secondait dans ce travail aussi pénible que nécessaire.

Pour les jeunes filles empêchées, par l'âge ou les occupations, de venir en classe, elle établit, le 2 juillet 1658, sur le modèle de celle de Troyes, une congrégation de la Sainte Vierge, et peu à peu la maison où se faisaient les assemblées prit le nom de *Congrégation* (3).

Mais le zèle de la Sœur Bourgeoys s'étendait aussi aux colons. Pour le bien de leurs âmes et pour faire fleurir le culte de Marie, qu'elle se sentait appelée à promouvoir, elle forma le dessein de bâtir une chapelle en son honneur. C'était au printemps de 1657 et les Sulpiciens n'étaient pas encore arrivés. Le P. Pijart qui desservait alors Ville-Marie, donna son plein assentiment. " Munie de cette approbation, j'ex- " citais, écrit-elle, le peu de personnes (qu'il y avait

(1) *Faillon, Mémoires particuliers*, etc., Paris, 1853, I, p. 31.
(2) *Ibid*, p. 92.
(3) *Ibid*, p. 95.

" alors à Montréal) à ramasser des pierres et je de-
" mandais quelques journées pour cette chapelle à
" ceux pour qui je faisais quelque travail (d'aiguille).
" On charria du sable et les maçons s'offrirent. Le P.
" Pijart la nomma Notre-Dame-de-Bon-Secours. Le
" P. Lemoine mit la première pierre et M. Closse (qui
" tenait la place de gouverneur en l'absence de M. de
" Maisonneuve) fit graver sur une lame de cuivre
" l'inscription nécessaire; enfin les maçons commen-
" cèrent " (1).

La construction de cette chapelle répondait aux vœux les plus chers des associés de Montréal. " Dès la
" formation de leur société, ils avaient résolu de dé-
" dier à Marie la première chapelle qui serait bâtie
" dans cette île: ce qui faisait dire à M. Olier, avant
" même l'établissement de la colonie: " Il me vient
" souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fe-
" ra cette grâce de m'envoyer au Montréal, en Cana-
" da, où l'on doit bâtir la première chapelle à Dieu
" sous le titre de la très Sainte Vierge et que je serai
" le chapelain de cette divine Dame " (2).

Toutefois, après le départ du P. Pijart pour Québec et l'arrivée des Sulpiciens, des difficultés surgirent et les travaux furent abandonnés. Ils ne devaient être repris que près de vingt ans plus tard.

Entre temps, Marguerite Bourgeoys élevait un autre édifice — tout spirituel celui-là — destiné à glorifier Notre-Dame plus efficacement encore que la chapelle de Bon-Secours. Ayant accompagné en France, en 1658 (3), Mlle Mance qui avait eu un bras de brisé et qui fut guérie par l'intercession de M. Olier — mort une année auparavant —, elles revinrent toutes les deux en 1659, l'une avec les Sœurs de

(1) Faillon, *Ibid*, p. 100.
(2) Faillon, *Ibid*, p. 99.
(3) *Ibid*, p. 111.

St-Joseph pour l'hôpital de Montréal, l'autre avec trois pieuses jeunes filles, les Sœurs Crolo, Châtel et Raisin, qui devaient l'aider dans l'instruction des enfants. C'étaient les pierres fondamentales de cette *Congrégation* qui a fait bénir le nom de *Notre-Dame* non seulement à Montréal et à Québec mais dans un grand nombre de nos paroisses et jusques aux Etats-Unis.

En 1670, Marguerite Bourgeoys fait un second voyage en France. Son institut est né, organisé, assis sur des bases solides, mais il lui faut la sanction royale. Des lettres patentes lui sont accordées, signées par le roi, en mai 1671, et enregistrées au Parlement de Paris, le 20 juin suivant (1). En même temps, une lettre de Colbert recommandait à la bienveillance de l'intendant Talon les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Avant de se rembarquer pour revenir en 1672, la sainte fondatrice va demander la bénédiction de Mgr Laval, alors à Paris pour obtenir l'érection de l'évêché de Québec. Le prélat avait déjà approuvé la *Congrégation* en 1669, et devait lui donner en 1676 des lettres canoniques fort élogieuses.

Marguerite Bourgeoys revenait, en 1672, avec six nouvelles compagnes et elle apportait une petite madone destinée à une grande célébrité. Elle était faite du bois du chêne où avait été trouvée en 1580 la statue miraculeuse de Notre-Dame de Mantaigu dans le Brabant, et mesurait à peine six pouces de hauteur (2). Honorée depuis longtemps dans la chapelle domestique de deux des anciens associés de Montréal, les frères Leprêtre, ils y attachaient un grand prix. Mais sachant qu'on cherchait une statue pour la faire honorer dans l'Ile de Montréal, ces excellents chrétiens, animés du même désir, donnèrent cette madone

(1) *Ibid*, p. 220.
(2) *Ibid*, p. 224.

au baron de Fancamp, pour la Sœur Bourgeoys. Le baron la garda quelque temps avec l'intention de faire enrichir la niche où elle se trouvait. Frappé, pendant ce temps, d'une infection contagieuse qui emportait alors promptement ceux qui étaient atteints, il recourut avec une grande confiance à la pieuse image et fut guéri.

La vénérable voyageuse n'avait pas oublié son projet de bâtir une chapelle à la Vierge. En attendant qu'il pût être réalisé, elle plaça la miraculeuse statuette d'abord dans la maison de la Congrégation, puis, pour satisfaire la piété des fidèles, dans un appentis en bois en forme de chapelle qu'elle avait fait construire avant son départ.

Ce n'est qu'en 1675, quand on eut recueilli les fonds nécessaires, que fut reprise la construction de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à l'endroit même où l'on en avait jeté les fondations en 1657 — sur une petite éminence dominant le fleuve et à quelques centaines de pas des palissades qui servaient de remparts à la ville. Comme l'édifice devait être beaucoup plus grand que le plan primitif, une nouvelle pierre angulaire fut posée et, au-dessous, une plaque de plomb — avec l'inscription en latin: *D. O. M. Beatae Mariae Virgini, et sub titulo Assumptionis,* — A Dieu très bon et très grand, et à la bienheureuse Vierge Marie sous le titre de l'Assomption.

La chapelle terminée, on y déposa la madone qui prit le nom de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Ce fut bientôt un lieu de pèlerinage très fréquenté à cause des faveurs miraculeuses qu'y faisait la Sainte Vierge à ses dévots serviteurs.

" On y dit tous les jours la Sainte Messe, dit la " Sœur Morin, annaliste de l'Hôtel-Dieu de Mont- " réal, et même plusieurs fois le même jour pour sa-

" tisfaire à la dévotion et à la confiance des peuples " qui sont grandes envers Notre-Dame de Bon-Se- " cours. On y va aussi en procession pour les besoins " et les calamités publiques, avec bien des succès..... Il " y a peu de bons catholiques qui, de tous les endroits " du Canada, ne fassent des vœux et des offrandes à " cette chapelle, dans tous les périls où ils se trou- " vent " (1).

En 1754, le quartier où se trouve " N.-D. de Bon-Secours " ayant été la proie des flammes, la chapelle ne fut pas épargnée. On eut cependant la grande consolation de retrouver au milieu des ruines fumantes la statue de Notre-Dame miraculeusement conservée. Jusqu'en 1773, elle resta dans la chapelle de la Congrégation.

La fabrique de la paroisse de Notre-Dame, à laquelle, avec l'assentiment de Mgr de Laval, la Vén. Marguerite Bourgeoys avait cédé tout droit sur N.-D. de-Bon-Secours, avait décidé en 1771 la reconstruction du sanctuaire incendié. On le rebâtit sur un plan un peu plus vaste et l'inauguration en fut solennellement faite en 1773. La madone miraculeuse reprit sa place sur l'autel et fut, comme par le passé, l'objet de la confiance et de la piété populaire, tant et si bien qu'il fallut bientôt ajouter des tribunes à l'église devenue trop étroite pour la foule qui s'y pressait.

Il en fut ainsi jusqu'en 1831, alors qu'un irréparable attentat vint jeter la consternation dans les cœurs des catholiques montréalais. En plein jour, une main sacrilège enleva de l'autel la précieuse madone avec tous les riches ex-voto dont l'avait environnée l'amour des fidèles. Ainsi naguère avait été volée Notre-Dame de Montaigu, mais on l'avait retrouvée quelques années plus tard, dans le butin des pilleurs

(1) Cité par Faillon, *Ibid*, p. 243.

d'église. La madone de Notre-Dame de Bon-Secours ne fut jamais retrouvée et peu à peu son culte séculaire tomba dans l'oubli.

En 1848, Mgr Bourget tenta de le ranimer par une très belle lettre pastorale où il rappelait éloquemment les titres de N.-Dame de Bon-Secours à la reconnaissance et à l'amour des habitants de Montréal. Il donna au sanctuaire une belle statue en bronze doré qui fut bénite en grande pompe. Mais Dieu fait jaillir les miracles, comme les sources d'eau vive, où il lui plait. La confiance ne se commande pas, elle naît d'elle-même sur les pas des thaumaturges. Il ne semble pas que, la statue miraculeuse disparue, la petite église de Bon-Secours, tout en restant chère aux Montréalais, ait jamais depuis exercé cette attraction irrésistible du fait miraculeux.

En 1885, fut commencée une restauration complète de la vieille église de 1771 (1). Pendant que le pieux et modeste intérieur se revêtait de fresques toutes fraîches, aux tons éclatants, au vieux clocher succédait une flèche plus élancée et surtout plus élevée. L'abside, qui regarde le fleuve, était surmontée d'une construction octogonale à plusieurs étages superposés, en retraite les uns sur les autres et ornés d'arcatures. Ces rétrécissements successifs nous élèvent tout naturellement jusqu'à une petite coupole ovoïdale dont le sommet est couronné d'une grande statue de la Vierge — sans doute, N.-D. de Bon-Secours. Je ne sais ce qu'en penserait la Vén. Marguerite Bourgeoys. La statue tourne le dos à la ville et ses mains levées sur le port semblent bénir les élévateurs à grain et les ballots de coton.

---

(1) Pour tous ces événements de date assez récente, je suis redevable à une "*Histoire de N.-D. de Bon-Secours*", publiée en 1900 par l'abbé J.-M. Leleu, chez Cadieux & Derome, Montréal.

Le poète Ls-Honoré Fréchette écrivait, en 1892, au sujet de cette restauration, dont il louait la belle ordonnance, que les archéologues ne doivent pas critiquer les artistes. Aussi, je ne critique pas, je me borne à exposer. En tout cas, bien malin serait celui qui reconnaîtrait aujourd'hui dans la pimpante église de Bon-Secours, l'humble, simple, pieuse chapelle de Marguerite Bourgeoys. Elle a gardé encore moins de son cachet ancien que Notre-Dame-des-Victoires soumise pourtant, elle aussi, à la brosse — pour ne pas dire au bistouri — des restaurateurs.

VIII

Ces deux chapelles de la Vierge ont été sous le régime français nos deux plus célèbres sanctuaires. Je n'excepte pas Sainte-Anne de Beaupré. Bien que ce lieu ait été fréquenté dès le commencement de la colonie et que les pèlerins y aient été nombreux même quand le sanctuaire était sous la garde du clergé séculier, ce n'est qu'en 1878, après l'arrivée des Rédemptoristes, que les foules ont commencé à y affluer de tous les points de l'Amérique du Nord. Ni Notre-Dame-des-Victoires, ni Notre-Dame-de-Bon-Secours à l'apogée de sa gloire, n'ont atteint une pareille vogue. Bien que riches en souvenirs glorieux qui les rendront toujours chères aux cœurs canadiens, ni l'une ni l'autre ne peuvent prétendre au titre de Sanctuaire national, comme en France, Montmartre pour le Sacré-Cœur, et Lourdes pour l'Immaculée-Conception.

Notre pays possède-t-il un sanctuaire de Marie qui ait droit à ce titre de sanctuaire national?

Il semble bien qu'il faille saluer de ce nom Notre-Dame-du-Rosaire au Cap-de-la-Madeleine.

Ce lieu est ainsi appelé d'après un membre de la Compagnie des Cent-Associés, M. de la Ferté, abbé de la Madeleine, qui y concéda aux Jésuites en 1651, une vaste étendue de terre pour établir une mission sauvage. Il devint un rendez-vous très fréquenté par les différentes tribus. Les missionnaires bâtirent d'abord, en 1659, une petite chapelle de bois à quelque distance du fleuve. Mais comme, de 1650 à 1661, les féroces Iroquois firent parmi les sauvages chrétiens de nombreuses victimes, la chapelle fut rapprochée du fort construit en ces parages, comme en beaucoup d'autres, pour la protection des habitants qui avaient commencé à s'y établir. Les documents font défaut pour en indiquer le site précis: elle était vraisemblablement au même endroit que le sanctuaire actuel.

Les Récollets après les Jésuites desservirent pendant quelque temps cette mission. Enfin en 1685 un curé fut nommé, l'abbé Paul Vachon, un des premiers membres du chapitre de Québec. Il resta en charge jusqu'en 1729, soit quarante-quatre ans. C'est lui qui établit au Cap la Confrérie du Rosaire, grâce à un diplôme du Général des Dominicains en date du 11 mai 1694, confirmé par Mgr de St-Valier, le 4 octobre 1697.

Dans sa visite de 1714, ce prélat dont le zèle pour la construction des églises est bien connu, obligea par un décret les habitants du Cap-de-la-Madeleine et ceux de Bécancour qui en dépendaient, à construire une église plus grande et plus solide.

Il y contribua lui-même ainsi que M. de Galifet, gouverneur de Trois-Rivières, avec nombre d'autres plus humbles bienfaiteurs. La Confrérie du Rosaire eut pour siège une des chapelles de la nouvelle église.

Après l'abbé Vachon, la paroisse, pendant plus d'un siècle fut desservie par des missionnaires tantôt jésuites, tantôt récollets, tantôt séculiers. Quelques-uns ne firent que passer. D'autres gardèrent la charge assez longtemps, comme les vicaires généraux St-Onge (1765-1786); François Noiseux, à diverses reprises (1796-97, 1805-06, 1813-22); Thomas Cooke (1835-1844). M. St-Onge était chanoine de Québec et mourut en 1795, le dernier membre de l'ancien chapitre. Les deux autres étaient curés des Trois-Rivières, et l'un d'eux, M. Cooke, en devint le premier évêque.

En 1844, recommença, avec l'abbé Tourigny (1844-1849), la série des curés résidants. Pendant cette sorte de long interrègne la Confrérie du Rosaire avait subi une éclipse à peu près totale. Il était réservé au pieux abbé Luc Désilets, curé du Cap, de 1864-1884, puis de 1885-1888, de lui rendre son ancien éclat. Un fait insignifiant en lui-même, qu'il est cependant permis de rapporter après S. G. Mgr l'évêque de Trois-Rivières, lui inspira, en 1867, le dessein de ranimer dans la paroisse la dévotion au saint Rosaire. Il avait, à l'occasion de la fête de l'Ascension, fortement exhorté ses paroissiens à se confesser et à communier. La veille, il se rend donc à la sacristie pour entendre les pénitents. Personne! pas même une de ces bonnes dévotes qui empêchent de rouiller les portes des confessionnaux. Déçu et chagrin, le bon prêtre entre à l'église pour prier et confier sa peine à Notre-Seigneur. Une porte avait sans doute été laissée entrouverte; un pourceau avait pénétré dans le lieu saint, jusque devant l'autel du Rosaire, et tenait entre ses dents un chapelet qu'il y avait trouvé. Arracher l'objet bénit à la sale bête et la chasser de l'église fut

(1) Voir la brochure : *Deuxième Centenaire.... de N.-D. du Cap*, p. 5, et ss. où j'emprunte beaucoup de détails.

l'affaire d'un moment: "Hé! quoi! se dit ensuite le "bon curé, les hommes laissent tomber le chapelet et "les animaux le ramassent!" S'agenouillant aux pieds de la madone, il jure de consacrer ses forces à propager la dévotion au Rosaire. Et en effet, il la prêche à ses paroissiens, il leur en fait connaître les privilèges, exalte sa puissance sur le cœur de Marie, avec tant de zèle et un si heureux succès, que la pratique en devient promptement populaire. Bientôt des faveurs miraculeuses répondent à la confiance des fidèles et contribuent à redoubler leur foi.

Un de ces faits extraordinaires a laissé, chez les paroissiens du Cap, un profond et vivant souvenir. Mgr l'évêque des Trois-Rivières avait, en 1878, promulgué un décret, obligeant la paroisse à bâtir une église plus spacieuse pour remplacer l'ancienne devenue insuffisante. On avait fait préparer à Ste-Angèle, de l'autre côté du fleuve, la pierre nécessaire à la construction. Comme il eût été fort coûteux de la faire transporter en bateau, on résolut d'attendre le pont de glace qui a coutume de se former et de fournir une communication facile entre les deux rives. Mais les mois les plus rigoureux de l'hiver, décembre, janvier, février, passent sans que le pont tant désiré manifeste l'intention de se former. On avait pourtant bien prié depuis l'automne, récité bien des rosaires, et, qui plus est, l'abbé Désilets avait même fait à la Sainte Vierge le vœu que, si elle accordait la faveur demandée par son intercession, la vieille église, dédiée à sainte Marie-Madeleine, serait conservée et consacrée, avec la permission de l'évêque, à Notre-Dame du Saint Rosaire. La saison des dégels était arrivée, et, vers la mi-mars le temps était exceptionnellement doux, de sorte que tout espoir naturel semblait perdu. Mais voilà que le vendredi, 14 mars, un vent violent d'Est vient secouer les eaux du Saint-Laurent, soulève les glaces

des battures qui se détachent par grands blocs et vont s'accumuler dans la petite anse du Cap et dans le chenal, large d'une demi-lieue environ, qui le sépare de Sainte-Angèle. C'était un rayon d'espérance. Toutefois, comme il arrive en pareil cas, dans ce groupement capricieux de banquises se trouvaient de nombreux et larges espaces vides, recouverts d'une mince couche de glace dissimulée sous la neige qui était était tombée pendant la nuit. S'aventurer sur cette large plaine blanche semée de précipices invisibles, où l'on pouvait à tout moment être englouti pour toujours, c'était assurément risquer sa vie, presque tenter Dieu. Et pourtant le dimanche, 16 mars, l'abbé Duguay, vicaire du curé Désilets, annonce au prône qu'il tenterait la traversée dans l'après-midi, avec ceux des paroissiens qui voudraient bien le suivre. Deux seulement se présentèrent. Le courageux prêtre et ses deux hardis compagnons, munis de cordes comme les alpinistes, pour s'entr'aider, et de bâtons pour sonder et reconnaître les endroits dangereux, affrontent la périlleuse aventure. Ils atteignent avec mille peines l'autre rive et reviennent le soir, à une heure avancée, après avoir couru tant de dangers que le curé décida d'abandonner l'entreprise. Mais l'abbé Duguay jugeant avec raison la circonstance toute providentielle, insiste avec tant d'énergie que sa foi inébranlable entraîne tout le monde, les ouailles et le pasteur. Celui-ci remplira le rôle de Moïse sur la montagne : il priera pendant que les autres combattront, c'est-à-dire travailleront. Dès la première nuit des escouades d'hommes intrépides s'efforcent de consolider les parties les plus faibles de la glace en y versant de l'eau qui se congelait rapidement. Ces généreux chrétiens se rassurent contre le péril en regardant de loin la petite lumière qui brille à la fenêtre du presby-

tère et leur dit que le curé Désilets est à réciter pour eux son rosaire.

Après deux nuits de travail, le chemin fut jugé assez solide. Le 18 mars un traîneau s'y aventure et, au bout de quelques heures, revient sans encombre, avec une charge de pierre. Le lendemain 19 mars, fête de Saint-Joseph, une centaine d'hommes en habits de travail assistent à la messe et soixante voitures prennent le chemin de Sainte-Angèle. Même des habitants des paroisses voisines étaient venus prendre part à la bonne oeuvre. Pendant huit jours, sur ce ruban de glace de quelques centaines de pieds de largeur tendu entre les deux rives, si peu ferme qu'il fléchissait sensiblement sous le poids des voitures, les lourdes charges se succèdent sans interruption. Cent cinquante toises de pierre commune furent ainsi transportées, outre celles des fondations dont quelques-unes pesaient plus de trois mille livres. Son rôle terminé, le pont se désagrégea et disparut en quelques minutes entraîné par le courant très rapide en cet endroit.

C'est ce qu'on a appelé le Pont des Chapelets.

Et certes, s'il n'est un miracle évident, il en a bien l'air. Publié par la presse, ce fait extraordinaire contribua beaucoup à populariser Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine.

La nouvelle église fut ouverte au culte en 1883, l'année même où Léon XIII publiait sa première encyclique sur le Rosaire, et, cette année-là, eut aussi lieu le premier pèlerinage public.

L'ancienne église, selon le vœu du curé Désilets, fut restaurée et dédiée au Saint Rosaire en 1888.

La madone qu'on y vénère représente le type rendu populaire par la médaille miraculeuse. Elle

n'est pas ancienne, ayant été donnée en 1854 par de pieux paroissiens. Mais un fait évidemment miraculeux l'a mise en grande vénération parmi les fidèles. C'était le soir même du jour où la vieille église avait été consacrée à Notre-Dame du Saint Rosaire. Un habitant des Trois-Rivières, tout perclus, était venu au presbytère demander sa guérison. Le curé et le Père Frédéric de Ghyvelde, de sainte mémoire, l'aident à se rendre à l'église en le soutenant sous les bras. Pendant que tous trois prient aux pieds de la madone, la statue paraît s'animer, ouvre les yeux, regardant, non les suppliants qui l'invoquent, mais au-dessus d'eux comme au loin. Tous trois voient le prodige mais n'osant en croire leurs sens se taisent par crainte d'une illusion. Enfin, n'y tenant plus l'abbé Désilets s'approche du Père Frédéric et lui dit : "Mais, voyez-"vous ! — Oui dit le religieux, la statue ouvre les "yeux, n'est-ce pas ! — Hé bien, oui, mais est-ce bien vrai?" Alors le malade dit qu'il voyait la même chose. Les deux prêtres doutant encore, changent de place, examinent attentivement. Pas de doute possible Les yeux de la madone sont bien ouverts, vivants; ils sont noirs, bien formés, parfaitement en harmonie avec le reste des traits..... Telle est la déposition qu'a faite sous serment, sur son lit de mort, le malade dont on a parlé. A cette heure-là, si l'on peut se tromper, on ne songe guère à tromper. Quant aux deux autres témoins, ils sont hors de pair.

Ainsi sans doute Notre-Dame du Rosaire voulait témoigner que cette humble église était pour elle un lieu de prédilection, qu'elle en voulait faire le théâtre principal, en notre pays, de ses maternelles bontés.

Cette année-là même, l'abbé Désilets étant devenu vicaire général des Trois-Rivières, et mort peu de mois après, son vicaire, l'abbé Duguay, qui déjà l'avait rem-

placé en 1884-85, lui succéda au Cap-de-la-Madeleine. Avec le flot montant des pèlerins, il comprit bientôt que seul un ordre religieux pouvait efficacement desservir un sanctuaire si fréquenté, et en 1902, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier y appela les oblats de Marie Immaculée dont le zèle a donné au pèlerinage un si prodigieux développement.

En 1904 une fête mémorable lui a vraiment consacré le titre de pèlerinage national. Le 12 octobre, Mgr l'évêque des Trois-Rivières, au nom de sa Sainteté Pie X, couronnait la Vierge du Cap. En présence du délégué apostolique, de quinze archevêques et évêques, de quatre cents prêtres et religieux et de plus de quinze mille pèlerins, il pouvait s'écrier : " Grâces soient rendues à Marie qui, après avoir fait " de son modeste sanctuaire, un lieu de pèlerinage pri- " vé, puis diocésain, daigne en ce jour de solennité le " faire reconnaître comme pèlerinage national " (1).

Ces paroles ont reçu une éclatante confirmation dans ce voeu du Concile plénier de Québec, en 1909, ratifié par le Saint-Siège : "Il est désirable que les fi- "dèles visitent en pieux pèlerins le Cap-de-la-Madelei- "ne, cet endroit où il y a deux siècles a été érigée la "Confrérie du très Saint Rosaire et dans lequel la sta- "tue de la Bienheureuse Vierge Marie, récemment "couronnée par l'autorité de Pie X, en présence de son "délégué et d'un grand nombre d'évêques, est l'objet "de solennelles manifestations de foi et de piété" (1).

(1) Brochure citée p. 13.
(2) Ibid. 13, 14.

IX

Les sanctuaires dont nous avons parlé ne sont pas les seuls que la piété canadienne ait dédiés à Marie. Plusieurs de nos cathédrales, et un grand nombre de nos paroisses, même quand elles portent un nom officiel différent, lui sont consacrées. Celles qui ont un autre titulaire canonique possèdent toujours au moins une chapelle, un autel de la Vierge sous les vocables aujourd'hui les plus populaires, N. D. de Lourdes ou l'Immaculée Conception, N. D. du Sacré-Coeur, N. D. du Saint Rosaire, N. D. du Perpétuel Secours, et cent autres. C'est l'autel préféré de notre bon peuple et, quelle que soit la madone qu'on y vénère, pour lui c'est toujours tout simplement la bonne Sainte Vierge.

Toutes les pratiques de piété en son honneur lui sont chères. On a déjà dit que tous nos catholiques portent le scapulaire. Le Rosaire, même avant que les éloquentes encycliques de Léon XIII lui eussent donné un regain de vie si intense, n'était pas moins répandu parmi eux. Dans la plupart de nos maisons on récitait, on récite encore chaque soir, le chapelet en famille. C'est une coutume héritée de la catholique Bretagne et fidèlement conservée.

Mais ici comme dans tout l'univers catholique, la dévotion la plus populaire est le mois de Marie. Dans notre climat aux longs hivers, aux printemps froids et tardifs, mai, hélas ! n'est pas le mois des chauds soleils, le mois des fleurs. A peine les feuilles frileuses commencent-elles à s'ouvrir et les champs jaunis à reverdir, et pourtant, jusque dans les plus humbles chapelles, partout aux pieds des madones, des gerbes de fleurs exhalent leur parfum. Soignées avec amour dans la chaude atmosphère du foyer, on se fait un bonheur de les offrir à la Vierge. Chaque soir, aux der-

nières lueurs du jour, les fidèles viennent lui redire sa prière préférée, l'Ave Maria, lui présenter leurs hommages, lui demander leurs besoins, pendant que la voix fraîche des jeunes filles chante :

" C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau,

et tous ces naïfs refrains qui bercent notre vieillesse comme ils ont bercé notre enfance, et celle de nos pères.

Si dévôt à Marie, notre peuple ne pouvait manquer de lui en donner le témoignage le plus précieux, le témoignage du sang : les vocations religieuses.

Avant la conquête le nombre des ordres religieux au Canada était fort restreint. Il diminue encore après la conquête, parce que Récollets et Jésuites, les ouvriers de la première heure, empêchés de se recruter, finissent bientôt par s'éteindre. De communautés de femmes, il n'y a, pendant plus d'un siècle, pour l'instruction des jeunes filles, que les Ursulines et la Congrégation Notre-Dame, et, pour le soin des malades, que les hospitalières de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec et de Montréal. Cependant les besoins grandissent avec la population qui s'accroît rapidement : elle décuple cinq fois en un siècle et demi. Ce n'est toutefois qu'en 1841, et surtout après 1880, lorsque des lois scélérates chassent du sol de France les meilleurs de ses enfants, que les communautés religieuses commencent à affluer au Canada. Tous les grands ordres européens y sont aujourd'hui représentés. La nomenclature en serait trop longue et n'offrirait aucun intérêt. Il suffit ici de remarquer qu'un assez grand nombre, voués à Marie sous des titres divers, lui forment parmi nous une brillante couronne. On ne peut cependant omettre de saluer avec

une particulière gratitude les Oblats de Marie Immaculée. Arrivés les premiers en 1841, ils ont puissamment secondé, parmi les tribus sauvages de l'Ouest, l'héroïsme de nos missionnaires, ont fécondé de leur sueurs les solitudes glacées de la Baie d'Hudson et même du cercle polaire. Nous leur devons des évêques comme Monseigneur Taché, des apôtres comme le Père Lacombe.

Outre les nombreuses et importantes paroisses où ils déploient un zèle infatigable, ils dirigent encore des centres de science renommés comme l'Université d'Ottawa. Les premiers étaient fils de la France; presque tous maintenant, sinon tous, sont fils du terroir canadien.

Et non seulement les Oblats, mais Jésuites, Dominicains, Pères Blancs, Franciscains, etc., y trouvent une sève aussi riche qu'inépuisable.

Non content de fournir des sujets aux communautés anciennes, — de femmes autant que d'hommes, — notre pays en a produit de nouvelles en assez grand nombre. Parmi celles qui arborent le nom de la Sainte Vierge, nommons les Servantes du Coeur Immaculé de Marie, *vulgo* les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, qui remontent au milieu de l'autre siècle (1850) et cumulent les oeuvres multiples des enfants abandonnés, des filles repentantes, et surtout de l'instruction des jeunes filles. Elles ont de nombreux couvents en ce pays et même aux Etats-Unis. Qu'on me permettre de mentionner encore les soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, nées en 1892 d'une manière si contraire à toute vue humaine qu'il est évident que Notre-Dame y a mis la main. C'est dans un recoin perdu et presque inaccessible, en ce temps-là, du comté de Bellechasse, dans une pauvre paroisse qui vient de naître, au milieu des bois et des rochers, qu'un

humble curé, l'abbé J.-O. Brousseau, conçoit et réalise ce dessein qui a si merveilleusement réussi. On voit là maintenant, au sein d'une population prospère, au milieu de champs soigneusement cultivés et fertiles, un vaste et beau couvent, sans compter les autres bâtiments qui abritent des centaines de vieillards, d'orphelins et d'infirmes.

Malgré sa jeunesse, cet institut compte aujourd'hui près de trois cents religieuses et des maisons dans plusieurs de nos paroisses.

Pour terminer cette esquisse historique du culte de la Sainte Vierge en ce pays, peut-être, n'est-il pas inopportun d'en considérer un moment le côté artistique. A l'occasion du congrès marial un assez grand nombre de madones sont sorties de leurs niches, de leurs chapelles, pour figurer dans la procession grandiose qui a été la plus imposante cérémonie de ces fêtes inoubliables.

L'histoire en a été faite ailleurs et il n'y a pas lieu de la redire. Seulement il n'est pas sans intérêt de se demander jusqu'à quel point ces images de la Vierge représentent notre art national.

Pour ne rien dire de N.-D. de Recouvrance, de Roc-Amadour, de Lévy-Saint-Nom, simples répliques récentes d'anciennes statues, parmi nos madones vraiment historiques remontant à deux ou trois siècles, les plus belles, les plus intéressantes, N.-D. de Protection (1), N.-D. de Toutes Grâces (2), N.-D. de Grand Pouvoir (3), N.-D. des Croisades (4), sont d'origine française. Il n'y a peut-être que N.-D. de Foy qui soit un fruit authentique du sol canadien et qui rap-

(1) Hôpital Général, 1648.
(2) Hôtel-Dieu, 1738.
(3) Ursulines, 1724 ?
(4) Sainte-Marie, Beauce, date inconnue.

pelle l'école des arts et métiers fondée à St-Joachim par Mgr de Laval (1).

On ne pourrait donc pas écrire ici un livre comme celui de Venturi : LA MADONE, REPRESENTATIONS DE LA VIERGE DANS L'ART *CANADIEN* (2).

Mais l'art, ce n'est pas seulement la sculpture, c'est aussi la peinture, l'architecture, la poésie. J'ai feuilleté nos poètes, entendu murmurer le zéphyr dans les feuillages, gazouiller les oiseaux sous la ramée, roucouler la colombe amoureuse; j'ai vu tomber la neige, le ruisseau serpenter dans la verte prairie, le semeur jetant dans le brun sillon la semence féconde; les voix de l'exilé, les refrains patriotiques, les fanfares guerrières ont ému mes oreilles — sinon mon cœur désabusé; mes yeux ont été éblouis par les joyaux chatoyants de l'arc-en-ciel ou par la sarabande lumineuse des rayons mouvants de l'aurore boréale. Mais d'hymnes à la Vierge, je n'en ai guère trouvé. Par ci par là une timide bluette, et c'est tout. Nos muses, même les moins profanes, n'ont pas osé déployer leurs ailes à cette altitude divine. Le congrès marial excitera sans doute la flamme de l'inspiration et nous pourrons plus tard former à la gloire de Marie un florilège canadien digne de rivaliser avec l'anthologie luthérienne que j'ai citée.

Dans les autres branches de l'art, peinture ou architecture, nous n'avons encore ni Raphaëls, ni Murillos, ni Lucca della Robbia, ni Michel-Ange. La plus belle de nos églises dédiées à Notre-Dame reste bien modeste et bien pâle en face de ces merveilles de pier-

---

(1) Il existe d'autres oeuvres de cette école, mais elles n'ont pas figuré au congrès.

(2) "*La Madone, Représentations de la Vierge dans l'Art Italien*", par Adolphe Venturi, traduit de l'italien par Bartoletti, Paris, Gauthier, Magnier & Cie, sans date.

re que je nommais en commençant, ou même simplement de Notre-Dame de Fourvières et de Notre-Dame de la Garde : nos Robert de Luzarches ou nos Bramantes, s'ils sont nés, n'ont pas encore pu déployer leur génie. Il ne faut pas s'en étonner. L'art ne vit pas seulement d'idéal; il lui faut du pain. Les artistes ont fleuri au soleil bienfaisant des Mécènes. L'Italie doit ses plus grands peintres, ses plus illustres architectes à la protection éclairée de ses grands papes, et la France, ses plus célèbres poètes, peintres et sculpteurs, à la générosité clairvoyante de Louis XIV. Il n'en a pas été autrement depuis l'époque reculée de Périclès, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, comme en France et en Italie. Rubens, Velasquez, Van Dyck, Lawrence, et tant d'autres, étaient chargés d'éloges et d'or par des admirateurs enthousiastes et généreux, marchaient de pair avec les princes. Et c'étaient des princes, des princes de l'art et de l'intelligence. C'est une pourpre qui vaut l'autre et qui dure plus longtemps. Je n'oublie pas toutefois que des artistes très grands, des plus grands, des poètes surtout, ont eu à lutter contre une destinée cruelle. Mais ceux-là avaient au coeur une flamme inspiratrice qui suppléait au soleil de la faveur : Dante Alighieri avait Beatrix, Torquato Tasso Eléonore d'Este, comme Pétrarque avait Laure.

On peut allonger la liste, il n'en reste pas moins vrai que ces cas sont des exceptions. La règle générale c'est que le génie, pour prendre son essor, a besoin de l'encouragement de la puissance et de la fortune.

Mais dans notre bonne province de Québec, songez un peu au sort de l'infortuné que bercerait l'illusion, non pas de faire fortune, mais de vivre de son pinceau, de son crayon, de son ciseau ! Il faudrait charitablement lui crier : "Hé ! prenez plutôt la

"truelle, l'enclume ou le rabot; autrement gare aux "jeûnes longs et multipliés".

Le talent ne manque pas, la fortune ne manque pas, le goût ne manque pas. Le problème difficile, c'est de les réunir. On a dit : "Le goût n'a pas "d'argent, et l'argent n'a pas de goût !" Boutade si l'on veut, mais en pratique combien vraie !

Nous assistons cependant à un renouveau qui donne de belles espérances.

Les hommes éminents qui président aux destinées de ce pays ont compris qu'un peuple a besoin de s'élever au-dessus des intérêts purement matériels, qu'il lui faut un idéal de beauté.

Un poète a dit : (1).

"A thing of beauty is a joy for ever

"Un objet rayonnant de beauté, c'est une joie qui dure toujours.

Il faut donner au peuple ce goût, cette joie du beau.

On a créé des écoles techniques où l'art est en honneur. Le plus généreux encouragement est accordé aux lettres. Puisque Mécène a reparu, sous les ombrages de Tibur Virgile peut chanter, — un Virgile chrétien qui célèbrera dans sa langue enchanteresse la mère de cet enfant prédestiné qui devait ramener l'âge d'or sur la terre (2).

Les Anciens disaient que les Muses étaient soeurs. Ainsi les arts sont frères : il est rare que l'un fleu-

---

(1) John Keats.

(2) ....Nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo. IVe Egl.

risse sans que les autres, pour la raison indiquée plus haut, prennent en même temps leur essor.

Nous pouvons donc entrevoir le jour, peut-être assez prochain, où notre pays qui a si fidèlement gardé les traditions de la France chrétienne dans son amour pour la Sainte Vierge, rivalisant avec elle dans la culture des arts, suscitera des chefs-d'oeuvre en tout genre à la gloire de la Mère de Dieu.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Abénakis, ... 19
Accault, ou Ako, ... 109
Aiguillon, duchesse d', ... 154
Alegambe, ... 165
Alexandre VII, ... 233, 247, 296
Alphonce, Jean, ... 23
Algarotti, ... 213
Alighieri, Voir Dante, ...
Allard, Père Germain, Récollet, ... 104, 254
Ambroise, Saint, ... 55
André, Jean, peintre dominicain, ... 299
Angelico, Fra. peintre dominicain, ... 299
Ango de Maizerets, ... 249, 251
Anne d'Autriche, ... 236
Anquetil, ... 98
Anthoine, Dom, ... 71, 75
Argall, ... 51, 60, 67, 151
Artagnan, d', ... 272
Artaguette, Chevalier d', ... 177
Aubert, l'abbé, ... 82
Aubry, ou Aubrée, l'abbé Nicolas, ... 59, 64, 65, 66
Auguel, Michel, dit le Picard du Guay, ... 109, 112
Athlone, Comte d', ... 127
Aztèques, ... 8

B

Backer, Père de S. J., ... 162
Bagot, Père Jean, S. J., ... 228
Baillargeon, Mgr, Arch. de Québec, ... 288
Baillet, ... 219
Balin, Marie, ... 94
Balmès, Jacques 1, 2, 14, 16
Bancroft, ... 62, 157, 180

Barthélémy, Charles, ... 11
Bartoletti, ... 325
Bartholommeo, Fra., peintre dominicain, ... 299
Bartlett, John Russell, ... 86
Baudoncourt, Jacques de, ... 19
Baudron, Père, Récollet, ... 38
Baxter, James Phinney, ... 20, 21
Beatrix 326
Beauharnois, Marquis de, ... 44, 191, 192
Béleau, Antoine, ... 293
Benoît XV, ... 280
Bérénice, ... 214
Bernard, Saint, ... 223, 259
Bernardin, Père, Récollet, ... 31
Bernières, Henri de, ... 236, 250, 251
Bernières, M. de, ... 236
Bertrand, Général, ... 187
Bertrand de la Tour, 183, 184, 185, 186, 187, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 215, 216, 218, 219, 268.
Bérulle, Cardinal de, ... 217
Biard, Père, S. J., ... 17, 25, 51, 59, 60, 61, 62, 67, 149, 151
Bibaud, Michel, ... 183
Biencourt, Jean-Charles de, ... 16, 58, 59, 60, 62, 63, 66, 72
Bienville, ... 177
Biggar, M. H.-P. Archiviste, ... 23, 26, 50, 57, 58
Blondeau, l'abbé, ... 95
Boileau, ... 60, 117
Boismaré, ... 139
Blathuayt, ou Blaituayt, secrétaire militaire de Guillaume d'Orange, ... 125, 127
Bolland, Père, S. J., ... 13
Bollandistes, ... 13
Boniface VIII, ... 5
Bonrepaus, M. de, ... 142, 143
Bossuet, év. de Neaux, ... 12

Bossuet, év. de Troyes, ... 219
Boucher, Pierre, ... 161
Boudon, Archidiacre d'Evreux, ... 228
Boulanger, Chanoine, ... 197
Boullard, Chanoine et Curé, ... 199
Bourdoise, l'abbé, ... 216, 217
Bourdon, Jean, ... 151
Bourgeoys, Marguerite, 154, 245, 253, 261, 305, 306, 307, 308, 309. 310, 311, 312, 313.
Bourget, Mgr Ignace, év. de Montréal, ... 301, 312
Boves, Charles des, ... 32
Bramante, ... 326
Brébeuf, Père Jean de, ... 37, 52, 155, 158, 165, 277
Bridaine, ... 302
Broedelet, Editeur, ... 81
Brousseau, l'abbé J.-O., ... 324
Brousseau, Léger, éditeur, ... 29
Brûlé, Etienne, ... 275
Brunetière, Ferdinand, ... 215
Brunswick et de Lunenberg, duc de, ... 82
Buisset, Père Luc, Récollet, ... 100, 101
Bullion, Madame de, ... 154
Burrows, Frères, éditeurs, ... 26, 151, 225, et *passim*

C

Cabot, Jean et Sébastien, ... 23
Cadieux & Derome, éditeurs, ... 312
Caen, Emeric de, ... 17, 18, 47, 52
Caen, Guillaume de, ... 17, 18, 52
Calixte II, ... 220
Callières, ... 143, 178, 191
Camplenius, ... 166. Voir Champlain
Capmas, l'abbé, curé de Montauban, ... 188
Carleton, ... 195
Cartier, Jacques, 5, 23, 24, 25, 26, 49, 57, 67, 68, 69, 71, 73, 74, 75, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269.
Casot, Père, S. J. 149, 300

Catherine II, ... 141
Catherine de S.-Augustin, ... 154, 245, 272
Cavelier, l'abbé, (frère de Robert C. de la Salle), 42, 82, 102
Cavelier de la Salle, Robert : Voir La Salle.
Caylus, év. d'Auxerre, ... 219
César, ... 48, 180
Champigny, Intendant, ... 143, 273
Champigny, Madame de, ... 273
Champlain, Samuel de, 18, 23, 24, 26, 31, 44, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 57, 61, 64, 65, 66, 74, 75, 161, 267, 274, 275, 276, 277, 280.
Champvallon, Frs de Harlay de, Archevêque de Rouen, ... 231
Charles I, ... 274
Charles II, ... 98
Charlevoix, Frs. I. J., 19, 53, 78, 79, 84, 139, 140, 141, 150, 154, 166, 167, 168, 169, 171, 174, 175, 177, 180, 230.
Charny, Charles de Lauson, ... 236, 251, 296, 297, 298, 299
Charny, Madame de Lauson, ... 297
Chasse, Père de la, S. J., ... 20
Châtel, Soeur, ... 309
Chaumonot, Père, S. J., ... 293, 296
Chauveau, P.-J.-O., ... 84, 184, 205
Chauvigny, Madeleine de (Mme de la Peltrie) 154
Chaviteau, pilote, ... 169, 190
Chéreau, graveur, ... 299
Chevalier, Chanoine, Ulysse, ... 11
Claude de Vert, ... 220
Clément X, ... 248
Clément XIV, ... 216, 300
Cléophile, ... 214
Closse, Lambert 308
Clouet, Michel, ... 299
Cloutier, Mgr, Ev. des Trois-Rivières, ... 320
Colomb, Christophe, ... 94, 263
Colomban, R. Père, O. F. M., ... 254
Colombière, l'abbé Joseph de la, ... 285, 287

Cooke, Mgr., Ev., des Trois-Rivières, ... 315
Courcelles, M. de, ... 152, 178
Craig, Sir James, ... 194
Cramoisy, éditeur, ... 163
Creuxius ; Voir Ducreux.
Crolo, Soeur, ... 309

D

D'Ablon, Père, S. J., ... 156
Dagobert, Le roi, ... 146
D'Ailleboust, M. 297
D'Aillon, Père de la Roche, Récollet, ... 37
Dagnault, Rév. Père, Eudiste, ... 64
D'Allet, l'abbé, Sulpicien, ... 233, 253
Dante 326
D'Argenson, M., ... 236, 237, 238, 297
Darras, l'abbé, ... 11, 12, 239
Dauversière, M. de la, ... 304
D'Avaugour, M., ... 238, 246
David, ... 263
De Backer; Voir Backer.
Des Boves, Charles, ... 32
De Brienne, Loménie, Archevêque de Toulouse, ... 220
De Caen, Emeric et Guillaume; Voir Caen.
De Chastes, Commandeur, ... 63
De Couvert, Père Germain, S. J., ... 284, 286
Delalande, ... 189
Delehaye, Père, S. J., ... 13
De L'Orme, Chanoine Hazeur, ... 184, 195, 196, 199, 200
D'Emery, Madame, ... 283
De Michel, ... 140, 146
De Monts, Sieur, ... 63, 64, 240
Denonville, Marquis de, ... 168
Denys, Nicolas, ... 26
De Quen, Père, S. J., ... 231, 296
Derome, Charles, ... 299
Desdames, ... 18

Désilets, l'abbé Luc, ... 315, 316, 317, 318, 319
Des Longrais, Joüon, ... 71
Despautère, ... 163
D'Estrées, Amiral, ... 152
Dethunes, Père, Récollet, ... 28
Dionne, Dr, N.-E., 23, 25, 26, 49, 67, 68, 76, 83, 85, 86, 87, 92, 177, 277, 291.
Dolbeau, Père, Récollet, ... 37, 267
Dollier de Casson, l'abbé, Sulpicien, ... 29
Domagaya, ... 65, 68
Dominique, Saint, ... 222
Dorchester, Lord, ... 195
Dosquet, Mgr, Ev. de Québec, ... 189, 195, 196, 197, 198
Douais, Mgr, ... 11
Douai, Père Anastase, Récollet, ... 41, 42, 91, 117, 128
Duchesne, Mgr, ... 11, 13
Ducornet, graveur, ... 50
Ducreux — *Creuxius*, Père, S. J., 42, 46, 150, 162, 163, 164, 166, 167.
Dudouyt, l'abbé, ... 251
Du Fay, Père, Récollet, ... 46
Du Gast, Sieur de Monts; Voir De Monts.
Duguay, l'abbé, ... 317, 319
Du Guay, dit le Picard; Voir Auguel.
Du Luth, ... 82, 112, 113
Duplessis, Frère Pacifique, Récollet, ... 202
Dupuy, Intendant, ... 190, 191, 192, 193, 194, 197
Duquesne, Amiral, ... 152
Durantaye, M. de la 271
D'Urfé, l'abbé, ... 253
Du Thet, frère Gilbert, S. J., ... 62
Du Val, Jean, ... 52

E

Emmanuel, roi de Portugal, ... 23
Emond, Pierre, ... 299
Eschyle, ... 215, 216

Euripide, ...215

F

Faillon, l'abbé, 14, 37, 48, 53, 68, 76, 184, 204, 208, 225, 230, 243. 253, 278, 279, 308.
Faguet, Emile, ...215
Fancamp, Baron de, ...304, 310
Fardeau, Pierre, ...59
Fauteux, Aegidius, ...188, 202
Fénélon, Archevêque de Cambrai, ...219
Ferland, ...61, 68, 69, 162, 177, 183, 277, 285, 287, 307
Ferraris, ...73
Ferry, Jules, ...43
Fèvre, Mgr., ...12
Fillion, François, ...299
Fléché, l'abbé Jossé ou Jessé, ...62, 67
Forestier de S.-Bonaventure, Rév. Mère, ...272
Fornel, Chanoine, ...197, 198
Foulon, Nicolas, ...220
François d'Assise, Saint, ...143, 144, 145, 252, 267
François de Sales, Saint, ...163
François Régis, Saint, ...163
François Solano, Saint, ...66
François Xavier, Saint, ...66, 252
François I, ...23
Frédéric II, ...213
Frontenac, 30, 79, 102, 118, 120, 152, 168, 178, 179, 240, 246, 250, 271, 272, 275, 284.

G

Gagnon, Philéas, ...25, 85, 87
Galifet, M. de, ...314
Gallinée, l'abbé de, Sulpicien, ...253
Ganong, M., ...27, 32, 40, 41
Garneau, F.-X., ...61, 161, 162, 177, 183
Garnier, Père Charles, S. J., ...37, 155
Gaume, l'abbé, ...216

Gauthier et Magnier, éditeurs, ... 325
Gayarré, ... 175, 177
Germain, Père, S. J., ... 296
Giffard, Robert, ... 297
Giffard, M.-Louise, ... 297
Giblmary Shea; Voir Shea.
Glandelet, l'abbé, V. G., ... 189
Glapion, Père de, S. J., ... 300
Godeau, Evêque de Vence, ... 233
Godefroy, Sieur, ... 282
Gondrin, Louis de Pardaillon de, ... 230
Gosselin, Mgr Amédée, ... 28
Gosselin, l'abbé Auguste, ... 183, 188, 195, 225, 230, 278, 279
Goupil, René, ... 155, 254
Goyau, Georges, ... 5
Goyens, Rév. Père, O. F. M., 77, 78, 79, 80, 81, 84, 88, 92, 93, 94, 117, 118, 119, 121, 124, 129, 132, 134, 135, 136, 137, 138. 139, 140, 141, 142, 143, 146.
Grant, M., Professeur d'Oxford, ... 57, 58
Gravier, Père, S. J., ... 139, 141
Grégoire VII, ... 219, 220
Greysolon; Voir Du Luth.
Griffon, le, vaisseau de La Salle, ... 105
Guéranger, Dom., ... 218, 268, 269
Guercheville, Marquise de, ... 53, 59
Guesnin, Père Hilarion, Récollet, ... 28
Guignas, Père, S. J., ... 42
Guillaume III d'Orange, ... 77, 81, 124, 125, 126, 127, 141, 142
Guzman, Dominique de, ... 260

H

Haldimand, Fred, ... 194
Harlay, François de, Archevêque de Rouen puis de Paris, 219, 230, 231, 235, 238.
Harlay, François de, de Champvallon; Voir Champvallon.
Harrisse, ... 61, 81, 86, 87, 92, 139
Hazeur, Thierry, Chanoine, ... 200

Hawkins, ... 164
Hennepin, Antoine, ... 94
Hennepin, Gaspard ou Jaspard, ... 94
Hennepin, Jean, ... 94
Hennepin, Louis, Père, Récollet, 25, 27, 28, 40, 41, 42, 77, 78, 80, 81, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100 à 126 inclusivement, 128 à 146 inclusivement.
Henri VII, ... 21
Henschenius, ... 13
Herinx, Père, Guillaume, Récollet, ... 99
Héroux, Rév. Père, S. J., ... 261
Hogarth, ... 215
Horace, ... 4, 60
Hubert, Mgr., Ev. de Québec, ... 300
Huet, Père, Récollet, ... 97
Hugolin, Rév. Père, O. F. M., ... 41
Huré, Vve Sébastien, éditrice, ... 81

I

Immaculée Conception, ... 268, 278
Incas, ... 8

J

Jacques II, ... 77, 127
Jamet ou Jamay, Père, Récollet, ... 32, 34, 37
Jogues, Père Isaac, S. J., ... 155, 165, 254
Joliet ou Jolliet, Louis, ... 42, 89, 90, 91, 93, 115, 257
Joncaire, ... 170
Jonquière, Marquis de la, ... 271
Joüon de Longrais, ... 71
Joutel, ... 42, 82, 140
Jouve, Revd. Père Odorie, O. F. M., ... 41, 68, 268
Juneau, Père, Récollet, ... 29
Juvenæus, Paulus, 163, le P. Le Jeune; Voir Le Jeune.

K

Keats, John, ... 327
Kirke, le frères Kerth, ou Quer, ... 274

Kirke, David, ... 17, 47, 51
Kirke, Louis, ... 52
Kirke, Thomas, ... 52

L

L'Abbé, Capitaine, ... 62
La Barre, M. de, ... 168
Laborde, Sieur de, ... 96
Lacombe, Père, O. M. I., ... 323
La Ferté, M. de, Abbé de la Madeleine, ... 314
La Fontaine, Jean de, ... 9, 216
Lahontan, baron de, ... 170, 174, 175, 179
Lalande, Jean de, ... 155
Lalemant, Père Charles, S. J., ... 38, 164, 232, 277, 278
Lalemant, Père Gabriel, S. J., ... 155, 158, 165
Lalemant, Père Jérôme, S. J., ... 231, 236, 246, 277, 282
Lamotte-Cadillac, ... 17, 179
La Motte, Sieur de, ... 104
Langevin, l'abbé Edmond, ... 183
Langlois, Joseph, ... 298
Langlois, Louis, ... 299
La Peltrie; Voir Chauvigny, Madeleine de.
La Ribourde, Père Récollet, ... 38, 42, 96, 97, 105, 117
La Roche, Marquis de, ... 21, 57, 58
La Roche d'Aillon; Voir D'Aillon.
La Rue, Hubert, ... 268
La Salle, Robert Cavelier de, 37, 39, 41, 42, 78, 79, 81, 82, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 126, 127, 129, 131, 132, 134, 140, 168, 179, 180.
La Tour, Bertrand de ; Voir Bertrand.
Lauson, Charles de L-Charny; Voir Charny.
Lauson, Jean de, ... 297
Launoy, Jean de, ... 13, 219
Laure, ... 326

Laval, Mgr de, 41, 47, 49, 100, 115, 120, 160, 183, 185, 186, 203, 206, 207, 208, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 268, 280, 282, 283, 284, 292, 296, 298, 309, 311, 324.
Laval-Montmorency, famille de, ..226
Laverdière, l'abbé, ..26, 51, 52, 71, 74
La Violette, ..280
Lawrence, ..326
Le Bey, l'abbé, ..251
Le Breton, Dom, prêtre, ..71, 75
Le Caron, Père Joseph, Récollet, ..37, 267
Leclercq, Père Chrestien, Récollet, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 47, 48, 52, 53, 55, 84, 91, 100, 116, 117, 122, 126, 129, 154, 158, 254, 267, 268.
Leclercq, Père Maxime, Récollet, frère du précédent, ..41
Lecreux ; Voir Ducreux, ..46
Le Doulx, Jacques, ..227
Le Fèvre, Père Hyacinthe, Récollet, ..118, 120
Le Fèvre, Père Louis, Récollet, ..125
Lefranc, Père S. J., ..299
Lefranc de Pompignan, Marquis de, ..204
Lefrançois, Frère Luc, Récollet, ..41, 251
Legauffre, l'abbé, ..232
Le Jeune, Père Paul, 31, 38, 39, 163, 232, 275, 278, 279, 280
Leleu, l'abbé, ..312
Leleup, Robertine, ..94
Lemaître, Jules, ..215
Le Mercier, Père, S. J., ..293
Lemieux, Lucien, ..28, 82, 96
Le Moine, Père Simon, S. J., ..163, 308
Lenglet-Dufresnois, ..213
Léon XIII, ..321
Le Pelletier, Abbé de S.-Aubin, ..189, 190
Leprêtre, frères, de la compagnie de N.-D., de Montréal, 309
Le Riche, Chanoine, ..197
Le Roux, Père Valentin, Récollet, ..40, 104, 115, 117, 129

Lescarbot, Marc, 17, 18, 23, 24, 26, 46, 47, 49, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67.
Lesdiguières, Duchesse de, ...169, 174
Lestrées, Abbaye de, ...248
Le Tac, Père Sixte, Récollet, ...21, 42, 45, 47
Le Tellier, Père, S. J., ...219
Letourneux, ...220
L'Incarnation, Marie de, ...154, 156, 161, 162, 225, 232, 233, 245, 305.
Louis, Saint, ...4
Louis XIV, ... 165, 179, 219, 233, 235, 247, 286
Lorson, M. Pierre, ...257
Lotbinière, M. de, Archidiacre, ...191, 193
Lunenbourg, duc de Brunswick et de; Voir Brunswick, ...82
Luther, ...257
Luzarches, Robert de 326

M

Mabillon, Dom, ...13
Maisonneuve, M. de, ...307, 308
Maizerets, l'abbé Ango de; Voir Ango.
Malot, frère, S. J., ...277
Malte-Brun, ...265
Mance, Mlle, ...154, 245, 308
Marcel, Gabriel, ...8, 59, 60, 61, 62
Marchand, l'Abbé, ...191
Margry, ...33, 42, 88, 90, 91, 92, 103, 139
Marie de l'Incarnation; Voir Incarnation.
Marie-Madeleine, Sainte, ...13
Marie-Thérèse 98
Marion, Pierre, ...299
Marquette, Père, S. J., ...42, 82, 89, 90, 91, 92, 93, 115
Martindale, Rév. Père, S. J., ...259
Martin, Historien de la Louisiane, ...177
Massé, Père Ennemond, S. J., ...59, 149
Massillon, ...211
McClurg, éditeur, ...25, 83

Mc Donough, éditeur, ... 40, 82
Maubec, Abbaye de, ... 248
Maurepas, M. de, ... 198
Mazarin, Cardinal, ... 235
Mécène, ... 326, 327
Méloizes, Angélique des, ... 9
Membertou, Sagamo, ... 67
Membré, Père Zénobe, Récollet, 40, 41, 42, 82, 88, 89, 100, 105, 113, 117, 118.
Ménage, poète, ... 117
Mésy, M. de, ... 299, 303
Michel (blasphémateur puni) 52
Michel-Ange, ... 325
Michelet, ... 44
Migne, l'abbé, ... 186, 187, 188, 204
Minguy, Pierre, ... 298
Moeller, Jean, ... 2, 3, 6
Mohier, Frère, Récollet, ... 38
Moïse, ... 280, 317
Molière, ... 216
Monæus, Simon, le P. Le Moine, ... 163
Monceaux, Mme de, ... 283
Moncornet, graveur, ... 50
Montagnac, Mgr de, Archevêque de Lyon, ... 219
Morel, l'abbé Thomas, ... 251
Morin, l'abbé Germain, ... 251
Morin, la Soeur, ... 310
Morissette, l'abbé Napoléon, ... 82
Mornay, Mgr de, Ev. de Québec, ... 190, 191, 192
Moore, Geo.-H., ... 86
Mourret, l'abbé, ... 41
Munsel, éditeur, ... 20, 82
Murillo, ... 325
Muscoso, lieutenant de Soto, ... 93

N

Nadasi, ... 165

Nanéagachit, néophyte indien, ... 39
Napagabiscou, néophyte indien, ... 39
Nébridius, ... 212
Neill, Edward, ... 86
Noailles, Mgr de, Archevêque de Paris, ... 223
Notre-Dame des Anges, ... 263, ss.
Notre-Dame de Protection, ... 272, ss.
Notre-Dame de Bon-Secours, ... 274, ss.
Notre-Dame de Recouvrance, ... 274, ss.
Notre-Dame du Saint-Rosaire, ... 313, ss.
Notre-Dame des Victoires, ... 283, ss.
Noiseux, l'Abbé, ... 315
Novalis, ... 258
Noyrot, Père, S. J., ... 277

O

Odoric, Rév. Père, O. F. M.; Voir Jouve.
Olier, l'abbé, Sulpicien, ... 76, 217, 233, 253

P

Pageot, François, ... 279
Pajot, Claude, femme de Poutrincourt, ... 59
Pajot, Isaac, ... 59
Pacifique, Frère, Récollet, ... 31
Pallu, François, ... 229
Paltsits, ... 25, 56, 85, 86, 87
Papebroch, ... 13
Pardaillon; Voir Gondrin.
Parkman, ... 139, 140, 156, 157, 162, 175, 208
Particelli, ... 50
Pascal II, ... 220
Pastedechouan, Pierre-Antoine, converti sauvage, ... 39
Patterson, ... 59
Paul, Saint, ... 252
Paul, Saint Vincent de, ... 217
Pèlerin, l'Abbé, ... 236
Péricard, François de, Evêque d'Evreux, ... 227

Périclès, ... 326
Petau, Denis (Petavius), S. J., ... 227
Pétarque, ... 326
Philippe-le-Bel, ... 5
Phipps, Amiral, ... 284
Picard du Guay, le; Voir Auguel.
Picaud, Marguerite, ... 307
Picolomini, nonce, ... 234
Picquet, François, ... 229
Pie VII, ... 301
Pie IX 211
Pierson, Père, S. J., ... 114
Pignatelli, ... 73
Poncet, Père, S. J., ... 231, 232, 296, 302
Platon, ... 220
Plessis, Mgr, Evêque de Québec, ... 300
Pommier, l'Abbé Hugues, ... 250, 251
Pompignan; Voir Lefranc, ... 204
Poucet, Père, S. J., ... 231, 232, 296, 302
Pontchartrain, ... 142, 143
Pope, M. Joseph, ... 71, 73, 74
Porus, ... 214
Poutrincourt, Jean de, ... 17, 18, 51, 55, 58, 59, 61, 62, 65
Pravieux, Jules 95
Prénouveau, ... 190
Procope,..... 16

Q

Quer; Voir Kirke.
Queylus, l'abbé de, ... 230, 231, 232, 233, 237, 253

R

Racine, Jean, ... 214, 215
Ragueneau, Père Paul, S. J., ... 232, 242, 277
Raisin, Soeur, ... 309
Ramé, M., ... 71
Rameau, M., ... 37

Raphaël, ... 325
Rasle, ou Rale, Racle, Père, S. J., ... 19, 20, 21
Rastignac, Mgr de, Evêque de Tour, ... 202
Remington, Cyrus Kingsbury, ... 86, 87
Renault, Raoul, éditeur, ... 87
Repentigny, Madame ou Mademoiselle de, ... 282
Réveillaud, Eugène, ... 43, 44, 62
Rhodes, Père de, S. J., ... 229
Ribourde; Voir La Ribourde.
Richaudeau, l'abbé, ... 156, 225
Richelieu, Cardinal de,..... 37, 44, 274
Robbia, Lucca de la 325
Roberval, ... 57
Rochemonteix, le Père, S. J., 37, 61, 84, 101, 103, 139, 140, 151, 157, 163, 175, 188, 225, 230, 296.
Rohrbacher, l'abbé, ... 11, 12, 25, 218, 219, 223, 239
Roland, le paladin, ... 265
Roquemont, ... 18, 163
Rousseau, Jean-Jacques, ... 144
Routledge, éditeur, ... 158
Roy, Jos.-Edmond, 19, 124, 142, 175, 184, 185, 204, 205, 224
Roy, Pierre-Georges, ... 17, 184
Roy, Mgr Paul-Eugène, Archevêque de Québec, ... 302
Rubens, ... 326
Rupemontius; Voir Roquemont.
Russell, John, ... 86

S

Sabin 86, 87
Sagard, Frère Gabriel Théodat, Récollet, 18, 25, 28, 31, 33, 34, 35, 36, 44, 51, 55, 60, 66, 268, 269.
Saint-Aimé, Georges (Alexis Pelletier), ... 216
Saint-Augustin; Voir Catherine de.
Sainte-Beuve, ... 215
Saint-Cosme, l'abbé de, ... 42
Saint-Ferréol, l'abbé de, ... 198
Sainte-Hélène, Rév. Mère Duplessis de, ... 196, 202

Saint-Onge, Chanoine, ... 315
Saint-Sauveur, l'abbé de, ... 251
Saint-Vallier, Mgr de, 190 191, 192, 197, 206, 207, 209, 213, 248, 283, 285, 306, 314.
Samos, Mgr de; Voir Dosquet.
Satyre, (frère de S. Ambroise), ... 55
Schouten, éditeur, ... 82
Scot, Jean Duns, docteur franciscain, ... 268
Sébastien, Père, Récollet, ... 29
Seignelay, marquis de, ... 82
Senat, Père, S. J., ... 177
Servien, Mgr, ... 228
Shea, John Gilmary, 25, 28, 39, 40, 42, 82, 84, 85, 86, 117, 129, 130, 134, 138, 139.
Sieyès, l'abbé, ... 220
Silvy, Père, S. J., ... 175
Sirmond, Jacques, S. J., ... 227
Smedt, Père Charles de, Bollandiste, 2, 4, 6, 10, 15, 71, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 93.
Sophocle, ... 215
Soto, Fernand de, ... 93
Souart, l'abbé, Sulpicien, ... 232, 233
Sparks, Jared, ... 139
Sulte, Benjamin, 19, 59, 61, 65, 68, 69, 73, 158, 159, 160, 161, 183.
Sylvain, Philippe, ... 73

T

Taché, Mgr Alex., ... 323
Taignoagny, ... 65, 68
Talon, ... 41, 243, 246, 309
Taschereau, Cardinal, ... 291
Tasso, Torquato, Le Tasse, ... 326
Tégakhouita, Catherine, ... 155
Tell, Guillaume, ... 6
Têtu, Mgr, ... 184, 185
Thérèse, Sainte, ... 305

Thévet, André, ... 23
Thiériot, ... 15
Thureau-Dangin, ... 41
Thwaites, Reuben, 25, 26, 28, 83, 85, 92, 117, 128, 130, 151, 158
Tillemont, ... 13
Tite-Live, ... 166
Titus, ... 214
Tonty, ... 11, 82, 92, 106
Torcapel, l'Abbé, ... 236
Tourigny, l'Abbé, ... 315
Tourville, ... 152
Tracy, M. de, ... 250, 300
Trigantius, ... 165
Tronson, l'abbé, Sulpicien, ... 29
Tross, éditeur, ... 22, 25, 70, 262
Turgeon, Mgr, Archevêque de Québec, ... 289

U

Ubaldini, nonce,.. 61
Urbain II, ... 220

V

Vachon, l'abbé Paul, ... 314, 315
Valin, François, ... 299
Van Dyck, ... 326
Varennes, Sieur de, ... 189
Vaudreuil, Marquis de, ... 271, 286
Vaudreuil, Comte de, ... 170, 190
Velasquez, ... 326
Venturi, Adolphe, ... 325
Verrazano, ... 23, 30
Verreau,l 'abbé Hospice, ... 157, 275
Verthamon, Mgr de, évêque de Montauban, ... 202
Vertot, l'abbé, ... 2
Vieux-Pont, Père Alex.,S . J., ... 277
Vignal, ou Vignard, l'abbé, ... 296, 297
Villemain,.. 45

Vincennes, Sieur de, ... 177
Vintimille, Mgr de, Archevêque de Paris, ... 220, 223
Voille, Père, Récollet, ... 118
Voltaire, ... 15, 17, 133

W

Walker, Amiral, ... 286, 287
Watrin, Père, S. J., ... 151
Winsor, Justin, ... 86

TABLE DES MATIÈRES

I

PAGES

MATÉRIAUX DE L'HISTOIRE :
choix et critique.. .. .. 1- 22

II

LES PIONNIERS DE L'HISTOIRE DU CANADA :
Cartier, Champlain, Lescarbot, Chrestien Leclercq, Sixte le Tac 23- 76

III

LE PÈRE LOUIS HENNEPIN :
Que faut-il penser de lui et de son dernier apologiste, le R. P. Goyens? 77-147

IV

LES JÉSUITES, HISTORIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE :
Les Relations et le *Journal* des Jésuites; les PP. Ducreux et Charlevoix 149-181

V

BERTRAND DE LA TOUR ET SON OEUVRE 183-224

VI

LE VÉN. FRANÇOIS DE LAVAL
et l'Eglise de la Nouvelle-France 225-255

VII

ESQUISSE HISTORIQUE DU CULTE DE SAINTE VIERGE AU CANADA 257-327

FIN DE LA TABLE